Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14263 – 5 F

MERCREDI 5 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

« Soldats perdus » en Argentine

LES « soldats perdus » d'Argentine ont rejoué ces dernières vingt-quatre heures leur opérette favorite. Après avoir occupé quelques bâtiments militaires, dont le siège de leur état-major, ils se sont rendus avec armes et bagages aux forces loyales, sans trop s'acharner à combattre.

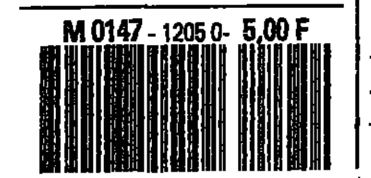
S'il faut chercher une raison à ce que le président Menem a appelé leur nouvelle « pitrerie », ce n'est pas forcément dans les arguments qu'ils ont avancés tout au long de cette folle journée du 3 décembre. Ils s'en sont pris en effet à leurs actuels généraux, qu'ils assimilent à des ronds-de-cuir ramollis par le libéralisme, affirmant qu'ils voulaient redonner à l'armée le rôle qu'elle a eu dans le passé et qu'elle a perdu, selon eux, avec la démocratie. Leur rébellion a sans doute des motifs plus profonds, qui remontent à la guerre des Malouines : n'ayant pas digéré la défaite subie alors devant les Britanniques, ils se livrent périodiquement à une sorte de psychodrame, pour laver un affront dû pourtant à l'incompétence, voire à la lâcheté, de ceux qui ont commandé la guerre du côté argentin.

CE qui s'est passé depuis la défaite de 1982 dans une partie de l'armée argentine rappelle l'évolution de ces autres « soldats perdus » que furent certains perdants de la guerre d'Algérie : leur nationalisme s'est exacerbé, se colorant de sentiments d'extrême droite, à l'égard d'une classe politique, et même d'une société, dont la « pourriture » est dénoncée. Leur nouvel ennemi extérieur, ce sont les Etats-Unis, qui les ont trahis en prenant, il y a huit ans, le parti des Anglais, et qui réapparaissent comme puissance impériale grâce à leur économie. Que le coup, le « golpe », ait eu lieu à quarante-huit heures de la visite de M. Bush n'est évidemment pas un hasard, et cela a été interprété à Buenos-Aires comme un avertissement aux Etats-Unis.

IL n'est pas jusqu'à la politique de privatisations de M. Menem – pourtant bien nécessaire pour ranimer des entreprises publiques à l'agonie – qui ne soit considérée comme une abdication devant les intérêts étrangers. Avec le leader de l'avant-dernière rébellion, le colonel Mohamed Ali Seineldin, les ultra nationalistes se sont donné un chef qui a le physique du rôle, et qui allie une mystique de nouveau converti à un moralisme intransigeant – composantes bien connues des sociétés secrètes qui se forment à l'heure des frustrations, et qui s'étaient constituées chez les officiers argentins ces derniers mois. Le président Menem ne pourra pas dire pourtant qu'il a été pris par surprise : le colonel Seineldin l'avait averti, voici un mois et demi, de ce qui couvait dans l'armée, et pour l'avoir dit publiquement, il a été mis aux arrêts.

Au fil des rébellions – la quatrième en quatre ans, – la force des mutins diminue malgré tout, et le loyalisme du reste de l'armée s'affermit. Le temps n'est plus, apparemment, où les coups de sang de quelques gradés mettaient en péril la démocratie. Les Argentins, qui aiment la psychanalyse, ont assisté lundi à un processus qu'ils connaissent bien chez certains de leurs officiers, celui de la « guéguerre » comme substitut à la guerre.

Lire page 2 l'article de CHRISTINE LEGRAND



En dépit de restrictions liées à la revente

Les Russes autorisés à posséder des terres

La Russie, sous la conduite de M. Boris Eltsine, a ouvert une nouvelle brèche dans le carcan juridique fédéral, en votant, lundi 3 décembre, une loi autorisant pour la première fois formellement la « propriété privée » de la terre. Les conservateurs ont cependant imposé des limitations importantes, notamment sur le droit à la revente. M. Mikhaïl Gorbatchev a obtenu le même jour un vote de principe du Parlement fédéral en faveur de son projet de traité de l'Union.

MOSCOU
de notre correspondant

Le Congrès des députés de Russie a voté lundi, à l'issue de quatre jours de débats houleux, une loi autorisant la *« propriété privée »* de la terre, une innovation de taille, mais qui est cependant limitée par les conditions qui lui sont appliquées.

Le projet initial prévoyait que les paysans puissent acheter et vendre les terres, mais cette clause suscita de telles protestations de députés, qui voyaient déjà les étrangers *« coloniser »* le pays ou l'*« économie de l'ombre »* se jeter sur les campagnes, que l'Assemblée russe s'est finalement prononcée pour une solution de compromis.

Le propriétaire ne pourra revendre sa terre que dans un délai de dix ans et uniquement à l'Etat, représenté par les soviets ou conseils locaux. *(Intérim.)*

Lire la suite page 6

Malgré la tension entre Moscou et Bagdad

L'Irak va libérer les otages soviétiques

Le gouvernement irakien a autorisé les 3 300 Soviétiques retenus en Irak à quitter le pays à partir du mercredi 5 décembre, a annoncé mardi l'agence officielle irakienne INA. L'agence, citant un porte-parole du Conseil de commandement de la révolution (CCR), précise toutefois que Moscou sera tenu responsable pour toute rupture de contrat par des ressortissants soviétiques, dont beaucoup travaillaient en Irak sur des projets gouvernementaux.

L'annonce que les ressortissants soviétiques bloqués par les autorités irakiennes pourront retourner en URSS intervient alors que les relations s'étaient tendues, ces derniers jours, entre Bagdad et Moscou à propos de leur sort. C'est ainsi que M. Edouard Chevardnadze a été pris à partie, lundi, par le régime de M. Saddam Hussein à la suite de déclarations du ministre soviétique des affaires étrangères jugées *« provocantes »* à Bagdad. M. Chevardnadze avait indiqué que son pays pourrait participer à une opération militaire dans le Golfe si la sécurité des citoyens soviétiques présents en Irak était menacée. Le Kremlin a, à plusieurs reprises, réclamé la libération de ses ressortissants et fait savoir à l'Irak l'importance qu'il accordait à cette question, notamment lors d'une récente visite à Moscou du chef de la diplomatie de Bagdad, M. Tarek Aziz. Les Irakiens avaient, jusqu'à présent, autorisé quelques centaines seulement de Soviétiques à regagner leur pays.

Lire nos informations page 3

Coup de balai à N'Djamena

M. Idriss Déby, le nouvel homme fort du Tchad a suspendu la Constitution et dissous l'Assemblée nationale

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Les vendeurs de cigarettes ont réapparu au coin des rues. On fait à nouveau sa toilette dans le fleuve Chari, et Télé-Tchad a repris ses émissions. Comme si elle souhaitait se convaincre elle-même que les soixante-douze heures qui viennent de s'écouler n'étaient que péripétie, N'Djamena semblait, lundi 3 décembre, vouloir reprendre ses habitudes.

Retour à la normale ? Pas encore, puisque le cessez-le-feu reste en vigueur entre 18 heures et 6 heures du matin. Les administrations redémarrent très lentement : personne n'est venu ramasser les papiers et dossiers déchirés qui jonchent l'entrée des ministères saccagés samedi. On raconte que, lundi matin, les employés de maison tchadiens de certaines familles françaises rapatriées la veille sont venus quand même travailler. Ils ont, bien sûr, trouvé porte close. Ils reviendront sans doute...

Le nouveau pouvoir semble, en tout cas, décidé à accélérer la reprise.

CLAUDE CIRILLE

Lire la suite ainsi que les déclarations de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, page 4



M. Mitterrand annonce la création d'un ministère chargé des banlieues défavorisées *(lire page 34)*

Le vrai départ de la voiture électrique

Peugeot présente une fourgonnette produite en série et vendue 30 % plus cher que le modèle à essence

HONGKONG
de notre envoyée spéciale

C'est une petite fourgonnette blanche marquée de bleu. Semblable en tous points à celles qui sillonnent les rues parisiennes. Sauf deux détails : elle fonctionne à l'électricité et est vendue pour – prix catalogue – 130 000 francs. Elle fait l'événement au 10e Salon international du véhicule électrique, qui est organisé à Hongkong.

Pour la première fois dans le monde, un grand constructeur automobile – Peugeot en l'occurrence – commercialise un véhicule électrique, produit en série, sur les mêmes chaînes que son homologue classique, et vendu seulement 30 % plus cher. Succès immédiat : EDF en a déjà commandé 250, la China Light and Power Cie de Hongkong une cinquantaine, l'Autriche 25. Des négociations sont engagées avec une quinzaine de municipalités françaises (Dunkerque, etc.) et la principauté de Monaco, une dizaine de pays européens, les PTT, Eurotunnel, des aéroports, des grosses sociétés, etc.

Pas de doute : après vingt ans de balbutiements et de déceptions, le véhicule électrique est enfin lancé. Finis les prototypes plus ou moins farfelus, les expériences ponctuelles. Après le véhicule utilitaire, vendu plus cher à une clientèle particulière, Peugeot annonce le lancement en 1994 d'une 205 électrique destinée aux particuliers et vendue cette fois au même prix que son homologue à essence. Puis à la fin du siècle d'un véhicule spécifique. Les Américains, General Motors en tête, se lanceront dans la commercialisation en série d'ici deux ans, les Japonais dans trois ans... avec des surprises possibles.

« Notre président, à quatre-vingt-douze ans, assiste toujours au conseil. A chaque séance, il nous demande : « Quand lancez-vous un véhicule électrique ? » Jusqu'ici, nous ne trouvions pas un constructeur pour en vendre. Cette fois, c'est fait. C'est parti. Nous voulons rapidement électrifier la moitié de notre flotte », expliquent les dirigeants de la China Light and Power Cie.

Pourquoi cet engouement subit après tant d'années de revers ? La réponse est double : environnement et crise pétrolière. Les préoccupations écologiques, longtemps secondaires, ont pris un poids politique tel qu'elles figurent parmi les priorités de tous les décideurs. Non polluant, totalement silencieux et de surcroît peu rapide – *100 km/h* au maximum, – donc sûr, le véhicule électrique est la solution idéale pour les transports urbains. L'Etat de Californie, en imposant récemment aux constructeurs automobiles de vendre d'ici à 1998 au moins 3 % de véhicules équipés de moteurs électriques (et d'ici à 2003 au moins 10 %), a donné le coup d'envoi. Partout les réglementations devraient suivre pour, à terme, aller jusqu'à l'interdiction pure et simple des véhicules thermiques, polluant les villes.

VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 24 - section D

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PT ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,5

ÉTRANGER

ARGENTINE : vingt heures de combats

Les rebelles ultranationalistes se sont rendus sans conditions

Onze morts et plusieurs centaines de blessés, deux cents rebelles arrêtés : tel est le bilan provisoire de la révolte des *carapintadas*, les militaires d'extrême droite qui ont pris d'assaut, lundi 3 décembre à l'aube, plusieurs bâtiments, dont le siège de l'état-major, à Buenos-Aires, et se sont rendus *« sans conditions »* après des combats souvent violents.

BUENOS-AIRES

correspondance

L'Argentine a connu lundi 3 décembre la rébellion militaire la plus violente et la plus sanglante depuis celle qui mit fin, en 1955, au règne de Juan Domingo Peron. Rébellion qui s'est terminée pendant la nuit et dont les auteurs risquent la peine de mort, si l'on en croit le président Carlos Menem. A moins de quarante-huit heures de la visite officielle du président américain George Bush, c'est un *Carlos Menem triomphant* qui a annoncé l'écrasement total des mutins et leur reddition *« sans conditions »*.

La capitale a vécu toute la journée de véritables scènes de guerre, avec des tirs intenses d'armes automatiques et de mortiers, des déplacements de blindés dans les quartiers du centre, et même des bombardements aériens contre une dizaine de chars rebelles qui avançaient sur la principale autoroute d'accès à Buenos-Aires.

Journée tragique et d'extrême tension pour la population, pendant laquelle un groupe de militaires ultranationalistes, dont le nombre total n'a pas été précisé, et les forces loyales au gouvernement se sont affrontés pendant près de vingt heures sans interruption, avec un bilan provisoire de six morts parmi les militaires et de plus de trois cents blessés. Cinq civils ont également trouvé la mort alors qu'ils voyageaient à bord d'un autobus qui a été écrasé par un char des forces loyales. Plus de deux cents militaires et civils rebelles ont été arrêtés.

Alors que son prédécesseur, M. Raul Alfonsin, victime de trois rébellions militaires en moins de trois ans, avait choisi de négocier avec les mutins, le président Menem s'est félicité de l'obéissance des forces armées pour réprimer de *« façon impitoyable, rapide et efficace »* cette quatrième rébellion des *carapintadas* (visages peints), ainsi nommés à cause de leurs peintures de camouflage.

Le président péroniste, qui affrontait sa première crise militaire depuis son arrivée au pouvoir il y a un an et demi, a dû recourir à un spectaculaire déploiement de forces – y compris des avions de chasse Mirage et des bombardiers Canberra – pour venir à bout d'un soulèvement qui avait commencé lundi à l'aube quand des groupes de rebelles ont pris d'assaut de façon quasi simultanée plusieurs points stratégiques : le bâtiment Libertador, siège du commandement en chef de l'armée de terre, en plein cœur de la ville et à quelques mètres seulement du palais présidentiel, la caserne du régiment Patricios, dans le quartier résidentiel de Palermo, au nord de Buenos-Aires, et une usine de montage de chars de combat à Boulogne, à 25 kilomètres au nord de la capitale.

Dans le port, des membres du corps d'élite de la marine « Albatros », qui se sont battus pendant la guerre des Malouines, se sont également emparés de bâtiments de la préfecture navale. De durs combats ont aussi eu lieu dans l'intérieur du pays, dans les provinces d'Entre-Rios et de Corrientes, au nord-est de Buenos-Aires. L'état de siège a été rapidement instauré et, dans l'après-midi, le gouvernement réuni au grand complet décidait la fermeture des banques et l'évacuation des employés du palais présidentiel.

« Folie d'un groupe messianique »

Les militaires rebelles se sont réclamés du chef des *carapintadas*, le colonel à la retraite Mohamed Ali Seineldin, actuellement aux arrêts dans une unité militaire du sud du pays. Ils ont affirmé tout au long de la journée qu'il ne s'agissait pas d'un coup d'Etat et qu'ils ne menaçaient pas le régime démocratique. Leur porte-parole, le commandant Hugo Abete, retranché dans la caserne de Palermo où ont eu lieu les plus violents combats, tentait d'expliquer qu'il s'agissait d'un problème interne aux forces armées et que les rebelles rejetaient l'autorité des dirigeants actuels de l'armée argentine, qu'ils qualifient de *« bureaucrates indignes de l'esprit de l'armée nationale »*.

Mais le président Menem estime avoir été victime en réalité d'une tentative de coup d'Etat et il a indiqué, devant la presse, qu'une enquête était en cours pour vérifier la responsabilité réelle du colonel Seineldin. Le chef des *carapintadas* avait dirigé, il y a deux ans exactement, le 2 décembre 1988, l'insurrection de la Villa-Martelli contre le gouvernement Alfonsin. A la fin du mois d'octobre dernier, il était réapparu sur le devant de la scène en envoyant au président Menem une lettre pour l'avertir de l'*« extrême gravité »* de la situation au sein de l'armée et pour le mettre en garde contre des *« événements incontrôlables »*.

Lundi soir, le chef de l'Etat a qualifié aussi bien cette révolte épistolaire que l'actuelle rébellion de *« folie d'un groupe messianique »*.

Le colonel Seineldin, qui fut le conseiller du général Manuel Noriega, l'ancien homme fort du Panama, est connu pour ses sentiments anti-américains, ce qui explique sans doute que le ministre argentin des affaires étrangères, M. Domingo Cavallo, ait déclaré lundi que la rébellion avait *« pour but d'attirer l'attention de la presse internationale quarante-huit heures avant l'arrivée du président Bush »*.

Le président Menem a bénéficié d'autres atouts : il a reçu l'appui des principaux partis politiques et le Parlement, à la fin de cette dramatique journée, a approuvé l'instauration de l'état de siège sur tout le territoire argentin pour soixante jours. *« Un chapitre noir de l'histoire argentine a été clos aujourd'hui »*, a déclaré le président Menem, tout en réaffirmant que son prochain geste dans le sens de la pacification serait la grâce des commandants en chef des trois juntes qui ont gouverné l'Argentine entre 1976 et 1982, et qui sont accusés de graves violations des droits de l'homme.

CHRISTINE LEGRAND

Les précédentes rébellions

Trois rébellions militaires s'étaient déjà produites sous le gouvernement de M. Raul Alfonsin (1983-1989).

1987

16 avril : mutinerie du 14ᵉ régiment aéroporté basé près de Cordoba, après la destitution du commandant Ernesto Barreiro, qui avait refusé de comparaître devant un tribunal pour répondre de l'accusation de violation des droits de l'homme pendant la dictature militaire (1976-1983). Les rebelles du 14ᵉ régiment reçoivent le soutien des élèves de l'école d'infanterie de Campo-de-Mayo, dirigés par le lieutenant-colonel Aldo Rico. Après trois jours de tension et de négociations, le président *Alfonsin annonce* leur reddition.

1988

17 janvier : l'ancien lieutenant-colonel Aldo Rico reprend les armes. Il se retranche avec plusieurs fidèles à Monte-Caseros, à 750 kilomètres au nord de Buenos-Aires. Les mutins réclament le limogeage du chef d'état-major, le général José Dante Caridi. Après deux jours d'extrême tension – les rebelles tiennent pendant quelques heures l'aéroport international de la capitale, – *Aldo Rico se rend aux* forces loyalistes ; 278 militaires sont arrêtés.

2 décembre : à la suite d'une tentative de soulèvement de trois régiments de la province de Buenos-Aires et d'une mutinerie au sein de l'unité d'élite de la marine « Albatros », le colonel Ali Mohamed Seineldin prend la tête d'une révolte qui sera la plus grave menace pour la démocratie argentine depuis son rétablissement. Les mutins exigent la destitution du chef d'état-major de l'armée, une loi de *« pacification »* (qui *consisterait* à amnistier les généraux et autres officiers condamnés pour leurs crimes pendant la dictature militaire) ainsi qu'une révision à la hausse du budget de l'armée. Dans la soirée du dimanche 4 décembre, la présidence annonce la fin de la mutinerie. Le colonel Seineldin est mis aux arrêts.

La tournée latino-américaine du chef de la Maison Blanche

Le président Bush salue les « bons premiers pas » de la libéralisation de l'économie du Brésil

Le président américain George Bush a entamé, lundi 3 décembre, une tournée de six jours dans cinq pays d'Amérique latine, pour les inciter à rechercher un « partenariat » avec les Etats-Unis, fondé sur la « démocratie et le libre échange ». En dépit de la rébellion militaire, lundi soir à Buenos-Aires, l'étape argentine de M. Bush est maintenue.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

L'avancement des négociations sur la dette extérieure, les investissements américains et la libéralisation du commerce, tels étaient les thèmes de discussion au menu de la visite que le président George Bush a effectuée lundi 3 décembre à Brasilia, dans le cadre de son « Initiative pour les Amériques », lancée au mois de juin. Le chef de l'Etat américain devait ensuite poursuivre son périple par l'Uruguay, l'Argentine, le Chili et le Venezuela.

Seule ombre, très vite écartée, au programme initial : la rébellion militaire, lundi matin, d'un groupe d'officiers d'extrême droite à Buenos-Aires, qui s'est soldée dans la soirée par la reddition des mutins.

Durant les évènements, le président Carlos Saul Menem devait même joindre son homologue brésilien, M. Fernando Collor de Mello – juste avant la rencontre de celui-ci avec M. Georges Bush, – pour lui exprimer sa confiance dans l'issue rapide de la crise, et le prier d'en informer son hôte. Ce qui devait amener le président américain a indiquer fermement qu'il n'était pas question pour lui d'annuler son étape en Argentine, où il souhaitait *« apporter son appui à la démocratie »*.

Le Boeing 747 Air Force One s'est posé au petit matin à Brasilia, exactement à l'heure prévue. M. Bush, accompagné, entre autres personnalités, du secrétaire au Trésor Nicolas Brady, a été accueilli par le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Rezek, puis reçu trois heures plus tard au palais du Planalto pour une première rencontre privée de quarante minutes avec M. Collor, suivie d'une réunion de travail élargie.

La journée s'est poursuivie avec un discours devant une session solennelle du Congrès, occasion pour M. Bush de relancer son idée de « partenariat » avec les pays d'Amérique latine, en réaffirmant : *« Il est temps de mettre fin à la fausse distinction entre le premier monde et le tiers monde, qui a trop longtemps limité les relations politiques et économiques sur le continent américain. Parlons plutôt du Nouveau Monde.*

La principale « surprise » de ce voyage fut l'annonce par le président Bush de l'autorisation d'exportation d'un super-ordinateur destiné à la firme brésilienne de construction aéronautique Embraer. Considéré comme touchant une *« technologie sensible »*, le contrat, d'un montant de 400 millions de dollars, n'avait jusqu'ici pas reçu l'aval de Washington.

La signature, la semaine dernière, d'un accord entre le Brésil et l'Argentine scellant le renoncement des deux pays à utiliser l'énergie nucléaire à des fins militaires avait cependant ouvert la voie. Un programme d'échange technologique, concrétisé par le prochain envoi d'une mission d'étude, devrait permettre la réalisation d'autres projets dans ce domaine.

Nécessité d'un accord sur la dette

Tout en saluant les *« bons premiers pas »* du Brésil dans sa tentative de libéralisation de son économie et en reconnaissant la *« necessité d'un accord »*, le président Bush a en revanche été très prudent sur la renégociation de la dette extérieure actuellement poursuivie par Brasilia, et qui a fait l'objet de réunions séparées entre le ministre de l'économie Mme Zelia Cardoso, et le secrétaire au Trésor, Nicolas Brady. A cet égard, M. Fernando Collor a même souligné, en modifiant son discours semble-t-il, à la dernière minute, que *« son gouvernement ne peut pas exiger plus de sacrifices »* de la population qu'il ne le fait actuellement.

La presse brésilienne, qui avait annoncé cette visite avec une relative discrétion ces derniers jours, en s'étendant beaucoup sur la sécurité déployée par les Américains et sur la « première » que constituait l'entrée de policiers armés dans l'enceinte du Parlement, a été beaucoup plus prolixe mardi, développant aussi les autres thèmes abordés comme l'environnement – en prévision de la conférence de l'ONU qui doit se dérouler à Rio-de-Janeiro en 1992 – ou encore la réunion du GATT.

Tirant les premières leçons de cette visite, le très gouvernemental quotidien *Globo* estimait en gros titres que le président Bush *« promet son appui dans la renégociation de la dette »* et a *« fait l'éloge du plan Collor »*. On est loin en tout cas des nuages qui avaient assombri les relations entre Brasilia et Washington, lorsque, après quelques années d'échanges passablement houleux et pour la première fois dans l'histoire du pays, un chef d'Etat brésilien – M. José Sarney – s'était rendu en voyage officiel à Moscou. C'était, il est vrai, à une tout autre époque, en octobre 1988, bien avant la fin officielle de la guerre froide consacrée par l'année 1990.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS

Émeutes dans un quartier de Miami après l'acquittement de six policiers

Une émeute à laquelle participaient plusieurs centaines de jeunes d'origine hispanique a éclaté, lundi soir 3 décembre, dans un quartier de Miami (Floride) après l'acquittement de six policiers accusés d'avoir battu à mort un petit revendeur de drogue. Des manifestants en colère, le visage *souvent masqué d'un sac en* papier, ont brisé les vitrines de plusieurs magasins. Dans un vacarme épouvantable, les émeutiers ont mis le feu à plusieurs bennes à ordures roulantes, à une maison abandonnée et au moins à une voiture. Les policiers, dont plus de trois cents bouclaient le quartier, ne faisaient pas état de blessés en fin de soirée, mais plusieurs photographes de presse ont été bousculés et leurs appareils volés. Ces violences ont éclaté à la suite de l'acquittement, plus tôt dans la journée, de six policiers, reconnus non coupables de dix-sept chefs d'inculpation. Les six hommes appartenaient à la brigade anti-stupéfiants de Miami. Ils avaient été inculpés dans le cadre de l'enquête sur la mort de Leo*nardo Mercado, un petit revendeur* de drogue battu à mort en 1988. L'acquittement de membres des forces de l'ordre tenus dans un premier temps pour responsables de la mort d'émeutiers a été à plusieurs reprises l'occasion de violences dans les quartiers pauvres de cette ville. Les dernières, qui ont duré trois jours, ont eu lieu en 1989 lorsqu'un policier d'origine hispanique a été acquitté après avoir tué un motocycliste noir. – *(AFP.)*

LIBAN : après le retrait de la milice chrétienne

Le Grand Beyrouth, enfin...

BEYROUTH

de notre correspondant

Cahin-caha, le Grand Beyrouth s'est finalement fait. A défaut de véritable enthousiasme, le soulagement l'emporte.

Les Forces libanaises (FL – milice chrétienne) ont pris leur temps pour évacuer leur partie du secteur chrétien de la capitale, faisant languir la « légalité des trois H » : les présidents Hraoui (République), Hoss (gouvernement) et Husseini (Parlement), qui ont pris leur mal en patience sous l'œil impavide des Syriens jouant aux super-arbitres. Les FL ont finalement effectué leur retrait de Beyrouth lundi 3 décembre à midi, date « définitive » fixée par le conseil des ministres pour l'entrée de l'armée libanaise à Beyrouth-Est. La date « définitive » fixée initialement était le 19 novembre...

Dans la matinée de lundi, les miliciens chrétiens, drapeaux au vent, ont, juchés sur leurs véhicules, sillonné Achrafieh – ce quartier qui les avait tant aimés avant de tant les haïr au temps du général Aoun, pour virer à nouveau quelque peu en leur faveur – dans un carrousel d'adieu. Il faut dire qu'Achrafieh sans « les Forces », qui y ont régné durant quinze ans, c'est pour l'habitant une rupture avec son passé. Les FL ont voulu faire de leur départ – en fait, un repli sur leur fief du Kesrouan-Jbeil, soit 550 kilomètres carrés – une démonstration de force. Elles y sont parvenues en déployant 441 véhicules – chars, transports de troupes, canons tractés, camions, jeeps – transportant 1 750 miliciens – sans compter 1 600 tonnes de munitions convoyées les jours précédents.

Ces Forces ont-elles laissé à Beyrouth des armements et des miliciens en civil ? La question est évidemment sur toutes les lèvres, comme, d'ailleurs, à propos des autres milices, notamment les chiites Amal et Hezbollah ainsi que le PSP druze, qui ont quitté le Grand Beyrouth beaucoup moins laborieusement. Mais, en contrepartie, elles en ont retiré beaucoup moins de matériel.

Un seul maître d'œuvre : la Syrie

Les FL affirment que leur retrait militaire est total, alors que les autres milices n'auraient procédé qu'à *« une mascarade »*. L'opinion publique est toutefois persuadée que les unes et les autres ont conservé des armes dans le Grand Beyrouth. Il n'en reste pas moins que si beaucoup d'armes ont été retirées, celles qui demeureraient sont enfouies, et bien enfouies.

C'est la première fois depuis le début de la guerre du Liban en 1975 que des milices – et les FL en particulier – acceptent de remettre le pouvoir dans la capitale à l'Etat et à son armée. Quelles sont les perspectives pour le Grand Beyrouth qui vient ainsi de prendre corps ? La troisième réunification de la capitale libanaise – car il y en eut deux précédentes, en 1976 et 1982 – paraît avoir de bonnes chances de réussir.

Bien que l'antagonisme entre les deux secteurs soit devenu ici une seconde nature et que les haines se soient accumulées – en dépit de deux tentatives antérieures qui se sont soldées par de retentissants et sanglants échecs –, les Libanais sont plus mûrs aujourd'hui que jamais pour la pacification (à défaut de paix).

Un facteur – négatif sur le fond – joue incontestablement : cette fois-ci, il n'y a qu'un maître d'œuvre, la Syrie, alors qu'en 1976 le vainqueur syrien était contrecarré par le concurrent israélien et qu'en 1982, c'était exactement le contraire. *Aussi, tout le monde* en convient : pour l'instant, les obus, les lignes de front, les points de passage appartiennent au passé. Pas nécessairement les attentats et les accrochages internes, cependant.

Problèmes économiques

Si les perspectives sont donc plutôt bonnes sur le plan de la sécurité, elles sont beaucoup plus médiocres sur le plan économique. La reprise fulgurante du marché à la moindre éclaircie risque de ne pas se reproduire cette fois-ci. Pour quatre raisons. Echaudés par leurs deux expériences malheureuses de 1976 et 1982, les Libanais ne sont pas près de procéder à des rapatriements de capitaux et à des investissements conséquents. Ils ne sont pas disposés non plus, à rentrer au pays, alors que l'émigration a été massive ces deux dernières années. Troisième facteur : les destructions des usines, des bureaux, des manufactures ont démantelé l'outil de production. Enfin, les banques, jadis florissantes, ne sont plus aujourd'hui en mesure d'ouvrir les vannes du crédit pour aménager la relance ; de son côté, l'Etat n'en a plus les moyens.

Malgré tout, la vie reprend à Beyrouth. Et même si l'activité n'est pas comparable à ce qu'elle fut durant les précédentes éclaircies qui ont jalonné la guerre du Liban, elle constitue un progrès considérable par rapport à ce qu'elle était : quasi nulle depuis près de deux ans.

LUCIEN GEORGE

IRAN

Amnesty International condamne « dix ans de violations cruelles » des droits de l'homme

Amnesty International a appelé, mardi 4 décembre, le gouvernement iranien à en finir avec *« plus de dix ans de violations cruelles et sans pitié des droits de l'homme les plus élémentaires, dont l'exécution de plus de 5 000 personnes au cours des trois dernières années »*.

Dans un communiqué publié à Londres, l'organisation de défense des droits de l'homme indique qu'une « commission de mort » a secrètement châtié, en 1988, plus de 2 500 prisonniers politiques, au cours de *« la plus horrible vague d'exécutions politiques depuis le début des années 80 »*. *« Des milliers d'autres ont été condamnés à la potence après des procès sommaires »*, écrit Amnesty International. La répression contre le trafic de drogue a conduit à plus de 1 100 exécutions pour la seule année 1989 et *« plus de 100 personnes reconnues coupables de trafic ont été exécutées en l'espace d'à peine deux semaines en septembre de cette année »*, ajoute l'organisation.

« Les accusés sont souvent exécutés quelques jours après leur arrestation. Ils ne peuvent avoir d'avocats, n'ont pas le droit de citer des témoins de la défense et ne peuvent faire appel », indique encore le communiqué. Les *« opposants politiques continuent à être arrêtés arbitrairement et les prisonniers de conscience à être détenus sans inculpation ou procès »*.

Une vingtaine d'opposants de premier plan, dont des anciens ministres, ont été arrêtés en juin dernier et seraient torturés pour avoir soutenu une lettre ouverte au président Rafsandjani critiquant le manque de libertés en Iran, selon Amnesty. L'organisation ajoute que *« quasiment rien n'a changé »* depuis son dernier rapport, il y a trois ans, malgré la fin de la guerre Irak-Iran et la mort de l'imam Khomeiny. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : l'armée tue un suspect après l'interception d'un bateau.** – L'armée israélienne a arrêté quatre personnes qui naviguaient, dans la nuit du lundi 3 au mardi 4 décembre, au large de la bande de Gaza et ont tué l'un des passagers du bateau qui tentait de s'enfuir. Par ailleurs, le Jihad islamique Kataëb al-Aqsa, très actif dans les territoires occupés, a revendiqué lundi à Amman la responsabilité de l'attentat contre un autobus à Ramat-Gan, dans la banlieue de Tel-Aviv, qui a coûté la vie, dimanche, à l'un de ses auteurs ainsi qu'à un passager israélien (*le Monde* du 4 décembre). – *(AFP, Reuter.)*

Laissant entendre que seule la guerre ferait céder Bagdad

M. Cheney estime qu'on « ne pourra pas attendre indéfiniment » les effets des sanctions

Le gouvernement américain a confirmé lundi 3 décembre que ses discussions de haut niveau avec le gouvernement irakien proposées vendredi dernier par le président Bush se dérouleraient, si elles ont lieu, sur une base bilatérale. *« Après des discussions avec nos partenaires de la coalition et des communications entre l'ambassade américaine à Bagdad et le gouvernement irakien, nous avons conclu que les rencontres devraient être bilatérales »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

Le *Washington Post* avait rapporté lundi que le chargé d'affaires américain à Bagdad, M. Joseph Wilson, avait d'abord transmis vendredi au ministère irakien des affaires étrangères une proposition selon laquelle des représentants du Koweït et d'autres alliés américains dans la crise du Golfe seraient inclus dans les entretiens à Washington entre M. Bush et le ministre irakien des affaires étrangères Tarek Aziz. Dans leur réponse, selon le journal, les Irakiens avaient alors insisté pour que des représentants palestiniens assistent aux conversations suivantes entre le président Saddam Hussein et le secrétaire d'Etat James Baker à Bagdad.

Pour sa part, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a réaffirmé lundi à Londres à l'issue d'un entretien avec son collègue, M. Douglas Hurd, qu'il n'excluait pas de se rendre à Bagdad, mais seulement *« si cela s'avérait utile »*.

Le secrétaire américain à la défense Dick Cheney a souligné lundi devant le Congrès que la coalition anti-irakienne *« ne pouvait pas attendre indéfiniment »* que les sanctions de l'ONU forcent l'Irak hors du Koweït, évoquant les *« conséquences et le coût »* du maintien de ces sanctions pour les membres de la coalition. Il a notamment laissé entendre que la menace d'une guerre contre l'Irak est nécessaire pour contraindre M. Saddam Hussein à retirer ses troupes du Koweït.

M. Cheney témoignait devant la commission sénatoriale des forces armées, en compagnie du général Colin Powell, chef d'état-major interarmes. Ce dernier a pour sa part tenté de mettre un terme aux rumeurs concernant la possibilité d'une guerre principalement aérienne contre l'Irak, rumeurs qui circulent depuis un certain temps à Washington.

« Je ne doute pas de la capacité de l'US Air Force d'infliger une terrible punition » aux Irakiens, mais *« ce type de stratégie est élaboré avec seulement l'espoir de gagner, et pas pour gagner »*, a estimé le général Powell. *« Si les forces américaines vont au combat, nous devrons appliquer une stratégie destinée à vaincre »*, a-t-il ajouté, en laissant planer la menace d'opérations terre-air-mer *« écrasantes »* en cas de guerre avec l'Irak.

Le secrétaire à la défense a quant à lui rappelé que les sanctions contre l'Irak causaient également du tort à la communauté internationale et aux membres de la coalition anti-irakienne. La Turquie, *« l'un des partenaires-clés de la coalition »*, subit des pertes de revenus du fait de la cessation des échanges commerciaux avec l'Irak, a indiqué M. Cheney, ajoutant que la fermeture des frontières irakiennes *« affectait 50 % du produit national brut de la Jordanie »*.

« Pouvons-nous décider que les sanctions vont fonctionner ? Je ne le pense pas », a ajouté Dick Cheney. *« La coalition va-t-elle tenir ? Est-ce que la douleur économique sera plus vive pour Saddam Hussein que pour nos partenaires au sein de la coalition ? »*, s'est-il demandé, avant d'évoquer les conséquences d'un échec face à l'Irak. *« Si Saddam Hussein gagne, il constituera une menace significative pour l'économie mondiale »* en contrôlant une large part des réserves pétrolières du globe, outre la menace directe qu'il fera peser sur ses voisins, a souligné M. Cheney. *« Il n'est pas nécessaire d'avoir beaucoup d'imagination pour savoir ce qu'il ferait s'il réussissait à garder le Koweït et à bénéficier des énormes revenus »* provenant des ressources pétrolières de l'émirat, a-t-il souligné.

188 000 réservistes

Les déclarations de M. Cheney ont apparemment deux objectifs : pousser le Congrès et l'opinion, qui ont récemment montré certaines réticences, à appuyer sans réserve le président Bush si ce dernier venait à décider d'ouvrir les hostilités et maintenir la pression militaire sur l'Irak. M. Cheney a augmenté lundi de 63 000 personnes le nombre maximum de réservistes dont le Pentagone peut ordonner le rappel dans le cadre de l'opération « Bouclier du désert », portant à 188 000 le nombre de réservistes disponibles.

Ce nombre était jusqu'à présent de 125 000. Aux termes de la loi américaine, le président a l'autorité pour mobiliser 200 000 réservistes au maximum, après quoi il est tenu de déclarer l'état d'urgence ou de faire déclarer la guerre par le Congrès, seul habilité à le faire aux termes de la Constitution. A l'heure actuelle, quelque 96 800 réservistes américains ont été rappelés en service actif, et des milliers d'autres ont été mis en état d'alerte, dans l'attente de leur mobilisation.

A Pékin, le ministre chinois des affaires étrangères M. Qian Qichen, de retour des Etats-Unis, a salué dans la nuit de lundi à mardi la proposition de M. Bush, soulignant qu'il s'agissait là d'une *« mesure positive »*. – *(AFP-Reuter.)*

Paris a envoyé en Arabie saoudite un avion de guerre électronique

La France a envoyé, sur la base d'El-Ahsa, près de Hufuf, en Arabie saoudite, un avion de guerre électronique du modèle Gabriel, qui est destiné à accomplir des missions de recherche du renseignement électromagnétique. La Force aérienne tactique (FATAC), qui met en œuvre ce type d'avion, n'a que deux Gabriel à sa disposition depuis leur mise en service en 1989, à côté d'un DC-8 Sarigue qui a déjà effectué à la demande des missions comparables à proximité de l'Irak. Les mouvements de ces différents avions de guerre électronique ne sont jamais annoncés de source officielle.

Le Gabriel est un Transall aménagé spécialement pour écouter et intercepter à l'étranger les émissions radar (ce que les techniciens appellent les missions ELINT) et les émissions radio (autrement dénommées les missions COMINT). Les deux Gabriel en service à la FATAC représentent pour la France un programme qui, avec les divers équipements électroniques embarqués, a coûté quelque 2,4 milliards de francs au total.

Tant le Sarigue, utilisé de façon ponctuelle depuis le territoire français, que le Gabriel, basé à El-Ahsa, permettent au commandement du dispositif « Daguet » en Arabie saoudite d'avoir des informations sur la situation tactique en Irak et de connaître les matériels qui y sont déployés.

Sur la base d'El-Ahsa, l'armée de l'air française aligne, outre son Gabriel, huit avions de défense aérienne Mirage 2000, huit avions d'attaque Jaguar, huit avions de reconnaissance Mirage F1CR, deux avions de ravitaillement en vol, quatre appareils de transport, trois sections de missiles anti-aériens Crotale et Mistral, huit canons de 20 mm et deux hélicoptères. Cet ensemble est servi par environ sept cent cinquante hommes.

De son côté, l'armée de terre française, dans le cadre de l'opération « Daguet », a déployé une section de guerre électronique (soit une quinzaine de véhicules spécialisés dans la recherche du renseignement électromagnétique et servis par une cinquantaine d'hommes) du 38e régiment de transmissions.

J. I.

Les opérations extérieures de la France auront coûté 2,9 milliards de francs en 1990

Selon le ministère de la défense, le surcoût des actions extérieures de la France en 1990, c'est-à-dire les dépenses exceptionnelles entraînées par les opérations hors de la métropole, est estimé à 2 933 millions de francs, dont 1,3 milliard au titre des différentes actions au Moyen-Orient.

Ces expéditions ont eu principalement pour théâtres la région du Golfe, l'Afrique (avec les actions de la France au Tchad, au Gabon, en Centrafrique et au Rwanda), les Comores et le Liban. Le ministère de la défense a comptabilisé, en outre, dans ses évaluations les frais occasionnés par ses actions dans les départements et territoires d'outre-mer.

Pour le Golfe, la somme de 1,3 milliard de francs avancée porte sur les deux opérations d'embargo (« Artimon » et « Salamandre ») à l'encontre de l'Irak, l'opération « Daguet » en Arabie saoudite, la mission « Méteil » (l'aménagement de la base de Doha, au Qatar), et la mission « Busiris » (aux Emirats arabes unis). L'évaluation du ministère de la défense s'entend hors coûts de la logistique courante (carburants, vivres, logements et santé), qui est souvent supportée par les pays hôtes du Golfe.

Le « collectif budgétaire » de fin d'année, c'est-à-dire la « rallonge » consentie par les finances aux armées en 1990 avec l'accord du Parlement, ne devrait pas couvrir l'ensemble de ces coûts, qui se répartissent en 2 410 millions de francs pour les frais de fonctionnement et 523 millions de francs pour les dépenses d'équipement, soit le total de 2 933 millions de francs. En effet, le projet de collectif budgétaire attribue 1 673 millions de francs qui proviennent d'un effort financier supplémentaire du budget de l'Etat en faveur du ministère de la défense (à hauteur de 900 millions de francs), de l'abandon de crédits d'équipement militaire (530 millions de francs) antérieurement programmés, et d'une économie (243 millions de francs) liée au fait que les armées n'auront pas consommé, en fin de compte, certains de leurs crédits de rémunérations.

A l'ONU

L'Irak condamné pour violation des droits de l'homme au Koweït

La commission sociale de l'Assemblée générale des Nations unies a condamné l'Irak, lundi 3 décembre, pour ses *« graves violations des droits de l'homme »* au Koweït. La résolution, soutenue par plus d'une trentaine de pays représentant toutes les régions du monde, a été adoptée à l'unanimité moins une voix – celle de l'Irak – et l'abstention de la Zambie.

Dans sa résolution, la commission de l'ONU fait référence au nombre *« croissant des actes de torture, arrestations, exécutions sommaires, disparitions et enlèvements »* au Koweït occupé. Elle rappelle la 4e Convention de Genève sur le traitement des civils en temps de guerre et demande à la commission des droits de l'homme de l'ONU d'étudier la situation des droits de l'homme dans l'émirat. La résolution doit maintenant être présentée devant l'Assemblée plénière de l'ONU pour adoption.

A Bagdad, le ministre irakien de la santé, M. Abdel-Salam Mohamed Saïd, a affirmé lundi que l'embargo sur les produits pharmaceutiques et laitiers imposé à l'Irak avait causé la mort de *« 1 416 enfants de moins de cinq ans »* et appelé les organisations humanitaires à œuvrer pour la levée de cet embargo.

Faisant également état d'une pénurie de vaccins, le ministre a accusé les Etats-Unis et leurs alliés d'être responsables, par l'embargo, de la mort d'enfants irakiens. Le ministre n'a toutefois pas évoqué les tonnes de médicaments chargées, dans différentes capitales occidentales, par des avions des Iraqi Airways qui transportent les otages libérés. – *(AFP, Reuter.)*

La controverse sur le rôle d'Ankara en cas de conflit armé

La démission du chef d'état-major turc constitue un avertissement à M. Turgut Ozal

La démission inattendue, lundi 3 décembre, du chef de l'état-major des forces armées turques, le général Necip Torumtay, est une confirmation flagrante des différends qui opposent le président Turgut Ozal aux institutions de son pays. Ce départ pourrait avoir des répercussions importantes sur la politique de la Turquie dans la crise du Golfe.

ISTANBUL

de notre correspondante

Le message laconique du général Torumtay – *« Je démissionne car je suis dans l'impossibilité de servir selon mes principes et ma conception de l'Etat »* – est perçu comme un avertissement non dissimulé au chef de l'Etat, dont la politique « interventionniste » depuis le début de la crise est en rupture avec la tradition kémaliste de neutralité régionale poursuivie par l'armée. Lors de son adieu aux troupes, le général leur a rappelé de *« rester fidèles au chemin tracé par le fondateur de la République, Ataturk »*, une référence au renouveau de l'islam qui menace le sécularisme de l'Etat.

Support logistique

En alignant la politique de la Turquie sur celle des Etats-Unis, M. Ozal avait soulevé une polémique dans un pays où la majorité est hostile à une participation à un éventuel conflit armé. Ces divergences sur un principe de base et le style autocratique de M. Ozal, qui prend ses décisions presque seul, avaient causé la démission en octobre du ministre de la défense, M. Safa Giray et du chef de la diplomatie, M. Ali Bozer.

Depuis le mois d'août, la question du rôle de la Turquie en cas de conflit armé divise le pays. Pour pouvoir lancer une offensive rapide contre le régime de Bagdad avec toutes les chances de succès, les alliés souhaitent utiliser les bases aériennes de l'OTAN sur le sol turc qui leur permettraient d'attaquer sur deux fronts.

La récente adoption par les Nations unies d'une résolution autorisant l'usage de la force, en éliminant le dernier obstacle majeur à un rôle plus actif de la Turquie, fut la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. La démission du chef d'état-major semble indiquer en effet que le président Ozal, qui a clairement misé sur le renversement de Saddam Hussein, a décidé d'accorder à ses alliés américains le support logistique qu'ils réclamaient.

Le départ du général Torumtay prouve que le président Ozal n'est pas invulnérable. Malgré ses alliés puissants à l'étranger, M. Ozal est de plus en plus controversé dans son propre pays. Paradoxalement, le général Torumtay était considéré comme un des alliés du chef de l'Etat au sein d'une armée qui observait le pouvoir grandissant de son ancien protégé avec une certaine réprobation. Par trois fois au cours des trente dernières années, l'armée a utilisé des méthodes plus radicales pour démontrer son mécontentement. Le président Ozal, un des principaux bénéficiaires du coup d'Etat de 1980, ne l'a certainement pas oublié.

NICOLE POPE

M. Chevènement : « Un changement de mission impliquerait un changement du volume de nos forces »

« Si on doit changer la mission, il faut également modifier le volume et la structure du dispositif « Daguet » en Arabie saoudite », a expliqué, lundi 3 décembre, sur la Cinq, M. Jean-Pierre Chevènement, qui a aussitôt ajouté : *« C'est une décision qui n'a pas été prise et qui ne m'appartient pas. »*

Avec 6 250 hommes sur place, le dispositif aéroterrestre français en Arabie saoudite *« est une force de contre-attaque dont le but est de casser du char dans l'hypothèse d'une agression »*, selon le ministre de la défense, qui considère que « Daguet » *« ne peut pas adopter, aujourd'hui, une posture offensive compte tenu de ses moyens »*.

Une trentaine de personnalités appellent au retrait des troupes françaises

Une trentaine de personnalités, parmi lesquelles MM. Michel Jobert, Claude Cheysson, Max Gallo, Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Jack Ralite, Mgr Gaillot, le chanteur Renaud, les comédiens Claude Pieplu et Michel Serrault ainsi que M. Antoine Waechter, ont demandé lundi *« le retrait des troupes françaises envoyées dans le Golfe »* et *« l'ouverture immédiate d'une négociation internationale pour le règlement global des problèmes du Moyen-Orient »*.

Les signataires de cet texte se déclarent *« unis dans leur refus d'un conflit absurde et meurtrier »* et *« refusent de s'incliner devant la prétendue fatalité de la guerre »*. *« Cette guerre n'est pas la nôtre*, écrivent-ils. *Les intérêts de la France n'y sont pas en cause. L'initiative n'appartient pas à la France. Une action armée ne pourrait résulter que d'une décision américaine, ne pourrait se dérouler que sous commandement américain et ne servirait que des intérêts qui nous sont étrangers »*.

ASIE

BANGLADESH : proposition d'élections

Le président Ershad annonce une série de concessions

Soumis depuis plusieurs semaines à un mouvement de protestation organisé par les partis d'opposition, le président Ershad a offert, lundi 3 décembre, de démissionner en faveur d'un vice-président intérimaire, chargé d'organiser des élections présidentielle et parlementaires. L'état d'urgence, imposé le 27 novembre, pourrait, d'autre part, être levé le 16 décembre.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

La proposition du président Ershad, qui constitue *a priori* un geste d'ouverture en direction de l'opposition, est cependant vague sur bien des points. Le chef de l'Etat abandonnerait ses fonctions quinze jours avant l'organisation d'un double scrutin – présidentiel et parlementaire – dont il n'a pas précisé la date, au profit d'un vice-président *«neutre»* et intérimaire, chargé de veiller au déroulement démocratique des élections. Le choix de cette personnalité, dont le rôle serait bien sûr essentiel, pourrait se faire dans le cadre d'une consultation avec les *chefs des deux principaux partis* d'opposition, la Ligue Awami, de Mme Hasina Wajed, et le BNP (Parti national du Bangladesh), de la bégum Khaleda Zia, si celles-ci en acceptent le principe.

Dans les milieux politiques et diplomatiques de Dacca, le nom le plus souvent cité est celui du *Chief Justice*, M. Badrul Haider Chowdhury. Au cours d'une allocution radiotélévisée, lundi soir, le président Ershad a, d'autre part, annoncé une série de concessions, dont les plus importantes sont la levée *immédiate* de la censure et celle, en principe le 16 décembre, de l'état d'urgence. Les universités et les écoles seraient alors rouvertes. La commission électorale serait également réorganisée après des discussions avec l'opposition.

Le chef de l'Etat a indiqué que l'ancien président américain Jimmy Carter avait d'ores et déjà accepté de conduire une délégation d'observateurs étrangers qui veilleront au caractère libre du scrutin. *«Nous devons ouvrir une ère nouvelle,* a-t-il déclaré, *en évitant le chemin de la violence et en forgeant la réconciliation nationale.»* Estimant, d'autre part, qu'il a *«beaucoup travaillé pour ce pays»* en neuf années de pouvoir, le président Ershad a clairement laissé entendre qu'il serait candidat à sa propre succession, en tant que chef de file de son parti, le Jatiya. Cette initiative sans précédent du général Ershad fait suite à de fortes rumeurs circulant à Dacca, selon lesquelles, devant l'inefficacité des mesures d'état d'urgence, l'armée aurait imposé au chef de l'Etat de faire des concessions.

Cette thèse apparaît d'autant plus fondée que l'allocution du président a été immédiatement précédée par la diffusion télévisée de sa rencontre avec les chefs d'état-major des trois armes. Les premières réactions des chefs de file de l'opposition ne paraissent pas concluantes. Mme Hasina Wajed a estimé que la proposition présidentielle constituait une *«première victoire du peuple»*, tout en étant *«vague»* et de nature à entretenir la *«confusion»*. La bégum Khaleda Zia a, pour sa part, affirmé que *«rien d'autre que la démission immédiate du général Ershad n'est acceptable»*. Les *«deux ladies»*, comme on dit à Dacca, ont demandé à la population de ne pas interrompre la grève générale. Ce mot d'ordre semble avoir été suivi : mardi matin, les rues de la capitale étaient vides.

LAURENT ZECCHINI

CAMBODGE : la recherche d'un règlement

Phnom-Penh, rejette plusieurs points du plan de paix de l'ONU

Phnom-Penh et ses alliés indochinois, le Vietnam et le Laos, demeurent opposés au démantèlement du régime en place au Cambodge dans le cadre du plan de paix adopté par les cinq Grands récemment à Paris, ont affirmé des sources informées, lundi 3 décembre à Vientiane. *«Nous devons maintenir le* statu quo *de toutes les forces existantes au Cambodge pour préserver la sécurité et la paix»*, a souligné le vice-ministre laotien des affaires étrangères, M. Soulivong Phrasithideth, quelques heures après la fin d'une rencontre indochinoise, dimanche et lundi, dans la capitale laotienne, à l'occasion du quinzième anniversaire de la création de la République populaire du Laos. Le plan de paix proposé par les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Union soviétique) *«doit respecter la Charte des Nations unies, la souveraineté et l'indépendance du Cambodge»*, a estimé M. Soulivong. Ce plan s'articule autour d'une forte présence de l'ONU, y compris au sein de l'administration. Dans un mémorandum, les Indochinois ont estimé que l'ONU et le CNS (Conseil national suprême, cambodgien, créé le 9 septembre à Djakarta) n'ont pas à se substituer aux *«deux gouvernements, celui de Phnom-Penh et celui de l'opposition»*, actuellement en place. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

EGYPTE

Le parti au pouvoir largement en tête des législatives

Cent quatre-vingt-trois sièges sur un total de 444 ont été pourvus à l'issue du premier tour des élections législatives du 29 novembre en Egypte, a annoncé, lundi 3 décembre, le ministre de l'intérieur, le général Mohamed Abdel-Halim Moussa. Il a précisé que 144 membres du Parti national démocratique (PND, au pouvoir) avaient été élus, ainsi que 38 candidats indépendants et un seul de l'opposition. Les 261 sièges restants seront pourvus au second tour, le 6 décembre. Le général Moussa a en outre indiqué que le taux de participation au premier tour avait atteint 44,95 % (7,4 millions de votants sur les 16,2 millions d'électeurs). Il a affirmé que la participation au scrutin était la plus élevée dans les régions rurales. – *(AFP.)*

BÉNIN

«Oui» massif à la nouvelle Constitution

Les Béninois ont tourné, dimanche 2 décembre, une nouvelle page de leur histoire en adoptant par référendum leur septième Constitution en trente et un ans. Selon des résultats portant sur près de la moitié de l'électorat, les «oui» l'emportent nettement (95,8 % des suffrages exprimés). Ce vote met officiellement fin aux dix-sept ans d'un régime militaro-marxiste, qui a dû céder la place, en mars, à un gouvernement de transition, face à l'hostilité de la population.

La grande majorité des votants (79,7 %) ont accepté toutes les clauses de la Constitution, y compris l'interdiction de la candidature à la présidence des personnes de moins de quarante ans et de plus de soixante-dix ans. Ce vote exclut donc le retour au pouvoir des trois premiers présidents du pays, MM. Hubert Maga, Emile Zinsou et Justin Ahomadegbé Thomentin, tous septuagénaires, dont les querelles avaient conduit les militaires au pouvoir.

Ce référendum sera suivi d'élections législatives en février et d'une élection présidentielle en mars. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Signature d'un accord préalable à des négociations de paix

Un accord a été conclu, samedi 1er décembre à Rome, entre le gouvernement du Mozambique et l'organisation Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), levant ainsi un des principaux obstacles à la conclusion d'un cessez-le-feu. L'accord, qui porte sur la présence et le rôle des forces militaires zimbabwéennes (estimées à quelque dix mille hommes), constitue le premier résultat concret des négociations inter-mozambicaines entamées depuis juillet sous l'égide de la Communauté catholique San'Egidio.

L'annonce de l'accord de Rome coïncide avec la mise en place de la nouvelle constitution instaurant officiellement le multipartisme et l'économie de marché (*le Monde* du 1er décembre).

□ **Le président sud-coréen Roh Tae-woo à Moscou le 13 décembre.** – La visite du président sud-coréen Roh Tae-woo à Moscou aura lieu du 13 au 16 décembre et coïncidera avec un séjour du premier ministre nord-coréen Yon Hyong-muk à Séoul, a-t-on appris, mardi 4 décembre, de source officielle. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : au moins 80 morts

Nouvelle flambée de violences dans les cités noires des alentours de Johannesburg

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Une nouvelle vague de violences déferle sur les townships des alentours de Johannesburg depuis le week-end. Au moins quatre-vingts personnes ont été tuées lors d'affrontements entre factions rivales d'ethnies zoulou et xhosa. Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok, a déclaré *«zones de troubles»* quatre ghettos noirs : Thokosa, Katlehong, Vosloorus et Bekkersdal. Cette mesure d'exception inclut un couvre-feu de 21 heures à 4 heures.

Des renforts de police et de l'armée ont été envoyés sur place. *«Je suis déterminé à ne pas laisser l'anarchie s'installer»*, a déclaré M. Vlok, en appelant les résidents des townships à coopérer avec les forces de l'ordre pour *«combattre les voyous sans foi ni loi qui sèment la violence et la misère»*. De nombreux blessés ont été atteints par balles. La police a intercepté, lundi, à Thokosa, une voiture avec six hommes à bord, armés de fusils d'assaut AK-47. L'une des victimes, à Katlehong, est un Blanc, vigile dans une compagnie de sécurité, tué peu après que sa voiture eut été encerclée par une cinquantaine de Noirs.

Selon un porte-parole du ministre de la loi et de l'ordre, cette flambée de violences serait directement liée *«au boycottage des loyers»*. Les habitants de Thokosa, comme les résidents de nombreuses townships à travers le pays, ne payent plus ni loyer ni électricité. Par mesure de rétorsion, l'administration suspend régulièrement la fourniture de courant. Les locataires zoulous d'un *hostel*, résidence pour travailleurs déplacés célibataires, qui payent loyer et charges, excédés d'être logés à la même enseigne que les mauvais payeurs, auraient décidé de mener une expédition punitive contre les Xhosas de Thokosa. La violence se serait ensuite répandue comme une traînée de poudre dans les cités noires alentour.

Dans une déclaration, lundi soir, le Congrès national africain (ANC) a estimé que *«les fauteurs de violences* [remettaient] *en cause le processus de paix»*. Plusieurs semaines d'affrontements entre Zoulous du parti Inkatha, dirigé par M. Mangosuthu Buthelezi, et militants de l'ANC, avaient fait près d'un millier de morts en août et en septembre.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

□ **Prochain retour de M. Oliver Tambo.** – Le président du Congrès national africain (ANC), M. Oliver Tambo, hospitalisé à Londres depuis mars à la suite d'un infarctus, rentrera, le 14 décembre, en Afrique du Sud, après trente années d'exil, a annoncé, lundi 3 décembre, un porte-parole du mouvement nationaliste. Selon celui-ci, M. Tambo a l'intention de jouer un rôle actif au sein de l'ANC. – *(AFP.)*

Coup de balai à N'Djamena

Suite de la première page

La radio nationale a diffusé un communiqué invitant les responsables de tous les services publics à se présenter le plus vite possible à leur poste de travail. C'est sous peu que l'on devrait faire le tri entre vrais combattants et ralliés de la dernière heure. Le nouvel Etat tchadien veut, très vite, montrer qu'il existe.

Le premier geste politique de M. Idriss Déby aura permis de mettre les choses au clair : le communiqué 001 du Mouvement patriotique de salut (MPS) a annoncé la suspension de la Constitution et la dissolution de l'Assemblée nationale, élue il y a moins de sept mois, ainsi que de *«tous les organes qui en découlent»*. Décision justifiée par *«le caractère fictif et inopérant des institutions antérieures (...) et les abus d'une dictature déliquescente»*.

Une R 25 flambant neuf

Cette décision apparaît comme un signal destiné à ceux qui, du côté de la France, avaient imaginé la solution Alingué, du nom du président de l'ex-Assemblée nationale. Elle consistait à faire de ce baron de l'ancien régime, qui s'était auto-proclamé président par interim après la fuite de M. Hissène Habré, le chef d'un gouvernement provisoire destiné à durer jusqu'aux élections. Pendant cette période, M. Idriss Déby aurait été placé «à côté» du pouvoir.

Cette très subtile construction n'aura pas résisté plus de quarante-huit heures à la réalité du rapport de forces sur le terrain. M. Idriss Déby, s'il se contente encore modestement du titre de président du MPS, entend rester maître du jeu et, pour ce faire, s'est donné, sans délai, les moyens d'en fixer les règles. Le nouveau maître du Tchad a aussi profité de sa première journée de pouvoir pour accomplir un premier acte diplomatique.

Il a accepté la restitution à la Libye et le départ vers Tripoli des quatre cent cinquante soldats libyens, libérés samedi des geôles où ils croupissaient depuis, trois ans et demi et qui, depuis restaient cachés dans leur ambassade. Souci de régler une question délicate ou contrepartie au soutien matériel apporté par le colonel Kadhafi ?

Le départ des soldats libyens aura, en tout cas, provoqué une certaine fébrilité du côté des forces françaises du dispositif «Epervier». Lundi en milieu de matinée, l'état-major français était, en effet, informé que trois avions civils se dirigeaient vers N'Djamena. Réaction immédiate : aller à leur rencontre, les retarder le temps de demander à M. Idriss Déby s'il les autorisait à atterrir.

Les forces françaises constataient que deux de ces avions devant servir au rapatriement des soldats libyens n'avaient pas de sièges. De la soute de l'un devait sortir une R 25 flambant neuf, probablement destinée à M. Idriss Déby.

Les réfugiés au Cameroun

L'Histoire retiendra que le premier cadeau du colonel Kadhafi à son nouvel homologue tchadien a été un véhicule *made in France*. Arrivé dans la foulée, un mystérieux Boeing-727 libyen a passé la nuit sur place tandis que son équipage était logé dans le meilleur hôtel de la ville.

Si le Tchad de M. Idriss Déby se met en place très rapidement, l'autre, celui de M. Hissène Habré, installé provisoirement au Cameroun, rumine encore son infortune. La plupart des fidèles de l'ex-président se sont arrêtés à Kousseri, à la frontière tchado-camerounaise. Les plus chanceux ont rempli les chambres sans confort des deux hôtels de la place. Certains occupent des villas qu'ils ont louées. Les plus nombreux sont sur un terrain vague… *«Ah ! Vous êtes journaliste ? On aurait préféré quelqu'un du Haut Commissariat pour les réfugiés.»* Cet interlocuteur n'en dira pas plus. La consigne est de ne pas parler, peut-être pour ne pas irriter une administration camerounaise qui a vu arriver sans plaisir cette cohorte de réfugiés (ils seraient deux mille) et à laquelle elle a donné un mois pour se trouver un autre asile.

Certains attendent des jours meilleurs avant de retourner à N'Djamena. D'autres préparent leur ralliement. Certains combattants ont déjà rebroussé chemin, convaincus de la sincérité des appels à la réconciliation lancés par le nouveau régime. Et puis, il y a ceux qui iront à l'étranger.

Changement d'atmosphère à Maroua, à 260 kilomètres de là, la principale ville du grand nord camerounais. Ici, les plus proches compagnons de M. Hissène Habré, probablement «sonnés» par leur départ précipité et peu glorieux de N'Djamena mais affectant de n'en rien laisser paraître, se sont retrouvés dans le meilleur hôtel de l'endroit, avec les soldats goranes (l'ethnie d'Hissène Habré qui formait sa garde rapprochée), reconnaissables à leur tenue d'hommes du désert. Ils ont passé leur première nuit d'exil entassés à trois par chambre.

Que feront ces responsables tchadiens ? Mutisme complet de leur part. Dimanche, ils ont «navigué» entre l'hôtel et la villa où l'ancien président avait provisoirement installé ses quartiers. Lundi, les autorités camerounaises laissaient entendre qu'Hissène Habré avait pris le chemin de Yaoundé. Ultime étape ?

CLAUDE CIRILLE

«On a laissé faire Idriss Déby» reconnaît le ministre français de la coopération

Les militaires français déployés ce week-end aux points névralgiques de N'Djamena vont rentrer progressivement dans leurs casernes, a-t-on indiqué, lundi 3 décembre, de source autorisée. Les quelque 800 hommes envoyés ces derniers jours en renfort pour assurer la sécurité des Français et des étrangers et procéder à leur regroupement, puis à leur évacuation, vont regagner très rapidement la France tandis que le millier d'hommes du dispositif «Epervier» va demeurer sur place. Un total d'environ 1600 personnes, dont 30 à 40 % ne sont pas françaises, ont été rapatriées au cours du dernier week-end. Tous les Français qui souhaitaient quitter le Tchad l'ont fait, a affirmé le porte-parole du Quai d'Orsay. Il a précisé qu'il restait sur place environ 200 civils français, y compris le personnel de l'ambassade. L'équipement militaire d'Idriss Déby est à 40 % libyen, le reste relevant des prises opérées sur les forces gouvernementales, a reconnu, lundi, M. Jean-Pierre Chevènement, le ministre de la défense nationale. *«Le régime d'Hissène Habré»*, soutenu par 13 000 hommes, *«s'est effondré beaucoup plus vite que nous l'avions imaginé»*, a-t-il ajouté. De son côté, M. Jacques Pelletier, le ministre de la coopération, a noté : *«On n'a pas aidé Idriss Déby, on l'a laissé faire.»*

□ **CONGO : démission du premier ministre.** – Le premier ministre, M. Alphonse Souchlaty-Poaty, a démissionné de ses fonctions, lundi 3 décembre, a indiqué un communiqué officiel. Celui-ci précise que cette démission fait suite *«aux divergences profondes nées dans la recherche de solutions à la crise politique que traverse le pays»*. M. Souchlaty-Poaty, qui avait été nommé premier ministre en août 1989, a aussi démissionné du Parti congolais du travail (PCT), le parti unique au pouvoir, qui tient, cette semaine, son quatrième congrès extraordinaire. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : dix morts au cours d'affrontements à Monrovia.** – Au moins dix personnes – combattants et civils – ont été tuées lors de combats, vendredi 30 novembre et samedi 1er décembre, à Monrovia, entre rebelles du Front national patriotique indépendant (INPFL) de Prince Johnson et soldats des anciennes Forces armées du Libéria (AFL). Ces affrontements, qui ont éclaté deux jours après la signature, à Bamako, d'un accord de cessez-le-feu, ont été interrompus par l'intervention des troupes de la Force d'interposition ouest-africaine. – *(AFP.)*

□ **ZAIRE : quatre morts lors de manifestations à Kinshasa.** – Quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, lundi 3 décembre, lors de manifestations visant à protester contre la hausse du coût de la vie, a annoncé la radio officielle zaïroise. Le calme est revenu dans la capitale zaïroise après l'intervention des forces de l'ordre. Le Zaïre connaît, depuis un mois, une véritable flambée des prix et cette «valse des étiquettes» a suscité un grand mécontentement au sein de la population. – *(AFP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : après sa défaite aux élections

M. Oskar Lafontaine refuse de prendre la présidence du SPD

M. Oskar Lafontaine restera dans son fief sarrois, le seul Land d'Allemagne ayant voté massivement pour lui, dimanche 2 décembre. Il a en effet décliné lundi la proposition de M. Hans Jochen Vogel, président du Parti social-démocrate, de lui succéder à la tête du SPD au mois de mai prochain. Il avait auparavant également repoussé l'offre du présidium d'assumer la direction du groupe parlementaire SPD.

BONN

de notre correspondant

Déçu, amer et vexé du maigre résultat obtenu, le «Napoléon de la Sarre» a ainsi, sauf improbable retour, scellé la fin d'une carrière nationale, qui passait désormais par un combat quotidien, souvent ingrat, à la tête d'une opposition diminuée. La crise morale et psychologique qu'il a traversée à la suite de l'attentat du 25 mars dernier a laissé chez lui des traces profondes : *«Je ne veux pas me laisser écraser dans la machine bonnoise,* avait-il confié à des journalistes pendant la campagne électorale. *«Au bout de trois ans, je me paierais un infarctus!»* Le refus de M. Lafontaine laisse le SPD désemparé, avec devant lui une crise de direction dont la solution va mobiliser les énergies dans une période où il conviendrait plutôt de serrer les rangs.

M. Hans Jochen Vogel sort également fort diminué de l'épreuve électorale. Il a perdu le mandat direct qu'il briguait à Berlin, dans un fief pourtant social-démocrate. S'il a l'intention de rester à la tête du groupe parlementaire, il envisage très sérieusement de ne pas se représenter à la présidence du parti.

Les autres formations politiques, qui ont maintenant tous les chiffres en main, font leurs comptes et en règlent quelques-uns... Dans le camp des vainqueurs, la surprise est venue dès lundi matin avec la démission de M. Helmut Haussmann, quarante-six ans, ministre de l'économie (FDP). Ce dernier a déclaré qu'il abandonnait la politique pour diriger une entreprise dans le sud de l'Allemagne, en conservant néanmoins son mandat parlementaire.

Le torchon brûlait depuis plusieurs mois entre M. Haussmann et les *hiérarques* du Parti libéral, MM. Hans Dietrich Genscher et Otto Lambsdorff. Ces derniers lui reprochaient de n'avoir pas su prendre en main les aspects économiques de l'unification, notamment son incapacité à contrôler les activités du Treuhandanstalt, l'organisme public chargé de la privatisation des entreprises d'Etat dans l'ex-RDA.

Fort des 11 % obtenus dimanche, le FDP a sans tarder fait connaître ses conditions de participation à la prochaine coalition. M. Lambsdorff, le président du parti, a indiqué que le FDP ne voterait pour Helmut Kohl que si ce dernier adoptait dans son programme de gouvernement la proposition libérale de faire de l'ex-RDA une zone de taxation réduite, comme c'était le cas pour Berlin-Ouest dans l'Allemagne divisée. Les libéraux voient dans cette mesure la seule susceptible d'attirer à l'Est des investisseurs qui n'ont guère montré d'empressement jusqu'ici.

Pommes de discorde

Le chancelier Kohl pourra-t-il, comme il en a manifesté l'intention, se faire réélire chancelier par le Bundestag avant Noël? Il lui faudra pour cela aplanir les divergences entre ses deux alliés, un FDP renforcé et une CSU bavaroise affaiblie. Ces désaccords étaient passés au second plan d'une campagne électorale entièrement dominée par la question nationale. La réglementation de l'IVG, celle du droit d'asile, la question d'un possible engagement de la Bundeswehr hors de la zone couverte par l'OTAN sont autant de pommes de discorde entre les partenaires de la coalition. A cela s'ajoutent les problèmes liés à la répartition des portefeuilles dans le prochain cabinet. Les libéraux veulent que leur succès électoral se traduise par un nombre accru de ministères, et les Bavarois ne sont prêts, pour l'instant, à abandonner qu'un seul des six portefeuilles dont ils disposaient dans le gouvernement sortant.

Le chancelier, qui savoure un succès personnel, sa première élection au suffrage direct dans sa ville natale de Ludwigshafen, détenue jusqu'alors par le SPD, devra dans la même période faire face à un calendrier international très chargé. Il doit rencontrer M. François Mitterrand mercredi 5 décembre à Paris, pour préparer les deux conférences intergouvernementales consacrées à l'union monétaire et à l'union politique de la Communauté européenne, les 13 et 14 décembre prochains.

LUC ROSENZWEIG

319 — 79 — SPD 239 — PDS 17 — Alliance 90 8

LA RÉPARTITION DES 662 SIÈGES AU BUNDESTAG

CDU : Union chrétienne-démocrate.
CSU : Union chrétienne-sociale.
FDP : Parti libéral.
SPD : Parti social-démocrate.
PDS : Parti du socialisme démocratique (ex-communiste).
«Alliance 90» : Ecologistes et gauche alternative.

□ **Aggravation de l'état de santé de M. Erich Honecker.** – Souffrant d'hypertension, l'ancien numéro un est-allemand a été placé, lundi 3 décembre, sous surveillance médicale, a annoncé un porte-parole de l'hôpital militaire soviétique de Beelitz, près de Berlin. Les avocats de M. Honecker ont par ailleurs demandé l'annulation du mandat d'arrêt pour «homicides» lancé samedi 1er décembre (*le Monde* du 4 décembre). – *(Reuter, AFP.)*

□ **IRLANDE : investiture de Mme Mary Robinson.** – Mme Mary Robinson, quarante-six ans, est officiellement devenue, lundi 3 décembre, la première femme président de la République d'Irlande après la traditionnelle cérémonie d'investiture dans la citadelle de Dublin Castle. Mme Robinson avait remporté l'élection présidentielle de la mi-novembre. – *(AFP.)*

Un colloque Sciences-Po - «le Monde»

L'Europe : la traversée des turbulences

Un an après la chute du mur et du système communiste, l'euphorie des retrouvailles de l'Europe s'estompe au profit du doute frileux, parfois de la déception, en tout cas de l'interrogation majeure sur l'issue de la course de vitesse entre les processus d'intégration à l'Ouest de l'Europe et les tendances à la désintégration à l'Est.

Dans cette morosité des lendemains de fête, il faut se garder de se fier à l'humeur du moment. Jusqu'à l'année dernière, le marché unique de 1992 était présenté comme *«l'horizon indépassable de notre temps»*; l'effondrement de l'Europe de l'Est puis l'unification allemande ont éclipsé 1992. Aujourd'hui, la crise du Golfe éclipse à son tour l'Est. Au-delà des coups de projecteur sur une actualité changeante, plus que jamais une réflexion s'impose sur les grandes questions qui façonneront l'avenir de l'Europe et qui seront au centre du colloque qu'organisent Science-Po et *le Monde.*

1) L'Europe du Centre-Est sera-t-elle démocratique ou bien faut-il, après l'échec de Mazowiecki ou l'agitation sociale qui a renversé le gouvernement en Bulgarie, déjà privilégier des scénarios pessimistes de dérive autoritaire et national-populiste? Le démantèlement du système politique communiste fut l'affaire de quelques mois mais la transition vers l'économie de marché prendra au moins une décennie. Les communistes se sont discrètement retirés dans les coulisses de l'histoire, mais les séquelles de quarante-cinq ans d'étatisme risquent d'être durables dans les comportements et les mentalités. Quel prix économique et social ces sociétés sont-elles prêtes à payer pour la démocratie? Après des décennies d'une histoire figée, elles ont aperçu la lumière au bout du tunnel. Sans l'aide massive de l'Occident, ne risquent-elles pas de découvrir à nouveau le tunnel au bout de la lumière?

2) L'URSS existe-t-elle encore et quelles seront les retombées de son éclatement pour toute l'Europe? D'abord, on s'est demandé à l'Ouest si Gorbatchev était sincère. Puis on s'est interrogé s'il fallait l'aider. Aujourd'hui, alors que le contraste est saisissant entre sa popularité en Occident et son impopularité chez lui, on peut se demander s'il compte encore, et lorsqu'on parle de favoriser la stabilisation en URSS, avec qui faut-il traiter : avec le Kremlin ou avec les Républiques? Et ne pas aider, n'est-ce pas s'exposer aux contrecoups de l'implosion du système qui, nous dit-on de Moscou, se traduira par une vague d'émigrations massives vers l'Ouest. Il y a dix ans, l'URSS menaçait l'Europe occidentale avec sa puissance militaire. Aujourd'hui, elle la menace avec ses faiblesses.

3) L'URSS se défait, l'Allemagne se refait. La nouvelle Allemagne, en retrouvant sa place centrale en Europe, sera sans doute moins occidentale et plus allemande, mais sera-t-elle le pont nécessaire entre les deux Europes ou bien recherchera-t-elle un rôle propre dans une Mitteleuropa devenue une sphère d'influence de l'Allemagne, au détriment de la construction de l'Europe communautaire?

4) L'Histoire va plus vite que la politique, qui va plus vite que les institutions. Les raisons mêmes qui ont menacé le changement, rendent aujourd'hui difficiles la stabilisation et son institutionnalisation. L'Europe rêve d'architectures nouvelles mais peut-on, comme le dit Pierre Hassner, *«construire des châteaux sur des sables mouvants»*? Dans le doute, tous les regards se tournent vers la Communauté qui hésite entre élargissement et approfondissement, entre l'aide à l'Est et l'aide au Sud. Victime de son succès, elle est devenue pour tous les Européens la seule «maison commune».

JACQUES RUPNIK
chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques

► **Le colloque aura lieu le mercredi 5 décembre, à l'Hôtel Nikko, à Paris. Renseignements : 45-49-11-76. Dans la soirée, Alain Bédouet consacrera son émission, «Le téléphone sonne» (France Inter, 19 h 20) aux conclusions du colloque. René Rémond, Philipp Graf von Walderdorff, Pierre Hassner et André Fontaine participeront à ce débat.**

EUROPE

POLOGNE

M. Tyminski chahuté par des partisans de M. Walesa

Plusieurs centaines de partisans de M. Lech Walesa ont perturbé, dimanche 2 et lundi 3 décembre, deux meetings de son rival au second tour de l'élection présidentielle (le 9 décembre), M. Stanislaw Tyminski. A Bialystok, dimanche soir, et à Varsovie le lendemain, M. Tyminski a été accueilli aux cris de « *KGB* » et « *SB* » (l'ancienne police politique polonaise), ou « *Solidarnosc* ». M. Walesa avait accusé samedi M. Tyminski d'être entouré d'anciens officiers de la SB. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **M. Jaruzelski avait reçu une mise en garde du Kremlin.** – Le général Jaruzelski a affirmé, dans une interview publiée dimanche par *la Stampa*, qu'il avait été averti par le Kremlin – à une date qui n'est pas précisée – que Moscou interviendrait si le syndicat Solidarité n'était pas écrasé. L'avertissement lui a été signifié par Iouri Andropov, alors chef du KGB, et Mikhaïl Souslov, chef de l'idéologie (tous deux morts depuis) au cours d'une rencontre secrète. Le général Jaruzelski imposa l'état de guerre le 13 décembre 1981.

URSS : les difficultés économiques et les réformes de structures

Moscou demande une aide d'urgence à la Communauté européenne

Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Iouli Kvitsinski, a demandé une aide d'urgence à la Communauté européenne, lundi 3 décembre, à Bruxelles, à l'occasion d'une rencontre avec M. Jacques Delors.

Le président de la Commission européenne a par ailleurs annoncé, à l'issue d'une réunion des ministres de l'économie et des finances, qu'une décision sur l'aide alimentaire à l'Union soviétique et aux pays d'Europe de l'Est serait probablement prise au cours du sommet européen prévu à Rome les 14 et 15 décembre. « *J'y voyais plus clair en octobre qu'aujourd'hui* », a confié M. Delors aux journalistes.

Les ministres de l'économie et des finances des Douze sont convenus de se réunir à nouveau le 10 décembre afin de discuter des modalités d'une aide éventuelle. La question devait également être abordée lors d'une réunion des douze ministres des affaires étrangères, mardi à Bruxelles, et d'une rencontre, mercredi, entre les responsables des pays occidentaux qui coordonnent leur aide au sein du Groupe des vingt-quatre et du Fonds monétaire international.

De Rome à Dublin

Le principe d'une aide de la Communauté à l'Union soviétique avait été arrêté au dernier sommet européen de Rome, en octobre. En juin, à Dublin, les Douze avaient chargé la Commission européenne d'étudier les modalités de l'aide. Une mission similaire avait ensuite été confiée au FMI par les sept pays les plus industrialisés.

Les Russes autorisés à posséder des terres

Suite de la première page

Et le texte précise que le propriétaire terrien bénéficiera de « *l'égalité de droits avec les autres formes de propriétés* », comme les kolkhozes et sovkhozes. « *C'est un compromis, j'aurais souhaité plus de liberté* », a déclaré dans la soirée le président du Parlement de Russie, M. Boris Eltsine, qui a cependant parlé d'événement « *historique* ». Il précisait lors d'une conférence de presse qu'il s'agissait maintenant d'en assurer l'application.

Avant tout, il faudrait inciter les travailleurs agricoles à se lancer dans l'aventure. Les volontaires ne formeraient que 20 %, et encore à condition qu'on leur donne les garanties qu'il n'y aura pas de retour en arrière, selon le premier ministre de Russie, M. Ivan Silaev. On se souvient dans les campagnes des horreurs de la « dékoulakisation » stalinienne, et on craint aussi les hésitations juridiques de ces dernières années sur l'entreprise individuelle.

Il reste aussi, dans un pays où la propriété privée ne s'est développée que durant quelques années avant la révolution, les résistances tenant aux traditions culturelles et mentales propres aux Russes, qui vont au-delà de l'opposition proprement politique des dirigeants de kolkhozes, inquiets de voir s'effriter leur pouvoir. M. Eltsine a reconnu lui-même que « *la notion d'achat et de vente de la terre ne correspond pas à l'esprit russe* », et a cité l'exclamation d'un député affirmant qu'il ne « *vendrait jamais sa mère* ».

M. Mikhaïl Gorbatchev invoquait lui-même cet argument la semaine dernière, en parlant des traditions communautaires de la paysannerie russe pour justifier son opposition à la propriété privée de la terre. « *Le bail, oui, même pour cent ans, même avec le droit de vendre les droits au bail, mais pas la propriété privée avec le droit de vendre la terre* », avait-il dit devant les représentants de la culture.

Négocier sans affrontement

M. Eltsine a exposé d'autre part devant les journalistes ses exigences concernant l'adhésion de la Fédération de Russie au traité de l'Union, que M. Gorbatchev souhaite conclure « *dans les deux mois* », a-t-il dit récemment. Pour M. Eltsine, « *c'est seulement quand seront résolues les questions de propriété* (des ressources naturelles) *que la Russie pourra signer le traité de l'Union* ». Mais il a confirmé qu'il entend négocier à ce sujet sans affrontement et en acceptant la nécessité d'un réel pouvoir central. – *(Intérim.)*

L'Arménie soviétique est favorable à une coopération avec la Turquie

La Turquie et la république soviétique d'Arménie, qui a déclaré son indépendance il y trois semaines, « *pourraient coopérer dans le domaine commercial* », a déclaré le ministre arménien du commerce extérieur, M. Isai Stephanian, dans une interview accordée à Erevan et diffusée, lundi soir 3 décembre, par la télévision turque TRT.

Le ministre a précisé que l'Arménie avait « *déjà exprimé le souhait* » d'une coopération économique avec la Turquie et qu'elle « attendait une réponse ».

« *Nous pouvons mettre en œuvre le commerce frontalier avec l'ouverture de la frontière entre la Turquie et l'Arménie soviétique et développer à cet effet le chemin de fer entre les deux pays* », a dit M. Stephanian au premier journaliste turc à entrer en Arménie depuis quarante-six ans.

Il a en outre affirmé que les relations entre les deux pays pourraient se développer malgré certains différends, notamment celui portant sur la reconnaissance du génocide perpétré par les Turcs contre les Arméniens en 1915.

Le ministre a déclaré que la communauté arménienne vivant à l'étranger ne pouvait pas influencer Erevan quant à sa politique concernant la Turquie. A propos de la question arménienne, il a affirmé que son gouvernement et lui « *déploraient toute sorte de terrorisme, même si les auteurs en étaient des Arméniens* ».

Un « marché commun » de la mer Noire

Ces déclarations rejoignent l'une des préoccupations du président turc Turgut Ozal, qui tente de mettre sur pied un « *marché commun de la mer Noire* » avec les pays riverains de celle-ci et avec les pays de la région, dont les républiques turcophones d'URSS, ainsi que la Moldavie, l'Ukraine et éventuellement l'Arménie.

Par ailleurs, les travaux pour l'ouverture en 1991 d'un poste frontalier entre la Turquie et le Nakitchevan soviétique (région autonome azérie entre l'Arménie soviétique et l'Iran) ont été accélérés, a indiqué le préfet de la province de Kars frontalière avec l'URSS, cité par l'agence turque Anatolie.

Ce poste-frontière près d'Aralik en Turquie, fermé pendant la guerre froide, sera le troisième point de passage entre la Turquie et l'URSS réouvert depuis le réchauffement des relations Est-Ouest. – *(AFP.)*

□ **Heurts entre soldats et civils en Ouzbékistan.** – Cinq soldats et trois civils ont été tués et au moins cinquante-trois autres personnes blessées lors de violents incidents sur la place centrale de la ville de Namangan, en Ouzbékistan, a annoncé lundi 3 décembre l'agence Tass. Par ailleurs, sept personnes ont été tuées dimanche lors d'un nouvel affrontement à la frontière arméno-azerbaïdjanaise, dans la région de Khanlar. – *(AFP.)*

EUROPE

Fièvre nationaliste en Moldavie

La dérussification va bon train dans cette marche de l'empire où Moscou s'efforce de contenir les aspirations à la souveraineté

KICHINEV

de notre envoyé spécial

La fragile marche moldave, République soviétique frontalière de la Roumanie, dans l'extrême sud-ouest de l'URSS, est-elle en train de céder? N'étaient un poste-frontière encore solidement gardé par des soldats russes ou encore les inévitables et solides Lada soviétiques qui remplacent dans les larges rues de Kichinev les Dacia roumaines, on pourrait presque se croire ici en terre roumaine. Les couleurs moldaves – bleu, jaune, rouge – identiques au drapeau roumain, flottent sur les bâtiments officiels d'où les drapeaux soviétiques ont totalement disparu.

A Kichinev, que l'on appelle désormais de son nom roumain, Chisinau, où Staline avait envoyé pour faire régner l'ordre un jeune communiste plein d'avenir et de poigne, Leonid Brejnev, la dérussification va bon train. Partout l'alphabet latin a remplacé le cyrillique, imposé par Moscou. Chaque jour s'effondre un peu plus la fiction de la spécificité de la langue « moldave », inventée pour les besoins de la cause par les Bolcheviques.

Les Russes, bien qu'ils affirment que le moldave et le roumain sont deux langues différentes, ont d'ailleurs toujours été incapables d'établir un dictionnaire roumain-moldave. Malgré les départs « volontaires » de centaines de milliers de personnes et l'apport de populations russophones, les Moldaves représentent encore près de 65 % de la population de leur République. Et ils comptent bien, eux qui affirment *« avoir eu peur de parler roumain, au travail, dans la rue »*, prendre leur revanche sur une terrible histoire.

Zèle nationaliste

Sur la place de la Victoire, rebaptisée place de l'Assemblée-Nationale, haut lieu de l'agitation nationaliste, entouré par la foule, le poète Valentin Barda entrecoupe de vers de son cru des tirades nationalistes enflammées.

Au pied de la statue de Stephan cel Mare (Stéphane le Grand), héros historique moldave, la foule approuve chaudement. *« Il y a deux ans*, explique le poète, *certains ici croyaient qu'ils étaient simplement moldaves. Aujourd'hui, ils sentent qu'ils sont roumains. Nous sommes peut-être plus nationalistes que les Roumains, parce que, nous, nous avons été occupés »*, conclut-il, avant de déclamer un poème où Chisinau et Iasi (la capitale de la Moldavie roumaine) ne font qu'une.

Venant de Bucarest, le problème de la réunification de la Moldavie soviétique avec la Roumanie semble avoir un point commun avec celui de l'Allemagne : c'est une question de temps. Peut-être de beaucoup de temps. M. Mircea Druc, premier ministre d'un gouvernement moldave ouvertement nationaliste, le dit diplomatiquement. *« A l'heure actuelle, il y a deux Etats roumains, comme il y a eu deux Etats allemands. Mais la question de notre réunification n'est pas opportune »*, déclare M. Druc dans son bureau du Soviet suprême. *« Aujourd'hui, mieux vaut parler d'un Etat moldave souverain. L'essentiel est d'entrer en Europe. Et pourquoi pas en Roumanie par l'Europe »*, explique le premier ministre, sans étiquette mais proche du Front populaire moldave qui défend des thèses plus radicales.

Pour les nationalistes moldaves, les minorités gagaouzes et russophones, qui, faisant sécession pour former leurs propres Républiques, ont braqué les projecteurs de l'actualité sur la Moldavie, sont manipulées par les *« forces conservatrices du centre »* et utilisées, à l'heure des cruciales et difficiles négociations sur le traité de l'Union, comme des instruments de *« chantage politique »* par le Kremlin.

M. Mikhaïl Gorbatchev ne s'est-il pas prononcé en faveur de l'intégrité territoriale d'une République moldave membre de l'Union ? C'est-à-dire, pensent les nationalistes de Chisinau, *« à condition que la Moldavie reste au sein de l'Union telle que conçue par Moscou »*. Le maréchal Akhromeev, conseiller du dirigeant soviétique, en visite mardi 20 novembre à Kichinev, a, lui, proposé un plan de règlement liant le gel des élections dans les Républiques russophones du Dniestr et de Gagaouzie à l'affirmation par la Moldavie qu'elle veut rester au sein de l'Union soviétique. Bien que le ressentiment des populations russophones du Dniestr (est de la République) et gagaouze (sud) soit justifié par l'excès de zèle nationaliste des Moldaves, les fondateurs et actuels dirigeants de leurs *« Républiques indépendantes au sein de l'URSS »* paraissent, pour le moins, avoir de fortes connivences avec les forces les plus conservatrices de l'Union.

A Tiraspol, « capitale » de la toute nouvelle « République socialiste soviétique du Dniestr », comme à Komrat, capitale gagaouze, la couleur locale reste le rouge. M. Igor Smirnov, président du Conseil provisoire de la République, avoue, très difficilement, *« partager les idées »* du groupe Soyouz (Union) de Moscou, *« qui défend le mieux les droits des individus contre celui des nations »*.

Il se souvient aussi avec peine que la *« majorité »* des membres de son soviet sont communistes, comme lui-même. *« L'armée soviétique ne nous aide pas »*, affirme-t-il. Le camion de transmission des forces soviétiques présent derrière son bâtiment a, selon lui, *« été acheté à l'armée »*.

Les élections organisées le 25 novembre dernier pour remplacer le Conseil provisoire par un gouvernement ont montré que les autorités locales, qui se présentent comme les défenseurs *« des minorités et des droits de l'homme »*, ont une notion encore assez vague de la démocratie : candidat (tous du PC) unique ou fausse candidature multiple, absence parfois d'isoloir et résultats (souvent plus de 90 %) laissent en effet douter de la sincérité du scrutin.

Malgré un taux de participation triomphant communiqué par les autorités de Tiraspol, l'agence Moldova-Pres indiquait que la minorité moldave de la République du Dniestr (40 % de la population) avait en majorité refusé de voter.

Parmi la population russophone du Dniestr, la peur des nationalistes de Kichinev, assez bien entretenue par une classique propagande contre les *« fascistes »*, est pourtant réelle et alimente les velléités séparatistes. A Doubossary, sur la rive est du Dniestr, des habitants russophones amènent devant le monument au héros de la seconde guerre mondiale des couronnes à la mémoire des trois habitants de la ville tués le 2 novembre dernier *« par des volontaires moldaves en armes »*. Une provocation, selon les nationalistes de Kichinev, qui reconnaissent cependant ne pas contrôler totalement leurs troupes.

« Les Moldaves veulent nous roumaniser ! »

« J'ai peur que la situation ici ne devienne comme au Karabakh », explique Mme Nelly Paugoulis, cinquante-quatre ans, qui fait la grève de la faim pour que les troupes soviétiques viennent défendre les frontières de sa République, comme l'ont demandé à Moscou les autorités de Tiraspol. *« Nous voulons être rattachés à la République de Russie*, explique-t-elle, *et non suivre les Moldaves qui veulent s'unifier avec les Roumains. » « Les Moldaves veulent nous roumaniser par la force »*, surenchérit M. Geniadin Koslov, membre du soviet local. En introduisant brutalement le moldave comme langue officielle et en licenciant les cadres russophones, les autorités de Kichinev ont créé la cassure, souligne-t-on dans la République du Dniestr.

Dans cette atmosphère tendue – mais pas de « guerre civile » ou de « bain de sang », comme le laissent croire certains médias soviétiques (*« pour justifier une intervention de Moscou »*, estime-t-on à Kichinev), – les responsabilités de chacun sont difficiles à établir. Il reste qu'avec les épines du Dniestr et de Gagaouzie plantées dans la République moldave, qui risque de voir ainsi près d'un million de ses quatre millions d'habitants lui échapper, le Kremlin tient maintenant une carte à négocier. Alors qu'en fait il ne contrôle plus grand-chose ici.

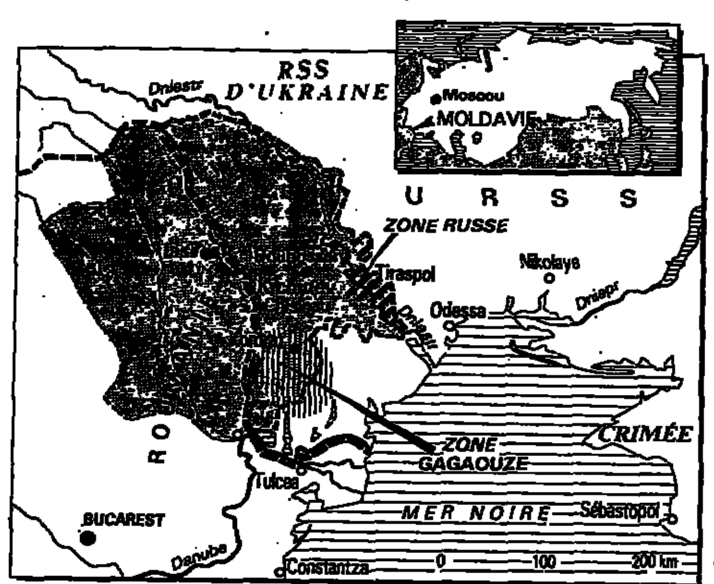
Au siège du Front populaire moldave, quelques dizaines de déserteurs, certains encore en uniforme de l'armée rouge, distribuent leurs insignes, dorment à même le sol, près d'une montagne de pain moisi, don de la population aux heures chaudes de la mobilisation contre les « séparatistes » de Gagaouzie et du Dniestr. Près de sept cents soldats moldaves auraient déserté pour venir rejoindre l'armée populaire de Moldavie dissoute il y a peu, mais qui peut se reformer à tout moment. *« J'ai déserté en août dernier. J'étais maltraité par les officiers parce que j'étais moldave »*, raconte Sergin Strechka, dix-neuf ans, né dans un village au sud de Chisinau. *« Je n'ai pas peur d'être arrêté, je suis sous la protection du Front, et la police est de notre côté »*, explique-t-il avant d'aller se promener en ville. Le Front populaire moldave, qui a les coudées franches à Chisinau, est qualifié de dangereusement extrémiste à Moscou. Pourtant son principal leader, M. Youri Roshka, tient un langage raisonnablement radical.

« Nous ne voulons pas sortir de l'Union pour sortir de l'Union, affirme-t-il. *Au début, nous croyions que nous pourrions vite en sortir. Mais ce que nous devons faire, c'est d'abord détruire l'empire russe, l'impérialisme russe, afin de n'être plus jamais réabsorbés »*, poursuit le jeune dirigeant nationaliste. *« L'Ouest, qui a raison de ne pas vouloir du chaos en URSS, doit cependant comprendre que la liberté des nations est un processus historique que l'on ne peut arrêter. La destruction de l'empire soviétique est inévitable, et quand il aura disparu, la réunification avec la Roumanie se fera »*, conclut-il.

Cependant, fort heureusement pour Moscou, la Roumanie, dont les nouvelles autorités observent une retenue certaine sur la question moldave, n'est pas la prospère RFA. Le leu n'est pas le deutschemark, et les Moldaves n'acceptent pas de le changer pour des roubles.

Le niveau de vie dans la République moldave, en dégradation comme dans le reste de l'Union, semble pourtant supérieur à celui des Roumains. La Moldavie, dont la conquête a permis à Moscou d'avoir accès au Danube, serait d'ailleurs une dure perte pour M. Gorbatchev. Car s'ils ne représentent que 0,2 % du territoire soviétique, les riches sols de la République moldave fournissent près de 2,5 % de la production agricole de l'URSS et sont les premiers producteurs de tabac (40 %) et de vin (25 %) de l'Union. En « encourageant » la République gagaouze (qui produit 40 % du vin et 60 % du tabac de la Moldavie) et la République du Dniestr (qui concentre près de 40 % de la production industrielle de la République), certains, en Russie, pensent peut-être sauver les territoires qui peuvent être sauvés, quitte à pousser un peu plus encore les Moldaves vers la Roumanie. Le Kremlin, lui, ne semble que vouloir faire pression pour ressouder la fragile marche moldave. Mais ce double jeu pourrait bien se révéler dangereux.

JEAN-BAPTISTE NAUDET



POLITIQUE

La préparation du vingt-septième congrès du PCF

Absentéisme des militants et abstention des élus

Commentant les débats en cours pour la préparation du vingt-septième congrès du PCF, M. Charles Fiterman nous a déclaré, mardi 4 décembre, au nom des « refondateurs » qui s'efforcent de rénover leur parti de l'intérieur : *« Ce que nous avons fait a libéré la parole des militants, leur expression est plus diversifiée, plus ouverte, et cela reflète la profonde interrogation des communistes, notamment sur les pays socialistes et sur le fonctionnement du parti. »*

En revanche, l'ancien ministre d'Etat estime que, pour le moment, *« il n'y a pas d'avancée sur les questions qui ont été posées »* à la direction du PCF par les contestataires. Les orientations de M. Fiterman ont toutefois été mises en minorité au terme des débats de la conférence de section de RVI à Vénissieux (Rhône), qui a adopté à une large majorité le projet de résolution élaboré par le comité central. *M. Fiterman a néanmoins été désigné* pour participer à la prochaine conférence fédérale. De même, lors de la conférence de section de Villejuif (Val-de-Marne), fief de M. Georges Marchais, il n'y a eu, sur ce texte, que six votes contre et quatre abstentions à l'issue des débats en présence de deux cents délégués.

Les communistes donnent du fil à retordre à leurs dirigeants. Malgré l'écrémage naturel et administratif effectué à l'occasion des deux derniers congrès, une proportion non négligeable des adhérents du PCF restent rétifs. Ici, on vote une motion hostile à la présence d'une délégation chinoise au prochain congrès ; là, on demande le départ de M. Georges Marchais ; ailleurs, on réclame un congrès extraordinaire. En de nombreux endroits, l'absentéisme est un fait dominant.

En Seine-Saint-Denis, à La Courneuve et à Noisy-le-Sec, par exemple, le nombre de délégués présents aux conférences de section a été inférieur de moitié à celui qui était escompté. A Arcueil (Val-de-Marne), le nombre officiel d'adhérents est de 800 – les contestataires affirment que, en réalité, les adhérents ne sont pas plus de 400, – mais, au vu des réunions de cellule, ce sont moins de 200 communistes qui auraient pris part au débat. Dans la section de Dreux et de ses environs (Eure-et-Loir), où, officiellement, il y avait 180 adhérents l'an dernier, ils ne seraient plus maintenant que... 30 !

Opposition de Paris et de la banlieue

Les conférences de section de Paris et d'une partie de sa banlieue montrent que l'opposition est encore vivace. Selon un contestataire, les abstentions et les suffrages s'opposant au projet de résolution de l'équipe du secrétaire général représentent environ 20 % des votes dans la capitale. Dans l'un des bastions « rouges » des années 70, le dix-neuvième arrondissement, 69 des 100 délégués ont voté pour le projet, mais, dans le treizième, la proportion de votes défavorables a été bien moins importante.

Dans le dixième, où la direction locale annonce 459 adhérents (contre 543 en 1988), le projet de résolution, *« largement amendé »* selon un opposant, a obtenu 45 voix parmi les 51 délégués. Dans le septième, le texte de la direction a recueilli 22 suffrages parmi les 28 présents.

Dans le cinquième, les délégués d'une cellule d'universitaires n'ont pas eu le loisir de participer à la conférence de section, et, dans le vingtième, rapporte un participant, M. Henri Malberg, premier secrétaire fédéral, s'est *« fâché tout... rouge, parce que certaines interventions ne lui plaisaient pas »*.

Centralisme démocratique

Cette contestation prend des formes diverses. Au-delà de l'absentéisme ou de la démission politique, elle s'exprime par une abstention massive, comme à l'occasion de la préparation du vingt-cinquième congrès (1985). M. Charles Fiterman et quatre de ses camarades se sont abstenus sur le projet de la direction à la conférence de section de RVI, à Vénissieux (Rhône), qui a très largement accepté ce texte (45 délégués présents).

A Gennevilliers, le maire, député des Hauts-de-Seine, M. Jacques Brunhes, s'est abstenu, tout comme M. Bernard Vergnaud, maire de Sevran (Seine-Saint-Denis), ou M. Louis Luc, maire de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), dont la conférence de section était supervisée par la présidente du groupe communiste du Sénat. Celle-ci n'est autre que Mme Hélène Luc, l'épouse du maire. Phénomène nouveau dans le PCF, le vote « contre » a fait son apparition, notamment parmi les élus. C'est le cas de M. Marcel Trigon, membre du comité central, maire d'Arcueil (Val-de-Marne), ancien suppléant de M. Marchais à l'Assemblée nationale.

L'opposition peut rendre d'autres formes. A Bagnolet, M. Lucien Attencia, secrétaire fédéral « orthodoxe » de Seine-Saint-Denis, responsable des radios du PCF, n'a pas été réélu au comité de section, certains militants contestant ses méthodes de propagande politique. Qu'à cela ne tienne ! M. Attencia a tenu bon et obtenu, à l'arraché, son mandat de délégué à la prochaine conférence fédérale.

Une chance que n'ont pas eue les opposants et les abstentionnistes d'Arcueil, minoritaires dans la section (40 %), mais qui auront cinq délégués sur seize à la conférence du Val-de-Marne. Le centralisme démocratique a encore de beaux jours devant lui, doivent se dire, aussi, les six contestataires du comité de section de Villeurbanne, dont aucun n'a été reconduit dans ses fonctions.

OLIVIER BIFFAUD

La preuve par Jœuf

Une conférence de section dans une ville de la Lorraine septentrionale où les militants réapprennent à se parler

JŒUF (Meurthe-et-Moselle)
de notre envoyé spécial

Il neige sur les friches industrielles de la vallée de l'Orne. Les sinistres ruines des anciennes forges n'en sont que plus fantomatiques. La nuit envahit Jœuf. Il y a longtemps qu'il fait nuit dans cette Lorraine septentrionale traumatisée par tant d'espérances envolées. La statue de la Vierge blanche qui domine la grisaille des toits en a les bras qui tombent. Etalée sur la façade d'une bâtisse en perdition, la banderole, à cause de ses couleurs, apparaît déplacée dans le paysage. Elle dit, en grosses lettres blanches et rouges : *« Bienvenue aux délégués du PCF. Section Orne-Woigot ».*

Ils sont quarante-huit délégués, représentant une dizaine de cellules du bassin de Briey, réunis là en conférence de section, depuis le matin de ce samedi 1er décembre, pour préparer le vingt-septième congrès du Parti communiste. Il neige aussi dans leur tête. Où trouver une lueur d'éclaircie quand on est communiste ? Ces militants veulent apparemment accrocher leur étoile à celle de Charles Fiterman. Une autre banderole, apposée sur le mur de la salle austère où se déroulent les débats, fait en effet référence à la contribution présentée par l'ancien ministre d'Etat : *« Il n'y a pas de démocratie sans pluralisme. Ensemble, refondons une identité communiste moderne. »*

La conférence est présidée par le maire de Moutiers, Pascal Saverna, un ancien mineur. Quatre autres maires sont présents, dont celui de Jœuf, Colette Goeuriot, ancien député de Meurthe-et-Moselle, et celui d'Homécourt, Jean-Pierre Minella, conseiller général. Le secrétaire du comité régional du PCF, Roland Favaro, membre du comité central, proche de Charles Fiterman, est là, lui aussi, aux côtés du secrétaire de la section, André Corzani, premier adjoint de Colette Gœuriot au conseil municipal, vice-président des « reconstructeurs » de l'ARIAS, l'association animée par Félix Damette et Claude Poperen.

L'auditoire constitue un échantillon parfait du microcosme communiste : une dizaine de femmes « sans profession », onze retraités, douze ouvriers, sept employés, quatre instituteurs, trois techniciens, un attaché de mairie, un gérant de société, un chômeur... Tous ou presque, comme leurs dirigeants locaux, descendants d'immigrés venus d'Italie au début du siècle pour les besoins des maîtres des forges. Tous ou presque d'accord pour que les conclusions de leur réunion soient, pour la première fois, ouvertes à la presse afin de démontrer qu'il existe ici des communistes sans peur de la transparence.

« Les jeunes ne viennent plus »

Il n'y a pourtant pas de quoi pavoiser. La moyenne d'âge de la section ne cesse de s'élever : quarante-trois ans l'an dernier, quarante-cinq aujourd'hui. *« Les jeunes ne viennent plus »*, soupire un « vétéran ». *« Dans deux ou trois ans*, dit un autre, *notre moyenne d'âge sera de quatre-vingts ans... »* Le camarade préposé à la trésorerie se déclare *« démoralisé »* parce que la section a perdu près de 30 % de ses effectifs en quelques années et parce que les cotisations ne rentrent plus. *« Nous avions commandé 1 268 timbres pour trois cents adhérents mais nous n'en avons placé qu'un sur trois*, indique-t-il. *C'est assez grave mais cela traduit malheureusement l'état de notre parti... »*

Le délégué en chef des camarades de Moutiers, Arnaldo Bordi, proteste contre cette façon de présenter le rapport financier de la section : *« Pourquoi ces commentaires personnels ? »* C'est André Corzani qui lui réplique : *« Il appartient au trésorier de traiter son rapport en fonction de son interprétation politique des finances... »* Le camarade Arnaldo ronchonne. Il vient de passer une mauvaise journée. Fidèle à la ligne définie par le comité central, il se retrouve extrêmement minoritaire dans cette assemblée de contestataires acquis aux propositions de Charles Fiterman, Félix Damette et Claude Poperen.

C'est en vain qu'il s'oppose au camarade André Corzani, qui a pris l'initiative iconoclaste de soumettre à la discussion des militants de la région, non seulement le projet de résolution du comité central mais aussi les deux textes élaborés par Charles Fiterman et par les « reconstructeurs » de l'ARIAS.

André Corzani, lui, sait qu'il a déjà gagné son pari. La discussion a pu être franche et ouverte, toute la journée, entre partisans et adversaires de la ligne fixée par l'état-major du parti. S'il n'a ménagé personne, c'est parce qu'il est bien placé pour mesurer le décalage existant entre le bilan national de son parti, tragiquement négatif, et les ressources potentielles dont il dispose encore ici ou là, comme dans ce canton de Briey où les communistes « refondateurs » ou « reconstructeurs » réalisent aux élections des scores deux fois plus élevés que ceux d'André Lajoinie à la dernière élection présidentielle.

Il n'a pas mâché ses mots sur le projet de résolution du comité central : *« Le traumatisme est suffisamment sérieux chez les communistes pour ne pas se moquer d'eux. »* Ni sur la lecture que Georges Marchais et André Lajoinie font de l'effondrement des régimes d'Europe de l'Est : *« A force d'avoir ignoré les peuples de ces pays et analysé la réalité de ces Etats au travers de ses relations avec leurs dirigeants, il est compréhensible que la direction du parti en soit décontenancée (...). Il faut procéder à une critique exhaustive et radicale de ce qui a constitué les bases mêmes de nos conceptions et de notre réflexion. Si le marxisme a du mal à se retrouver dans le réel, comment le réel se retrouverait-il sans mal dans le marxisme ? »*

Le « misérabilisme » de la direction

Ni sur la vision que la place du Colonel-Fabien a de la société française : *« Le misérabilisme dans lequel se réfugie la direction actuelle du parti ne peut pas constituer en soi une politique (...). Le refus de poser le problème des luttes à l'échelle de l'Europe conduit à une impasse complète sur le terrain désormais inévitable de l'Europe sociale. »* Encore moins sur le fonctionnement du parti : *« Des décennies de luttes et de dévouement ont été délibérément gâchées (...). La direction actuelle a tout tenté pour se disculper et, ce faisant, elle s'est discréditée plus encore (...). Son activisme est voué à un objectif majeur : la survivance de l'équilibre interne de la pyramide, l'autopréservation de ses dirigeants ! »*

Le projet de résolution du comité central est mis aux voix. Seuls les quatre délégués « orthodoxes » de Moutiers, regroupés autour d'Arnaldo Bordi, votent pour. Le texte est donc rejeté par trente-neuf voix contre cinq. Le camarade Arnaldo Bordi, battu, tente une ultime manœuvre de procédure pour essayer de diviser les « refondateurs » et les « reconstructeurs ». Manœuvre déjouée par le camarade André Scorzani : le contre-projet de M. Fiterman est approuvé par trente-six voix contre trois et quatre abstentions, celui de Félix Damette et Claude Poperen par trente-deux voix contre sept et quatre abstentions.

La motion du comité de section, adoptée par trente-quatre voix contre cinq et trois abstentions, ne fait pas dans la dentelle : elle demande tout à la fois une *« réécriture totale »* du projet de résolution, la convocation d'un congrès extraordinaire afin de réviser profondément les statuts du PCF, la *« reconnaissance du droit des minorités »*, le renouvellement de la direction du parti impliquant le *« départ du secrétaire général »*. Le camarade Roger Larose, un solide moustachu, n'y tient plus : *« Ce n'est pas seulement Georges Marchais, c'est tout le bureau politique qui doit foutre le camp ! »* Une fois de plus, le camarade Arnaldo proteste contre cette attaque *ad hominem*.

Chargé de conclure l'assemblée, Roland Favaro souligne que, de toute façon, les choses changent, peu à peu, à l'intérieur du parti : *« Vous croyez qu'il y a deux ans on aurait pu se dire des choses comme ça ? Nous savons discuter ensemble dans la différence. Il faut tout faire pour traquer tout ce qui pourrait donner à penser que nous sommes les tenants de l'ordre ancien. Le droit à la différence doit être constitutif de l'unité d'un Parti communiste moderne. »* Même Arnaldo applaudit. Il trouve que le débat a été *« constructif »*. Il fera partie – pluralisme oblige – du comité de section qui participera à la prochaine conférence fédérale.

Colette Gœuriot, qui veut que Jœuf devienne, pour tous les malheureux, en cette fin d'année, *« la ville du cœur »*, trouve le mot œcuménique de la fin : *« La preuve est faite que les communistes peuvent dialoguer quand chacun écoute l'autre... »* La preuve par Jœuf !

ALAIN ROLLAT

En Seine-Saint-Denis

Le conseil municipal de Clichy-sous-Bois refuse d'élire un maire

Dans une atmosphère houleuse et frisant le surréalisme, le conseil municipal de Clichy-sous-Bois (*Seine-Saint-Denis*) *s'est prononcé*, lundi soir 3 décembre, pour la *« non-élection »* d'un maire, par dix-neuf voix contre seize. Une majorité de conseillers a regroupé l'ancien maire, ancien communiste, M. André Déchamps, et ses partisans (onze voix), les conseillers RPR (*trois voix*) et les élus du Front national (cinq voix) contre les seize conseillers de la liste d'union de la gauche PC-PS.

La délibération en question est curieuse dans la mesure où cette réunion du conseil municipal avait justement pour vocation de donner un maire et des adjoints à Clichy, dont la vie locale est entravée depuis plusieurs mois par l'absence de majorité stable à l'assemblée locale.

Par obligation, le conseil aurait dû élire un premier magistrat, fût-ce au troisième tour, à la majorité relative. En tout état de cause, le préfet, à qui sera transmis cette délibération de carence, devrait, logiquement, appeler à une nouvelle réunion du conseil afin qu'il remplisse son rôle. La jurisprudence, cependant, a retenu des cas d'impossibilité avérée d'élection du maire. L'objectif de la majorité de circonstance de lundi soir est d'obtenir en l'occurrence la dissolution de l'assemblée locale en conseil des ministres.

C'est sous la protection des forces de police et sous l'œil, sinon les invectives, d'un public trié sur le volet (chaque groupe politique avait un quota de partisans) que le conseil municipal s'est réuni en égratignant quelques-unes des règles élémentaires de la démocratie et de la bienséance. Rien que de très naturel en ce lieu, compte tenu du passif, tant politique que financier.

O. B.

A l'occasion du colloque sur les grands ensembles

Le RPR pose dix questions à M. Mitterrand

Avant que M. Mitterrand ne se rende à Bron, mardi 4 décembre, *pour l'ouverture du colloque « Pour en finir avec les grands ensembles »*, quatorze maires RPR de villes moyennes ou grandes ainsi que M. Alain Juppé (1), adjoint au maire de Paris, ont adressé à l'Elysée une lettre demandant au chef de l'Etat *« des décisions concrètes suivies d'effets »* pour répondre à *« la montée de la violence urbaine »*, car *« insécurité, chômage, échec scolaire, toxicomanie, violences, mal de vivre, constituent les ingrédients d'une explosion sociale »*.

Ils posent ainsi dix questions au président de la République. Ils évoquent le *« manque de transparence du fonctionnement du Conseil national des villes »*, se plaignent que les subventions de l'Etat soient versées aux communes *« couramment avec des retards de douze à dix-huit mois »*. Ils attendent un plan de soutien scolaire dans chaque quartier difficile, une revalorisation des primes spéciales pour les policiers et les enseignants des ZEP (zones d'éducation prioritaires) et l'augmentation des effectifs de police urbaine dans les banlieues.

Ils demandent *« quelles dispositions précises de contrôle aux frontières »* seront prises puisque *« le seuil de tolérance de l'immigration est atteint »* ; quelles mesures permettront un contrôle réel des visas puisque *« le regroupement familial sert aujourd'hui de moyen illégal d'entrer en France »*. Ils attendent également que *« soit mis un terme à l'obtention sans contrôle du statut de réfugié politique »*. Ils jugent insuffisante la lutte contre la toxicomanie et interrogent le président de la République sur les dispositions fiscales envisagées pour favoriser l'installation ou le maintien des commerçants dans les quartiers difficiles.

(1) Ce texte est signé par MM. Alain Juppé (Paris), Dominique Perben (Chalon-sur-Saône), Jean-Claude Abrioux (Aulnay-sous-Bois), Honoré Bailet (Nice), Daniel Biervaque (Carrières-sous-Poissy), Jean-Pierre Camoin (Arles), Charles Ceccaldi-Reynaud (Puteaux), Raymond Chesa (Carcassonne), Jacques Dole (Epinay-sous-Sénart), Robert Galley (Troyes), Jean-Claude Lamant (Laon), Robert Poujade (Dijon), Jacques Marinelli (Melun), Jacques Vernier (Douai), Claude Vissac (Sedan).

M. Georges Treille quitte la présidence du conseil général des Deux-Sèvres

M. Georges Treille (UDF-rad.) a quitté, lundi 3 décembre, la présidence du conseil général des Deux-Sèvres qu'il occupait depuis 1970. Il a été remplacé par M. André Dulait (UDF), son suppléant au Sénat. M. Treille, soixante-neuf ans, a expliqué son départ par le désir de laisser la place à un élu plus jeune. Il reste conseiller général du canton de Brioux-sur-Boutonne qui l'a élu pour la première fois en 1958.

En 1970, M. Treille n'avait obtenu qu'une voix de majorité pour la présidence du conseil général. Lundi, les sept conseillers PS n'ont pas opposé de candidat à M. Dulait, qui a été désigné par vingt-six voix sur trente-trois, les socialistes votant blanc. – *(Corresp.)*

[Né le 14 novembre 1937, M. André Dulait est conseiller général UDF de Ménigoute depuis 1973 et maire de Ménigoute depuis 1983.]

Selon une enquête

Les écologistes français seraient favorables à un gouvernement européen

A la différence de leurs collègues d'outre-Rhin, les écologistes français sont favorables à l'unification de l'Allemagne dans une proportion importante (70,6 %). C'est ce qui ressort, non d'un sondage, mais d'une enquête réalisée par le bimensuel *Verts-Europe* auprès de ses lecteurs (1). Mille trois cent vingt personnes, dont près de 20 % des adhérents des Verts, ont répondu à un questionnaire qui portait à la fois sur l'Europe et sur les médias.

Ce large échantillon permet de mieux cerner le profil des Verts ou de leurs sympathisants, du moins ceux qui lisent le bulletin des Verts au Parlement européen : la majorité d'entre eux (52,9 %) ont entre trente et quarante-quatre ans et 56,3 % ont un niveau supérieur au bac. Les cadres (27,8 %) et les professions intermédiaires (24,2 %) sont sur-représentés par rapport à la moyenne française.

Concernant l'Europe, 76,7 % des écologistes se disent favorables à *« un gouvernement européen responsable devant une Assemblée européenne »* et, dans les mêmes proportions, se déclarent *« pour une politique commune de défense »*, fondée de préférence (74,8 %) sur une *« défense civile non violente »*. Ils ne sont cependant que 35,4 % à se prononcer pour l'élection d'un président de l'Europe au suffrage universel direct. Pour 82,3 % d'entre eux, *« l'intégration européenne doit s'accompagner d'un renforcement des autonomies régionales »*.

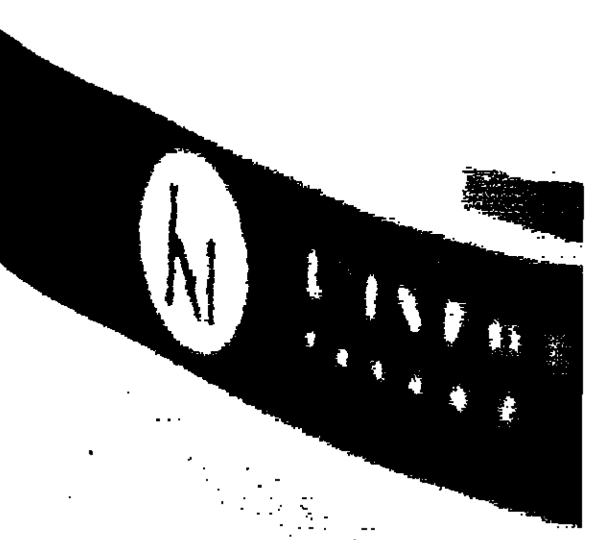
Les Verts s'affichent d'ailleurs en priorité comme mondialistes (39,4 %) et attachés à leur région (21,3 %) plutôt que comme Français (16 %). Ils sont toutefois plus favorables (82,6 %) à *« une fédération européenne des organisations vertes régionales »* qu'à un parti Vert européen (53,3 %). Invités à noter de 1 à 10 un certain nombre de personnalités européennes, les lecteurs de *Verts-Europe* donnent, bien sûr, le prix d'excellence à M. Antoine Waechter (7,83), qui devance les autres députés élus sur sa liste aux élections européennes de 1989 (de 6,22 pour M. Max Siméoni à 7,73 pour Mme Solange Fernex) et, plus nettement encore, Mme Simone Veil, MM. Jean-Pierre Cot et Jacques Delors (5), M. Giscard d'Estaing (2,48) et M. Jean-Marie Le Pen (0,36).

En dépit des positions parfois mal comprises de leur mouvement vis-à-vis du Front national, les Verts témoignent de la distance qui les sépare des thèses de M. Le Pen : 64,8 % se disent favorables au droit de vote pour les résidents étrangers non membres de la Communauté européenne lors des élections locales, et 67,3 % auraient voté la levée de l'immunité parlementaire du président du Front national.

Enfin, très souvent virulents, lors des réunions de leur mouvement, à l'encontre des médias, les Verts n'en sont pas moins attentifs à l'information. A la télévision comme à la radio, ils font confiance aux chaînes du service public : 51,3 % déclarent regarder Antenne 2 plutôt que TF 1 (19,5 %). Et, pour la presse écrite, ils affirment lire régulièrement un quotidien régional (38,6 %), *le Monde* (33 %) et *Libération* (20,4 %) ; ou encore, pour les hebdomadaires, *le Canard enchaîné* (25,3 %), *Politis* (22,3 %) et *le Nouvel Observateur* (12,8 %).

J.-L. S.

(1) Le Monde du 28 novembre 1989 avait publié une enquête de la SOFRES sur les cadres du mouvement écologiste.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

La loi de finances rectificative et la rénovation des lycées

M. Michel Rocard engage de nouveau la responsabilité de son gouvernement

M. Michel Rocard a engagé, mardi 4 décembre, en fin de matinée, à l'Assemblée nationale, la responsabilité de son gouvernement sur le projet de loi de finances rectificative pour 1990. Le premier ministre a estimé que ce projet était *« parfaitement conforme à la rigueur budgétaire en même temps qu'à la nécessité comprise par tous de soulager les difficultés de ces deux secteurs vitaux pour notre nation que sont la justice et l'éducation ».*

Au cours de la discussion générale, les groupes UDF, RPR, UDC et PCF avaient annoncé leur intention de voter contre. Seuls les socialistes étaient favorables au texte.

M. Charasse a confirmé que l'effort décidé par le gouvernement en faveur des lycées augmenterait le déficit budgétaire prévu pour 1990 de 1 milliard de francs, le faisant passer de 90,2 à 91,2 milliards. Aux 12,9 milliards d'ouverture nets de crédits se sont ajoutés 10,6 milliards de francs d'inscriptions gagées par des annulations équivalentes. Au chapitre dépenses nouvelles, on relève notamment 4,5 milliards pour la dette publique (hausse des taux d'intérêt).

Un milliard de plus a été nécessaire – crise du Golfe oblige – pour la COFACE (assurance-export), 900 millions pour le budget de l'agriculture (dont 500 millions pour la sécheresse) et 1,1 milliard de plus pour le Revenu minimum d'insertion (RMI).

Le collectif reconduit le prélèvement social « exceptionnel » de 1 % instauré en 1987 sur les revenus du patrimoine immobilier et financier.

1990, année de rupture : le gouvernement n'a pas eu cette fois la « divine surprise » de ces plus-values de recettes qui avaient transformé en 1988 et 1989 la discussion du collectif budgétaire en véritable partie de plaisir. Trente-sept milliards de francs de recettes supplémentaires en 1988, 27,8 milliards l'année suivante, seulement 12,9 milliards de francs en 1990 (faiblesse des rentrées fiscales excédentaires due au ralentissement de la croissance).

« Cette année, les résultats seront proches des prévisions », commentera sobrement M. Charasse tout en soulignant que la France a bien résisté à la détérioration de son environnement international.

Tout en conservant son côté un peu ésotérique (un collectif balaye une foule de dispositions disparates), le projet de loi de finances rectificative était fortement marqué cette année par l'actualité : la crise du Golfe, les lycées, la justice. Le ministre du budget a précisé à la représentation nationale que le déficit de la loi de finances 1990 ne serait pas encore aggravé par les 500 millions de francs supplémentaires dégagés dans l'après-midi de lundi pour la justice.

« L'expression d'un besoin social urgent »

La partie la plus importante de ces 500 millions (370 millions en autorisations de programme) sera imputée sur le collectif budgétaire. Sur ces 370 millions, 97,5 millions sont inscrits pour des dépenses d'informatisation et des crédits d'équipement (construction, travaux, réfection des tribunaux). Le reste de l'enveloppe (130 millions de francs en autorisations de programme), sera inscrit dans la loi de finances pour 1991. Elle servira à des créations d'emplois et aux moyens de fonctionnement des tribunaux.

Les mesures prises en faveur de la justice ont été gagées par le gouvernement par une réduction de certains crédits destinés aux routes et de certains crédits de recherche du Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

S'agissant de la rénovation des lycées, M. Charasse a déposé un amendement majorant les crédits du ministère de l'intérieur (ministère de tutelle des régions, qui ont la charge des lycées) de 2 milliards de francs en autorisation de programme et de 1 milliard francs en crédit de paiement. *« Le gouvernement s'est trouvé, dans un domaine ne relevant pas directement de sa compétence, face à l'expression d'un besoin social urgent. Il a décidé de le prendre en compte sans retard en proposant d'instituer un fonds de rénovation des lycées, doté de 2 milliards de crédits budgétaires et de 2 milliards de prêts bonifiés mis à la disposition des régions »*, a rappelé le ministre en précisant l'effort global consenti sur ce point. M. Charasse a en outre estimé que *« cet effort supplémentaire pour les lycées ne traduit pas une carence du gouvernement »* soulignant que *« les lycées, sans compter cette rallonge, coûteront en 1991 à l'Etat 51 milliards de francs sur les quelque 250 milliards inscrits au budget de l'éducation nationale »*.

M. Edmond Alphandéry (UDC, Maine-et-Loire) a regretté la décision du gouvernement en rappelant que *« le principe qui avait fondé l'établissement de ce collectif était de ne pas alourdir le déficit budgétaire (...). On aurait pu trouver un autre moyen de financement »*. Pour le PCF, M. Jean Tardito (Bouches-du-Rhône) a estimé que le gouvernement faisait fausse route et qu' *« il aurait fallu accepter notre proposition du collectif de 10 milliards pour les lycées »*.

Lutte contre l'évasion fiscale

Par ailleurs, le collectif budgétaire comporte une mesure de lutte contre l'évasion fiscale (article 17). Il s'agit de ne plus exempter systématiquement de l'impôt sur les sociétés (IS) les entreprises possédant une filiale (à au moins 25 %) dans un pays à régime fiscal privilégié si cette filiale réalise en fait la plupart de ses opérations à l'extérieur de ce pays. Les entreprises concernées pourront continuer à ne pas payer l'IS si elles prouvent que les opérations de cette société *« n'ont pas principalement pour effet de permettre la localisation de bénéfices dans un pays à régime fiscal privilégié »*. *« Il s'agit en définitive de renverser la charge de la preuve du caractère effectif de l'activité industrielle et commerciale exercée localement en toute indépendance lorsque cette activité n'est pas destinée à localiser des bénéfices dans un paradis fiscal »*. Selon M. Charasse, est considéré comme *« paradis fiscal un pays dans lequel le taux des impositions est inférieur d'au moins un tiers au nôtre et avec lequel nous n'avons pas de convention fiscale et pas de convention d'assistance administrative »*.

Le ministre a précisé qu'il s'agissait par ce biais d'intensifier encore la lutte contre les trafiquants de stupéfiants. Ces précisions ont été apportées en réponse aux inquiétudes formulées, au nom de la commission des finances, par le rapporteur général du budget, M. Alain Richard (PS, Val-d'Oise).

Enfin, un incident entre le président de séance, M. Pascal Clément (UDF-PR, Loire) et le ministre du budget a perturbé un moment la discussion. M. Charasse a estimé que M. Clément avait intentionnellement mis au vote un amendement de M. Gantier pour profiter de la faiblesse numérique des députés socialistes alors que le gouvernement s'apprêtait, pour pallier cette carence, à demander un scrutin public. M. Clément a récusé cette interprétation. Furieux, M. Charasse a quitté l'hémicycle en demandant une suspension de séance. Le calme devait revenir par la suite, bien que M. Charasse ait affirmé qu'il n'avait pas confiance dans la façon dont les débats étaient présidés. Aussi a-t-il demandé la réserve du vote de tous les amendements pour éviter de se retrouver en minorité.

PIERRE SERVENT

Le Sénat adopte le budget de l'environnement

Les sénateurs ont examiné, lundi 3 décembre, les crédits des transports intérieurs et approuvé le budget de l'environnement. Les groupes Républicains indépendants (RI), centristes et PS ont voté pour, le PC et le RPR ont voté contre.

Que deviendra la gare de Longueau, près d'Amiens, avec le tracé de la ligne du TGV Nord? Et l'électrification de la ligne Nantes-La Roche-sur-Yon ? L'examen des crédits des transports, notamment ferroviaires, toujours encombré de doléances particulières, nécessite une bonne connaissance de l'indicateur des chemins de fer. Pourtant, on aurait tort de se moquer : ces préoccupations locales reflètent une véritable inquiétude, chaque année un peu plus grande.

Le TGV est une aubaine, et malheur à qui n'a pas la chance de se trouver dans son sillage. *« Le paysage national ne servira-t-il bientôt que de décor au passage des rames de TGV ? »*, a ainsi demandé M. Georges Berchet (Rass. dém., Haute-Marne), en présentant le rapport de la commission des affaires économiques du Sénat sur le budget des transports terrestres. L'intégration européenne apporte d'autres motifs d'inquiétude : *« La Bretagne a beaucoup à craindre du déplacement vers l'est du centre de gravité de l'Europe »*, a souligné M. Josselin de Rohan (RPR, Morbihan).

Mais cela vaut également pour des régions *a priori* plus favorisées sur le plan géographique, et c'est M. Emmanuel Hamel (RPR, Rhône) qui a plaidé pour l'aménagement de la liaison Rhin-Rhône et, plus généralement, pour l'utilisation de la voie d'eau, plus sûre, silencieuse et moins polluante que le rail ou la route. *« Un convoi de cinq mille tonnes pourrait remplacer deux cent cinquante poids lourds »*, a précisé M. Jacques Rocca Serra (rattaché au groupe socialiste, Bouches-du-Rhône).

« Dans les prochaines années, l'une des plus fortes contraintes sera l'environnement », a lui-même reconnu le ministre des transports, M. Michel Delebarre, en répondant à ceux des membres de la Haute Assemblée qui lui reprochaient le retard de la France en matière d'autoroutes. Il est vrai que, quelques heures auparavant, M. Brice Lalonde était passé par là et que, dans le contexte de « fièvre verte » qui semble gagner de plus en plus d'élus, le ministre délégué à l'environnement s'était même vu reprocher de ne pas en faire assez.

« Le plan national de l'environnement en reste au stade des déclarations d'intentions », a ainsi affirmé M. Robert Vizet (PC, Essonne), tandis que M. Bernard Hugo (RPR, Ardèche) regrettait que ce plan n'ait pas donné lieu à un débat d'orientation au Sénat. M. Jacques Oudin (RPR, Vendée) a proposé d'*« imposer à EDF »* une taxe de 1 % consacrée à l'environnement. Devant tant de sollicitude, M. Lalonde a annoncé qu'après la rallonge de 26 millions de francs, obtenue lors de l'examen du budget de l'environnement à l'Assemblée nationale, ses crédits allaient encore augmenter de 15 millions de francs. Le ministre a également indiqué qu'à la demande pressante du premier ministre un groupe de travail allait prochainement engager une réflexion sur *« la fiscalité écologique »*.

J.-L. S.

Victimes parce que femmes

Les violences que subissent les femmes étaient au centre d'assises récemment organisées à Paris par Mme Michèle André, secrétaire d'Etat

A la mi-octobre, les Français apprennent avec stupéfaction qu'une lycéenne de quinze ans a été violée dans son établissement par plusieurs adolescents. La peur du viol fait partie de la vie des femmes. Malgré des peines de plus en plus sévères, la police a enregistré entre 1984 et 1989 une augmentation de 9 % de cette forme de criminalité. *« Cette progression n'est pas seulement imputable à l'évolution du comportement des victimes, qui hésitent moins qu'autrefois à déposer plainte »*, dit M. Philippe Castel, directeur de cabinet du ministre délégué chargé de la justice.

Longtemps ignorée, tenue secrète, la violence contre les femmes s'exprime au grand jour (1). Un livre autobiographique, *le Viol du silence*, écrit en 1986 sous le pseudonyme d'Eva Thomas, a servi de révélateur en dévoilant les blessures causées par l'inceste. D'abord anonymement, puis à visage découvert, des femmes, des jeunes filles témoignent et parlent du calvaire que leur père, leur grand-père, leur oncle... leur a fait subir dans leur enfance, en bafouant leur innocence.

Moqueries et regards allusifs se font moins systématiques quand des femmes battues s'insurgent contre la violence de leur compagnon et avouent leur difficulté à rompre. On découvre que l'on peut aimer un homme et détester les coups qu'il vous assène, que l'on peut se leurrer pendant de longues années sur ses aptitudes à changer, sur la sécurité que l'on veut assurer aux enfants au prix de rapports familiaux cahotants. Près de deux millions de femmes françaises subiraient ainsi, sans mot dire, les coups de leur mari ou compagnon.

Vieilles comme le monde, les violences faites aux femmes se manifestent dans la rue, au foyer, au travail. Le harcèlement sexuel, dans les bureaux et les usines, n'est pas reconnu dans le droit français. La victime doit donc invoquer l'attentat à la pudeur ou des coups et blessures, et toujours apporter la preuve de sa plainte, mais la peur d'être ridiculisées et de perdre un emploi empêche la plupart des femmes d'avoir recours à la justice. Les indélicats profitent de la situation.

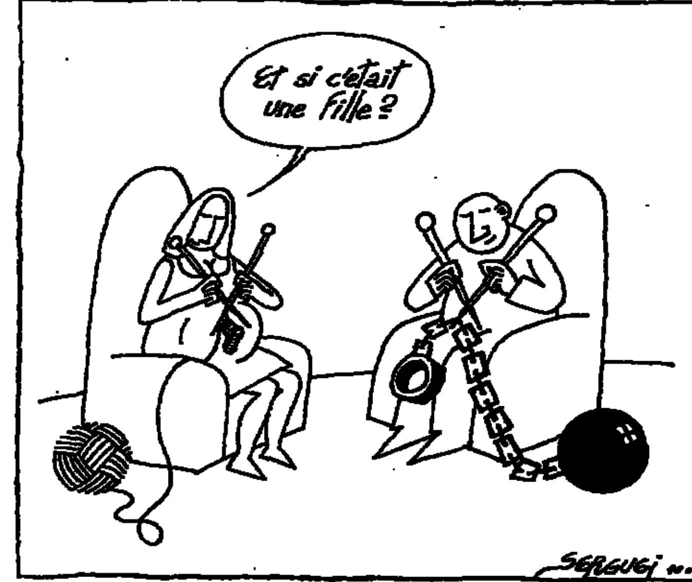
Selon un sondage de la CFDT de mars 1990, 8 % de femmes auraient subi un harcèlement sexuel. Mais, d'après l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT), ce chiffre est bien en deçà de la vérité. Aux Etats-Unis, des enquêtes font état de 60 % de femmes ayant été harcelées à un moment ou à un autre de leur vie.

Le prétexte de la tradition

Avec la venue de familles immigrées d'Afrique, la France découvre sur son territoire d'autres formes de violences, qu'elle ne connaissait pas ou pensait ne plus connaître, comme l'excision ou les mariages forcés. Des jeunes Maghrébines sont enlevées par leur famille et renvoyées dans leur pays d'origine pour une union qu'elles ne souhaitent pas.

En 1988, la presse s'était émue du cas de Mansouria Harrat, jeune Algérienne, étudiante à Toulouse, qui, avec l'aide d'amis français et de la Ligue des droits de l'homme algérienne, a réussi à échapper à un mariage forcé. Mais la justice française répugne à intervenir dans de telles affaires. *« Sans l'acharnement du comité de soutien à Mansouria, les autorités françaises étaient prêtes, au nom du respect des cultures, à se solidariser avec les éléments les plus rétrogrades de la société algérienne »*, note Mme Annie Sugier, la fondatrice du Collectif des mères d'Alger.

Le respect des cultures, telle est l'excuse donnée pour justifier l'immobilisme et le silence. Mais *« il n'y a rien d'africain dans l'injustice et la violence, qu'elle prenne la forme de taudis, de coups contre les femmes ou de l'excision »*, écrivent des femmes du Kenya dans leur magazine *VIA*. *« Si quelqu'un est battu à mort pour ses idées politiques, le monde s'en émeut. Si cette personne est tuée tout simplement parce que c'est une femme, on estime que c'est une tradition culturelle »*, ajoute Mme Lori Haise, chercheuse américaine, dans une étude publiée à l'institut World Watch.



Les faits qu'elle rapporte sont accablants. En 1987, dans la seule région du Gujurat en Inde, un millier de femmes ont trouvé la mort à la suite de brûlures, tuées ou poussées au suicide par leur mari pour de sordides histoires de dots impayées ou insuffisantes. Le gouvernement a interdit en 1961 la dot, mais la loi est quotidiennement violée. Toujours en 1987, les centres urbains de l'Etat du Maharashtra enregistraient un taux de mortalité féminine, par brûlures accidentelles, de 19 %.

Des pratiques religieuses, des législations, des traditions, consacrent la suprématie de l'homme et maintiennent la femme dans un état de dépendance. Certaines cautionnent ouvertement le recours à la violence. S'appuyant sur une interprétation du Coran, avancée par le Syndicat des avocats arabes, un tribunal égyptien a estimé en 1987 qu'un mari avait le devoir d'éduquer sa femme, donc le droit de la punir, à sa guise.

80 millions d'excisées

Au Chili, la Constitution garantit au mari *« l'autorité maritale sur la personne et les biens de sa femme »*. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, des statistiques récentes montrent que 67 % des femmes à la campagne et 56 % à la ville sont régulièrement battues. La dot amplifie ce phénomène de dépendance. Dans la plupart des pays africains, c'est l'homme qui apporte la dot à la famille de la mariée. Convaincu d'avoir acheté sa femme, il estime avoir tous les droits. Au Botswana, un dicton n'affirme-t-il pas que *« seul un homme qui a payé la dot peut battre sa femme »* ?

En Asie, la pratique est inversée. C'est la famille de la conjointe qui paie le mari. Parfois des parents doivent payer toute leur vie un tribut à leur gendre. Au Bangladesh, ne dit-on pas qu'avoir une fille revient à arroser l'arbre du voisin ? En Chine, en Corée du Sud, à Taïwan, le fils a d'autant plus de valeur que c'est lui qui perpétue la lignée et est le seul à pouvoir pratiquer certains rites religieux.

Les rapports des Nations unies, notamment ceux de l'UNICEF, montrent que dans de tels pays les petites filles souffrent quatre à cinq fois plus de malnutrition que les garçons. Leur taux de mortalité est aussi nettement plus élevé. En Chine, où les familles de plus de deux enfants sont pénalisées, la préférence pour les garçons va jusqu'à l'infanticide. En Inde, une étude menée dans les cliniques indiennes de Bombay montre qu'en 1982 99 % des avortements demandés concernaient des fœtus féminins.

Les mutilations sexuelles des petites filles représentent probablement la forme la plus perverse de cette volonté masculine de domination. D'après l'Organisation mondiale de la santé, plus de quatre-vingt millions de femmes sont excisées ou infibulées. Elles vivent généralement dans la bande subsahélienne traversant l'Afrique d'ouest en est, autour de la péninsule Arabique et du golfe Persique, au sein des groupes musulmans vivant en Malaisie ou à Java.

Ces violences ne peuvent pas se perpétuer sans une certaine complicité féminine. Mais dans nombre de pays, le divorce est interdit ou difficile. La femme n'a aucune ressource financière et, sans formation, aucun espoir de trouver un travail. Si elle se décide à braver les interdits, elle est certaine d'être rejetée par sa famille, qui aura peur de devoir rembourser la dot ou supporter les critiques des voisins. Les enfants seront retirés à la mère.

De plus en plus de femmes osent toutefois se battre, sur tous les continents. Depuis la décennie de la femme (1971-1981), l'OMS et l'UNICEF s'attachent davantage à cette cause. En France, les mouvements féministes ont ouvert, dans les années 70, les premiers foyers d'accueil pour les femmes battues. Ils ont obtenu que le viol soit reconnu comme un crime et donc jugé en assises et que l'on veuille bien les écouter quand elles viennent porter plainte dans les commissariats de police.

Les années 80 resteront celles de l'affirmation des droits. En France, Mme Yvette Roudy s'est attelée à un toilettage législatif pour inscrire l'égalité entre les hommes et les femmes dans le droit français et lutter contre les discriminations. L'actuelle secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Mme Michèle André, poursuit cette politique. Depuis l'adoption de la loi sur les mauvais traitements, les victimes d'inceste peuvent poursuivre l'auteur du crime jusqu'à leur vingt-huitième anniversaire. Et la loi du 12 juillet 1990 permet à des associations de se porter partie civile quand elles ont l'accord de la personne victime de violences. Au printemps, les parlementaires devraient examiner un projet de loi réprimant sévèrement les violences familiales et le harcèlement sexuel. De même, les peines devraient être renforcées dans certains cas de viols.

Mais les femmes abusées ne sont pas dupes et savent que la répression ne suffira pas. Si le recours à la justice est une étape, il reste à changer les mentalités. Gandhi expliquait un jour comment il est devenu militant de la non-violence : *« C'est ma femme qui m'a enseigné la non-violence, lorsque j'ai essayé de la plier à ma volonté... Finalement, j'ai eu honte et j'ai guéri de ma stupidité à croire que j'avais, de naissance, le droit de dominer. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) L'émission « La marche du siècle » sera consacrée à cette question, mercredi 5 décembre à 20 h 40 sur FR 3.

ÉDUCATION

Devant le Conseil supérieur de l'éducation

M. Jospin : « L'urgence ne doit pas dominer nos discussions » sur la réforme du lycée

Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, souhaite prendre son temps et conduire en douceur le débat sur la rénovation du lycée. Il l'a clairement laissé entendre aux syndicats enseignants et aux associations de parents d'élèves du Conseil supérieur de l'éducation, réunis lundi 3 décembre pour examiner les propositions du Conseil national des programmes (CNP), publiées le vendredi 23 novembre.

« L'urgence ne doit pas dominer nos discussions », a prévenu d'emblée le ministre. Il s'agit d'entamer *« une véritable réflexion collective »* sur les lycées, dont ce débat du 3 décembre n'était qu'une *« première concrétisation »*. *« Ma volonté*, a poursuivi M. Jospin, *est que le système éducatif s'ouvre de lui-même aux changements, que les évolutions cessent d'être imposées du sommet, selon une logique excessivement hiérarchique et administrative. »*

Le ministre a rendu hommage au travail du Conseil national des programmes et aux qualités de sont récent rapport, un document *« de très haut niveau »*, qui sera largement diffusé en édition de poche, comme l'avait été, en 1985, le projet de M. Jean-Pierre Chevènement sur les lycées.

Mais outre *« le diagnostic sans concessions »* dressé par les experts du CNP, c'est la souplesse des propositions de M. Didier Dacunha-Castelle, son président, qui a le plus séduit le ministre de l'éducation nationale. Pour lui, la qualité essentielle de ce projet est d'être ouvert et de ménager *« des étapes de mise en place. Il permet des applications immédiates et plus lointaines, voire des expériences sur plusieurs points »*, a précisé M. Jospin.

Bref, il permet de faire évoluer le lycée, sans pour autant *« bouleverser radicalement les structures actuelles »*. Le ministre a indiqué qu'il souhaitait que le débat sur le lycée se déroule selon *« une méthode progressive, en plusieurs étapes »*, chaque séance de travail du Conseil supérieur de l'éducation devant être consacrée à l'examen de thèmes précis. Mais il n'a pas notifié à quelle date il arrêtera ses décisions.

Le président du Conseil national des programmes a choisi une méthode plus offensive pour présenter les grandes lignes de son projet. Sans les nommer, il s'est élevé contre le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et certaines associations de spécialistes qui accusent le CNP *« de vouloir transformer l'éducation nationale en supermarché »*. Et il a qualifié d'*« affligeantes »* et de *« dérisoires »* ces accusations. *« Nous n'avons pas été non plus guidés par les problèmes graves de recrutement d'enseignants*, s'est défendu M. Dacunha-Castelle. *Nous nous sommes résolument placés dans une optique non malthusienne. Un calcul très simple montre que notre projet implique de recruter dans toutes les disciplines. »*.

CHRISTINE GARIN

MÉDECINE

Un nouvel espoir dans le traitement de la maladie de Parkinson

Le Comité national d'éthique autorise les greffes intracérébrales de cellules fœtales

Le comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé a, pour la première fois, décidé d'autoriser une équipe médico-chirurgicale française à effectuer des greffes intra-cérébrale de cellules fœtales humaines pour traiter des personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Cette décision, rendue publique, lundi 3 décembre, par le professeur Jean Bernard, président du comité national, était attendue depuis plusieurs années.

Décrite pour la première fois il y a près de deux siècles, la maladie de Parkinson est une affection grave évolutive et très invalidante. Elle se caractérise par des tremblements, une rigidité croissante, ainsi que divers symptômes touchant la coordination, l'expression orale et l'affectivité. On estime que, passé quarante ans, une personne sur deux cents est victime de cette maladie, qui trouve son origine dans un dysfonctionnement des cellules nerveuses qui, en temps normal, assurent la synthèse de la dopamine. Cette molécule neuro-transmettrice est indispensable au bon fonctionnement du système nerveux central et au contrôle de la motricité.

La compréhension des mécanismes physiopathologiques a permis, depuis une vingtaine d'années, de proposer différents traitements médicamenteux dont les résultats ne sont pas toujours satisfaisants à moyen ou long terme. L'approche neurochirurgicale consiste à implanter des cellules aptes à synthétiser de la dopamine dans la région cérébrale concernée. Les premières expérimentations furent tentées en 1981 par une équipe de l'institut Karolinska de Stockholm avec des cellules prélevées dans les glandes surrénales des malades eux-mêmes.

Prudence française

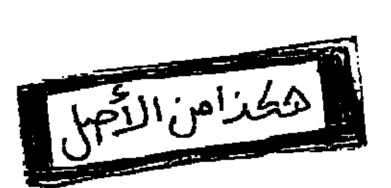
En 1988, une équipe de chirurgiens mexicains dirigée par le docteur Ignacio Madrazo (Raza Medical Center, Mexico) annonçait avoir utilisé pour ces greffes intracérébrales des cellules dopaminergiques prélevées dans le cerveau de fœtus humains après avortement. Les chirurgiens mexicains estimaient alors que la plus grande plasticité des cellules fœtales permettrait d'améliorer les résultats transitoires obtenus après les greffes de cellules surrénales (*le Monde* du 9 janvier 1988).

L'annonce de cette première mondiale devait soulever une polémique scientifique et éthique, les Etats-Unis décidant pour leur part, en avril 1988, d'interdire le recours à l'utilisation de cellules fœtales dans une telle perspective thérapeutique. En France, alors qu'on annonçait une telle expérimentation comme imminente début 1989 (*le Monde* du 18 janvier 1989), le Comité national d'éthique refusait en octobre de la même année de donner son aval, faisant valoir qu'à ses yeux des travaux supplémentaires devaient être menés.

Comment expliquer *« l'avis très favorable »* donné aujourd'hui à une équipe de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil ? Pour le Comité national d'éthique, la situation a changé *« depuis qu'une équipe suédoise a effectué les travaux remarquables »* dans ce domaine. Il s'agit des expériences réalisées par l'équipe suédoise du professeur Anders Björklund et des résultats très positifs publiés au début de cette année dans la revue américaine *Science* (*le Monde* du 14 février). Ce feu vert devrait mettre un terme aux vives critiques émanant de quelques spécialistes français pour lesquels rien ne justifiait l'opposition du Comité national d'éthique.

Il reste aujourd'hui à savoir comment, en pratique, seront obtenues les cellules fœtales qui seront greffées dans le cerveau des malades et comment, en cas de succès, on pourrait en France développer une telle thérapeutique compte tenu de l'opposition déclarée de certains milieux à l'avortement et donc à l'utilisation de produits embryonnaires.

JEAN-YVES NAU



RELIGIONS

Première traduction par une personnalité juive du texte sacré des musulmans

Le Coran d'André Chouraqui

Première personnalité juive à avoir traduit le Nouveau Testament, M. André Chouraqui vient de terminer une traduction du Coran. Son ouvrage est en vente dans les librairies françaises à partir du mardi 4 décembre. Evénement littéraire et religieux : M. Chouraqui devient la première personnalité à avoir traduit les textes sacrés des trois grandes religions monothéistes.

Ses ancêtres venus d'Espagne en Algérie étaient tous arabisants. André Chouraqui garde un souvenir ému de sa jeunesse à Aïn-Temouchent, où il est né en 1917, *« une époque*, dit-il, *où le rabbin, le curé et l'imam avaient des rapports de bon voisinage »*. Il parle arabe avec ses amis musulmans, français dans sa famille, hébreu à la synagogue, latin et grec à l'université.

Le Coran, il l'a entendu et appris dès le plus jeune âge, dans les mosquées d'Algérie, du Maroc, et plus tard en écoutant les radios arabes de Jérusalem. *« C'est l'un des plus grands poèmes qui soient jamais sortis de la bouche d'un homme »*, dit-il, s'empressant de rappeler que ce texte sacré est directement d'origine divine, révélé au prophète par l'intermédiaire de l'ange Gabriel.

Etudiant à Paris, résistant, collaborateur de René Cassin, il s'installe au milieu des années 50 à Jérusalem, où il devient conseiller de Ben Gourion, puis maire-adjoint de la ville. Tout en restant Français, ce pied-noir a adopté en 1961 la nationalité israélienne. C'est en 1972 qu'il commence à traduire la Bible, Ancien et Nouveau Testament, sur la terre où elle est née, en restant aussi proche que possible de la langue d'origine, de son rythme, son vocabulaire, sa musicalité, d'où la réputation d'hermétisme, toutefois démentie par la chaleur de la critique et de l'accueil. En 1985, ses fascicules sont reliés en un ouvrage unique, réédité depuis par Desclée de Brouwer et toujours en vente.

C'est la même année qu'il entreprend la traduction du Coran, avec le même souci de coller à la langue arabe d'origine, et comme pour « sa » Bible, le Coran de Chouraqui risque de dérouter un public habitué aux traductions classiques. Dès la première sourate, il impose son style : *« Au nom d'Allah, le matriciant, le matriciel, la désirance d'Allah, le rabb de l'univers. »* On est loin de la formule connue : *« Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. »*

Ar-Rahmân veut bien dire le *« matriciant »*, mot qui dérive de *rahâm*, la matrice. Pour Chouraqui, *« Allah est bien la source unique de toute vie, la matrice universelle de la création »*. Sa traduction prend tout son sens dans cette fraternité des grandes religions du Livre à laquelle, à Paris et plus encore à Jérusalem, il a toujours aspiré : *« Le lecteur de la Bible*, écrit-il dans sa préface, *qu'il soit fils d'Israël ou chrétien, reconnaîtra le nom d'Eloha sous le nom d'Allah, l'Eloha d'Abraham, des Prophètes, de Jésus, des apôtres et de Muhammad. »* André Chouraqui se définit seulement comme *« un scribe, un linguiste »*. Il se défend de vouloir faire œuvre théologique ou politique. Des spécialistes incontestés du Coran, comme en France M. Hamidullah, l'ont félicité. Il a bénéficié des conseils de M. Mahmoud Azab Mohamed, professeur à Al-Azhar et docteur en Sorbonne. Les fondamentalistes musulmans risquent de crier au scandale. Mais les intégristes chrétiens avaient fait de même lorsque ce juif s'était mis à vouloir traduire l'Evangile du Christ.

André Chouraqui n'en a cure. N'est-il pas écrit à cinq reprises dans le Coran : *« Allah a favorisé les fils d'Israël plus que tous les univers »* ? Le verset 104 de la sourate 17 dit encore : *« Nous avons dit aux fils d'Israël : Habitez cette terre : Quand l'Autre promesse se réalisera, nous vous ferons revenir en foule ! »* Quand l'écrivain s'affirme ainsi, dit en substance Chouraqui, le traducteur s'efface.

HENRI TINCQ

► *Le Coran/l'Appel*. **Traduit et présenté par André Chouraqui. Ed. Robert Laffont. 1 440 pages. Edition brochée : 198 F. Reliée : 298 F.**

Un colloque islamo-chrétien à Strasbourg

Un colloque international aura lieu les 20 et 21 décembre au siège du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, réunissant environ cent quatre-vingts personnalités chrétiennes et musulmanes. L'initiative en revient à l'Association pour le dialogue islamo-chrétien (ADIC), coprésidé par MM. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris, et Fernand Rouillon, ancien ambassadeur à Damas et Ankara.

L'objectif est d'améliorer le climat des relations entre les confessions chrétienne et islamique, cette rencontre de Strasbourg devant être, selon ses promoteurs, *« la première étape »* d'un dialogue interreligieux plus large avec des personnalités juives. Le débat ne sera pas théologique. Il s'agit plutôt, dans l'esprit de ses promoteurs, d'affirmer des convictions et de faire la démonstration que les religions peuvent être aussi des facteurs d'entente et de paix dans le monde.

Les représentants chrétiens et musulmans à Strasbourg seront en nombre strictement égal. Après des hésitations, l'épiscopat français enverra à ce colloque Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble et président du secrétariat pour les relations avec l'islam. Outre le père Michel Lelong, secrétaire général de l'Association pour le dialogue islamo-chrétien, Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, devrait également être présent, ainsi que Mgr Damaskinos, directeur du centre orthodoxe du patriarcat œcuménique de Chambésy (Suisse), le Père Rafik Khoury, représentant Mgr Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, et plusieurs personnalités luthériennes et réformées.

Outre le recteur de la Mosquée de Paris, d'autres personnalités musulmanes participeront à ce colloque islamo-chrétien, notamment MM. Marouf Dawalibi, représentant la Ligue islamique mondiale (La Mecque) et Habib Belkhodja, représentant l'Organisation de la conférence islamique (Djeddah).

D'un coût de 300 000 F environ, cette rencontre sera financée par des fonds d'origine française (ministère des affaires étrangères, secrétariat à l'intégration, mairie de Strasbourg) par des pays musulmans (notamment l'Algérie) et par des dons.

JUSTICE

Après la mobilisation du monde judiciaire

M. Rocard annonce une rallonge budgétaire de 500 millions de francs

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a annoncé, lundi 3 décembre, aux représentants de l'intersyndicale des professionnels de la justice qu'il recevait à l'hôtel Matignon, qu'une rallonge budgétaire de 500 millions de francs leur serait consentie. Quatre cents emplois devraient aussi être créés. Le premier ministre a confirmé l'engagement du président de la République de faire aboutir dans les mois qui viennent les réformes de l'aide légale et du statut de la magistrature. Pour les syndicats, il s'agit *« d'avancées indéniables »*, mais *« très insuffisantes par rapport aux besoins de l'ensemble des secteurs de la justice. »*

Dès le 1er janvier 1991, des crédits supplémentaires devront être débloqués pour répondre au mécontentement des professionnels du monde judiciaire et du monde pénitentiaire. Le premier ministre l'a assuré aux représentants des quinze organisations syndicales devenues, depuis plusieurs mois, les interlocuteurs très fermes des pouvoirs publics. Après quatre journées d'action en six mois, dont l'intensité est allée *crescendo*, l'intersydicale, malgré quelques réticences, paraît assez satisfaite du résultat. Cette rallonge sera répartie dans le collectif budgétaire et fera l'objet d'un amendement gouvernemental au projet de loi de finances de 1991. Certains crédits proviennent d'un redéploiement de crédits budgétaires d'autres ministères, d'autres seront prélevés sur la réserve parlementaire (à hauteur de 24 millions de francs).

Deux cent cinquante millions de francs seront affectés à des crédits de paiement et une somme équivalente à des autorisations de programme. Quatre cents emplois seront créés, et cent quarante-cinq transformés : ce sont les transformations, avec le passage, pour les greffiers, des postes de fonctionnaires de catégorie C en catégorie B, soit l'application du protocole d'accord signé il y a bientôt deux ans, et dont les fonctionnaires assuraient, contre l'avis du ministère des finances, qu'il n'avait pas été respecté. Les efforts budgétaires devraient être répartis sur à peu près tous les grands chapitres répertoriés par les syndicats : équipement des services judiciaires et de l'administration pénitentiaire, en particulier sur les établissements anciens ; crédits généraux de fonctionnement (développement de l'informatique, formation, frais de déplacement...). Quatorze millions de francs de mesures indemnitaires sont prévus.

Quatre points semblent, par ailleurs, acquis :

– **La réforme du statut des magistrats** par le biais d'une loi organique, dès lors que le rapport de forces politiques interdit une réforme constitutionnelle.

– **La réforme de l'aide légale** : le doublement de son budget est déjà prévu. Celui-ci, dans un premier temps du moins, devrait être équivalent aux sommes dégagées grâce à l'application au 1er avril 1991 de la TVA sur les honoraires des avocats.

– **La promesse d'un effort budgétaire pluriannuel** devrait être prochainement confirmée par le garde des sceaux dans une communication au conseil des ministres.

– **Le dialogue social** devrait être restauré, pour ne pas dire instauré, par la mise en place d'une gestion participative, celle d'instances statutaires locales et du droit d'expression des salariés.

Pour le garde des sceaux, M. Henri Nallet, qui participait à la réunion en compagnie du ministre délégué, M. Georges Kiejman, *« cet ensemble de mesures n'est pas négligeable dans la situation budgétaire que connaît notre pays. Il y a là, de la part du gouvernement, le gage de sa volonté de dialoguer* (...). *Les questions posées par l'intersyndicale avec beaucoup de force ont eu aujourd'hui une réponse. Est-ce que cette réponse est à la taille des problèmes que rencontre la justice, je ne le pense pas*, devait ajouter M. Nallet. *Comme l'a dit le président de la République, l'effort qu'il faut consentir est tel qu'il y faudra plusieurs années »*.

Des incidents « regrettables »

Les incidents, parfois très vifs, qui avaient opposé les forces de l'ordre le 30 novembre au Palais de justice de Paris à la manifestation des professionnels de la justice (*le Monde* daté 2-3 décembre), et dans lesquels les syndicalistes avaient vu *« une attitude de mépris »* de la part des pouvoirs publics, ont eux aussi été évoqués : M. Nallet les a qualifiés de *« regrettables »* mais a estimé qu'ils ne sont pas de nature *« à entraver la marche du dialogue »*.

De son côté l'intersyndicale, qui doit encore participer à des réunions de travail au ministère de la justice, n'entend pas baisser sa garde. Elle reconnaît certes que les mesures annoncées par le premier ministre *« constituent des avancées indéniables »*, mais estime que *« des incertitudes demeurent »*. Il s'agit d'*« un geste significatif »*, mais *« qui reste très insuffisant par rapport aux besoins de l'ensemble des secteurs de la justice.* (...) *En dépit des déclarations d'intention concernant la pluriannualité de l'effort budgétaire, l'absence de garanties sur la mise en chantier d'une loi de programmation risque de rendre vaines les mesures obtenues pour 1991 et conduit à préconiser la plus extrême vigilance et à maintenir la mobilisation »*.

AGATHE LOGEART

Au tribunal de Paris

Un mot de trop dans le livre de Jean Ziegler

M. Jean Ziegler, auteur du livre *La Suisse lave plus blanc*, et M. Claude Cherki, président-directeur général des éditions du Seuil, ont été relaxés, lundi 3 décembre, des poursuites en diffamation engagées devant la 17e chambre correctionnelle de Paris par M. Hans Werner Kopp, époux de l'ancien ministre suisse de la justice et de la police.

Dans son ouvrage paru en février 1990, M. Ziegler cite à plusieurs reprises M. Kopp et le chapitre 2, qui lui est particulièrement consacré, est intitulé : *« La chute de la maison Kopp »*. Dans ce chapitre, M. Ziegler relate les conditions dans lesquelles Mme Elisabeth Kopp a invité son mari à démissionner de son poste de vice-président de la Shakarchi Trading, aussitôt après avoir appris qu'une enquête sur le blanchiment de l'argent de la drogue mettait en cause cette société.

Cette partie du livre évoque ensuite la démission du ministre fédéral de la justice et les suites judiciaires et politiques de cette affaire. Pour M. Kopp, ce chapitre constitue dans son ensemble *« une diffamation indirecte »*.

Mais les juges relèvent : *« La relation de ces faits, dont la réalité objective est incontestable, ne saurait être qualifiée de diffamation indirecte au prétexte qu'ils sont intégrés dans un chapitre d'un ouvrage qui est consacré au rôle de la Suisse dans le blanchiment de l'argent de la drogue, alors qu'ils ont, à l'évidence, un rapport certain avec le thème traité par l'auteur. »*

Cependant, les magistrats ont trouvé dans l'ouvrage un mot, dont M. Kopp peut légitimement se plaindre. En effet, ils ont condamné M. Ziegler et son éditeur à 3 000 francs d'amende et 10 000 francs de dommages et intérêts pour avoir commis le délit *« d'injure »* en utilisant le terme *« vautour »* pour désigner M. Kopp. Pour sa défense, M. Ziegler prétendait què ce qualificatif n'était qu'un terme destiné à résumer un portrait élogieux de M. Kopp. Mais, le tribunal relève : *« Vautour, au sens propre : oiseau rapace qui se nourrit de charogne et de détritus au sens figuré : personnage dur et rapace, constitue une injure. »*

M. P.

Inculpation de trois membres présumés d'ETA

Les trois Espagnols soupçonnés d'appartenance au mouvement terroriste ETA, interpellés jeudi 29 novembre à Rezé (Loire-Atlantique), ont été inculpés lundi 3 décembre par M. Gilles Rivière, juge d'instruction au tribunal de Paris, et écroués. MM. Teodoro Meabe Derteano, Joseba Begonia Ibarra et Pedro Marinelarena Imaz ont été inculpés d'association de malfaiteurs, infraction à la législation sur les armes, infractions en relation avec une entreprise terroriste.

C'est de manière fortuite que les trois Basques ont été interpellés au domicile d'un vétérinaire, M. Jean Groix, lors d'une perquisition effectuée dans le cours de l'enquête sur l'assassinat de Natacha Danais, treize ans (*le Monde* du 1er décembre). Aucun lien n'existe entre la présence à Rezé des membres d'ETA et la mort de Natacha, dont le corps a été retrouvé le 24 novembre sur une plage de Vendée, affirme-t-on de source policière. Sympathisant de l'Union démocratique bretonne, M. Groix a été inculpé d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste et d'aide au séjour irrégulier d'étrangers, et placé sous mandat de dépôt.

Ancienne trésorière du comité de soutien à M. Carignon

La sœur du maire de Grenoble a été inculpée d'escroquerie et d'abus de biens sociaux

GRENOBLE

de notre correspondant

M. Charles Clerc-Renaud, juge d'instruction grenoblois, a inculpé, lundi 3 décembre, Mme Marie-Joe Carignon-Palacio, sœur du maire de la ville, d'escroquerie, d'abus et de recel de biens sociaux ; celle-ci a été placée sous contrôle judiciaire.

Cette inculpation est la quatrième prononcée en une semaine dans une affaire d'escroquerie financière mise au jour par la police judiciaire. Le principal auteur de ces malversations, M. Roger Charpenne, quarante-quatre ans, aujourd'hui écroué (1), avait créé dans les départements de l'Isère, de la Drôme et du Vaucluse plusieurs sociétés données en gérance à des amis, notamment Mme Marie-Joe Carignon. Cette dernière dirigeait deux magasins à Grenoble, parallèlement à ses activités de secrétaire particulière du maire de la ville, M. Alain Carignon (en congé du RPR depuis). Par ailleurs elle gérait, depuis 1974, le compte du comité de soutien de son frère, alimenté par des fonds d'origine privée. Des sommes variant entre 200 000 et 300 000 francs se trouvaient régulièrement sur ce compte (*le Monde* daté 21-22 octobre 1990). Ce compte fit partie, entre 1985 et octobre 1987 – date à laquelle le maire de Grenoble, alors ministre de l'environnement, fut informé des irrégularités commises par sa sœur et mit fin à ses fonctions, – des nombreux « comptes-taxis » utilisés directement ou indirectement par Roger Charpenne pour faire transiter des chèques et de l'argent liquide provenant des sociétés qu'il mettait en faillite ou des fonds d'origine douteuse, selon les enquêteurs. Les policiers estiment à 22 millions de francs les sommes ainsi détournées dont une partie importante, environ 4 millions, sont passés par le compte du comité. D'autre part, pour *« dépanner »* Roger Charpenne, et naturellement sans en informer son frère, Marie-Joe Carignon aurait soustrait du compte qu'elle gérait plus de 300 000 francs. M. Alain Carignon ne jugea pas alors utile de porter plainte contre sa sœur, estimant que la sanction qu'il lui infligeait en la congédiant *« suffisait »*.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le juge a d'autre part inculpé pour les mêmes motifs le fils de Roger Charpenne, Stéphane, vingt-deux ans, également écroué, et un expert-comptable, Joël Hattiger, trente-neuf ans, qui a été laissé en liberté.

A Saint-Nazaire

Incendie du « Monarch-of-the-Seas » aux Chantiers de l'Atlantique

SAINT-NAZAIRE

de notre correspondant

En construction aux Chantiers de l'Atlantique le paquebot *Monarch-of-the-Seas* était toujours, mardi matin 4 décembre, la proie d'un violent incendie qui s'était déclenché dans la soirée du 3. La moitié avant du bateau a été entièrement détruite. Ce grand paquebot de croisière de plus de 250 mètres de long et pouvant transporter plus de deux mille sept cents passagers est le « jumeau » du fameux *Souverain-des-Mers* livré en fin 1987 à des armateurs norvégiens.

Le sinistre s'est déclaré lundi dans une des cabines du pont 3. Le personnel de sécurité des chantiers, qui avait attaqué le feu avec des extincteurs, a été refoulé par une épaisse fumée. Le feu a démarré au moment où les ouvriers quittaient leurs postes. Il ne restait qu'une cinquantaine de personnes à bord, qui ont évacué le bateau dans le calme. Les pompiers de Saint-Nazaire puis de l'ensemble du département sont venus en renfort (ils ont été jusqu'à cent quatre-vingts) alors que le feu prenait des proportions catastrophiques.

A ce stade de la construction, le système de sécurité prévu pour l'exploitation du paquebot n'était pas en état de fonctionner. Nourri par les emballages, les gaines et autres matériaux combustibles, le feu a gagné les autres cabines puis les ponts supérieurs. Il était impossible d'isoler les compartiments contigus à l'incendie, en raison de la présence des gaines d'alimentation en fluide nécessaire au travail à bord qui encombraient les coursives et empêchaient la fermeture des portes. La direction des chantiers a donc décidé au cours de la soirée de faire la part du feu à la jonction des tranches 4 et 5 du navire. Un véritable mur d'eau a été mis en place à cet endroit situé à la moitié du paquebot. Il fallait sauvegarder l'arrière, où se trouvent la machinerie et les locaux publics dont la décoration est bien avancée. Faute de pouvoir gagner sur l'incendie, l'avant du navire a donc été sacrifié : la timonerie et une bonne partie des cabines sont détruites. Vers minuit, l'incendie était contenu. Mardi matin, les pompiers entamaient la reconquête de la partie avant.

Le personnel de bord (deux mille cinq cents salariés des Chantiers et d'entreprises sous-traitantes), qui s'est présenté mardi matin au travail, a été invité à retourner chez lui. On ne connaît pas encore les causes du sinistre ni ses conséquences en termes de chômage économique ou de répercussions sur l'organisation du travail.

Commandé par la Royal Caribbean Cruise Line, qui est l'armateur du *Souverain-des-Mers*, le *Monarch-of-the-Seas* devait effectuer ses premiers essais peu avant Noël. Il était destiné à être exploité aux Caraïbes, et sa livraison était prévue pour début avril, la croisière inaugurale étant fixée au 5 mai 1991.

Avec une capacité de 2 730 passagers – 130 de plus que le *Souverain* – il détiendra le record mondial pour le nombre de passagers transportés. RCCL a également commandé aux Chantiers de l'Atlantique un autre « jumeau » du *Souverain-des-Mers*, le *Majesty-of-the-Seas*, qui doit être mis sur cales ce mois-ci pour être livré en mars 1992.

JEAN-CLAUDE CHEMIN

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

L'île au loin

LE Salon nautique et celui de la piscine voisinent, porte de Versailles. Dès la sortie du métro, on distingue facilement les visiteurs de l'une et de l'autre exposition. Les plaisanciers sont plus jeunes, ils ont ressorti leur veste de quart, ils arborent en famille leur air d'en avoir vu d'autres. Les amateurs de barbotage sous la maison n'ont pas honte de leur idéal pépère.

Emprunter l'eau pour aller ailleurs, ou la stocker chez soi, ce sont deux mondes, dans la tête. Deux « logiques », dirait-on aujourd'hui ; deux morales, peut-être ; deux esthétiques, sûrement. Les deux clientèles, pourtant, se rejoignent. Les marchands leur vantent le même dernier cri technique au service du confort maison. Sondages et ordinateurs sont formels : de plus en plus, le candidat à l'achat d'un bateau souhaite retrouver à bord les aises du chez-soi. Les constructeurs multiplient les couchettes doubles, bien que celles-ci se révèlent peu pratiques, à la mer. Les cuisines avec double évier, frigo et four envahissent les carrés des moins-de-dix-mètres, au risque de limiter le nombre de passagers.

Suprême signe des temps : les tableaux arrière ne visent qu'accessoirement à défier les déferlantes vicieuses. Les facilités de baignade priment la sécurité et l'esthétique. Les poupes en escalier rivalisent avec les perrons de piscine. On ne conçoit plus de croiseurs dignes de ce nom sans douche extérieure à l'eau douce, bien encastrée dans sa niche porte-savon. La solidité du gréement, on verra plus tard.

Les vacances sur l'eau, de nos jours, ne sont plus affaire de rêve singulier et d'aventure. Les « programmes » de chacun s'adaptent à des images toutes faites. Le plaisir suprême, ou du moins la moindre angoisse, consiste à reproduire les dépliants sur papier glacé. Comment trouver le mouillage turquoise où la famille s'ébrouera, seule en vue, tandis que l'apéritif trônera au cœur du cockpit ? Et s'il vient du vent, quelle *marina* restituera bien vite les tranquillités de la vie à terre ?

LES mots, comme toujours, accompagnent l'évolution des choses. Il arrive que notre rayonnement linguistique y trouve son compte.

Il y a une génération ou deux, l'exposition de la porte de Versailles se serait appelée « Salon du yachting ». Le terme de « plaisance » a prévalu partout. Naguère synonyme de « bon plaisir » et étrenné par l'administration, qui opposa le « rôle de plaisance » au « rôle de commerce », le mot nouveau a été aidé par sa consonance charmante, mais aussi par l'essor de la construction française et des champions tricolores, en gros depuis l'apparition du plastique et de Tabarly. La dernière Route du rhum a montré que nous avions éliminé toute concurrence, notamment anglaise, et cela dès la ligne de départ. Autrefois, la faveur de la francophonie suivit le sort des conquêtes armées, des envois forcés d'instituteurs et de missionnaires. Dorénavant, l'industrie et le sport en décident pacifiquement. C'est plutôt un progrès.

L'argot des régatiers suit aussi une évolution significative. On parlait de « *piaule* », à propos de survente violente ; on dit désormais « *baston* », comme si la mer infligeait aux téméraires une sorte de correction. Une autre image née de la course est en train de bouger : « *se planter* ». A l'origine, cela signifiait : heurter le fond, y rester fiché, ne plus avancer. Le vocabulaire terrien s'en est saisi pour désigner toutes sortes d'échecs. Désormais, le malchanceux tombé dans un calme dira : « *se faire scotcher* », « *rester scotché* », sans doute par allusion aux puissants adhésifs qui assurent la fixation, provisoire ou définitive, des matériels de bord.

A propos de bateau échoué, on ne nous a pas expliqué pourquoi le Guadeloupéen Bistoquet a mis son multicoque au « plein », si près du but, par temps maniable. Un vieil adage veut qu'en mer, la terre, avec le feu, soit le premier péril. Ajoutons-y l'approche de l'écurie. Que d'accidents aisément évitables sont dus à l'émotion, à la hâte de rejoindre des bases familières ! Trop de confiance abuse.

LE propos idéal de toute navigation : une île au loin ! Surtout si elle n'est pas accessible par avion. Le site, de nouveau, se mérite, au lieu d'être servi tout compris par les agences. Apercevoir soudain dans les haubans la masse rougeâtre ou verte annoncée par les cartes et guettée toute la nuit, la voir grossir, identifier ses caps, ses feux, ses sommets, viser telle ou telle anse selon les vents dominants, sentir les premières odeurs, compliquées par l'imagination, varech dans l'Ouest, maquis, ouzo, bâton d'encens, entendre la chaîne d'ancre gratter le pont, puis le fond... : loin des expositions et des marinas surpeuplées, ce plaisir pur reste à portée. D'où les chèques fous qu'on lui dédie, chaque hiver. L'île est pourtant menacée de perdre à son tour l'isolement dont elle a tiré son nom, comme elle a failli perdre l'accent circonflexe témoin de ses origines. On vient de célébrer l'exploit technique et le symbole politique de la percée du tunnel sous la Manche. A-t-on mesuré la manipulation biologique qu'inflige le chantier à la géographie ? Ironie des coïncidences : la semaine où l'Angleterre perd son insularité, la Corse réclame plus que jamais le respect de la sienne. A la dérive des continents répond celle des mentalités, de la même façon mal prévisible.

Le concept d'île mériterait qu'on écrive son histoire. Longtemps, il a joué un rôle-clef dans la production des mythes. Ulysse n'a pas fini de tracer autour de la mer Egée le circuit de toutes nos initiations. Pénitenciers et ermitages ont profité de la parfaite clôture naturelle assurée par la mer. Qui dit « clôture » dit envie de monde inconnu. Defoe, Stevenson et Jules Verne nous ont bercés de l'inépuisable mystère, de l'indestructible utopie.

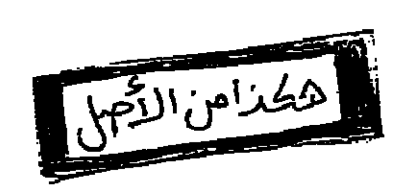
Car l'île parle d'espoir, indéfiniment. Là-bas, au bout de la route incertaine, tout est sûrement différent. L'industrie hésite à y mettre la patte. Les promoteurs sont tenus en respect. Le commerce des rechanges reste approximatif, source de pittoresque. La crainte de manquer, sur laquelle les marchands de gadgets fondent leur prospérité, redevient l'ingrédient inséparable du bonheur de naviguer. Les dépliants s'estompent. Place, enfin, aux souvenirs personnels !

EN voici un, de souvenir, en guise de bouquet lancé sur l'eau.

C'était il y a deux ans, dans le golfe de Siam. La *Calypso* était mouillée au dévent d'une île, justement. L'hélicoptère allait nous déposer à bord, le commandant Cousteau et moi. A la coupée, une petite personne attendait le patron, la gouaille aux lèvres.

Simone Cousteau était surnommée « la Bergère » par les plongeurs, ses amis. Elle les avait précédés sous l'eau, aux temps héroïques. Elle fut la première femme à utiliser un scaphandre autonome. Pendant quarante ans, elle a partagé l'aventure de son mari, de ses fils, presque toujours à bord de la *Calypso*. Ennemie de la publicité, elle n'en était pas moins le parfait porte-drapeau de l'équipe, dans tous les pays traversés.

Dimanche 2 décembre, « la Bergère » a succombé à la maladie qu'elle espérait vaincre pour embarquer encore. Sa mort ressemble à une ultime plongée. Son rire moqueur pétille, sous la surface. Elle ne remontera pas.



CINÉMA

L'Afrique impose sa loi

« Tilaï » est un grand film. Et la confirmation qu'on peut désormais attendre mieux du cinéma africain qu'un coup d'éclat de temps en temps.

BOBO-DIOULASSO

de notre envoyé spécial

Trois dates clés jalonnent le cinéma africain. Celle de sa double naissance en 1954, quand le Sénégalais Paulin Vieyra tournait à Paris *Afrique sur Seine* tandis que le Français Jean Rouch réalisait *Jaguar* dans le pays qui ne s'appelait pas encore le Ghana ; 1966 et *la Noire de...* de Sambene Ousmane, qui révélait le père spirituel du cinéma d'Afrique noire (1) en même temps qu'il devenait l'étendard des films de la décolonisation ; enfin *Yeelen*, de Souleymane Cissé en 1987 (Prix du Jury à Cannes), qui installait pour la première fois un réalisateur africain comme un des grands du cinéma tout court.

Les films d'Idrissa Ouedraogo ne marquent pas de date. Ils témoignent d'un événement moins visible mais au moins aussi important : l'accession d'un réalisateur africain à la durée. Avant même d'être projeté, *Tilaï*, son troisième long métrage, était une bonne surprise : un an après que Ouedraogo eut été découvert à Cannes en 1989 avec *Yaaba*, il était de retour sur la Croisette, un nouveau film sous le bras. C'était déjà un exploit, la plupart de ses confrères mettant souvent trois ou quatre ans avant de pouvoir recommencer à tourner. Et *Tilaï*, qui obtenait le Grand Prix du Jury au Festival, est une splendeur.

Il y a des films-arbres, dont le scénario se ramifie, la mise en scène s'étend en volutes luxuriantes. Et des films-flèches, qui filent droit vers leur but, selon une trajectoire nécessaire et élégante. *Tilaï* est un film-flèche. De la minute où le paysan Saga, parti chercher fortune au loin, retrouve son village à la minute où Kougri, son frère, s'exile à son tour, le film aura foncé droit, au plus court de la beauté, de l'émotion, et du sens.

Pendant l'absence de Saga, Nogma, sa fiancée, a été mariée au père du voyageur. Furieux, celui-ci s'établit à proximité, et sa belle vient le retrouver en cachette. Au grand scandale du village, qui envoie le frère du séducteur le mettre à mort. L'exécuteur laisse volontairement échapper sa victime : Saga s'enfuit au loin, où Nogma vient le rejoindre pour filer un bonheur parfait. Mais le destin veille...

Tilaï signifie «la loi» en mooré – la langue des Mossis, principale ethnie du Burkina. Loi tribale qui permet à un vieillard de s'adjuger une jeune femme contre le goût de celle-ci, qui condamne à mort celui qui transgresse les coutumes. Loi éthique individuelle : le frère cadet choisit de ne pas tuer son aîné, celui-ci décide de quitter la paix de sa retraite pour veiller sa mère défunte, au risque de sa vie. Loi de la fatalité qui se sert du hasard pour que la destinée de chacun s'accomplisse. *Tilaï* se nourrit de la même rigueur et de la même complexité que la tragédie antique.

Des cadrages de western

«J'ai écrit le scénario de Tilaï *pendant le montage de* Yaaba, explique Idrissa Ouedraogo. *J'avais créé ma propre société de production, Les Films de l'avenir, et trouvé des partenaires fiables en France et en Suisse, qui m'ont évité d'avoir à chercher longtemps le financement.»* Il s'est ainsi évité l'habituel et épuisant démarchage des producteurs et a disposé des moyens matériels d'une réalisation soignée et inspirée : *Tilaï* est plus mobile, plus enlevé que ses films précédents. La caméra joue en virtuose les gammes de l'espace, labyrinthe des murets de terre du village, intimité des cases et surtout étendues désertiques magnifiées par le cadre, la profondeur et la couleur. *« Je voulais privilégier les plans larges*, souligne le réalisateur. *Le film se passe dans ma région natale, le nord sahélien du pays : une des zones les plus pauvres du monde, où règnent la sécheresse et la famine. Je tenais à montrer sa grandeur et sa beauté. »*

Ouedraogo a étudié à l'institut africain d'études cinématographiques de Ouagadougou – aujourd'hui fermé (*« une tragédie »*, dit le réalisateur) – à l'école de cinéma de Kiev, puis à l'IDHEC en même temps qu'il passait un DEA en Sorbonne. Il a débuté en réalisant des merveilles de courts métrages muets. Il possède sur le bout des doigts la grammaire de l'image : témoin cette scène étonnante de *Tilaï*, où les villageois lancent des cavaliers à la recherche de Saga le fugitif. La caméra retrouve comme naturellement les cadrages des grands westerns, l'angle large et plongeant qui ouvre l'espace et dynamise le mouvement.

Cette qualité technique, il la doit aussi à la présence de techniciens français. *« J'ai cessé de buter sur cette question. Je ne suis pas ici pour planifier le développement du continent mais pour faire des films ; j'ai besoin de techniciens avec qui je me sente en confiance. S'il existait des Africains répondant à ma demande, je ferais appel à eux. »* Idrissa Ouedraogo parle d'une voix rauque : il a beaucoup crié lors de la précédente prise de son nouveau tournage, *Karim et Sala*. Une série de cinq fois vingt-six minutes et un téléfilm de une heure trente, produits par FR 3, la chaîne allemande ZDF, la société française Arcadia et la société burkinabé Les Films du crépuscule.

Pancartes et légendes

Physique de géant, un appétit d'ogre, un rire homérique et des colères bibliques, nuit et jour il semble n'être jamais en repos. A Ouagadougou, la capitale, c'est une star. Pas un gamin, un chauffeur de taxi ou un marchand de noix de cola qui ne le connaissent. A Bobo- Dioulasso, la seconde ville du pays où il a transporté son équipe, il prend le temps de discuter avec les passants, de saluer un parent, un confrère venu le visiter sur le plateau, d'arpenter la ville de long en large pour y choisir ses décors.



Idrissa Ouedraogo.

Karim et Sala raconte l'histoire de deux enfants, interprétés par les jeunes comédiens de *Yaaba*. La fille, Roukietou Barry, joue également dans *Tilaï* : elle y incarne une présence moqueuse, irrévérencieuse à la «loi» et son sourire, sa vitalité et sa grâce valent les plus coûteux effets spéciaux. Il y a beaucoup d'enfants dans les films de Ouedraogo, comme d'ailleurs dans le jeune cinéma africain. *« Faire appel à des enfants permet de surmonter un des principaux obstacles, le manque d'acteurs professionnels*, explique le réalisateur. *A défaut de technique, ils ont une spontanéité qui fait souvent défaut aux adultes. Je conserve autant que possible les mêmes acteurs de film en film (pas seulement les enfants), ils progressent en même temps que moi. Chaque film est une session de formation continue pour tous. »*

Karim et Sala se déroule aujourd'hui, dans les campagnes et les villes du Burkina : retour au présent pour un réalisateur dont le premier film, *Yam Daabo* – (le Choix) qui vient de ressortir décrivait le voyage d'une famille fuyant la misère et la dépendance de l'aide internationale vers un eden verdoyant et intemporel. Il franchissait ainsi la principale ligne de fracture du cinéma africain actuel, divisé entre films contemporains, généralement des comédies de mœurs dénonçant la pauvreté, la corruption, le néocolonialisme, et films-légendes, hors du temps.

Les premiers, réunis sous l'appellation «cinéma des pancartes», souffrent des défauts du cinéma militant, aggravés par la piètre qualité des acteurs. Les seconds ont donné les plus belles réussites récentes, *Yeelen* ou *Wend Kuuni* du Burkinabé Gaston Kabore et bien sûr, *Yaaba* et *Tilaï*. Les festivals et les publics européens ont clairement donné leur préférence à cette seconde tendance, condamnée par ceux qui veulent *« mettre la politique au poste de commande »*. Or les choix de l'Europe, essentiellement de la France, sont vitaux pour les films africains. Le morcellement du marché sur le continent noir ne laisse aucune chance de survie commerciale aux films en Afrique même. Ainsi les films de Ouedraogo se sont vendus, et bien vendus, dans toute l'Europe, aux Etats-Unis et au Japon, mais pas dans les autres pays africains.

« C'est une situation doublement paradoxale, note le spécialiste Ferid Boughedir (2). *Pour se libérer de la tutelle française, la décolonisation a détruit les structures qui unifiaient le marché. D'où piratage généralisé, absence totale de coordination, disparition de tout contrôle des recettes et donc de la moindre chance de voir de l'argent remonter au producteur. Second paradoxe : la disparition des structures françaises et l'absence de structure africaine ont ouvert la porte aux produits et sous-produits hollywoodiens. »*

Ouedraogo surenchérit : *« La plupart des gouvernements font tout à l'envers : ils fonctionnarisent les réalisateurs et les producteurs au lieu de mettre en place une législation qui permettrait un minimum de transparence. »* Seuls, pour l'instant deux pays se sont dotés d'un semblant de réglementation, avec contrôle et taxation des recettes pour alimenter la production : le Cameroun et... le Burkina-Faso. Ce petit pays, l'un des plus pauvres de la planète, est en effet en pointe pour tout ce qui concerne le cinéma, depuis qu'en 1969 est né le Fespaco (Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou) devenu tous les deux ans le rendez-vous de tout le continent, et que la population locale suit avec enthousiasme.

« Je fais Karim et Sala *pour dépasser le dualisme entre film intemporel et film contemporain »* explique Idrissa Ouedraogo. C'est, on l'a dit, un pari risqué. Mais le réalisateur pense avoir trouvé la solution : pas de « message », et l'utilisation par tous les personnages de leur langue d'origine, plutôt que du français utilisé d'ordinaire dans les films «actuels» et qui met les comédiens mal à l'aise. *« Cela ne change rien pour la diffusion, les films sont toujours sous-titrés en français, même au Burkina, où tout le monde ne parle pas mooré. »*

Le destin de «l'ogre» Ouedraogo semble être de ne faire qu'une bouchée de toutes les limites, de toutes les barrières. Barrières financières, qu'il saute avec une aisance déconcertante, séparation entre genres de films, qu'il se fait fort de balayer, coupure entre cinéma et télévision, mais aussi intégrisme de « l'africanité». La bande son de *Tilaï*, signée du jazzman sud-africain Abdullah Ibrahim (Dollar Brand), mêle avec bonheur sonorités traditionnelles et instruments modernes. Et le prochain film de Ouedraogo se passera pour moitié au Burkina, pour moitié à Paris – reflet de la vie de son auteur qui travaille en Afrique, mais vit en France le reste du temps. Entre-temps il aura mis en scène à la Comédie-Française *la Tragédie du roi Christophe* d'Aimé Césaire, en faisant jouer par les sociétaires (blancs, évidemment) cette épopée de libération des Noirs de Haïti. *« Je veux en faire une fable universelle. »*

Il dit : *« Les cinéastes africains doivent se diversifier. »* Après ce programme infernal, Ouedraogo le pantagruelique espère avoir atteint une stature suffisante pour obtenir les moyens du grand cinéma international. Il a en projet l'adaptation, en deux longs métrages, d'un roman fleuve, *l'Etrange Destin de Wangrin* (3), de l'écrivain malien Hampaté Bâ. *« Améliorer l'image culturelle de l'Afrique est indispensable »*, dit Souleymane Cissé. Le continent a besoin de ce « droit à l'image ». Et le monde a besoin de sa vision du monde originale. Pour l'Afrique, pour le cinéma, *Tilaï* annonce de bonnes nouvelles et son auteur n'en a pas fini. Bon appétit, Idrissa.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) Plus précisément du cinéma d'Afrique noire francophone, les cinémas anglophones et lusitophones étant restés embryonnaires jusqu'à une date récente.

(2) Le réalisateur de *Halfaouine*, également journaliste et enseignant, est l'auteur du documentaire *Caméra d'Afrique*.

(3) Paru dans la collection « 10/18 ».

□ **Mort de l'acteur américain Robert Cummings.** – Robert Cummings est mort à Los Angeles, le dimanche 2 décembre, des suites de complications pulmonaires et rénales alors qu'il était atteint de la maladie de Parkinson. Il était âgé de quatre-vingts ans. Depuis 1935, il avait tenu des rôles dans plus d'une soixantaine de films, tourné des séries pour la télévision, animé sa propre émission, joué au théâtre, mais son rôle le plus célèbre, il le tourna sous la direction d'Alfred Hitchcock, aux côtés de Grace Kelly, dans *Le crime était presque parfait*.

CULTURE

ARTS

La morale des galeries

Le Comité des galeries d'art publie un code de déontologie

Le Comité des galeries d'art (CGA) est une association professionnelle dont l'objectif est de défendre les intérêts de ceux qu'on nomme désormais les galeristes et de jouer un rôle de conseil à la fois auprès des marchands, des artistes et des particuliers. Créé en 1947, à Paris, il regroupe actuellement 147 établissements (115 à Paris, 23 en province, 9 à l'étranger, soit environ la moitié de ceux qui sont répertoriés dans *l'Officiel des galeries*). Ils représentent environ 80 % du marché des galeries d'art françaises.

D'ordinaire fort discret, voire un rien sommeillant, le CGA a dû réagir à l'effervescence et au développement d'un marché ne respectant plus aucune des règles jusque – là en vigueur, même entre confrères. L'ouverture massive de nouveaux lieux d'exposition, la concurrence déloyale de spéculateurs occasionnels, l'horizon 1993 – l'ouverture des frontières européennes, – enfin, l'ont incité à établir noir sur blanc et à diffuser largement un code de déontologie professionnelle susceptible d'être adopté dans toute l'Europe. Y sont précisés les rapports entre marchands, avec les clients, avec les artistes.

Parallèlement, à l'annonce de cette publication, le Comité des galeries rappelle les dossiers-clefs qu'il étudie actuellement. Ils portent sur l'harmonisation de la TVA européenne, une nouvelle définition des œuvres d'art originales (la photographie en particulier) et le droit de suite.

G. B.

▶ Comité des galeries d'Art, 5, rue Quentin-Bauchat, 75008 Paris. Tél. : 47-20-26-38.

□ **Le Van Gogh d'Elizabeth Taylor est resté invendu.** – Le tableau de Vincent Van Gogh, *Vue de l'asile et de la chapelle de Saint-Rémy*, appartenant à Elizabeth Taylor, n'a pas trouvé preneur lundi 3 décembre lors d'une vente aux enchères de Christie's à Londres. Les enchères se sont arrêtées à 5,8 millions de livres (58 millions de francs), alors que le tableau était estimé entre 8 et 10 millions de livres (80 à 100 millions de francs environ). Le prix minimum exigé par son propriétaire n'a pas été divulgué. Deux autres tableaux, de Monet et Picasso, n'ont également pas trouvé d'acheteurs lors de cette vente, qualifiée de *«décevante»* par un porte-parole de Christie's.

THÉATRE

« Dynasty » revu par Beaumarchais

1790-1990 : « le Chant du départ », d'Ivane Daoudi, est une « sitcom » chez les aristos

Parce qu'elle regrettait, jouant dans *le Mariage de Figaro*, *« qu'on n'écrive plus de comédies comme cela »*, Ivane Daoudi, auteur dramatique et actrice peu connue, a eu l'envie – louable – de rédiger une grande pièce « à l'ancienne » dans l'humeur d'aujourd'hui, avec beaucoup de personnages, beaucoup de rebondissements, un vrai début, une vraie fin, une pièce plus à rire qu'à pleurer, plus à agir qu'à penser, plus à dire qu'à démontrer. Il y fallait du courage et on sait que le théâtre aime les courageux.

On pourrait parler longtemps de ce *Chant du départ*, de ses imperfections nombreuses – certains personnages paraissent un peu abandonnés par leur créateur à mesure que le récit avance, d'autres encore sont trop caricaturaux, d'autres enfin ne sont que l'esquisse de ce qu'ils pourraient être – mais ce serait prendre le risque de passer à côté du plaisir de partager la joie de comédiens manifestement heureux.

Dans le sillage d'une incroyable comtesse à l'orée de l'âge, campée par Isabelle Sadoyan avec une maestria, un abattage qu'on croyait disparus, une famille d'aristos parisiens n'en finit pas de se déchirer pour une sombre histoire d'argent, un peu comme se déchire la société française au lendemain de la prise de la Bastille. La fille de la comtesse, nymphomane dépressive à laquelle Hélène Vincent donne une énergie impeccable, passe de bras en bras pour oublier les infidélités d'un mari poudré qui refuse de vieillir (François Clavier, sorte de géant impayable). Leur fille à tous deux – dont on apprendra qu'elle n'est pas sa fille à lui... – ne cesse de geindre (débuts prometteurs de Catherine Vuillez). Il y a aussi un jeune Tahitien qui fait l'amour à la comtesse pour quelques pièces d'or, un vieux parent, le cousin Alphone, évèque *« qui pue l'ail »*, le régisseur des terres de la famille, devenu plus riche qu'elle en la dépossédant, un peintre qui voudrait rendre sur sa toile le lustre que cette famille n'a jamais eu, un agent de police arrangeant et une bonne à battre : une vraie troupe à qui le metteur en scène, Jean-Pierre Vincent, a su donner une cohésion et un sens du rythme réjouissants.

Entre deux éclats de rire, on assiste alors à ce qu'on pourrait prendre, au lever du rideau, pour une de ces sitcoms qui font les nuits ineptes de la télévision privée. Mais, les mots font de plus en plus mal, leurs morsures viennent à bout de la chair, l'air de l'hôtel particulier est bientôt irrespirable. Une petite société se délite, hier comme aujourd'hui, tant le ton d'Ivane Daoudi, malgré les emprunts à la langue de Beaumarchais, est résolument contemporain.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre de la Ville. A 20 h 30 jusqu'au 8 décembre. Tél. : 42-74-22-77. Théâtre de Sartrouville, du 13 au 18 décembre à 21 heures. Matinée dimanche 16 à 16 heures. Relâche lundi 17. Tél. : 39-14-23-77.

Secrets d'acteurs

Pendant sept soirs, sept acteurs jouent, seuls, sur la grande scène du Théâtre de l'Odéon. D'autres viennent, avec quelques metteurs en scène, se montrer dans leur travail... C'est « Le secret de l'acteur », série de manifestations organisée par Michèle Kokosowski avec l'Académie expérimentale des théâtres, qu'elle dirige et qu'elle a fondée parce que, depuis toujours, elle se passionne pour l'enseignement, la transmission du savoir : *« le savoir artisanal de l'acteur. L'expérience théâtrale peuvent-ils s'échanger ? »* Les récitals ont lieu jusqu'au 8 décembre à 21 heures et sont publics (prix unique, 65 F, et 45 F pour un abonnement ou un groupe de dix personnes au moins). D'autre part, la SEPT projette au Petit Odéon, tous les jours à 15 heures, des films et captations sur le théâtre. Entrée libre.

▶ Tél :. 43-25-70-32.

MUSIQUE

Un duo pour demain

Le violoniste Boris Belkin et le pianiste Michel Dalberto se produisaient séparément à Paris. Ils devraient demain faire équipe

« Il n'y a pas de mauvais orchestres, il n'y a que de mauvais chefs ! ». Cette formule s'est vérifiée, une fois de plus, samedi soir 1er décembre, Salle Pleyel, lors du concert donné, par l'Orchestre national de l'Ile-de-France, dans le cadre de la journée mondiale contre le sida.

Dirigée par Christian Badea, un jeune chef roumain dont la carrière prend une belle tournure (il dirige régulièrement au Met), cette formation a prouvé qu'elle pouvait potentiellement mériter son qualificatif de national. Dans le *Concerto pour violon* de Brahms, la propreté des cordes, leurs attaques synchrones, des vents chantants (sinon parfaits, les cors !), offraient un soutien efficace au violoniste Boris Belkin. Au moins dans les deuxième et troisième mouvements, car le premier manquait de ce coloris sombre et de cette grande respiration consubstantiels à la musique de Brahms (ne rêvons pas trop : il n'y a que dans les contes que les fées transforment les citrouilles en carrosse d'or en un coup de baguette magique). Mais que cet orchestre prépare chacune de ses prestations avec un chef aussi compétent et sa saison d'abonnement Salle Pleyel sera pleinement justifiée (1).

Paralysé par le trac, Boris Belkin s'est lancé sans filet, d'où de petites incertitudes d'intonation, un archet parfois instable, pour, le calme revenu, chanter avec plénitude. La sonorité de ce violoniste est large, avec un soupçon de raucité qui accroche l'attention. L'archet collé aux cordes, il sculpte ses phrasés. Belkin est le *Heldentenor*, le Lauritz Melchior du violon. Dans Brahms, l'élégance, la suavité charmeuse lui sont étrangères.

Ce violoniste de quarante-deux ans joue avec le Concertgebouw d'Amsterdam, l'Orchestre de Cleveland, les grands orchestres londoniens, les meilleurs chefs le recherchent, mais il refuse le jeu de la «grande» carrière en n'acceptant qu'une petite soixantaine de concerts par an, en refusant d'enregistrer à tour de bras (2). Chaque chose en son temps. Boris Belkin aimerait pratiquer davantage la musique de chambre, jouer les sonates de Brahms avec Michel Dalberto : *« C'est un musicien raffiné, un artiste ; son Schubert est fantastique ; son jeu témoigne d'une recherche musicale qui m'attire »*.

Michel Dalberto donnait justement trois récitals, au Théâtre de la Ville, dans trois programmes différents organisés autour des *Douze Études d'exécution transcendante* de Liszt, vendredi, samedi et dimanche derniers (3).

Fascinant pianiste en vérité dont la technique nous fait penser à celle d'Alfred Cortot avant-guerre. Une technique admirablement infidèle, à la mesure d'un jeu qui traduit une imagination musicale et sonore hors norme chez un pianiste de trente-cinq ans. Il fait des fausses notes dans Liszt. Mais quels sont les pianistes qui jouent les *Feux-Follets* en concert sans les craindre ? Ce qu'il faudrait éventuellement lui reprocher serait de ne pas toujours se lancer, de trop retenir les élans d'une musique qui pulvérise le piano, comme il faudrait lui reprocher une lecture trop recherchée de certains *Préludes* de Debussy. On utilise à dessein le conditionnel, car une telle individualité de ton, une telle somptuosité sonore ont peu d'équivalents dans le monde du piano. Et puis dans Schubert, Franck, Chopin, il n'y a qu'à admirer la netteté, la profondeur musicale du jeu de Michel Dalberto. Et dans les *Abegg* de Schumann rester béat d'admiration devant cette virtuosité immatérielle.

ALAIN LOMPECH

(1) La mission de cet orchestre n'est-elle pas prioritairement de se produire en Ile-de-France, hors Paris déjà bien fourni en orchestre ?

(2) Boris Belkin vient de publier pour Decca un enregistrement du Premier Concerto de Chostakovitch qu'il interprète sous la direction de Vladimir Ashkenazy.

(3) Fantaisie KV 475 et Sonate KV 457 de Mozart, Études nos 1 à 4, vendredi soir (*Paraphrase de Rigoletto* de Liszt, en bis) ; Menuet D 600, Trio D 610, *Moments Musicaux* op. 94, Études nos 5 à 8, samedi soir (Quatrième Ballade de Chopin, en bis) ; Premier Livre des Préludes de Debussy, Prélude, aria et finale de Franck, Études nos 9 à 12, dimanche soir (*Variations Abbeg* de Schumann, en bis).

□ **Le travail reprend à l'Opéra Bastille et au palais Garnier.** – L'assemblée générale des musiciens de l'Orchestre de l'Opéra de Paris a décidé lundi 3 décembre la suspension de la grève entreprise le 26 novembre dernier, poursuivie jeudi 29 par 82 % d'entre-eux (*le Monde* du 1er décembre) et a demandé l'ouverture immédiate de négociations. Les musiciens demandent *« qu'une négociation immédiate s'ouvre avec en priorité absolue l'intégration de la prime conventionnelle dans les salaires et la réactualisation de leur courbe de carrière... L'accord devra intervenir impérativement avant le 31 décembre de cette année de façon que ces mesures puissent être inscrites dans l'exercice du budget de 1991 »*. Les représentations prévues à Bastille et à Garnier ont donc repris dans la soirée du 3 décembre.





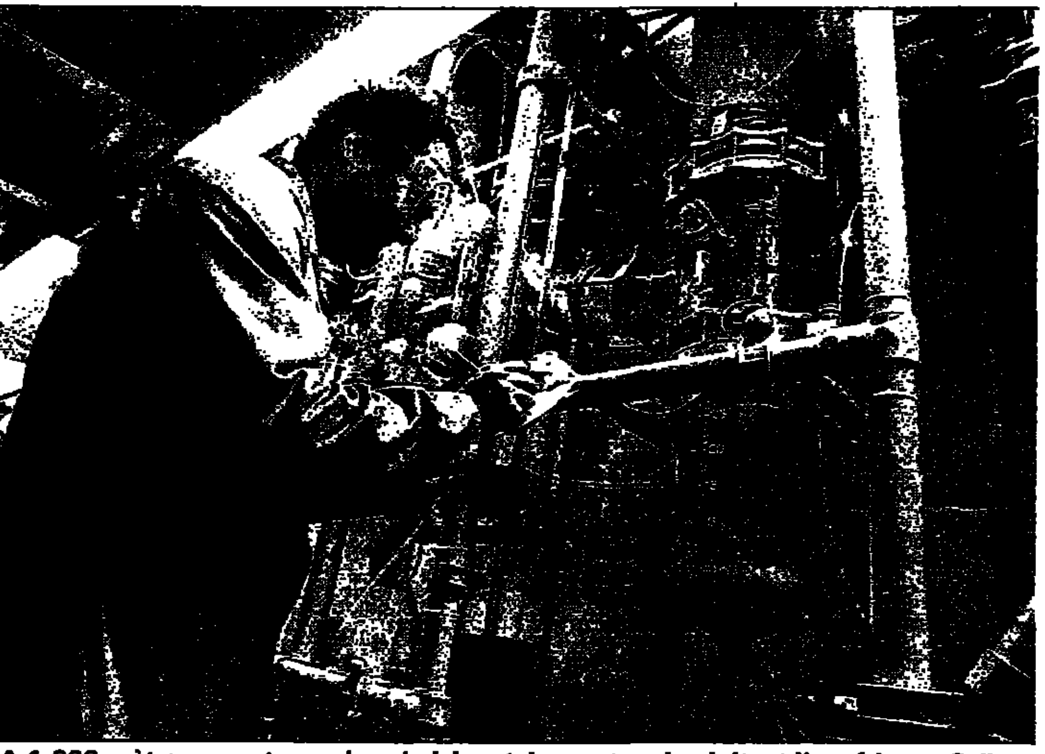
SCIENCES • MEDECINE

Les neutrinos font de la résistance

Pour comprendre le fonctionnement du Soleil, les physiciens comptent les particules qu'il nous envoie. Mais les résultats ne cadrent pas avec la théorie

LE Soleil, étoile parmi d'autres dans l'univers, est une boule de 700 000 kilomètres de diamètre contenant deux milliards de milliards de milliards de tonnes de gaz, principalement de l'hydrogène. Sa température est de 6 000 degrés en surface et de 15 millions de degrés au centre. Il rayonne en une seconde l'équivalent de l'énergie produite en 10 000 ans par un million de réacteurs nucléaires (1).

Telles sont du moins les déductions auxquelles sont arrivés les scientifiques à partir de ce qu'ils appellent le « modèle standard ». Des mesures et des observations, des lois de physique nucléaire vérifiées, pour certaines, en laboratoire sur des accélérateurs de particules surpuissants, quelques hypothèses et beaucoup de calculs leur ont permis d'aligner ces chiffres. Quant à les transformer en certitudes, c'est une autre histoire. Si certaines données, comme la température de la surface, aisément observable, sont mesurables de façon assez précise, il n'en est pas de même pour d'autres. Impossible, par exemple, d'envoyer des instruments au centre – invisible – du Soleil : aucun matériau fabriqué par l'homme ne résiste à de telles conditions.


PAONI/AGENZIA CONTRASTO

A 1 000 mètres sous terre, dans le laboratoire souterrain abritant l'expérience Gallex à Gran Sasso (Italie).

Seule possibilité : compter et mesurer les caractéristiques des « messagers » que nous envoie le Soleil, des particules élémentaires produites par les violentes réactions nucléaires qui l'animent. Les plus intéressantes à cet égard sont les neutrinos, que les physiciens s'efforcent de capter depuis une vingtaine d'années. L'ennui, c'est que, jusqu'à présent, les résultats de ces expériences ne cadrent pas vraiment avec le fameux « modèle standard » ! Pour tirer au clair cette énigme, ils ont donc monté de nouvelles expériences. La dernière en date, baptisée Gallex (2), a été inaugurée officiellement vendredi 30 novembre à 1 000 mètres sous terre, dans un laboratoire routier creusé sous le Gran Sasso dans les Abruzzes, à 120 kilomètres à l'est de Rome.

Des particules insaisissables

Produits par la fusion de deux noyaux d'hydrogène (la réaction de la bombe H), les neutrinos font partie, comme les électrons et les quarks, des particules élémentaires, ces briques fondamentales à partir desquelles est contruit tout l'univers. Ils présentent une caractéristique irremplaçable pour les spécialistes du Soleil : électriquement neutres et de masse nulle (ou très faible), pratiquement rien ne les arrête, et ils arrivent sur Terre à la vitesse de la lumière huit minutes après avoir été produits au cœur du Soleil. Contrairement aux photons, « grains » de lumière qui mettent plus d'un million d'années à en atteindre la surface après un trajet chaotique, les neutrinos représentent donc les meilleurs témoins possibles pour étudier les réactions nucléaires qui animent le Soleil.

Malheureusement, ils sont presque insaisissables. S'ils bombardent la Terre au rythme de 60 milliards par centimètre carré et par seconde, un sur 100 000 milliards d'entre eux, seulement, interagit avec un atome, et peut donc être – éventuellement – détecté. Les autres traversent notre planète et les êtres vivants qui la peuplent sans les « voir » (et donc, heureusement pour nous, sans dommage !).

M. Raymond Davis, un chimiste américain, fut le premier, en 1968, à s'atteler à ce problème en apparence insoluble. Il construisit un détecteur composé d'une cuve contenant 400 000 litres de détachant à base de chlore (du perchloroéthylène). Les neutrinos peuvent, en effet, réagir avec l'un des isotopes (variété atomique) du chlore, le chlore 37, pour former des atomes d'argon 37 radioactif, qu'il suffit alors d'extraire et de compter en mesurant la radioactivité.

Ce piège à neutrinos fut placé au fond de la mine d'or de Homestake, dans le Dakota, à l'abri des particules parasites provenant des rayons cosmiques, qui sont, pour la plupart, arrêtées par la Terre. M. Davis se mit à l'affût. Au bout de dix-huit ans de patience, il dut se rendre à l'évidence : au lieu du neutrino quotidien prévu par le modèle standard, son appareil n'en captait qu'un tous les trois jours en moyenne. Une expérience japonaise, Kamiokande II, lancée en 1986 dans la mine de zinc de Kamioka, a confirmé ces résultats l'an dernier.

La chasse continue

L'appareil japonais était capable, en outre, de déterminer la direction d'où proviennent les neutrinos. Il put donc mesurer précisément le flux de ceux émis lors de l'explosion de la supernova SN 1987 A en février 1987 (*le Monde* du 11 mars 1987). Flux tout à fait conforme, quant à lui, aux prévisions des théoriciens. Les détecteurs n'étaient donc pas en cause...

En revanche, les expériences de Homestake et de Kamioka ne pouvaient pas capter les neutrinos pp (proton-proton), les moins énergétiques des différentes variétés produites par les réactions thermonucléaires extrêmement complexes du Soleil. Or ces neutrinos de faible énergie sont, de loin, les plus nombreux. Là résidait peut-être le problème.

C'est pour piéger ces neutrinos pp qu'a été conçue l'expérience Gallex (pour *Gallium Experiment*). Le détecteur est constitué d'une cuve de huit mètres de haut et de quatre mètres de diamètre, contenant trente tonnes de gallium, soit l'équivalent de la production annuelle mondiale de ce métal rare qui se liquéfie à 30 degrés centigrades. Le gallium de Gallex se présente sous la forme d'un composé liquide, le chlorure de gallium, mélangé à de l'acide chlorhydrique. Sous l'action d'un neutrino, l'un des isotopes du gallium, le gallium 71, se transforme en un élément radioactif, le germanium 71. Ce dernier, très volatil en présence d'acide chlorhydrique, est récupéré puis introduit dans des compteurs de radioactivité extrêmement performants.

D'après le modèle standard, un neutrino par jour devrait interagir dans le détecteur de Gallex. L'ennui, c'est qu'une expérience similaire, SAGE (pour *Soviet American Gallium Experiment*), qui a démarré au début de cette année, semble déjà contredire ces prévisions. Le détecteur de SAGE, composé de 30 tonnes de gallium métallique, est installé à Baksan, sous une montagne du Caucase, et exploité par une équipe soviéto-américaine dont fait partie le pionnier Raymond Davis. *« Aucun neutrino solaire n'a été détecté durant les cinq premiers mois de fonctionnement »*, a affirmé le professeur Gavrin de l'Institut de recherche nucléaire de Moscou et chef de l'expérience SAGE, lors d'une conférence sur la physique des hautes énergies tenue en août dernier à Singapour.

Rendez-vous dans dix ans

Il est cependant peut-être un peu tôt pour tirer des conclusions de cet échec apparent. L'expérience SAGE continue, et la sensibilité du détecteur doit être multipliée par quatre grâce à l'adjonction de 30 tonnes de gallium supplémentaires, et à l'amélioration de son système de comptage. Les expérimentateurs de Gallex, quant à eux, ont commencé leurs travaux l'été dernier, et ne prévoient pas d'obtenir une précision de mesure satisfaisante avant deux ans.

Les physiciens et les astrophysiciens, qui sont gens patients, se donnent une dizaine d'années pour percer le mystère des neutrinos solaires. Mais ils travaillent déjà sur les conséquences qu'entraînerait la confirmation des premières observations des détecteurs de Homestake et de Kamioka.

Première possibilité : le modèle standard est faux, ce qui bouleverserait l'astronomie dans la mesure où il s'applique aussi à l'évolution des autres étoiles. Les caractéristiques du centre du Soleil pourraient être différentes des prévisions en raison, par exemple, de courants de convection instables. Le Soleil serait alors plus froid qu'on ne le pense.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 16

(1) $3,82 \times 10^{26}$, soit 382 suivi de 24 zéros.

(2) Gallex est une expérience internationale, essentiellement européenne, à laquelle participent des équipes allemandes de Heidelberg (Pr. Kirsten, chef de l'expérience), de Karlsruhe et de Munich ; françaises, de l'observatoire de Nice (Pr. Evry Schatzman) et du CEA (département de physique des particules élémentaires de Saclay avec MM. M. Cribier, L. Gosset, J. Rich, M. Spiro, T. Stolarczyk, C. Tao et D. Vignaud) ; italiennes de Milan et Rome ; israélienne (Rehovot) ; et américaine (Brookhaven).

Fille ou garçon

Quand pourra-t-on affirmer avoir identifié le gène de la détermination sexuelle, ce fragment du patrimoine génétique qui dirige la différenciation d'un organisme vers l'un ou l'autre genre ? La question de l'origine du sexe a suscité de multiples hypothèses qui, pour la plupart, évoquaient l'influence des facteurs de l'environnement, au premier rang desquels l'alimentation de la mère. Les travaux de Mendel sur l'hérédité, puis la découverte des chromosomes, modifièrent profondément, au début du vingtième siècle, cette vision des choses.

C'est ainsi que dans l'espèce humaine et chez la plupart des animaux supérieurs, le sexe est associé à la présence ou à l'absence d'un chromosome particulier, la cellule sexuelle mâle apportant, en fécondant l'ovule, le chromosome qui « signe » le caractère mâle ou femelle de l'organisme en gestation.

Il restait à savoir où se situait cette information. Il y a une dizaine d'années, avec l'apparition des techniques de biologie moléculaire, des équipes s'attaquèrent à ce problème qui se révéla plus ardu qu'on pouvait le supposer.

Menés pour l'essentiel sur le patrimoine héréditaire d'individus porteurs d'anomalies chromosomiques, ces travaux devaient déboucher, fin 1987, sur une publication de l'équipe de M. David C. Page (Massachusetts Institute of Technology) dans la revue *Cell*, qui annonçait triomphalement avoir isolé « le gène du sexe » (*le Monde* du 6 janvier 1988).

Un an plus tard, tout était remis en question avec un article franco-britannique publié dans la revue *Nature*, apportant la démonstration que le gène « américain » ne pouvait être tenu pour celui de la détermination du sexe.

Détermination et modification du sexe

La compétition, dès lors, reprit de plus belle. Elle est aujourd'hui marquée par une série de publications, toujours dans la revue *Nature* (datée du 29 novembre 1990), tendant à démontrer que l'on aurait enfin identifié ce gène, baptisé cette fois SRY. L'une de ces publications est signée par l'équipe que dirige à Londres le professeur Peter Goodfellow et à laquelle collabore M. Philippe Berta (Centre de recherches de biochimie macromoléculaire, CNRS, Montpellier).

Au-delà de leur aspect fondamental (concernant la différenciation cellulaire notamment), ces travaux ne manqueront pas de soulever de nouveaux et graves problèmes éthiques. Ils ouvrent, en effet, la voie à la détermination ultraprécoce du sexe des embryons, mais aussi et surtout, à la modification du sexe de ces derniers à partir de la transplantation du gène ainsi identifié.

J.-Y. N.

Sida : les bébés porteurs

Les enfants contaminés par le virus du sida sont de plus en plus nombreux dans le monde. Leur prise en charge est problématique

L'ORGANISATION mondiale de la santé (OMS) estime que, en 1992, 1 million d'enfants seront ou auront été porteurs du virus du sida dans les pays où la transmission de la maladie se fait essentiellement par voie hétérosexuelle, c'est-à-dire en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes. Toujours selon l'OMS, 500 000 nouveau-nés ont, dans ces pays, été contaminés *in utero* durant la dernière décennie. En Europe, on comptabilisait, en juin 1990, 1 626 cas de sida chez les enfants de moins de quinze ans, dont 255 cas pour la France. Dans la majorité des pays occidentaux, la contamination se fait par la mère au moment de la grossesse ou lors de l'accouchement.

Selon les dernières données, on considère que les risques de transmission du virus de la mère à l'enfant se situeraient entre 20 % et 35 %. En France, environ une femme sur deux porteuses du virus HIV désire mener sa grossesse à terme, tandis que les autres choisissent un avortement thérapeutique. *« Nous sommes de plus en plus confrontés au problème des femmes séropositives qui décident de faire un enfant*, a estimé le docteur Florence Veber, pédiatre à l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris), à l'occasion du séminaire sur la prise en charge médico-sociale de l'enfant séropositif (1). *Et la plupart de celles qui ont subi un avortement thérapeutique mettent en route une deuxième grossesse. »* La prise en charge de ces enfants, dont certains peuvent être abandonnés à la naissance et d'autres devenir orphelins, n'est pas sans poser problème. En l'absence d'un réseau familial, la famille d'accueil ou d'adoption semble le mieux répondre aux besoins de l'enfant.

Compte tenu de la présence d'anticorps maternels dans le sang du nouveau-né, il faut attendre douze à quinze mois avant d'être certain de l'absence de contamination d'un enfant. Toutefois des techniques plus sophistiquées (recherche de l'antigène P24, culture du virus, technique d'amplification génique par PCR) pourraient permettent des diagnostics précoces. *« L'annonce d'un diagnostic doit être progressive. Et, paradoxalement, des drames sont survenus chez la mère à l'annonce d'une séronégativation, comme de grandes dépressions, la reprise de la toxicomanie ou même des tentatives de suicide »*, explique le docteur Florence Veber.

On distingue deux formes de sida chez l'enfant, l'une sévère, l'autre peu évolutive. La première se déclare très rapidement, et la survie n'excède généralement pas l'âge de cinq ans. Elle s'accompagne dans la plupart des cas d'une encéphalopathie sévère avec une atteinte motrice, une stagnation ou un régression des acquisitions. La deuxième forme peut s'accompagner d'un retard psychomoteur et évoluer vers l'âge de six ou sept ans vers une forme grave. *« Il est probable qu'une partie des enfants atteints d'une forme à évolution lente ne pourront pas suivre une scolarité »*, estime le docteur Stéphane Blanche, pédiatre à l'hôpital Necker-Enfants malades.

Graves problèmes éthiques

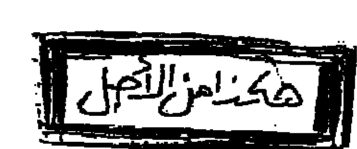
Le traitement de fond chez les enfants porteurs du virus HIV n'en est encore qu'à ses débuts. Des protocoles thérapeutiques sont actuellement à l'étude au niveau européen sous l'égide de la direction de la santé des Communautés européennes. *« Il n'y avait pas d'entente jusqu'à maintenant dans les différents pays européens. On pratique, par exemple, en France un traitement antiviral par l'AZT dès l'apparition des premiers symptômes, ce qui n'est pas le cas dans d'autres pays »*, explique le professeur Claude Griscelli, professeur de pédiatrie et spécialiste d'immunologie (hôpital Necker-Enfants malades), qui coordonne le groupe de travail européen.

Le premier protocole vise à organiser le traitement par AZT, en comparant l'efficacité et la toxicité de cette molécule chez des enfants asymptomatiques très certainement infectés à partir de l'âge d'un an, avec un groupe témoin recevant un placebo.

Le second protocole s'intéresse aux effets d'un autre traitement curatif, le DDI, chez des enfants intolérants ou résistants à l'AZT. Un troisième essai concerne le traitement curatif des enfants avant l'âge de trois mois. Il suppose un dépistage précoce des nouveau-nés par une étude virale complète. Enfin, un quatrième protocole viserait à traiter les femmes enceintes avec comme objectif de réduire la transmission du virus de la mère à l'enfant. Ce projet, qui suppose de traiter des enfants non contaminés, soulève plus encore que les autres de graves problèmes éthiques.

MARTINE LARONCHE

(1) Ce séminaire s'est tenu les 22 et 23 novembre au Centre international de l'enfance (Paris), qui vient de publier un ouvrage intitulé *Sida, enfant, famille*.



Fleurs d'aspirine

Les végétaux, qui possèdent un système immunitaire, utilisent l'acide salicylique pour lutter contre les agressions virales

ON savait de certaines plantes qu'elles soulageaient la migraine. On découvre, aujourd'hui, que toutes se soignent à l'aspirine. Décrits dans la revue américaine *Science* (1), des travaux récents, menés parallèlement sur le tabac et le concombre par deux équipes américaine et suisse, montrent en effet que les plantes, lors d'une attaque extérieure, augmentent considérablement leur concentration d'acide salicylique. Et que cette substance, en activant des gènes spécifiques, entraîne à son tour la mise en place des principales défenses «immunitaires» des végétaux contre les virus, les bactéries ou les champignons pathogènes. Quatre-vingt-dix ans après sa première synthèse industrielle, le petit comprimé blanc, mondialement connu, se révèle ainsi jouer un rôle essentiel dans le système de défense des végétaux.

De l'aspirine dans les plantes? La nouvelle, en elle-même, ne surprendra guère les chimistes. Ni les médecins, qui se souviennent que les décoctions de feuilles de saule, au temps d'Hippocrate, étaient déjà utilisées pour combattre la douleur et la fièvre. Deux millénaires plus tard, en 1829, le pharmacien français H. Leroux identifiait le principe actif de l'écorce de saule : la salicine, dont fut isolé peu de temps après l'acide salicylique.

Quelques années encore, et l'aspirine naissait dans les mains d'un jeune chimiste de Strasbourg, Charles-Frédéric Gerhardt. Sans lui et ses successeurs, en effet, le médicament aujourd'hui le plus consommé au monde n'aurait sans doute jamais connu la gloire. Car tout en possédant d'incontestables propriétés antirhumatismales et anti-inflammatoires, l'acide salicylique – encore appelé acide spirique – provoquait d'incessantes brûlures d'estomac, difficilement supportables par les malades.

En 1853, Gerhardt réussit la première acétylation de ce composé. Au fond de sa cornue : l'acide acétylsalicylique, ou aspirine (« a » pour acétyl, « spir » pour acide spirique). En 1897, un chimiste allemand de la compagnie Bayer, Felix Hoffmann (dont le père souffre de sévères rhumatismes), reprend la découverte oubliée pendant quarante ans, et établit un procédé de production exploitable à l'échelle industrielle. Le 1er février 1899, Bayer dépose la marque de fabrique que connaît le monde entier. L'histoire de l'aspirine commence.

Etonnante histoire, qui sait encore garder, près d'un siècle plus tard, une partie de son mystère. Après des décennies d'utilisation empirique, l'explication biochimique de son mécanisme d'action sur l'organisme humain n'est elle-même venue qu'en 1972, avec les travaux menés sur les prostaglandines : l'aspirine inhibe en effet la biosynthèse de ces substances hormonales, comme elle inhibe l'agrégation des plaquettes sanguines, donc la coagulation. Aujourd'hui encore, on est cependant loin d'avoir élucidé l'ensemble des mécanismes d'action de ce médicament universel, tant sur le plan de son efficacité thérapeutique que sur celui de ses éventuels effets secondaires.

Stimuler les protéines de stress

L'aspirine, donc, que l'on retrouve aujourd'hui – ou du moins son principe actif, l'acide salicylique – au cœur des défenses immunitaires des végétaux... Car les plantes, les travaux publiés aujourd'hui le démontrent une fois de plus, possèdent bel et bien un système immunitaire. Sans anticorps ni lymphocytes, mais suffisamment sophistiqué pour produire, en situation pathogène ou simplement de stress, une batterie de protéines spécifiques dont on découvre au fil des ans les propriétés (*le Monde* du 6 janvier 1988). Lors d'une attaque par un virus, une bactérie ou un champignon, la plante les fabrique en grandes quantités (2). Quand tout va bien, en revanche, on ne les retrouve pas dans les cellules végétales. D'où le nom de «protéines de stress», ou plus généralement «protéines de défense», que leur ont donné les biologistes.

Ainsi que viennent de le démontrer les équipes de l'université américaine Rutgers (Piscataway, New-Jersey) et des laboratoires suisses de Ciba-Geigy, c'est précisément sur ces protéines de défense qu'agit l' «aspirine végétale». En infectant des plants de tabac et de concombre avec des virus et des champignons, les chercheurs ont vérifié que la production d'acide salicylique augmentait de cinq fois (dans les feuilles non infectées) à vingt fois (dans les feuilles infectées) par rapport à sa concentration normale. Un accroissement spectaculaire accompagné d'une activation des protéines de stress et de la résistance aux agents pathogènes, l'acide salicylique agissant ainsi, selon toute apparence, comme un signal d'induction général des défenses de la plante.

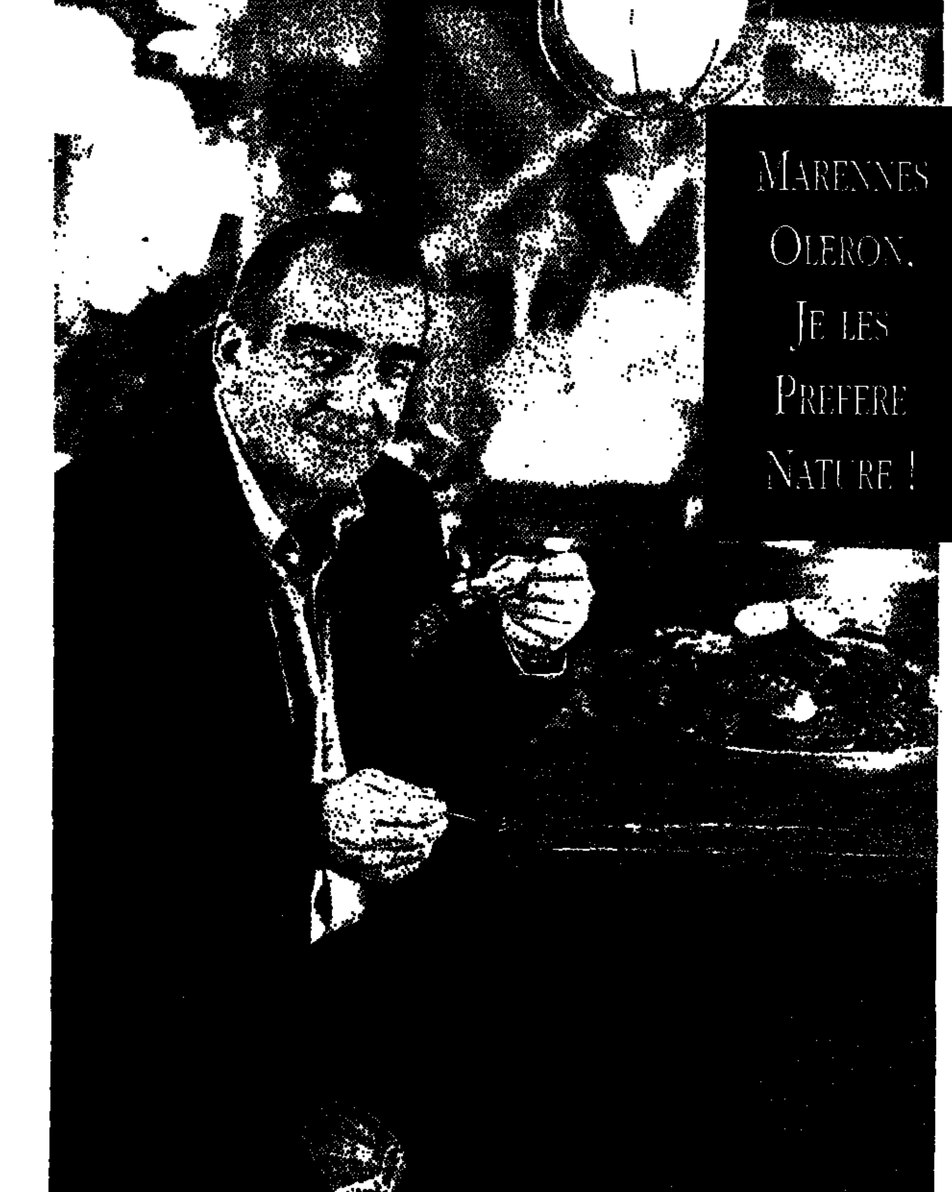
Comment? Sur les mécanismes d'action biochimique de l'acide salicylique végétal, les chercheurs en sont réduits aux hypothèses. *«Le processus d'activation des protéines de défense implique sans doute des récepteurs spécifiques,* précise M. Métraux, de la division de recherche en agriculture de Ciba-Geigy (Bâle, Suisse). *Peut-être faut-il aussi chercher un modèle dans le règne animal, par exemple dans l'action de certaines hormones. Mais nous n'en savons pas plus pour le moment.»*

«Le fait que la réponse des plantes à une agression extérieure s'accompagne d'une augmentation de substances aromatiques [famille chimique à laquelle appartient l'aspirine] *est connu depuis longtemps»,* rappelle Bernard Fritig, de l'Institut de biologie moléculaire des plantes (CNRS, Strasbourg). *Ce qui est nouveau, en revanche, c'est la possibilité d'expliquer la production des protéines de défense par le biais de l'acide salicylique».* Autrement dit la perspective, caressée par plusieurs industriels de la chimie, d'accroître les capacités de défense des plantes cultivées par des produits nouveaux, moins nocifs pour l'environnement que les pesticides et les fongicides. *«Plutôt que de laisser l'action aux produits traditionnels, il devient ainsi envisageable de donner aux plantes la capacité de faire elles-mêmes de la chimie,* poursuit Bernard Fritig, *en pulvérisant, sur les cultures, des dérivés de l'acide salicylique qui stimuleraient les protéines de stress.»* Seul obstacle industriel : l'aspirine, sous sa forme actuelle, est aussi mal supportée par les végétaux que l'était au siècle dernier l'acide salicylique par nos estomacs. Qu'un jeune chimiste lui trouve un nouvel avatar, et la boucle sera bouclée.

CATHERINE VINCENT

(1) *Science* vol. 250, 16 novembre 1990.

(2) Cinq familles d'entre elles, que l'on retrouve dans la plupart des espèces végétales, sont aujourd'hui bien connues du point de vue physico-chimique.



Dix-huit dinosaures hivernent à Paris

Après soixante-cinq millions d'années d'absence, les dinosaures («terribles lézards») sont de retour. Dix-huit d'entre eux, dont certains en famille, viennent, en effet, de s'installer au Palais de la découverte. *Tyrannosaurus rex* («lézard tyran roi») a bien eu du mal à entrer dans la salle qu'il partage avec quelques-uns de ses cousins : *Pachycéphalosaurus* («lézard au crâne épais»), *Parasaurolophus* («proche du lézard à crête»), *Tyrannosaurus* («lézard tyran»). Il est vrai que *Tyrannosaurus rex* a sa taille réelle (6 mètres de haut et 12 mètres de long) qui fait de lui le plus grand carnivore qui ait jamais vécu sur la Terre.


GASTON BERGERET

Les dinosaures ont vécu de – 225 millions à – 65 millions d'années, durant l'ère secondaire. Ils ont disparu 60 millions d'années avant l'apparition de l'homme sur la Terre. Certains furent quadrupèdes, d'autres bipèdes.

Sur deux pattes, sur quatre pattes, couronnés de cornes ou d'excroissances variées, hérissés de plaques osseuses, agrémentés d'une sorte de voile-éventail dorsale, dotés, pour la plupart, de grandes dents, nombreuses et acérées, revêtus d'une peau écailleuse, armés de griffes interminables faites pour lacérer, bref monstrueux et cauchemardesques, les dinosaures plaisent : les enfants en raffolent et les grandes personnes sont fascinées. Comme si ces bêtes du fond des âges servaient d'exutoire inoffensif à tous les fantasmes et à toutes les terreurs ancestrales d'incarnation du dragon tant redouté.

En plus, les dinosaures du Palais de la découverte bougent, se dandinent, roulent leurs gros yeux et produisent des borborygmes bruyants tenant tout à la fois des meuglements, des beuglements, des mugissements, tels qu'aurait pu en pousser la bête de l'Apocalypse.

160 millions d'années d'existence

Ces dix-huit dinosaures, en effet, sont des maquettes animées et sonorisées dues au savoir-faire de la société américaine Dinamation. Bien entendu, les reconstitutions ont été faites sous le contrôle, d'abord de paléontologues qui se fondent sur la connaissance qu'ils ont du squelette, des dents, des griffes, des insertions musculaires, des quelques éléments de peau de dinosaures fossiles qu'on a eu la chance de retrouver, ensuite de zoologistes qui, par comparaison avec des espèces vivantes, essayent de préciser, avec le plus de vraisemblance possible, les comportements, les genres de vie, l'aspect et les bruits des «terribles lézards». Après les artistes qui donnent corps à ces nouveaux dinosaures, viennent les ingénieurs chargés d'animer – ordinateur et air comprimé aidant – ces monstres revêtus d'une «peau» de caoutchouc mousse spécial peinte aux couleurs choisies par les spécialistes.

Les dinosaures ont été identifiés en 1822 grâce à plusieurs découvertes faites en Grande-Bretagne. Mais ce n'est qu'en 1841 qu'ils ont été «baptisés». Maintenant, on sait qu'ils ont vécu de – 225 millions à – 65 millions d'années, c'est-à-dire pendant l'ère secondaire. Ils ont donc disparu plus de soixante millions d'années avant que l'homme apparaisse sur la Terre. Pendant leur quelque cent soixante millions d'années d'existence, les dinosaures ont évolué, se sont diversifiés, bien entendu. Il y en a eu des énormes et des petits, des herbivores et des carnivores, des bipèdes et des quadrupèdes. On en connaît actuellement huit cents espèces, et ce nombre ne cesse d'augmenter car on en découvre souvent de nouvelles. Les dinosaures du Palais de la découverte ont déjà été montrés, avec le plus grand succès, dans plusieurs villes d'Europe, dont Lyon (Musée Guimet). Mais à Paris on les a entourés de végétaux, vivants et actuels certes, mais se rapprochant le plus possible de ceux qui poussaient pendant l'ère secondaire. En outre, des panneaux, des schémas, des arbres généalogiques aident à s'y retrouver.

Après leur hivernage parisien, les dix-huit dinosaures iront à Nice (parc Phoenix) puis à Strasbourg (Musée de l'université Louis-Pasteur) faire les délices des enfants de quatre à cent quatre ans.

YVONNE REBEYROL

► Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, Paris 8e. Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars. Entrée : 50 F.

Les neutrinos font de la résistance

Suite de la page 15

Pour vérifier si ce refroidissement éventuel correspond ou non à une accalmie temporaire, des physiciens américains envisagent d'aller chercher la trace de neutrinos solaires émis il y a plusieurs millions d'années dans un détecteur naturel, constitué par les réserves d'une mine de molybdène situées à 1800 mètres sous terre dans le Colorado.

Autre hypothèse avancée par des chercheurs des universités américaines de Harvard, Princeton, Santa-Cruz, et du centre de recherche américain sur l'atmosphère de Boulder : des particules d'un type nouveau, les «particules massives à interaction faible», auraient été créées en très grandes quantités lors du Big Bang, et constitueraient la «masse manquante» de l'univers que cherchent tous les astrophysiciens. Rassemblées autour des objets massifs comme le Soleil, elles en réduiraient le flux de neutrinos.

Mais une troisième possibilité semble avoir, actuellement, la faveur des théoriciens. Le problème viendrait des neutrinos eux-mêmes qui, contrairement à ce que de nombreux chercheurs pensaient jusqu'à présent, ont une masse.

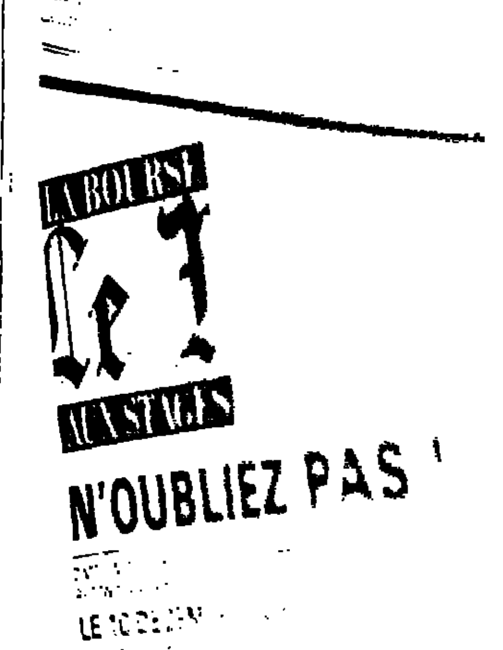
On sait, depuis les résultats, publiés l'an dernier, de travaux sur le LEP *(large electron positon collisionner)* du CERN à Genève, qu'il existe trois espèces différentes de neutrinos. Or, d'après l'«effet MSW», imaginé en 1985 par les Soviétiques Mikheyev et Smirnov et l'Américain Wolfenstein, il suffirait qu'au moins l'une de ces espèces ait une masse non nulle, pour que les neutrinos puissent osciller d'un état à l'autre. Comme les détecteurs ne sont sensibles qu'à un seul type de neutrino, le déficit de deux tiers observé à Homestake et à Kamioka s'expliquerait ainsi de manière élégante. Dans ce cas, la fameuse masse manquante de l'univers pourrait, en outre, être constituée, au moins en partie, de neutrinos!

De quoi alimenter pendant encore de très nombreuses années les recherches des physiciens qui préparent déjà les successeurs de Gallex et de SAGE. D'ici à 1995, le SNO (Sudbury neutrino observatory) en construction au fond d'une mine de nickel canadienne, près de Toronto, devrait pouvoir piéger et, surtout, identifier chaque année plusieurs milliers de neutrinos dans une piscine contenant mille tonnes d'eau lourde.

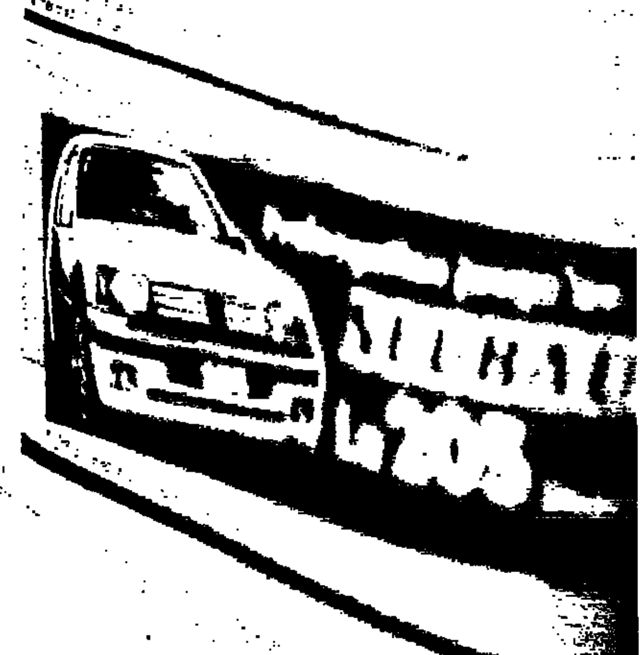
JEAN-PAUL DUFOUR

La naissance dif

Médecins attentio



N'OUBLIEZ PAS



هكذا من الأصل

SCIENCES ◆ MEDECINE

La naissance difficile de l'« hôpital-entreprise »

La prochaine loi sur la réforme hospitalière parviendra-t-elle à casser le carcan administratif qui étouffe les hôpitaux français ? Rien n'est moins sûr

VINGT ans après la loi Princeps de 1970, la montagne de la prochaine réforme hospitalière accouchera-t-elle d'une souris ? Telle est la question aujourd'hui posée par les différents représentants de ceux qu'on appelle les «acteurs hospitaliers», au premier rang desquels les reponsables du syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH), qui regroupe les deux tiers des directeurs, cadres administratifs, soignants et techniques des hôpitaux publics.

Il y avait d'abord eu, à la fin de 1989 et au début de 1990, une large consultation nationale faite de multiples rencontres, auditions et visites dans une vingtaine d'établissements publics. En avril dernier, les responsables de cette entreprise, animée par M. Edouard Couty, directeur d'hôpital, remettaient à M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, un rapport contenant une série de mesures visant à traiter la «crise» que traverse depuis une dizaine d'années l'hôpital public français (*le Monde* du 11 avril). Transformées en avant-projet de loi et soumises pour avis au Conseil économique et social (*le Monde* du 28 septembre et du 10 novembre), ces propositions devraient, prochainement dit-on, être adoptées en conseil des ministres, le texte étant ensuite soumis au Parlement au printemps prochain.

Le souci de réformer en profondeur l'énorme machinerie hospitalière française ne date pas d'hier. Ce souci est né pour l'essentiel de la nécessité de plus en plus grande de maîtriser l'évolution des dépenses de santé. Il y eut aussi la volonté gouvernementale, dans les années qui suivirent l'arrivée de la gauche au pouvoir, de démocratiser ce monde empreint de féodalité autant que de prestige où un dévouement, tout à fait inhabituel dans la fonction publique, peut cohabiter avec des rentes de situation totalement insoupçonnées.

Le temps passant, l'indispensable réforme s'est progressivement adaptée à une époque où les préoccupations idéologiques – ou plus simplement démocratiques – cédèrent la place aux soucis comptables et à la recherche de l'harmonie consensuelle. On ne s'étonnera donc pas des mécontentements que peut susciter, dans sa dernière version connue, le texte du projet de réforme hospitalière. Après les critiques prononcées fin septembre par le docteur Stanislas Johanet, président de l'intersyndicale nationale des médecins hospitaliers, le réquisitoire le plus sévère émane aujourd'hui de M. Jacques Coz, président du SNCH. Pour lui, la critique fondamentale de l'actuel projet gouvernemental peut être résumée en trois points.

● La planification. La situation actuelle en la matière est, tout le monde ou presque le reconnaît, totalement archaïque dans la mesure où la planification sanitaire est basée sur le rapport entre le nombre des lits hospitaliers et l'effectif de la population correspondante. La critique porte pour l'essentiel sur les moyens retenus pour organiser efficacement une planification décentralisée. On estime au SNCH que le projet actuel n'accorde pas aux «acteurs de terrain», qu'ils soient publics ou privés, la place nécessaire. Ce texte, dit-on encore, privilégie trop une planification «descendante» alors que le SNCH souhaite dans ce domaine une dynamique exactement inverse.



Les infirmières récompensées en 1934 lors de la distribution annuelle des prix Grunbaum, à l'hôpital Cochin.

● L'accréditation. «*Bien évidemment, nous savons que la planification ne fait pas tout et que le risque ici serait de voir s'imposer des projets qui ne répondraient nullement aux besoins réels de la région,* explique M. Coz. *C'est pourquoi nous sommes très déçus de ne retrouver aucune trace de la notion d'accréditation dans l'actuel texte de réforme.*» Cette notion permettrait, après avis d'un collège d'experts indépendants, de donner une autorisation – renouvelée – d'exercer à partir de données médicales et budgétaires. Il s'agirait en somme d'établir, véritable révolution, une sorte de rapport qualité-prix qui offrirait une possibilité de comparaison entre l'activité, l'efficacité et les coûts des services des établissements hospitaliers publics et privés.

● La notion d'«hôpital-entreprise». C'est sur ce point que les enjeux sont les plus importants et les oppositions les plus vives, même si celles-ci ne s'expriment pas habituellement de manière très ouverte. Ceux qui militent en faveur de ce concept apparu en France au début des années 80 estiment qu'il est tout à fait possible de concilier la souplesse d'une gestion d'entreprise et les contraintes inhérentes au service public. Ils font aussi valoir que plutôt qu'un statut d'«établissement public de santé», il conviendrait de doter l'hôpital de celui d'établissement public industriel et commercial, tout en maintenant les statuts des personnels médicaux et non médicaux. Ils plaident enfin pour une véritable «responsabilisation» des cadres hospitaliers. «*Le texte du projet de loi continue de manière tout à fait inacceptable à faire des responsables hospitaliers des responsables partiels,* explique M. Coz. *Ainsi, il maintient de fait une gestion équivalente à celle des administrations, alors même que l'hôpital est un établissement producteur de soins qui doit impérativement être à égalité de fonctionnement avec les cliniques privées. Or, nous ne sommes pas actuellement à armes égales, qu'il s'agisse des facilités de recrutement des personnels médicaux et administratifs ou de leur remise en question. Il nous faut absolument trouver les moyens qui nous permettront de mettre fin aux rentes de situation à vie. Il est indispensable de développer les procédures d'intéressement et d'évaluation, d'investir dans la formation.*»

Concurrence inégale

Un point particulier semble beaucoup peser pour expliquer la réticence gouvernementale à concrétiser cette notion d'hôpital-entreprise, une notion à laquelle sont – entre autres – très attachés l'actuel directeur des hôpitaux (ancien président du SNCH) comme le ministre des affaires sociales et de la solidarité. Selon M. Coz, en effet, le ministère du budget s'est déclaré fermement opposé à toute remise en question du système actuel, qui voit l'ordonnateur des dépenses (le directeur) contrôlé par les services comptables dépendant, eux, du ministère du budget. «*Dans un tel contexte napoléonien, qui n'a plus aucune signification à l'heure de l'informatique, il ne peut être question de confiance a priori, de véritable responsabilisation*», ajoute M. Coz, qui voit dans l'évolution récente de la gestion des postes et télécommunications un modèle qui pourrait très bien s'appliquer au monde hospitalier. «*La pire des choses serait qu'il n'y ait pas de loi, ce qui condamnerait à mort par étouffement l'hôpital public,* conclut-il. *La réforme portera sur les vingt ans à venir et, à cet égard, ne doit pas être excessivement consensuelle.*»

Au-delà de ces aspects techniques, il est clair que l'actuel chantier de réforme conditionne l'avenir du système hospitalier français. S'il est encore perçu comme l'un des plus performants du monde, ce dernier doit impérativement réussir sa mue, faute de quoi il étouffera victime de la maîtrise des dépenses de santé et de la concurrence inégale avec les cliniques privées, mais aussi, corollaire, de l'absence chronique de tout projet et du désenchantement de ceux qui le font vivre.

JEAN-YVES NAU

POINT DE VUE

Médecins : attention compérage !

par le docteur Christophe Kopp

L'INDÉPENDANCE professionnelle et la liberté de prescription sont des garants de toute médecine de qualité. Et personne ne peut imaginer un médecin soumis à, ou acceptant des sollicitations commerciales qui pourraient influencer ses choix thérapeutiques. Les laboratoires pharmaceutiques ont toujours offert des cadeaux aux médecins, par le truchement de leurs visiteurs médicaux : repas au restaurant, caisse de champagne en fin d'année, gravure pour salle d'attente... Cela faisait partie des mœurs de la profession.

Mais depuis quelques années le phénomène du cadeau se transforme, certains médecins en venant à jouer un rôle très actif. Au point qu'entre les services marketing de certaines firmes pharmaceutiques et ces médecins, on assiste à une dérive des comportements que l'on pourrait qualifier d'entente, de compérage, ou parfois tout bonnement de racket organisé.

Ainsi, on voit des médecins passer quasiment commande auprès des visiteurs médicaux de divers cadeaux (lecteur laser, montre, séjour aux sports d'hiver, etc.) en échange d'une prescription régulière de tel médicament «nouveau», ou simplement comme condition à la visite médicale. Pour le visiteur, le choix est facile : accepter ou refuser, et risquer de se voir refuser la présentation de ses produits.

Sa décision dépend de l'éthique du laboratoire qu'il représente et de l'importance de la clientèle du médecin visé, les «grosses clientèles» étant en meilleure position pour négocier, les spécialistes en meilleure position que les généralistes. On peut voir aussi des médecins d'une même localité ou membres d'une association de formation se grouper pour mieux exercer cette pression.

Autre exemple, c'est ce que l'on pourrait appeler le «marché des observations». Quand un nouveau médicament est commercialisé, il entre dans une dernière phase d'études (la phase 4), période au cours de laquelle la prescription à grande échelle permet de préciser la tolérance et, surtout, de révéler des effets indésirables rares et graves mais passés inaperçus dans les études préalables de population plus réduite. Ces études de pharmacovigilance sont indispensables, et, pour être fiables, doivent obéir à des protocoles rigoureux. Elles demandent aussi du médecin qui recueille les données une formation et une bonne discipline.

Or, en pratique, ces études (appelées «observations») sont fréquemment utilisées par les laboratoires comme un moyen d'amorcer la prescription d'un nouveau médicament. Elles sont également utilisées par certains médecins comme un moyen de gagner de l'argent ou d'obtenir un cadeau. Ainsi, le visiteur médical propose au médecin de prescrire à cinq patients un nouvel antihypertenseur par exemple, d'observer les effets et de remplir un petit dossier, le tout contre une rémunération substantielle.

Les objectifs de l'étude ne sont généralement pas définis, le protocole quasiment passé sous silence. Et l'on sait de quelle façon ces observations sont le plus souvent remplies : à la va-vite ou parfois inventées de toutes pièces juste avant de les remettre au visiteur. De plus, ces données ne font jamais l'objet de publications.

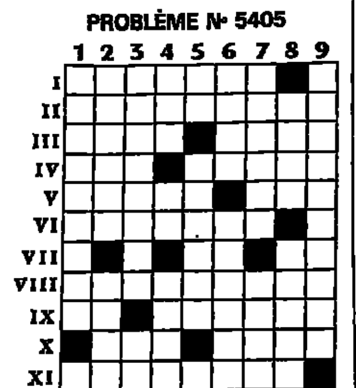
On pourrait comprendre les médecins récemment installés qui se laissent tenter par cette aide financière opportune. On comprend mal les médecins bien assis qui courent après les visiteurs médicaux. Ces pratiques ne portent-elles pas gravement atteinte à l'indépendance et à la liberté de prescription du médecin ?

► **Le docteur Christophe Kopp est médecin généraliste et membre de la rédaction de la revue *Prescrire*.**

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5405



HORIZONTALEMENT

I. Sa panne ne gêne pas le travail. – II. Partie d'un pont. – III. On y cherche la grosse bête. Entre souvent dans les décors. – IV. Est à l'étranger. Peut être partagée après avoir été donnée. – V. Emigrant de jadis. Est sur le sable. – VI. En paix. – VII. Avec lui, la partie n'est pas toujours gagnée. Un petit morceau de beurre. – VIII. Fait l'important. – IX. Eclaira le monde. Châtaigne ou marron. – X. Mauvaise manœuvre. Se porte bien. – XI. Percées et pénétrées.

VERTICALEMENT

1. Il peut lui arriver de faire le lit. – 2. Rempli de venin. Est allé en enfer. – 3. Portaient la couronne. Venait en réponse. – 4. Qui n'ont donc pas fait les frais de la conversation. Note. Grâce à lui, certains ont pu faire le pont. – 5. Conjonction. Connaît de nombreux « démêlés ». – 6. Qui se fait sans creuser. Favorise l'emploi. – 7. Qui n'est donc pas suivi. Se fait naturellement. – 8. Se voit de très loin. Aidés par le ciel. – 9. Faire l'âne.

Solution du problème nº 5404

Horizontalement

I. Déprimées. – II. Ecrevisse. – III. Glaner. Té. – IV. Raie. Our. – V. Airs. Isar. – VI. Ire. Stage. – VII. Sue. – VIII. Soupirant. – IX. Abrasif. – X. Gin. Seins. – XI. Etête. Net.

Verticalement

1. Dégraissage. – 2. Eclair. Obit. – 3. Praire. Urne. – 4. Rênes. Spa. – 5. Ive. Suisse. – 6. Miroiterie. – 7. Es. Usa. Afin. – 8. Estragon. Né. – 9. Sée. Ré. Test.

GUY BROUTY

Les publications du Monde-Editions

Depuis l'annonce de la parution de livres édités par le Monde-Editions, de nombreux lecteurs nous téléphonent ou nous écrivent pour nous demander de leur faire parvenir tel ou tel titre. Les livres du Monde-Editions sont en vente en librairie. Pour les libraires, précisons que la diffusion est assurée par La Découverte (1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris) et la distribution par la SODIS.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

CARNET DU Monde

Naissances

– Victoria Lis,
Philippe Lemarchand-Goetschel
et leurs parents,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lawrence, Alexandre,

à Paris, le 28 novembre 1990.

2, square des Aliscamps,
75016 Paris.

Décès

– Maurice et Simone Chomentowski
et leurs enfants,
Victor et Edith Chomentowski
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Isaak Mendel CHOMENTOWSKI,

survenu le 30 novembre 1990, à Nice, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 décembre 1990, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le commandant Jacques-Yves Cousteau,
Tous ses parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur très regrettée

Mme Jacques-Yves COUSTEAU,
née Simonne Melchior,
officier du Mérite maritime,

survenu à Monaco (Principauté), le 2 décembre 1990.

Les obsèques seront célébrées, mercredi 5 décembre, à 10 h 30, en la cathédrale de Monaco.

(*Le Monde* du 4 décembre.)

– Mme Isabelle Borie,
sa mère,
Matthieu et Marion Lemerle,
ses enfants,
Catherine et Hervé Bichat,
Jean-Marc et Marie-Hélène, Philippe, Paul,
Jean-Pierre et Marie-Claude Gout,
Jérôme, Juliette et Antoine,
Alain Gout,
ses frères, sœur, neveux et nièces,
Jean Lemerle,
Les familles Gout, Borie et Charbonnier,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Michèle GOUT,

survenu le 29 novembre 1990, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 3 décembre, à Paris.

51, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.

– Isaac Ino Haim,
son mari,
Jean et Claudie Bricout,
Jacques et Danièle Haim-Bonnet,
Henri et Odile Haim-Hierholtzer,
ses enfants,
Agnès, Ichi, François, Claude, Mathieu, Juliette, Mathilde,
ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Sarah HAIM,
née Palacci,

survenu le 2 décembre 1990.

Une cérémonie aura lieu le 7 décembre 1990, à 8 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e (entrée principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Isaac Ino Haim,
5, rue Bouchardon,
75010 Paris.

– Marie-Dominique Pinson,
son épouse,
Géraldine et Benoît,
ses enfants,
M. et Mme Jean Pinson,
ses parents,
M. et Mme Roland Rémondy,
ses beaux-parents,
Les familles Lebourgeois, Laverge, Rémondy, Lamkin, Nivois, Vreuille,
Toute la famille,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

Gérard PINSON,
journaliste à FR 3,

dans sa quarante et unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Christophe de Javel, rue de la Convention, Paris-15e, le jeudi 6 décembre 1900, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière Parc de la Celle-Saint-Cloud.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue Gutenberg,
75015 Paris.

(*Le Monde* du 4 décembre.)

– Le docteur et Mme Pierre Gauthier,
M. et Mme Claude Prouvé,
Mme Simone Prouvé et André Schlosser,
Mme Hélène Prouvé,
Catherine et Jean-Claude Drouin,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean PROUVÉ,
née Madeleine Schott,

survenu le 29 novembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu, à Nancy, dans l'intimité familiale.

– Jean-François et Sylvie Pessis,
Laurent et Paul Regnier,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Catherine REGNIER,
née Hanff.

La cérémonie d'incinération aura lieu le vendredi 7 décembre, au columbarium du Père-Lachaise, à 10 heures. On se réunira pour écouter la musique qu'elle aimait et quelques mots en son hommage.

138, rue du Théâtre,
75015 Paris.

– Mme Roger Schouller,
son épouse,
Et ses enfants Irma et Rémy,
Ainsi que ses petits-enfants,
M. et Mme Godon,
leurs enfant et petits-enfants,
Ses cousins et petits-cousins,
Marc Cornu,
son filleul,
font part du décès de

M. Roger SCHOULLER,
officier de la Légion d'honneur,
directeur général honoraire
de la CNPBTPIC,
président d'honneur de la SMBTP,

survenu en son domicile le 30 novembre 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Georges de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne), suivie de l'inhumation au cimetière de Crécy-la-Chapelle dans le caveau de famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le personnel de la Caisse nationale de retraite du bâtiment des travaux publics et des industries connexes,
Et de la Caisse nationale de prévoyance du bâtiment, des travaux publics et des industries connexes,
ont le regret de faire part du décès de leur directeur général honoraire,

Roger SCHOULLER,

survenu le 30 novembre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Georges de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

7, rue du Regard,
75294 Paris Cedex 06.

– Le conseil d'administration,
La direction générale,
Le personnel de la Caisse du bâtiment et des travaux publics,
ont le regret de faire part du décès de leur directeur général honoraire.

Roger SCHOULLER,

survenu le 30 novembre.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Georges de Crécy-la-Chapelle (Seine-et-Marne).

Le présent avis tient lieu de faire-part.
8, rue du Regard,
75294 Paris Cedex 06.

– Les parents
Et amis de

Mme Renée SOL de MARQUEIN,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 27 novembre 1990, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu à Nyons (Drôme).

– Les familles Rapoport et Vajda,
Sa filleule et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Ella VAJDA,

le 19 novembre 1990.

L'incinération a eu lieu dans la stricte intimité.

Remerciements

– Mme Pierre Braunberger,
Laurence et Eric Braunberger
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Pierre BRAUNBERGER,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée, le mardi 11 décembre 1990, à 18 heures, en la crypte de l'église Saint-François-de-Sales (17, rue Ampère), à la mémoire du

R.P. Jacques MASSON,
Père blanc,

rappelé à Dieu le 21 septembre 1990.

Anniversaires

– *« La véritable mort c'est l'oubli. »*

Marion PILLET.

Elle nous a quittés le 4 décembre 1980. Elle avait vingt-trois ans.

Ne l'oubliez pas.

Communications diverses

– Colloque sport et psychanalyse : « La compétition, une logique de l'extrême ». Le point de vue de la psychanalyse GREPAS (Groupe de recherches et d'études psychanalytiques pour les activités sportives). Strasbourg, samedi 8 décembre 1990, palais universitaire, salle Fustel-de-Coulanges.

– Vente de charité au profit de la Pologne, les 7, 8 et 9 décembre 1990, de 10 heures à 19 heures, dans la cour de l'église Sainte-Geneviève, 18, rue Claude-Lorrain, 75016 Paris, métro Exelmans, organisée par l'équipe polonaise de l'Association Saint-Vincent. Merci pour vos dons.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	92 F
Abonnés et actionnaires	80 F
Communications diverses	95 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Semaine de la bonté

Cas nº 18. – Ce garçon âgé de vingt-deux ans, est le quatrième d'une fratrie de neuf enfants âgés de vingt-huit à quatre ans. Les parents ont encore à charge les cinq plus jeunes scolarisés. Philippe a eu un parcours scolaire sans faute, bac C, puis études de médecine. Il est en quatrième année, et désire devenir chirurgien. Issu d'un milieu analphabète, ce jeune homme, grâce à un travail important et à une sérieuse motivation pour les études, représente un certain modèle, une référence pour les plus jeunes frères et sœurs, qui eux aussi réussissent leur scolarité. Ce garçon bénéficie d'une bourse 9e échelon et travaille l'été en encadrant des centres de loisirs.

Il ne peut actuellement se procurer les documents qu'il souhaiterait posséder pour ses études. Peut-on lui accorder 5 000 F.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Téléphone : (1) 45-44-18-81.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Soutenances de thèses

– Paul-Louis Thomas soutiendra sa thèse de doctorat : « Les parlers de Nis (Serbie) et des villages environnants ». Le lundi 10 décembre 1990, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

– Université Paris-V (René-Descartes), sciences humaines Sorbonne, le vendredi 7 décembre, à 14 h 30, centre Henri-Pieron, salle 106, 28, rue Serpente. Mme Kathia Costa, épouse Neiva : « La sortie de l'université. Effets psychologiques des contraintes du marché de l'emploi sur des étudiants brésiliens à la fin de leur cycle d'études supérieures ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le samedi 8 décembre, à 14 h 30, amphithéâtre Cauchy, 17, rue de la Sorbonne. M. Bernard Eck : « Etablissement, traduction et commentaire du texte du livre deux de la bibliothèque historique de Diodore de Sicile ».

– Université Paris-V (René-Descartes), sciences humaines Sorbonne, le lundi 10 décembre, à 9 h 30, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. Mme Elisabeth Castaing, épouse Bautier : « Pratiques langagières, structures sociocognitives et apprentissages différenciés ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), le lundi 10 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. M. Paul-Louis Thomas : « Les parlers de Nis (Serbie) et les villages environnants ».

– Université Paris-V (René-Descartes), sciences humaines Sorbonne, le lundi 10 décembre, à 15 heures, foyer des professeurs (au fond du hall à droite), 12, rue de l'Ecole-de-Médecine. M. Gabriel Moser : « Stress environnementaux et comportements urbains ».

– Université Paris-VII, le mardi 11 décembre, à 10 heures, salle des Thèses, rez-de-chaussée de la tour 25, 2, place Jussieu. M. Papa Waly Danfakha : « L'équipement public et l'aménagement de la ville de Dakar 1930-1957 ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le mercredi 12 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M. Jacques Leylavergne : « Etats de la diffusion du français en République dominicaine ».

– Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), le mardi 18 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M. Claude Lachet : « Sone de Nansay et le roman d'aventures en vers au XIIIe siècle ».

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du mardi 27 novembre :

UN DÉCRET

– Nº 90-1051 du 26 novembre 1990 relatif au régime complémentaire facultatif d'assurance vieillesse des personnes non salariées des professions agricoles, institué en application de l'article 1122-7 du code rural.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 28 novembre :

UNE LOI

– Nº 90-1052 du 26 novembre 1990 relative à la propriété industrielle.

UN DÉCRET

– Nº 90-1053 du 21 novembre 1990 relatif à l'Institut national de recherche chimique appliquée.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 novembre :

DES DÉCRETS

– Nº 90-1058 du 22 novembre 1990 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation.

– Nº 90-1060 du 29 novembre 1990 modifiant certaines dispositions du code de la route.

Sont publiées au *Journal officiel* du dimanche 2 décembre :

DES LOIS

– Nº 90-1067 du 28 novembre 1990 relative à la fonction publique territoriale et portant modification de certains articles du code des communes.

– Nº 90-1068 du 28 novembre 1990 modifiant les dispositions du code de la Sécurité sociale relatives aux conseils d'administration des organismes du régime général de Sécurité sociale et à l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale et portant dispositions transitoires.

AGENDA

CINÉMAS

MARDI 4 DÉCEMBRE

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

En collaboration avec le festival d'Amiens : Jacob (1987), de Mircea Danieluk, 16 h ; Ce Bon Vieux Sam (1948, v.o. s.t.f.), de Leo McCarey, 19 h ; Hommage à Fritz Lang : les Pionniers de la Western Union (1941, v.o.), de Fritz Lang, 21 h 15

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

De Gaulle à l'écran : 1966 : face à la presse : Conférence de presse du 21 février 1966, 14 h 30 ; Aux quatre coin-coin du Canard (1987) de Bernard Baissat, Tim et de Gaulle (1982) d'Isidro Romero, 16 h 30 ; De Gaulle Première (1975) de Daniel Costelle, Trente Ans de télévision politique (1987) de Roland Poruche, 18 h 30 ; Eclair-Journal, 20 h 30 : Conférence de presse du 21 février 1966, l'Attentat (1972) d'Yves Boisset, 20 h 30 ; les Mardis du documentaire de la SCAM : Raoul Sangla... des films qu'il aime : Sterling Hayden de Claude Ventura, Cassavetes d'André Labarthe et Hubert Knapp, Trois jours avec Juan-Carlos Onetti (1989) de J.-M. Berzosa et Ramon Chao, 52 à la Une (1990) de Claude Couderc, Primary (1960) de Richard Leacock et D.A. Pennebaker, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

AIR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'AVENTURE DE CATHERINE C. (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CASTE CRIMINELLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DADDY NOSTALGIE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DAMES GALANTES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DARKMAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DELTA FORCE 2 (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DOCTEUR PETIOT (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

DR M. (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43).

ECHOS D'UN SOMBRE EMPIRE (Fr.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LA FEMME FARDÉE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA FILLE DU MAGICIEN (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

GREMLINS 2 (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ILS VONT TOUS BIEN (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUNG TA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

NON OU LA VAINE GLOIRE DE COMMANDER (Por., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

L'OBSERVATEUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

L'ORCHIDÉE SAUVAGE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PREMIERS PAS DANS LA MAFIA (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RÊVES (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TO SLEEP WITH ANGER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

UN WEEK-END SUR DEUX (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BOUTIQUE DE L'ORFÈVRE. Film américain de Michael Anderson, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE MATRAQUEUR DES RUES. Film américain de Damian Lee, v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

PUMP UP THE VOLUME. Film américain d'Allan Moyle, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD. Film américain de Jon Amiel, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

TILAI. Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES GRANDES REPRISES

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CHEVALIER A LA ROSE (Brit., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA FIANCÉE DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ITALIEN DES ROSES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LAURA (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89)

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NOIX DE COCO (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAI DES BRUMES (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

UN HOMME QUI DORT (Fr.-Tun.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

« De Manet à Matisse », 13 h 30, Musée d'Orsay, entrée sous la verrière du 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« Passages couverts autour de la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« Versailles : les collections de faïence du Musée Lambinet », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine (Office de tourisme).

« Les passages marchands, une promenade hors du temps », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Halles d'hier et d'aujourd'hui : la Bourse du commerce et les nouveaux aménagements observés depuis la Bourse », 15 heures, entrée de la Bourse, rue de Viarmes (Monuments historiques).

« Les papiers peints panoramiques du dix-neuvième siècle », 15 heures, 107, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« Notre-Dame. Présentation générale », 14 h 45, portail central (D. Fleuriot).

« Les vanités dans la peinture du dix-septième siècle », 14 h 45, devant l'entrée du Petit Palais (C. Merle).

« Les Etrusques au Musée du Louvre », 15 heures, sortie métro Louvre (Paris et son histoire).

« Peinture française sous Mazarin », 18 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

CONFÉRENCES

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Les mystères des arcanes majeurs », par S. Marcovique (Usfipes).

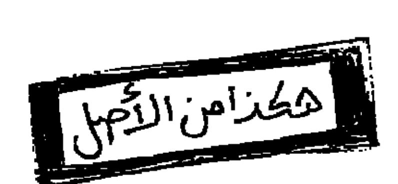
Toit de la Grande Arche (salle 2) à la Défense, 16 heures : « Y a-t-il un coût social de l'immigration ? », par A. Cordeiro (L'Arche de la fraternité).

18, rue de Varenne, 18 h 15 : « L'épanouissement de la vie dans le christianisme », avec le R.P. Riquet (Fraternité d'Abraham).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Lois de la santé de l'esprit et maladie mentale », par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

Bibliothèque de l'ordre des avocats, Palais de justice, 4, boulevard du Palais, 20 h 45 : « Le poète Jean Follain, avocat et magistrat. 1903-1971 », par G. Le Foyer de Costil (Palais littéraire et musical).





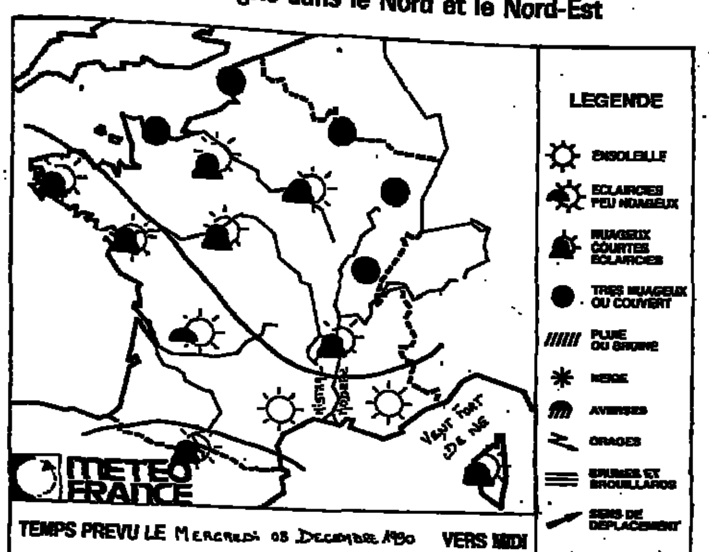


AGENDA

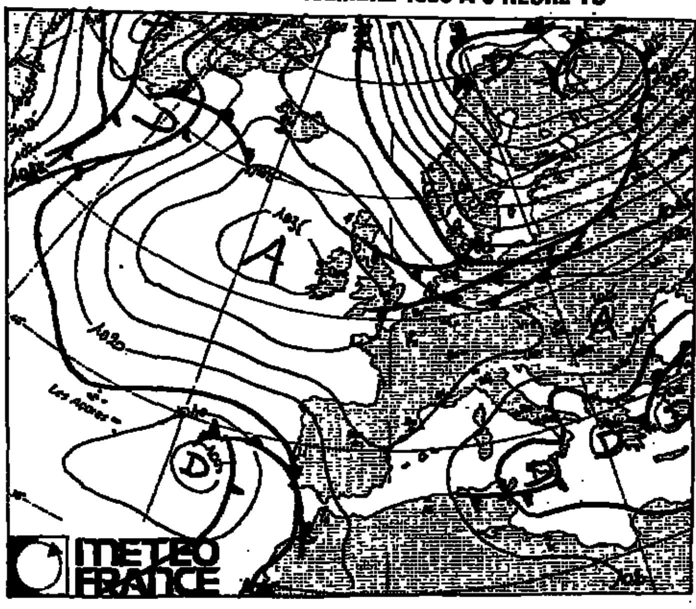
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 5 décembre

Ciel encore gris dans le Nord et le Nord-Est



SITUATION LE 4 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Un temps froid et souvent gris sera de rigueur pour toute la période. Le soleil, lorsqu'il réussira à se montrer, aura bien du mal à réchauffer l'atmosphère et les températures resteront le plus souvent l'après-midi inférieures à 5 degrés.

Jeudi 6 décembre : grisaille, quelques éclaircies sur l'Ouest.

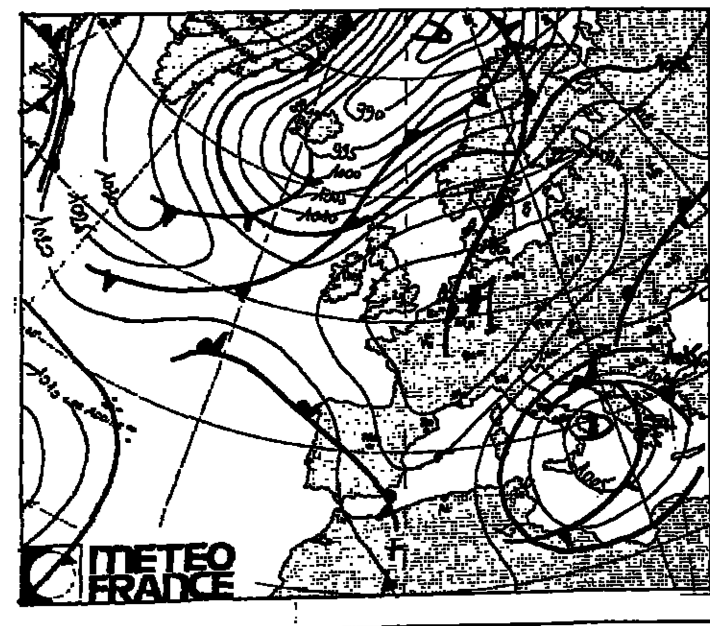
Sur le Nord, le Nord-Est et le Centre-Est, les nuages bas seront nombreux. Des brumes et brouillards givrants se formeront également et réduiront la visibilité. L'après-midi, le temps gris et maussade se maintiendra.

Dans le Sud-Est, le soleil se montrera plus généreux. La tramontane soufflera aux environs de 55 km/h, en vallée du Rhône, le mistral commencera à faiblir. En Corse, les passages nuageux alterneront avec les éclaircies. Le vent de nord-est sera fort entre la Côte d'Azur et l'île de Beauté.

Sur l'ouest du pays, il y aura également des brumes et des brouillards localement givrants. Par contre, le soleil devrait réussir à percer l'après-midi.

Le matin, les gelées seront généralisées. Les minimales s'étageront entre – 4 et 0 degrés mais s'abaisseront jusqu'à – 5 et – 6 degrés dans le Nord-Est et Centre-Est. L'après-midi, les températures seront comprises entre 0 et – 3 degrés du Nord au Nord-Est et Centre-Est, entre 4 et 7-8 degrés ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 6 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 4-12-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 3-12-90 à 6 heures TU et le 4-12-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	12	-1	D
BIARRITZ	7	2	B
BORDEAUX	6	-2	B
BOURGES	7	4	C
BREST	8	6	C
CAEN	8	5	D
CHERBOURG	8	6	N
CLERMONT-FER	5	[illegible]	C
DIJON	6	3	C
GRENOBLE-St-M-H	4	-5	C
LILLE	6	4	B
LIMOGES	7	2	C
LYON	3	-1	C
MARSEILLE-MAR	11	-1	D
NANCY	5	3	P
NANTES	6	1	C
NICE	13	4	D
PARIS-MONTS	–	6	C
PAU	4	-3	B
PERPIGNAN	11	0	D
RENNES	6	3	C
ST-ETIENNE	4	1	C
STRASBOURG	5	2	C
TOURS	6	4	C
TOULOUSE	1	-2	B
POINTE-A-PITRE	31	22	D

ÉTRANGER			
ALGER	17	4	N
AMSTERDAM	9	6	A
ATHÈNES	14	10	N
BANGKOK	27	21	D
BARCELONE	12	2	D
BELGRADE	0	-5	C
BERLIN	6	5	P
BRUXELLES	6	5	D
LE CAIRE	27	13	D
COPENHAGUE	8	3	D
DAKAR	28	23	D
DELHI	26	8	D
DJERBA	16	11	N
GENÈVE	3	1	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	14	14	C
JÉRUSALEM	26	13	P
LISBONNE	11	10	P
LONDRES	8	2	N
LOS ANGELES	28	11	N
LUXEMBOURG	5	2	C
MADRID	9	-2	B
MARRAKECH	26	12	N
MEXICO	26	11	B
MILAN	6	-3	D
MONTRÉAL	7	-6	*
MOSCOU	2	2	C
NAIROBI	22	16	C
NEW-YORK	13	4	P
OSLO	11	-4	D
PALMA-DE-MAJ.	15	1	D
PÉKIN	8	-6	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	D
ROME	9	2	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	8	2	N
SYDNEY	26	21	N
TOKYO	16	8	D
TUNIS	15	7	A
VARSOVIE	2	2	P
VENISE	7	0	D
VIENNE	1	-6	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 4 décembre

TF 1

20.35 **Cinéma : Cent jours à Palerme.** ■ Film franco-italien de Giuseppe Ferrara (1983).
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.15 **Journal, Météo et Bourse.**
0.35 **Série : Côté cœur.**
1.00 **TF 1 nuit.**

A 2

20.40 **Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981).
22.05 **Magazine : Cinéma, cinémas 2ᵉ.** A la recherche de Gérard Lebovici ; Gérard Depardieu ; Spike Lee ; Patrick Bouchitey ; Nouvelles du front ; L'agenda du mois ; Vitali Kanevski.
23.05 **Journal et Météo.**
23.25 **Documentaire : Le défi d'un coureur de bois.**

FR 3

20.40 ▶ **Magazine : Audit.** La longue marche de François Léotard.
21.35 **Magazine : Hors sujet.** L'argent des nôtres ; Derrière la violence ; Pour vivre heureux ; Souvenir, souvenir.
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Télévision régionale.**
23.25 **Traverses.** Chroniques de France : Bourgognes. 2. Sur la Terre comme au ciel.
0.20 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : L'ours.** ■■■ Film français de Jean-Jacques Annaud (1987). Avec La Douce, Bart et Doc, Tchéky Karyo.
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Les enfants du désordre.** □ Film français de Yannick Bellon (1988).
23.40 **Cinéma : The american way.** ■ Film américain de Maurice Phillips (1986) (v.o.).

LA 5

20.40 **Cinéma : Grease.** □ Film américain de Randal Kleiser (1977).
22.30 **Magazine : Goool.** De Pierre Cangioni.
23.25 **Magazine : Ciné Cinq.**
23.35 **Série : Le voyageur.**
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Une nuit au château magique.**
22.10 **Téléfilm : L'homme aux cinq visages.** De Jack Farren.
23.50 **Six minutes d'informations.**
23.55 **Magazine : Dazibao.**
0.00 **Magazine : Ciné 6.**
0.15 **Musique : Boulevard rock'and hard.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Dynamo.**
22.30 **Téléfilm : La course de la paix.** De Jerzy Domaradzki.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** Nouvelle géographie ?
21.30 **Turquie : La question de la laïcité.**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 30 novembre, salle Pleyel) : Pelléas et Mélisande op. 80, de Fauré ; La mer, de Debussy ; Shéhérazade, Le tombeau de Couperin, Boléro, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Pascal Verrot ; sol. : Elisabeth Soederstroem, soprano.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Mercredi 5 décembre

TF 1

14.30 **Club Dorothée.**
17.30 **Série : Starsky et Hutch.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.17 **Tirage du Tac-O-Tac.**
19.20 **Jeu : La roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le bébête show.**
19.50 **Tirage du Loto.**
20.00 **Journal, Tapis vert, Météo et Loto.**
20.40 **Variétés : Sacrée soirée.** Avec Vanessa Paradis, Michel Sardou, Marc Lavoine, Herbert Léonard, David Hallyday, Florent Pagny, Philippe Lavil, Joëlle Ursull, Sacha Distel.
22.40 **Magazine : SOS.** Présenté par Brigitte Bardot. Animaux à fourrure.
23.40 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

14.30 **Eric et toi et moi.**
16.30 **Jeu : Le chevalier du labyrinthe.**
17.05 **Magazine : Eve raconte.** Le clan Kennedy (8ᵉ partie).
17.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
17.55 **Magazine : Giga.**
18.25 **INC.**
18.30 **Magazine : Une fois par jour.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Feuilleton : Le mari de l'ambassadeur.** De François Velle (12ᵉ épisode).
21.35 **Série : Hôtel de police.** La puce à l'oreille, de Claude Barrois.
22.25 **Documentaire : Empreintes.** Le pouvoir et la pierre, de Gérard Poitou-Weber.
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Magazine : Les grands entretiens.** D'Antoine Spire et Antoine Léonard-Maestrati. Pierre Bourdieu.

FR 3

14.05 **Magazine : Thalassa** (rediff.).
14.50 **Questions au gouvernement.** En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 **Magazine : Graine d'infos** (rediff.).
17.30 **Allô Bibizz.**
18.15 **Magazine : C'est pas juste.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 **Jeux : La classe.**
20.40 **Magazine : La marche du siècle.** Vingt années au féminin : le combat des femmes. Avec Françoise Giroud, Michèle Barzach, Judith Godrèche, Antoinette Fouque, Erica Jong, Jean Rochefort.
22.20 **Journal.**
22.40 **Magazine : Faut pas rêver.** Madagascar : le retour des ancêtres ; Italie : le volcan de l'archiduc ; Belgique : Knokke-le-Zoute.
23.35 **Magazine : Alice.**
0.20 **Musique : Carnet de notes.**

CANAL PLUS

15.10 **Documentaire : Zoom sur les insectes.** De John Carey.
15.35 **Téléfilm : Dangereuse défense.**
17.05 **Les Nuls... l'émission** (rediff.).
18.00 **Cabou cadin.**

En clair jusqu'à 21.00

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
18.50 **Top albums.** Présenté par Marc Toesca.
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Cinéma dans les salles.**
21.00 **Cinéma : Le Ninja blanc.** □ Film américain de Sam Firstenberg (1987).
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Nadine.** ■ Film américain de Robert Benton (1987). Avec Jeff Bridges, Kim Basinger, Rip Torn (v.o.).
0.00 **Cinéma : Derrière la porte verte 2.** Film américain, classé X, de Jim et Artie Mitchell (1986). Avec Missy.

LA 5

14.35 **Série : Le renard.**
15.35 **Série : Bergerac.**
16.25 **Dessins animés.**
18.30 **Série : Happy days.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Télé-contact.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles d'histoires.**
20.40 **Histoires vraies.** Le serment de Billy Grier.
22.20 **Débat : Le vieillissement, comment en retarder les effets ?** Animé par Gilles Schneider et Béatrice Schönberg.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

14.50 **Téléfilm : L'héritière oubliée.** D'Axel von Ambesser.
16.40 **Série : Les têtes brûlées.**
17.35 **Variétés : Tungstène.** Emission présentée par Fatine.
18.00 **Jeu : Zygomusic.**
18.25 **Six minutes d'informations.**
18.35 **Série : Campus show.**
19.00 **Série : Magnum.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Un tueur dans New-York.**
22.15 **Série : Brigade de nuit.**
23.10 ▶ **Magazine : Le glaive et la balance.** L'automobile coupable.
0.05 **Six minutes d'informations.**
0.10 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

13.45 **Cours d'italien** (13).
14.15 **Documentaire : Histoire parallèle.**
15.15 **Magazine : Mégamix.**
16.00 **Soirée spéciale Allemagne de l'Est.**
17.45 **Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina.** ■ Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).
19.30 **Court métrage : L'amour vénal.** De Carlo Lizzani.
19.55 **Chronique : Le dessous des cartes.**
20.00 **Portrait : Maxine Sullivan, love to be in love.** De Greta Schiller.
21.00 **Documentaire : Un amour au village.** De Karl-Heinz Rehbach.
22.20 **Cinéma d'animation : Images.**
22.30 **Cinéma : Le mariage de Maria Braun.** ■■ Film allemand de Rainer Werner Fassbinder (1978).

FRANCE CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Hors de France, les étrangers professeurs de français.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.**
22.40 **Les nuits magnétiques.** Joël Kermarrec.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Jardins divers.

FRANCE MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 15 novembre, lors des Rencontres internationales de musique contemporaine de Metz) : Trio pour cor, violoncelle et piano, Tombeau de Henri Ledroit, de Lenot, par l'Ensemble Musique Oblique et le chœur de la Chapelle Royale, dir. Philippe Herreweghe ; sol. : Isabelle Poulenard, soprano, Jacques Zannettacci, hautbois d'amour, Jacques Deleplanque, cor, Isabelle Veyrier, violoncelle, Alice Ader, piano, Pierre Boumard, orgue.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

Audience TV du 3 décembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	54,2	Roue fortune 23,4	Une fois... 9,3	L'homme... 7,7	Bande ann. 3,9	Ecran 4,8	Magnum 4,7
19 h 45	58,7	Roue fortune 34,9	Une fois... 6,7	Bizarre... 3,2	Gildas... 4,9	Journal 3,0	Magnum 5,1
20 h 16	72,0	Journal 32,4	Journal 17,4	La classe 8,7	Rubrique... 3,5	Journal 4,1	Mme est servie 6,2
20 h 55	74,1	M. Pervenche 21,2	Tout le monde 16,7	L'homme... 18,3	Nadine 3,4	Crack... 4,0	Police... 11,1
22 h 08	64,7	M. Pervenche 21,1	Tout le monde 12,2	L'homme... 18,9	Amitiés... 0,5	Bande annon. 2,6	Police... 9,9
22 h 44	30,8	Santé... 15,7	Carnets... 5,5	Océaniques 1,5	Amitiés... 0,7	Jack Killian 3,1	Brigade... 3,8

COMMUNICATION

Alors que la grève menace de s'étendre à Radio-France

FR 3 paralysée par les frustrations de ses journalistes

Les journalistes de FR 3 ont entamé, mardi 4 décembre, leur septième jour de grève. Né de revendications salariales, le mouvement se durcit et menace d'embraser Radio-France.

Le mal est profond. Il est ancien. En 1986 et en 1987, FR 3, coincée par des règles budgétaires désuètes qui l'autorisent à fixer sa masse salariale mais lui interdisent de recruter, lance de nouvelles émissions d'information en recourant massivement à des pigistes. Au point de faire confectionner l'essentiel de ses multiples éditions nationales par une majorité de journalistes extérieurs. Une situation malsaine que la direction de la chaîne promet de régulariser après les grandes grèves de l'automne 1988.

Lorsque M. Philippe Guilhaume et M. Dominique Alduy arrivent aux commandes, un an plus tard, proposition est faite aux pigistes de les intégrer sans leur prime de précarité. Ceux de province acceptent; ceux de Paris, qui se savent indispensables, refusent. Ils se voient alors proposer un salaire de 11 200 F net mensuel.

« Une grave erreur », juge tout bas le ministère de la communication. *« Une mesure inévitable »*, plaide la direction de la chaîne, où l'on rappelle que les pigistes parisiens, mensualisés depuis plusieurs mois, auraient pu plaider devant les prud'hommes.

Reste que les fameux 11 200 F parisiens font, en région, l'effet d'une bombe et deviennent le point de cristallisation de toutes les frustrations. *« 11 200 francs! Je ne les gagne pas avec dix ans d'ancienneté ! »*, dit-on de Lille à Bordeaux, de Nantes à Lyon. Les premières mesures de compensation proposées par la direction – *« que chaque direction régionale fasse un état des salaires et des propositions pour remédier aux injustices les plus criantes »* – ne passent pas.

Des semaines de grève des « remontées » (l'envoi à Paris de reportages régionaux) restant sans effet, les journalistes cessent complètement le travail la semaine dernière. Un mouvement de plus en plus suivi – 100 % de grévistes à Lyon et à Strasbourg, plus de 90 % à Grenoble, à Limoges, àNantes, plus de 80 % encore à Lille, à Bordeaux ou à Marseille... – qui a interdit à la chaîne, lundi 3 décembre, de diffuser ses éditions nationales.

Rancœur des « provinciaux »

A Paris, les rédactions nationales et d'Ile-de-France sont elles-mêmes gagnées par le mouvement, « encouragées » peut-être par la présence dans les couloirs du cours Albert-Ier de délégations venues de province.

C'est que le conflit est devenu aujourd'hui l'occasion d'exprimer tous les mécontements. Rancœur des « provinciaux », qui se sentent oubliés par la direction nationale, accusée d'avoir fait la sourde oreille pendant les six premières semaines de grève des « remontées ». Frustrations des journalistes de toute la chaîne, qui estiment que leurs efforts ne sont pas payés de retour.

L'audience du « 19-20 » et de « Soir 3 » est en progression constante. L'image même de la chaîne s'est sensiblement améliorée. Le rattrapage des salaires d'Antenne 2, annoncé après les grandes grèves de 1988, tarde à faire sentir ses effets. Les journaux du dimanche ont été lancés l'an dernier sans recrutement supplémentaire.

« Notre coup de collier mérite un salaire décent », souligne avec amertume un rédacteur. *« En Provence-Alpes-Côtes-d'Azur*, explique un autre, *l'audience du journal régional dépasse les 40 % de part de marché. »* Les journalistes se disent aujourd'hui *« fiers »* de travailler à FR 3, mais ils exigent désormais d'y avoir de véritables perspectives de carrière. Aussi les nouvelles propositions faites lundi 3 décembre – accroissement en 1990 et 1991 de 1 % de la masse salariale avec trois hypothèses de répartition laissées au choix des organisations syndicales – ont-elles laissé de marbre les grévistes.

La marge de manœuvre de FR 3 est étroite. Reçue lundi 3 décembre par le ministre de la communication, la directrice générale de la chaîne, Mme Dominique Alduy, n'a rien obtenu d'une tutelle d'autant moins encline à céder quoi que ce soit que les rapports entre les pouvoirs publics et FR 3 ne sont pas franchement bons. *« La responsabilité des négociations salariales incombe à la chaîne*, indique l'entourage de Mme Catherine Tasca. *L'entreprise devra en assumer les conséquences sur ses deniers. »*

Les pouvoirs publics redoutent, il est vrai, un effet de contagion. L'intersyndicale des journalistes de Radio-France ne devait-elle pas débattre, mardi, d'une action éventuelle pour défendre ses propres revendications salariales. Et l'ensemble des syndicats devaient se rendre le même jour en délégation au ministère du budget. En intégrant ses pigistes parisiens, FR 3 a-t-elle ouvert une nouvelle boîte de Pandore? La réponse sera connue dans les jours qui viennent.

PIERRE-ANGEL GAY

□ **Mort de Norman Cousins, éditeur de la « Saturday Review » et écrivain.** – Norman Cousins, éditeur depuis 1935 de la *Saturday Review* et auteur de trente-cinq livres, essais et entretiens (avec Nehru, Albert Schweitzer, etc.) dont plusieurs best-sellers, est mort d'une crise cardiaque vendredi 30 novembre à Los Angeles. Il était âgé de soixante-quinze ans. Persuadé du pouvoir de l'esprit sur le corps, Norman Cousins était professeur associé au département de psychiatrie et de sciences du comportement de l'université de Los Angeles. Outre sa carrière de journaliste, d'essayiste scientifique et d'enseignant, il fut notamment président de la télévision éducative nationale et président du prix Pulitzer de littérature.

La succession au « Monde »

Deux logiques à concilier

Aux yeux du grand public, *le Monde* passe facilement pour une institution. Avec son fondateur Hubert Beuve-Méry, ses collaborateurs l'ont toujours plutôt vécu comme une aventure. On le voit, notamment, lorsque se trouve posée la question de la succession de son directeur.

L'an dernier à pareille époque, l'assemblée générale de la Société des rédacteurs s'était prononcée par 434 parts contre 314 en faveur de la candidature de Daniel Vernet à ce poste, auquel, conformément à une intention exprimée dès ma propre nomination, en janvier 1985, je souhaitais, compte tenu de mon âge et de la lourdeur de la tâche, renoncer sans trop tarder. L'usage exigeant que le candidat de la SRM obtienne 60 % des parts détenues par ses membres, sa candidature n'avait toutefois pas pu être retenue.

La remontée de la diffusion

Le 29 septembre dernier, la Société des rédacteurs s'est à nouveau prononcée sur le nom de celui des siens qu'elle souhaitait voir prendre la direction de l'entreprise. Trois candidats étaient en lice. L'un a été éliminé au premier tour, en la personne de Bernard Guetta, qui a, depuis, quitté le journal. Arrivé en tête au second tour et demeuré seul en piste, de ce fait, comme il était convenu, Daniel Vernet avait recueilli au troisième plus de 61 % des voix, ce qui assurait largement son investiture. Jean-Marie Colombani avait demandé à ceux qui avaient voté pour lui, de reporter leurs suffrages sur Daniel Vernet.

Contrairement cependant à ce que beaucoup croient, ce n'est pas la Société des rédacteurs qui désigne à elle seule le directeur du journal, mais l'assemblée générale de la SARL éditrice, au sein de laquelle elle détient, avec 32,3 % des parts, une minorité de blocage qui constitue l'une des garanties essentielles de notre indépendance. Si cette minorité lui permet d'empêcher la désignation d'un candidat qui n'aurait pas sa confiance, elle ne lui donne pas pour autant le pouvoir d'imposer le sien, puisque les décisions importantes de la SARL requièrent une majorité de 75 %. 44 % seulement des parts s'étant prononcées en faveur de Daniel Vernet lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre, sa candidature n'a donc pas été retenue.

On permettra à l'actuel directeur de le regretter vivement. Rédacteur en chef depuis 1985, devenu au début de cette année directeur de la rédaction, Daniel Vernet s'est dépensé sans compter au service du journal. Il a joué un rôle majeur dans la réorganisation de la rédaction et dans la mise en route des nombreux changements intervenus dans la présentation, le contenu et les horaires du journal, changements qui ont largement contribué à la remontée de sa diffusion. Peu de rédacteurs se sont d'autre part autant intéressés que lui aux problèmes de gestion et de développement. A eux seuls, le courage et l'équanimité qu'il a montrés face aux nombreuses épreuves de cet interminable parcours du combattant méritent le respect.

Ayant voté pour lui, il ne m'appartient pas de justifier les raisons de son échec. Il y en a plusieurs. L'une des principales est qu'il n'a pas réussi à convaincre bon nombre d'associés du bien-fondé de la formule de trigérance qu'il avait proposée : elle leur a paru mal adaptée à la période difficile que connaissent, du fait, entre autres, de la chute générale des recettes publicitaires, la plupart des grands journaux français et étrangers, surtout lorsqu'ils ont hérité de leur fondateur, comme c'est le cas du *Monde*, une passion jalouse de leur indépendance.

Que l'on sache tout de même que cette passion est partagée par l'ensemble des porteurs de parts de la SARL. Tel est le cas notamment des deux sociétés – lecteurs et Monde Entreprises – créées pour aider au redressement du journal après la crise très grave qu'il avait connue en 1984. Le pourcentage de leur participation, qui les laisse, même en additionnant leurs parts respectives, bien en deçà de la minorité de blocage, suffit à attester leur désintéressement et à prouver la légèreté des soupçons que l'on entend parfois exprimer à leur égard.

La réforme du statut juridique

Il faut encore ajouter que le climat du débat actuel n'a heureusement rien à voir avec celui de la guerre de succession qu'a connue notre journal il y a une dizaine d'années. On pouvait craindre, en septembre, que la compétition de trois candidats pour l'investiture de la Société des rédacteurs ne conduise à de sérieux dérapages : ça n'a pas été le cas. De même serait-il tout à fait inexact de conclure aujourd'hui du vote de la SARL à l'existence d'un affrontement entre la rédaction et les autres porteurs de parts, au nom d'on ne sait quelle opposition entre deux logiques, intellectuelle et gestionnaire, présentées comme incompatibles. La vérité est qu'elles sont inséparables et que le premier devoir de la direction est de les faire converger.

C'est dans cet esprit que l'unanimité des porteurs de parts de la SARL, y compris, bien entendu, les trois sociétés de personnel – rédacteurs, cadres, employés, – a décidé d'engager dès cette semaine des consultations destinées à dégager avant la fin de l'année une solution au problème de la succession du directeur qui soit acceptable par le plus grand nombre.

Disons en conclusion que ce nouveau rebondissement illustre la nécessité de parvenir à bref délai à cette réforme du statut juridique de la société éditrice qui me paraît seule capable, compte tenu des nouvelles dimensions de l'entreprise, de répartir au mieux les trop nombreuses responsabilités actuellement accumulées sur la seule tête de son directeur et d'assurer la poursuite de son développement.

ANDRÉ FONTAINE

Malgré le succès du Festival de la BD de Blois

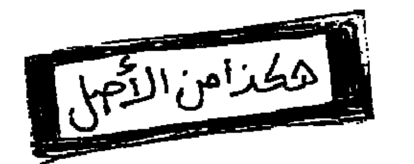
Le marché de la bande dessinée est en pleine érosion

Le septième Festival de la bande dessinée de Blois, BD Boom 7, accède à la cour des grands déjà occupée par les Salons d'Angoulême et de Grenoble, qui alterneront désormais. Le dix-huitième Salon d'Angoulême ouvrira le premier le feu de cette alternance en janvier 1991, Grenoble prenant le relais l'année suivante.

En 1990, la septième édition du Festival de Blois, qui avait lieu du 30 novembre au 2 décembre, a attiré 20 000 visiteurs (5 000 de plus qu'en 1989), et son budget dépasse le million de francs, soit le triple de celui de l'an dernier.

Une centaine d'auteurs de BD et les principaux éditeurs étaient présents à BD Boom 7, consacré cette année à huit expositions, dont L comme Loisel, dévolue à Régis Loisel, auteur de la saga fantastique *la Quête de l'oiseau du temps* et du récent *Peter Pan*, et celle dédiée à Franquin (le père de Spirou et Fantasio et de Gaston Lagaffe).

Ce festival fut aussi l'occasion d'évoquer les chiffres du neuvième art. Ils n'incitent pas à l'optimisme : selon le Syndicat national de l'édition, le chiffre d'affaires de la BD est de 353,8 millions de francs en 1989 (359,7 en 1988) et les « bulles » ne représentent que 2,84 % du chiffre d'affaires total de l'édition, contre 3,18 % en 1988. La baisse de la BD destinée aux jeunes et un tassement spectaculaire de la BD pour adultes (le tirage des albums de ce genre a chuté de plus de 25 %) sont à l'origine de cette diminution.



هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

CAMPUS ◆ EMPLOI



Si l'idée s'impose dans la production, la polyvalence peut être la pire ou la meilleure des choses. Une addition de tâches parcellaires ou un réel enrichissement du travail.

Pages VI et VII.

SOMMAIRE

11 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Mercredi 5 décembre 1990. – Supplément au n° 14263. – Ne peut être vendu séparément.

ECHOS

Concours de composition musicale

□ L'association Ecoles en fugue, créée par des étudiants de l'école nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et de l'Ecole supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM), pour la promotion de la musique, organise un *« concours de composition de musique classique et contemporaine inter-grandes écoles et universités »*. Les candidats doivent envoyer, avant le 15 décembre, un morceau de leur composition, de vingt minutes au maximum, pour orchestre de chambre ou une partie de celui-ci. Un jury sélectionnera cinq œuvres, qui seront jouées par des musiciens professionnels. Le lauréat verra son œuvre éditée et jouée lors de l'Académie d'orchestre et de direction d'orchestre de Saumur, en août 1991, organisée par la Fondation Yehudi Menuhin.

▶ Ecoles en fugue. Fabien Levy. Tél. : 42-64-37-52. Association des élèves de l'ESIM. Tél. : 91-05-44-76. Association des élèves de l'ENSAE. Tél. : 45-40-10-47.

Les débouchés des juristes de Rennes

□ Plus de 71 % des diplômés de 2e et 3e cycle de droit de l'université Rennes-I poursuivent leurs études, révèle une étude d'insertion portant sur six promotions de 1983 à 1988. Pour les titulaires du DESS juriste d'affaires, ce taux tombe à 25 %. Le droit public paye moins que le droit privé : la moyenne des salaires des titulaires de maîtrises vont de 7 590 F net mensuels pour les maîtrises de droit public/santé publique à plus 9 680 F pour celles de droit privé/ droit des affaires ou carrières judiciaires. Ils sont de 9 167 F pour les DEA de droit public et de 13 412 F pour les DEA de droit communautaire.

Communication multimédia

□ L'Ecole nationale supérieure des télécommunications et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne viennent de signer un accord préparatoire à l'organisation d'un cycle d'études commun à Sophia-Antipolis. Ce cycle, orienté vers la communication multimédia et les réseaux d'entreprise, durera deux semestres, et il devrait accueillir une centaine d'étudiants dès 1992.

TRIBUNE

FORMATION : DÉPENSER NE SIGNIFIE PAS INVESTIR

par Guy Le Boterf

DANS la plupart des pays industrialisés, la ressource humaine qualifiée devient rare. La France n'échappe pas à cette situation. Il y a pénurie des diplômés et les entreprises se les disputent. Le nombre des ingénieurs est insuffisant : il devrait être doublé d'ici à l'an 2000. La demande de cadres n'a jamais été aussi forte que depuis 1976. La hausse des qualifications ouvriers devient un impératif.

Face à ces déficits constatés, la solution le plus souvent avancée est d'accroître les dépenses formation. Les responsables des grandes écoles demandent aux entreprises d'investir massivement dans la formation des futurs diplômés. Les chambres de commerce et d'industrie réclament de nouveaux moyens financiers. Elles consacrent déjà plus du quart de leurs ressources à la formation. Et pourtant les entreprises françaises consacrent déjà à la formation des sommes bien supérieures à leur obligation légale : en 1988, 29,2 milliards de francs, c'est-à-dire 2,75 % de leur masse salariale ; plus du double de ce qu'impose la loi. Et ce n'est qu'une moyenne générale : pour les entreprises de 2 000 personnes et plus, le taux atteignait 4,43 %. Certains grands groupes atteignent ou dépassent les 10 %.

Réjouissons-nous de ces indicateurs : ils témoignent d'une importance accrue accordée à la formation continue. Mais restons vigilants : *dépenser ne signifie pas investir*. Une entreprise peut même dépenser beaucoup en formation et ne pas disposer des compétences nécessaires au moment souhaité. Le montant des dépenses de formation peut être un indice : il ne saurait constituer un indicateur discriminant d'une bonne gestion du capital des compétences. S'agit-il vraiment de dépenser plus ou de dépenser mieux ?

Tout bon gestionnaire ou économiste sait qu'il faut distinguer deux types de dépenses dans l'entreprise : les dépenses d'exploitation courante et les dépenses d'investissement. Pourquoi n'en serait-il pas de même en formation ? Appliquer à la formation un raisonnement d'investissement, c'est d'abord reconnaître que toutes les dépenses de formation ne sont pas... des dépenses d'investissement. Paradoxe peut-être, mais réalisme certainement.

Certaines dépenses de formation peuvent être considérées comme des dépenses courantes d'exploitation : elles maintiennent le capital des compétences existant et visent à en éviter l'érosion ou l'obsolescence. Les formations régulières à la sécurité, l'actualisation des connaissances des ingénieurs ou des chercheurs, les formations de proximité en situation de travail en sont des exemples caractéristiques. D'autres dépenses sont davantage assimilables à des dépenses d'investissement : elles visent l'acquisition de compétences nouvelles et revêtent un caractère exceptionnel. Lorsque Merlin Gerin lance l'opération 1 000 – 1 000 pour former 1 000 personnes dont la formation est dépassée (fonderie, chaudronnerie...) pour les préparer à 1 000 emplois nouveaux dans l'informatique, l'électronique de pointe, il s'agit bien là d'une décision d'investissement. Il en est de même lorsque Peugeot met en place son projet « Performance » : 1 milliard de francs pour se préparer aux nouveaux profils d'emplois entraînés par les décisions de modernisation de l'outil de production à Sochaux.

Une carte des compétences

Pourquoi une telle segmentation ? Par souci d'efficacité. Des modes de gestion appropriés découlent de cette différenciation : centralisation ou décentralisation des décisions de formation, gestion par projets ou avec enveloppe budgétaire, modalités d'évaluation et de suivi... Les plans de formation des entreprises et leurs règles de management des ressources humaines ne devraient-ils pas mettre de l'ordre dans ces dépenses de formation ?

Mais dépenser pour quels besoins de formation ? Ceux-ci n'apparaissent pas au terme d'une enquête psychosociale auprès des salariés ou d'une consultation à partir d'une offre par catalogue de stages de formation. Les aspirations individuelles, même si elles doivent être prises en compte, ne sauraient fonder la carte des compétences requises par l'entreprise.

C'est en référence aux plans et projets de l'entreprise, aux dysfonctionnements courants constatés, aux exigences d'évolution culturelle, au contenu des emplois et à l'anticipation de leur évolution que les besoins de formation peuvent être identifiés et actualisés. *Investir en formation, n'est-ce pas d'abord investir dans la recherche des compétences requises ?*

L'offre de formation doit rester à la place qui lui convient : proposer des réponses adaptées aux problèmes de compétences diagnostiqués dans l'entreprise. Les catalogues de formation ont leur utilité, mais la logique du catalogue a des effets pervers : elle oriente les besoins en compétences par rapport à une offre préexistante et non par rapport à la logique d'entreprise. Le standardisé prend le pas sur le sur-mesure. Les salariés sont tentés de faire du « zapping » sur catalogue. C'est parfois attractif, mais souvent peu efficace.

Voilà une exigence où la nécessité devance de loin la réalité : deux entreprises sur trois en sont encore en France à confondre l'évaluation des effets de la formation avec les enquêtes de satisfaction des stagiaires en fin de formation. C'est mieux que rien, mais c'est peu pour décider d'investir.

Rappelons une règle d'or : il faut estimer les effets escomptés pour pouvoir s'enquérir des résultats. Il devient vite très coûteux de vouloir évaluer une formation dont les objectifs n'ont pas été au départ formulés en des termes évaluables.

Les indicateurs utilisés ont jusqu'ici mesuré surtout les efforts de formation : taux de participation financière, nombre d'heures stagiaires, pourcentage des formés par rapport aux effectifs totaux. Ne serait-il pas temps d'estimer les effets ?

Comment évaluer les effets économiques de la formation ?

Il faut probablement adopter ici une démarche systémique : l'investissement est un tout et la formation – au même titre que l'organisation ou les équipements – est un de ses composants indissociables. L'efficacité de chaque composant dépend de l'ensemble des relations qu'il entretient avec les autres.

Dans ce cas, ne s'agirait-il pas moins d'évaluer ce que rapporterait l'action de formation envisagée, que son impact sur la rentabilité globale du projet d'investissement ? Les économistes utilisent les analyses de sensibilité. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?

Raisonner investissement-formation conduit à relativiser le rôle de la formation. Ce qui devient central, c'est en effet la gestion du capital des compétences. Son entretien et son développement ne sauraient relever de la seule politique de formation. Il est essentiel de s'assurer que le plan de formation est bien cohérent par rapport aux décisions de la politique des ressources humaines (rémunération, appréciation des performances, communication interne, gestion des carrières...).

Investir dans les compétences, ce n'est donc pas seulement investir en formation.

L'adoption d'une démarche d'investissement en formation ne relève donc pas seulement du discours métaphorique. C'est assurément une nouvelle page qui se tourne dans l'histoire de la formation continue. Il reste encore largement à l'écrire et à l'appliquer.

▶ Guy Le Boterf est directeur général délégué de Quaternaire Education et du Groupe Quaternaire. Il est l'auteur de : *Comment investir en formation*, les Editions d'Organisation, 1989.

ECHOS

MBA à Besançon

□ L'Institut de management européen des affaires (IMEA) de la chambre de commerce du Doubs lance cette année à Besançon un programme Master of business administration (MBA). La première promotion sera sélectionnée sur dossier et entretien, de mars à septembre 1991, à Besançon, Milan, Madrid, Barcelone et Londres. Ce MBA a pour cible des diplômés ingénieurs désirant acquérir une double compétence en matière de gestion.

IMEA : 2, chemin de Palente. B.P. 927, 25021 Besançon Cedex. Tél. : 81-53-07-00.

Inauguration du mastère back-office

□ Le Centre d'enseignement et de recherche appliquées au management (Ceram) inaugure officiellement son mastère spécialisé en back-office le 7 décembre à Sophia-Antipolis. Le président du marché financier de Chicago (Chicago Board of Trade), William O'Connor, parraine cette formation, qui fonctionne en commun avec des universités et des entreprises espagnoles et italiennes.

Club européen sur la recherche

□ Les délégués parlementaires des 19 pays menant des projets dans le cadre du programme européen Eurêka ont proposé la création d'un club des parlementaires européens sur la recherche, instance de proposition et de réflexion sur la technologie et l'innovation. Une réunion est prévue à la fin de l'année à La Haye lors du cinquième anniversaire d'Eurêka.

Deuxième salon national des ingénieurs

□ Le Conseil national des ingénieurs français organise son deuxième salon les 11 et 12 janvier prochain au CNIT de la Défense. Près de 120 entreprises sont attendues, représentant 5 000 offres d'emploi. Seront également présents 75 services emploi-carrières d'associations d'anciens élèves afin d'orienter les ingénieurs.

▶ Contact : CJR communication, (1) 47-63-31-88.

Mouvements dans la presse

« L'Etudiant » lance un hebdomadaire avec un quotidien régional et le groupe Practice reprend « l'Après-bac »

IL y a quinze ans, deux copains issus des écoles de commerce lançaient le mensuel *l'Etudiant*. En dépit de fréquentes menaces de dépôt de bilan lors de son démarrage, le titre est devenu le pivot d'un véritable groupe de communication. Au magazine et à ses annuaires se sont ajoutées d'autres activités : l'édition avec la collection « l'Etudiant-Pratique », une quinzaine de salons et de forums, des services télématiques, une centrale d'achats de matériel hi-fi et micro-informatique (la CAPE)...

Le capital de départ du groupe l'Etudiant ne dépassait pas 20 000 francs. Aujourd'hui, celui-ci affiche un chiffre d'affaires de 250 millions de francs, un cash-flow supérieur à 15 millions et emploie 200 salariés. Sa bonne assise financière lui permet désormais de choisir ses alliés et de jeter ses filets hors des frontières.

Courtisés par des banques, comme la BNP et le Crédit lyonnais, désireuses de participer au capital du groupe, les deux principaux actionnaires-salariés de l'Etudiant, René Sylvestre, président, et Benoît Prot, directeur général (respectivement 51 % et 40 % des parts), ont longtemps attendu. *« Le groupe n'avait pas besoin de rentrée d'argent »*, commente sobrement son président. Mais, au fil du temps, la tentation de faire entrer à leurs côtés *« des amis dans lesquels ils avaient confiance et qui pouvaient leur apporter des éclairages nouveaux et des contacts différents »* est devenue un souhait.

Ces amis sont la société Novalliance d'Alain Mallart, spécialisée dans le stockage et le transport, qui entre au capital de l'Etudiant à hauteur de 2,9 %. Le fonds de placement Alliance, créé par Novalliance et la banque OBC – grand argentier de l'Etudiant – a pris lui aussi 2,9 % du capital, et le directeur financier de ce fonds, Olivier de Labarre, et ses associés, 3,2 %. Les trois nouveaux partenaires représentent une augmentation de capital de 10 millions de francs. Le trio entre aussi dans la CAPE, la centrale d'achats filiale du groupe, à hauteur de 30 %, soit 5 millions de francs qui devraient alléger la trésorerie de cette centrale de distribution.

L'entrée de partenaires financiers amis constitue une première pour l'Etudiant. Mais celui-ci devrait annoncer prochainement une autre initiative. En compagnie d'un grand quotidien régional, il va lancer sur sa zone de diffusion un hebdomadaire destiné aux étudiants. Tiré à 30 000 exemplaires sur huit pages grand format, ce titre autonome s'ajoutera à la vingtaine d'éditions que possède déjà le journal. A terme, si l'expérience est concluante, l'hebdomadaire sera proposé à d'autres quotidiens régionaux. Cette implantation régionale n'empêche pas l'Etudiant, qui se flatte d'être *« une entreprise unique dans son genre »*, de loucher sur l'Europe (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie), où le groupe devrait se développer en 1991.

L'Europe figure aussi dans les projets du groupe Practice. Editeur de *la Vie des métiers*, de *Batirama*, etc., il vient de prendre le contrôle du mensuel *l'Après-Bac*, un guide thématique sur l'orientation, tiré à 50 000 exemplaires. En 1991, il se propose d'implanter son magazine gratuit *Transfac* à Bruxelles, tandis qu'il lancera un petit frère dans l'Hexagone, baptisé *Transfac-Lycées*.

Yves-Marie Labé

Réponses du jeu-test de la page V

1) make ; 2) do ; 3) make ; 4) done ; 5) make ; 6) do ; 7) make ; 8) doing ; 9) making ; 10) do ; 11) doing ; 12) making ; 13) does ; 14) make ; 15) do ; 16) do ; 17) make ; 18) do ; 19) make ; 20) doing.

LA LIBRAIRIE DES ÉTUDIANTS

Cette rubrique recense les dernières parutions de livres plus spécialement destinés aux étudiants et aux enseignants.

« L'ancien et le nouveau »

« Alors, peu à peu, des cordes apparentées peuvent vibrer et résonner en nous et nous découvrons dans notre propre conscience les fils qui relient l'ancien et le nouveau. »

Cette phrase d'Hermann Usener est placée en exergue d'une nouvelle collection lancée par l'éditeur Armand Colin et lui a inspiré son nom : « L'ancien et le nouveau ». Orientée vers les sciences de l'homme, mais sans cadre strict, elle verra se côtoyer des livres anciens et souvent oubliés et des inédits.

La collection est inaugurée par *les Grandes Divinités de la Grèce*, de Pierre Lévêque, historien de l'Antiquité, et Louis Séchan, spécialiste de la poésie grecque, mort en 1968. *« Nous choisirons des textes substantiels, appartenant au patrimoine national*, explique Martin Melkonian, responsable de la collection, *et largement accessibles. »*

« Mais attention, la collection ne sera pas un musée ! », avertit Martin Melkonian. Plus encore que pour les textes anciens, qui ne proviendront pas forcément du fonds Armand Colin, il souhaite, pour la partie moderne, se tenir à l'écart de la tendance actuelle à la vulgarisation scientifique. Deux titres sont déjà prévus : *la Transfiguration du politique* par Michel Maffesoli et *D'où viennent les parents. Essai sur la mémoire brisée*, du psychanalyste Jean-Jacques Moscovitz.

Les grandes divinités de la Grèce a été publié par l'éditeur De Brocca dans les années 60. Hors des débats entre hellénistes, il apparaît comme une introduction limpide à la connaissance des principaux dieux de l'Olympe – Zeus en tête – puisant aux sources de la littérature antique, des épigraphes et des campagnes archéologiques. Un long préambule présente les premières générations divines – Gaïa et Ouranos, Kronos et Rheia, Nuit –, les Titans, et l'humanité primitive à travers le mythe originel de Prométhée. L'évolution des recherches relatives à la religion hellénique, depuis l'édition originale de l'ouvrage, fait l'objet d'une postface de Pierre Lévêque.

▶ *Les Grandes Ddivinités de la Grèce*, par Pierre Lévêque et Louis Séchan. Armand Colin. Collection « L'ancien et le nouveau », 442 p., 198 F.

Dictionnaire des découvertes

Roger Caratini

« Ce dictionnaire n'est pas une petite encyclopédie scientifique : vous n'y trouverez guère de définition, de loi, de théorie. » La mise en garde était nécessaire ; ce dictionnaire est plutôt un « ouvrage de bonne compagnie » où l'auteur expose, à la frontière entre vulgarisation, histoire des sciences et information pure, la genèse des plus grandes découvertes (et non des inventions), et en quoi elles consistent. Les articles, présentés par ordre alphabétique, et abondamment illustrés de photographies et croquis en couleurs, s'intéressent tant à l'automobile qu'à la désintégration nucléaire, au zygote ou à la gravitation. S'y ajoute un panorama de l'histoire des sciences et un tableau récapitulatif des découvertes scientifiques et techniques majeures depuis l'Antiquité gréco-romaine.

▶ Edition no 1, 485 p., 268 F.

Les 100 mots du développement et du tiers-monde,

Commission française Justice et paix

La Commission française Justice et paix, créée en mars 1967 sur l'initiative du Conseil permanent de l'épiscopat, est à l'origine de ce petit dictionnaire thématique au format de poche. Réalisé par des experts – laïcs et religieux – du tiers monde et des questions de développement, il contient cent articles répartis en quatre rubriques : les réalités des pays en voie de développement ; les concepts (généraux, économiques, monétaires et financiers) ; les acteurs, du FMI aux groupes paysans, sans oublier les théologies de la libération ; et les instruments du développement. Ce livre est le premier d'une collection intitulée « Les cent mots de... » qui proposera des ouvrages collectifs d'information touchant à des domaines divers (économie, philosophie).

▶ La Découverte, collection « Les cent mots de... » 328 p., 85 F.

Le Petit Littré

Cet abrégé du fameux *Dictionnaire de la langue française* en quatre tomes de Littré, établi par son collaborateur « Monsieur » Beaujean, et approuvé par le maître, a été publié en 1874 sous forme d'un « volume portatif ». Et voici qu'il devient un Livre de Poche dont le corpus renferme près de quatre-vingt mille mots. On y retrouve la philosophie de Littré : une nomenclature fort étudiée, des indications sur la prononciation et l'étymologie des mots, et surtout des définitions où les diverses significations sont classées, des plus primitives aux plus métaphoriques. Le *Littré-Beaujean* appartient à une nouvelle série du Livre de Poche, qui devrait se développer à partir de 1991 avec des éditions de grands écrivains modernes et contemporains et des encyclopédies ou dictionnaires de références inédits.

▶ Le Livre de Poche, série classiques-modernes. 1 952 p. 120 F.

Marianne Rougé

Consensus politique à l'Université

Les représentants des collectivités territoriales siègent dans les conseils universitaires
Dans ces instances, les clivages politiques s'estompent, le plus souvent, devant l'intérêt local

DEPUIS 1968, le gouvernement des universités s'est ouvert à des « personnalités extérieures ». Cette participation a été confirmée dans les trois organes créés par la loi Savary de 1984 : le conseil d'administration (CA), le conseil scientifique (CS) et le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU). Pour répondre à ces obligations, les universités ont donc fait appel à des experts, des chefs d'entreprise, des syndicalistes, mais aussi à de nombreux représentants des collectivités territoriales.

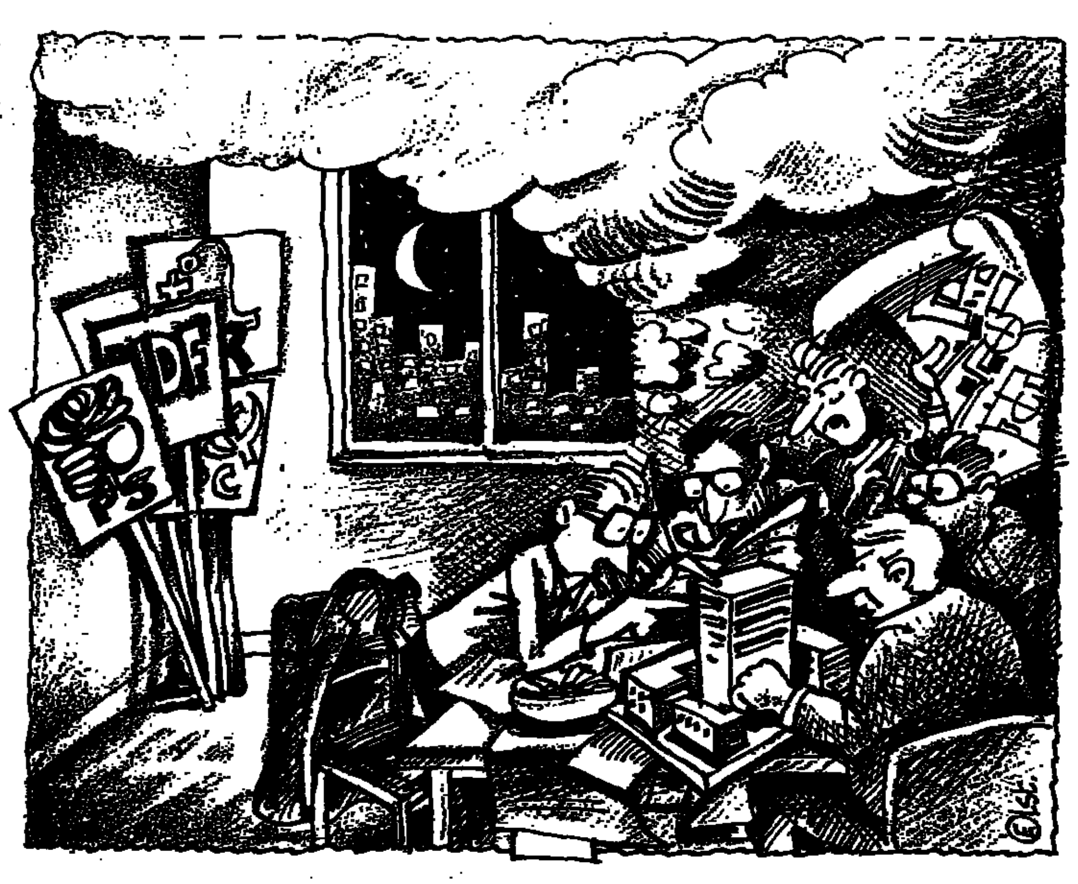
Certaines universités ont ainsi fait entrer dans leur exécutif des figures bien connues de la politique nationale : Jean-Pierre Chevènement (maire de Belfort) à l'université de Besançon, Alain Devaquet (maire du onzième arrondissement de Paris) à Paris-VII-Jussieu, Henri Nallet (maire de Tonnerre et conseiller général de l'Yonne) à Dijon ou Charles Pasqua (président du conseil général des Hauts-de-Seine) à Paris X-Nanterre.

Toutefois, ces élus sont moins choisis pour leur notoriété politique que pour leurs compétences – reconnues ou supposées – de techniciens des affaires universitaires. Ce sont les conseils régionaux (qui ont notamment la responsabilité des bâtiments universitaires) qui envoient le plus de représentants à l'Université, suivis par les mairies, les conseils généraux et les communautés urbaines. Au total, près de trois cents élus locaux, ou leurs représentants, siègent dans les conseils d'université.

SOUCI D'ÉQUILIBRE. Leur poids est très variable d'un établissement à l'autre. Certaines universités accueillent des élus locaux en nombre dans tous leurs conseils. A l'université de Brest, on trouve au conseil d'administration des représentants des villes de Brest et de Quimper, de la communauté urbaine de Brest, du conseil général et du conseil régional ; au conseil des études, un représentant du conseil général ; au conseil scientifique, un représentant du conseil régional et de la ville de Lorient. D'autres universités, en revanche, leur offrent un minimum de places : trois généralement, pour la mairie, le département et la région, les sièges des deux autres conseils étant réservés aux experts (scientifiques pour le CS ; sociologues, syndicalistes ou responsables d'organismes de formation pour le CEVU).

Le poids des élus dépend également des situations politiques locales. L'université de Chambéry rayonne sur la Savoie et la Haute-Savoie. Les deux départements ont, il y a une dizaine d'années, créé une instance politique de concertation : l'« Entente ». Conséquence : *« L'université n'adresse plus ses dossiers ou ses demandes de financement à l'un des conseils généraux, mais à l'Entente des deux*, indique Bernard Cavarec, secrétaire général de l'université. *Les représentants des collectivités territoriales jouent un vrai rôle politique. »* Les instances universitaires témoignent de ce souci d'équilibre. Les conseils généraux de Savoie et Haute-Savoie, ainsi que les municipalités d'Annecy et de Chambéry, ont leur place au conseil d'administration ; au conseil scientifique, on trouve deux représentants de la région Rhône-Alpes et deux pour les départements ; au conseil des études, la ville de Chambéry.

A Limoges, où s'est posé, au printemps, le problème de la succession du maire PS Louis Longequeue, la traditionnelle rivalité entre le conseil général (jospiniste), et le conseil régional (fabiusien) se retrouve dans l'administration de l'université. Le soutien des collectivités territoriales (qui comptent de nombreux universitaires dans leurs rangs) n'est pas en cause. Il est ancien – l'université a été voulue par la ville – et important. *« Aucune collectivité ne s'est jamais opposée à un vote*, rapelle Yvan Tchefranoff, secrétaire général de l'université. *Mais depuis six à huit mois, nous sommes atteints par les discordes entre les différents courants du PS. Certains élus sont moins présents dans les réunions. »* Il arrive donc que *« la politique empoisonne la vie courante »* de l'université.



Mais il est rare que les conflits du terrain soient transposés à l'identique à l'Université. Celle-ci apparaît plutôt comme un lieu de consensus politique. Francine Demichel, présidente (communiste) de Paris-VIII, l'a souligné, en juin 1989, lors d'un colloque sur les institutions universitaires : *« Il faut éviter de juxtaposer les clivages politiques de la société, (...) et les clivages en matière de gestion d'une université. Il n'y a absolument pas d'homothétie entre les clivages politiques et les gens qui me soutiennent. »*

Ainsi, certains estiment, à Paris-VIII, que Raymond Mege, maire (UDF) du Raincy et membre du conseil régional d'Ile-de-France, est beaucoup plus présent au conseil d'administration que les représentants de la ville et du conseil général de Seine-Saint-Denis. Bernard Serrou (RPR) et Georges Frêche (PS) ne siègent-ils pas ensemble (sur le papier...) à Montpellier-I ? A l'université François-Rabelais de Tours, *« on ne pouvait imaginer situation pire au départ*, affirme Michèle Beuzelin, adjointe au maire Jean Royer (DVD), chargée de l'enseignement supérieur, et membre du CA de l'université, *le président de l'université était tête de liste socialiste pour les municipales. Mais cela n'a rien changé : il y a eu volonté de laisser de côté le débat politique, car nous sommes tous d'accord sur la nécessité de donner le maximum de moyens à l'université. »*

Les étiquettes étant souvent mises entre parenthèses, c'est en effet sur les dossiers financiers que ces élus se mobilisent le plus. Beaucoup d'établissements estiment que les « politiques » jouent l'intérêt commun, quand ils participent aux débats et lorsqu'ils défendent les dossiers universitaires au sein de leurs collectivités. Cela est particulièrement vrai en province, où ces dernières ont souvent soutenu la création d'une université, puis celle de filières jugées utiles pour l'économie régionale. *« La présence à l'Université est certes le moyen de défendre ses orientations politiques*, explique Raymond Labrousse, élu communiste du conseil régional du Limousin. *Mais l'élu agit surtout au nom de sa collectivité. »*

A Limoges, les collectivités territoriales sont à l'origine de trois importants projets : la région soutient la création d'une école d'ingénieurs, le conseil général le lancement d'une filière Staps (sport), la ville de Brive la délocalisation de la faculté de droit et le lancement de deux départements d'IUT. A Perpignan, la moitié des ressources de l'université sont apportées par la région (25 %), le département (12,5 %) et la ville (12,5 %). *« Ici, les assidus sont imprégnés de la vie de la maison et s'impliquent dans les arcanes universito-universitaires »*, note le secrétaire général de l'université. *« Nous sommes allés jusqu'à investir 900 000 francs pour le fonctionnement interne de l'université »*, confirme Jean Galindo, représentant (sans étiquette) du conseil général des Pyrénées-Orientales.

UNE INTERACTION. *« Pour nous, c'est une interaction*, analyse Michel Moriamez, vice-président de l'université de Valenciennes. *Nous n'avons jamais voulu être isolés. »* D'autant plus que la pression politique est forte pour que se développe l'enseignement supérieur dans la région. *« Depuis cinq ans, quatorze villes moyennes du Nord veulent leur université : les élus sont là dans tous nos conseils »*, affirme-t-il. Autre exemple : *« Jean-Louis Borloo* (maire divers droite de Valenciennes) *est juriste. Il va forcément pousser au développement des filières juridiques*, note Michel Moriamez. *Il désire par ailleurs implanter l'université dans son centre ville : un projet de bipôle est à l'étude avec le site existant du Hainaut. »*

Les universités parisiennes ne bénéficient pas des mêmes soutiens des politiques locaux.

« A qui voulez-vous vous adresser ?, se demande Michèle Luneau, chef du cabinet du président de Paris-IV. *Les présidents des universités parisiennes ne peuvent pas se ruer tous les treize sur la région, qui n'a pas de raison d'aider l'un plutôt que l'autre. Quant au maire d'arrondissement, son pouvoir est trop limité »*. Conséquence : *« Les universités parisiennes se sentent frustrées par rapport à celles de province. »*

L'absentéisme décime les conseils, qui ne font souvent le plein que tous les cinq ans, pour l'élection du président de l'université. *« L'extérieur n'est pas encore entré à l'université avec ces personnalités, même si l'université, elle, est sortie »*, affirme Irmtraud Fouillot, responsable des conseils à Paris-VIII. Elle juge ainsi *« historique »* la réunion du conseil d'administration de juin 1989, dont l'ordre du jour portait sur l'éventualité d'un déménagement de Paris-VIII à Aubervilliers. *« Pour la première fois, tout le monde était là. Chacun a proposé des terrains sur Saint-Denis, alors que, jusqu'à présent, il y avait toujours quelqu'un – les PTT ici, ou autre chose ailleurs – pour s'opposer à l'extension de la fac ! »*

Mais les élus locaux qui voudraient jouer l'intégralité de leur rôle politique sont encore loin d'en avoir les moyens. Le premier obstacle est institutionnel. Les personnalités extérieures ne représentent que 10 % des effectifs des différents conseils et n'y ont pas la majorité des voix *(voir encadré)*. *« Notre voix est peut-être entendue, pas toujours écoutée »*, souligne Jean Galindo. De plus, *« le conseil d'administration fonctionne un peu comme un gouvernement qui utilise le 49-3 devant l'Assemblée : les dossiers doivent passer »*, explique Yvan Tchefranoff. Des commissions restreintes, travaillant de concert avec les conseils d'UFR, préparent l'essentiel du travail dans un souci d'efficacité. Au conseil scientifique ou à celui des études, qui ne sont que des instances de proposition, la marge de manœuvre d'un représentant politique est encore plus étroite et son influence dépend largement de sa personnalité.

Deuxième obstacle : les mœurs universitaires elles-mêmes, encore frileuses dans les rapports avec l'extérieur. *« On ne devient pas autonome du jour au lendemain quand on a eu l'habitude d'aller dans les couloirs de la rue Dutot* (1) *frapper à une porte ou à une autre pour réclamer, qui un poste, qui une salle de cours »*, avait noté Danielle Blondel, professeur à Dauphine, lors du colloque organisé à Paris-VIII.

POSITION D'INFÉRIORITÉ. En province, les collectivités territoriales sont parfois accusées d'ingérence. *« Les collectivités nous ont créés. Nous sommes horriblement dépendants et nous nous sentons en position d'infériorité »*, avoue Françoise Pécaut, présidente de l'université d'Avignon. Ici, les rapports de forces sont parfois difficiles : il est délicat de refuser le principe du « qui finance commande » à des élus qui apportent à l'université 54 % de ses ressources. Ils sont aussi compliqués par le fait que le représentant de la mairie est l'ancien président de l'université.

Les élus regrettent également que la majorité des débats universitaires soient consacrés à des questions matérielles ou catégorielles, peu compatibles avec de grands desseins politiques. *« Les conseils peuvent durer sept à dix heures, au lieu des deux prévues, pour entendre les universitaires s'entrelarder sur 500 francs »*, reconnaît Yvan Tchefranoff.

« Siéger au conseil scientifique me paraissait au départ réservé aux scientifiques, explique Christian Bataille, député PS du Nord, vice-président chargé de la recherche au conseil régional. *Or, leur capacité à s'étriper les amène à ne pas être de bons gestionnaires de leurs programmes. C'est là que le politique peut jouer son rôle : peser pour que les choix n'aboutissent pas à un programme flou, satisfaisant pour tout le monde, mais qu'ils soient compatibles avec l'économie de la région. »* Bien souvent, les élus jugent donc que leur mission à l'Université n'est pas gratifiante. *« Nous n'avons pas le pouvoir de faire changer les choses »*, regrette l'un d'eux.

Le problème de fond, pour Christian Bataille, est que *« le rôle des élus à l'Université n'est pas clair »*. Théoriquement, la responsabilité des régions et départements se limite aux lycées et collèges. Mais *« les régions sont de plus en plus sollicitées pour financer les universités. Il serait normal qu'elles aient davantage leur mot à dire sur le choix des filières d'enseignement. Or ceci est encore considéré comme le domaine réservé des universitaires »*.

Même réflexion chez Jean-Pierre Roux (RPR), ancien maire d'Avignon siégeant au conseil d'administration de l'université : *« La situation actuelle dans laquelle les collectivités financent la coquille universitaire et l'Etat le contenu n'est pas tenable. »* Les hommes politiques sont désormais entrés à l'Université par la grande porte. Ils attendent de pouvoir décider de son avenir, en disposant de moyens à la hauteur de leur effort financier.

Nathalie Guibert
(Zélig)

(1) Siège de la Direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale.

De 10 % à 30 %

La composition des conseils est fixée par la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984 (loi Savary).

- Le *conseil d'administration* détermine la politique de l'université (notamment son budget). Il comprend 30 à 60 membres, dont 20 % à 30 % de personnalités extérieures, 40 % à 45 % de représentants d'enseignants, 20 % à 25 % d'étudiants, 10 % à 15 % de représentants des personnels administratifs.

- Le *conseil scientifique* propose au CA les orientations de la politique de recherche. Il comprend 20 à 40 membres, dont 20 % à 30 % de personnalités extérieures, 60 % à 80 % de représentants des personnels, 7,5 % à 12,5 % d'étudiants de 3e cycle.

- Le *conseil des études et de la vie universitaire* propose au CA les orientations des enseignements. Il comprend 20 à 40 membres, dont 10 % à 15 % de personnalités extérieures, 75 % à 80 % de représentants d'enseignants et étudiants, 10 % à 15 % de représentants des personnels administratifs et techniques.

La participation des personnalités extérieures est fixée par le décret du 7 janvier 1985. Les sièges sont répartis comme suit : au moins 1/5e de personnalités désignées par les collectivités territoriales ; au moins la moitié de représentants des activités économiques.

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT

Manque d'hommes et d'argent

Insuffisance de moyens, pénurie d'enseignants et de chercheurs, problèmes de légitimité... le mauvais état de la recherche en gestion, en France, est inquiétant

LA Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) consacre deux journées d'études à Nice, les 6 et 7 décembre, à la recherche et la formation continue. Ses travaux ont été préparés, notamment, par deux rapports : l'un de M. Didier Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider, sur l'état de la recherche ; l'autre de Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, sur l'enseignement.

La gestion est une discipline qui connaît, en France, une situation paradoxale : alors que les étudiants se pressent à l'entrée des grandes écoles et des formations universitaires, la recherche est pratiquement exangue. Il n'existe guère d'évaluation officielle de son activité, mais, selon certaines estimations, elle mobiliserait environ 300 chercheurs, pour 70 millions de francs de contrats (chiffre de 1987), contre 2 500 pour les sciences de l'ingénieur.

Au CNRS, la gestion n'est pas une discipline à part entière, mais dépend de la section « économie ». Elle est faiblement dotée en moyens matériels et humains. Au niveau universitaire, le centre parisien qui rassemble le plus de chercheurs est celui de Dauphine, avec seize professeurs-chercheurs et une vingtaine de maîtres-assistants. Les autres pôles de recherche français sont assez peu nombreux : Aix-en-Provence, Grenoble, Lille et Rennes.

Du côté des grandes écoles, la prise de conscience de l'importance de la recherche est récente, liée à l'inquiétude provoquée par une concurrence qui se profile avec l'émergence de pôles universitaires d'excellence, et par une confrontation redoutée avec les universités européennes de taille bien supérieure. Quelques établissements ont décidé de faire un effort particulier dans ce domaine, comme l'INSEAD de Fontainebleau, l'ESSEC, l'ESC Lyon et HEC. Il faut aussi mentionner les centres de recherche de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des mines, le premier dispensant ses chercheurs de tout enseignement. Autre indice du malaise : une cinquantaine seulement de chercheurs écrivent dans les revues internationales (essentiellement américaines), et leur présence y est moins importante qu'il y a quelques années.

Les conclusions de la plupart des spécialistes consultés par M. Pineau-Valencienne pour une étude commandée par la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) se rejoignent : la recherche en gestion est sous-développée, et les conséquences de cette situation sont préoccupantes, à la fois pour les entreprises et pour l'enseignement.

TRIPLE CRISE. La recherche en gestion vit une triple crise : de légitimité, de recrutement et de financement.

Du point de vue académique, la gestion est une discipline jeune. Son enseignement a été, en France, délégué aux grandes écoles, dont la culture est plus « opérationnelle » qu'académique. Créées et développées par les chambres de commerce, les écoles de gestion, dirigées par des professionnels, se sont concentrées sur leur mission fondamentale : *former des cadres efficaces pour les entreprises*. La reconnaissance de la gestion comme science et la formation par la recherche leur étaient largement étrangères. Ce n'est qu'en 1974, avec la création d'un doctorat en sciences de gestion, et en 1977, avec celle de l'agrégation, que la discipline gagne une reconnaissance officielle.

La mise sur orbite fut d'abord spectaculaire : la FNEGE, créée en 1968 par le ministère de la recherche et les chambres de commerce et d'industrie, finance immédiatement la formation, dans les universités américaines, de 700 jeunes chercheurs, pour en faire les professeurs-chercheurs de demain. *« Dans les années 70, la recherche en gestion était une nouvelle frontière. Elle avait le goût de l'aventure. En vingt ans, la situation a complètement changé »*, explique Michel Albouy, directeur du Centre d'étude et de recherches appliquées à la gestion (CERAG) de Grenoble. *« Mais ces efforts*, poursuit-il, *ont malheureusement été trop ponctuels. Aujourd'hui, il est plus difficile pour un jeune chercheur d'obtenir des financements. »*

En fait, la gestion ne bénéficie encore que d'une reconnaissance partielle. *« En France, la légitimité scientifique de la gestion est difficile à imposer*, observe M. Albouy. *Il ne viendrait pas à l'idée de discuter des calculs d'un ingénieur ou d'un architecte, alors que tout le monde s'estime plus ou moins compétent en matière de gestion. »* Cette crise d'identité de la discipline fait, d'ailleurs, écho à un *débat épistémologique* qui traverse la communauté des chercheurs eux-mêmes : la gestion comme science peut-elle exister en dehors d'une validation de ses hypothèses dans l'action ? Peut-elle être indépendante des dirigeants d'entreprise, ou ceux-ci doivent-ils nécessairement orienter les thèmes des recherches, voire sanctionner ses résultats ?

Par rapport aux Etats-Unis, sur lesquels les professeurs-chercheurs ont les yeux braqués, et où la recherche jouit d'un véritable prestige auprès de la communauté scientifique et industrielle, les moyens accordés en France à la gestion sont ridicules. *« Les budgets que les universités américaines consacrent à la recherche en gestion, le plus souvent alimentés par les dons des entreprises, sont cinq fois supérieurs à ceux des grandes écoles de gestion française »*, note Yves Evrard directeur de la recherche à HEC.

« En France les entreprises financent peu la recherche. Et pourtant, elles l'utilisent », poursuit Yves Evrard. En effet, les chercheurs fourmillent d'exemples montrant l'impact de leurs travaux sur l'activité des entreprises. Et notamment celui, fameux, de ce M. Deming, un statisticien américain qui, lassé de proposer aux firmes américaines une nouvelle technique de contrôle de la production, est parti au Japon enseigner aux managers locaux ce qui est devenu le concept de qualité industrielle....

LA DEMANDE DES ENTREPRISES. Ce déficit de légitimité et de financement se traduit par une grave crise du recrutement des enseignants, donc des chercheurs. Car la pénurie de professeurs (déficit estimé à 100 postes par an) les contraint à privilégier l'enseignement, au détriment de la recherche. Les professeurs-chercheurs sont les premiers à s'en plaindre ; 75 % d'entre eux estiment n'avoir pas assez de temps à consacrer à la recherche.

De plus, les multiples sollicitations des entreprises contribuent à « distraire » les enseignants de la recherche : *« La demande des entreprises est très forte dans le domaine de la formation permanente, que les professeurs assurent tant au sein des universités et des grandes écoles que dans des séminaires d'entreprise »*, explique Bernard Pras, professeur à Dauphine. Et peu d'enseignants en gestion résistent à la demande de consultation des entreprises : *« Pour certaines universités l'enjeu est là, il n'est plus dans l'enseignement »*, constate Michel Berry, directeur du Centre de recherche en gestion de Polytechnique.

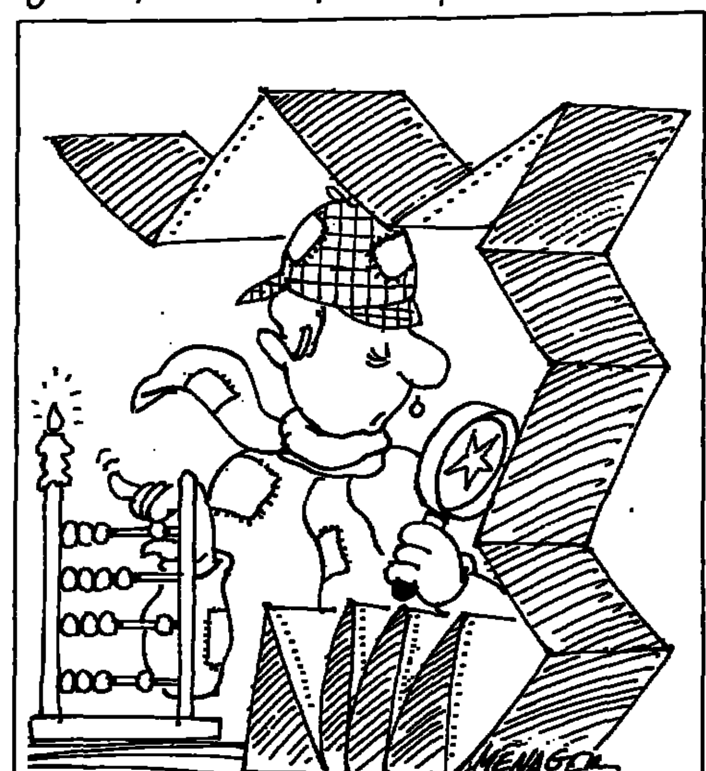
Selon le rapport Pineau-Valencienne, seule une revalorisation financière pourrait renverser la vapeur. *« La séduction qu'exercent les entreprises sur les enseignants est très forte. Faire de la recherche, diriger des thèses, cela tient, si on le fait consciencieusement, du sacerdoce. Suivre une thèse, c'est cinquante à soixante heures de travail par an, sans compter les multiples tâches administratives que cela entraîne »*, souligne Bernard Pras. Bref, c'est le renouvellement des professeurs-chercheurs qui est en jeu : 60 % des enseignants de gestion ont plus de quarante ans. La génération suivante, celle des trente-quarante ans, qui aurait déjà dû prendre sa place, manque au rendez-vous.

Seule une quinzaine de candidats sont reçus à l'agrégation de sciences de gestion, qui a lieu tous les deux ans ; à l'Université, 60 % des postes de maîtres de conférences en gestion n'ont pas été pourvus en 1989, faute de candidats : les facultés sont les premières touchées par l'absence de renouvellement des professeurs-chercheurs, car, à la différence des écoles de gestion, elles ne sont pas libres de recruter sur le marché international.

Une école comme l'ESSEC a pu prendre des initiatives de toutes sortes pour enrayer la pénurie : les professeurs qui publient les résultats de leurs recherches sont rémunérés selon un tarif fixé par l'école (qui peut aller jusqu'à 50 000 francs) ; un article écrit pour une revue prestigieuse peut rapporter jusqu'à 30 000 francs à son auteur ; les professeurs qui participent activement à des programmes de recherche voient leur nombre d'heures de cours diminuer.

A l'INSEAD, on n'hésite pas à proposer aux professeurs-chercheurs américains des salaires de 30 % supérieurs à ceux offerts par les autres écoles de gestion. Ne peut-il exister d'autres incitations que financières ? Pour Bernard Pras et Richard Zisswiller, compte tenu de l'âge des professeurs de gestion, *« la propension à faire de la recherche est moins importante et les critères financiers sont importants »*.

Pour lutter contre la pénurie de professeurs et le manque d'enthousiasme pour la recherche, le rapport Pineau-Valencienne propose une revalorisation globale de la recherche en gestion. Pour le recrutement d'abord, en proposant un programme prioritaire d'attribution de bourses de doctorat. Il suggère d'accorder cinq cents bourses renouvelables sur quatre ans, contre cinquante actuellement, renouvelables sur deux ans. Il propose aussi d'envoyer un nombre important d'étudiants en thèse à l'étranger, afin de renforcer la coopération *internationale*.



Le rapport propose ensuite de créer un comité scientifique de la recherche en gestion, réunissant chercheurs et professeurs, afin de définir les orientations de la recherche et de fournir à ces partenaires l'occasion de se rencontrer.

Enfin, l'incitation fiscale, souvent utilisée en France pour accélérer le changement, est également évoquée : les auteurs proposent d'intégrer la gestion dans la liste des disciplines susceptibles de bénéficier de recettes provenant d'exonérations fiscales, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. S'il tient à coller à la réalité française, le rapport Pineau-Valencienne propose aussi d'importer des créations américaines comme l'*endowment*, mode original de financement de la recherche, à partir des intérêts de placements effectués par les entreprises.

« Pour être efficaces, toutes ces mesures devraient être prises simultanément, dit Bernard Pras, qui a fait partie du groupe de travail désigné par la FNEGE. *Jusqu'à présent, les pouvoirs publics n'ont réalisé qu'une mise de départ. Or la recherche en gestion requiert une politique plus régulière. »*

Et il déplore la rareté des allocations de recherche attribuées dans cette discipline et le fait que l'on n'accorde des primes d'encadrement (elles atteignent 30 000 francs par an) qu'aux professeurs renonçant à toute intervention extra-universitaire. Un bon moyen de limiter l'effort de l'Etat, puisque aucun professeur de gestion n'accepterait une telle clause....

En avançant leurs propositions, les auteurs du rapport Pineau-Valencienne ne demandent pas d'argent à l'Etat pour financer la recherche en gestion, mais souhaitent modifier son statut pour permettre aux entreprises de la financer. Cette réforme d'esprit « libéral » gagnerait cependant à être chiffrée pour ne pas s'attirer les foudres d'une administration des finances déjà échaudée par les dépassements de budget de l'éducation. Enfin, il faudra au lobby de la recherche en gestion beaucoup de talent pour démontrer que seul le manque d'argent explique tous les déboires de cette discipline...

Mireille Broussous

(Zélig)

Le lamento des disciplines

La gestion englobe une quantité de spécialités différentes
Dans l'ensemble, l'« état des lieux » n'est guère optimiste

LA *gestion* s'enrichit de nouvelles disciplines, au fur et à mesure que l'organisation des sociétés devient plus complexe. Aux trois grandes divisions de la gestion de l'entreprise (marketing, finances et ressources humaines) s'ajoute désormais une multitude de sous-disciplines : organisation industrielle, comptabilité, stratégie, gestion de production... La FNEGE a demandé à plusieurs experts un « état des lieux » de chacune d'elles. Dans l'ensemble, ces mini-rapports ressemblent à un concert de lamentations. Dans la plupart des cas, la France apparaît bien faible, lorsque l'on compare son effort de recherche à celui des Etats-Unis.

En ***ressources humaines***, le nombre de spécialistes est très réduit par rapport aux énormes problèmes des relations sociales dans l'entreprise : analyse des rémunérations, gestion prévisionnelle de l'emploi, politiques de formation, méthodes d'évaluation du personnel, gestion des carrières, culture d'entreprise, adaptation au changement... Il est vrai que l'*approche traditionnelle des* ressources humaines, « collant » à la fonction personnel, est concurrencée par l'élaboration de théories du management plus globales, dans lesquelles l'organisation des hommes et l'analyse des processus de décision sont fondamentales.

La ***recherche en marketing*** fait l'objet de réflexions plus optimistes. Définie par l'un des spécialistes de la commission réunie par la FNEGE comme *« l'ensemble des problèmes que rencontre une entreprise ou une organisation dans sa réflexion et son action sur les marchés ou, dans le cas des organisations, dans ses échanges avec les publics auxquels elle veut s'adresser »*, elle recouvre un champ très vaste. Du point de vue de ses publics, elle concerne l'action des entreprises, mais aussi des organisations à but non lucratif, de l'Etat ou des partis politiques. Du point de vue des méthodes, elle touche aux études, à la stratégie, la vente, la négociation, la création publicitaire et la distribution.

Si l'auteur du rapport sur la recherche en marketing note que *« le poids des structures françaises est encore faible par rapport à leurs équivalents anglo-saxons »*, les ressources existent, à l'Université, dans quelques centres (CREDOC, CEDOD...), de grandes *entreprises et dans quelques* écoles de gestion. Il est vrai que les retombées de la recherche, plus perceptibles que dans d'autres secteurs, ont incité les entreprises à investir davantage, même si les spécialistes notent, ici et là, l'extrême délabrement des biblio*thèques ou le manque de moyens* permanent de certaines équipes de recherche.

Il est intéressant de noter que les performances des chercheurs français sont très inégales selon les disciplines : les travaux sont très orientés vers la publicité et la *distribution, alors que la* promotion et la force de vente suscitent moins de vocation. Le constat coïncide avec les forces et les faiblesses des entreprises françaises, qui excellent dans la publicité et la distribution, alors que le commercial fait régulièrement l'objet de constats alarmants.

La ***recherche en finances*** couvre trois domaines : la finance d'entreprise, qui traite des décisions de financement et d'investissement ; l'action sur les marchés financiers, qui a connu d'importants bouleversements ces dernières années ; et l'action des établissements bancaires et financiers. Les spécialistes s'accordent pour reconnaître l'importance de la recherche universitaire dans ce domaine, et notamment des travaux du CEREG de Paris-Dauphine.

La ***recherche en stratégie*** fait l'objet d'une note très pessimiste de R. A. Thiétart. Selon lui, alors que la France a été très active dans les années 70, *« les recherches originales se sont transformées en manuels ; l'effort en matière de communications scientifiques s'est trouvé canalisé vers des prestations toujours plus nombreuses de formation continue, les séminaires et conférences ont évolué vers des stages. La participation à des conférences internationales est, petit à petit, devenue un séjour passif de relations publiques sans contribution active des congressistes »*. Bref, en dehors de l'INSEAD, seul établissement qui trouve grâce auprès de l'auteur de la note, la recherche en stratégie, ne bénéficiant pas de moyens, s'est fait absorber par des actions plus rémunératrices de court terme.

La ***comptabilité*** est une discipline de recherche apparue plus récemment. Président de l'AFC (Association française de comptabilité), Jean-Claude Schied note l'important écart existant entre les efforts américains et la réalité de cette discipline en France : 300 thèses américaines par an, contre une ou deux en France ; plusieurs dizaines de revues contre quatre en France ; 100 000 enseignants dans l'association américaine contre 350 dans l'Hexagone.

La recherche française apparaît atomisée, non organisée et sans moyens, alors que son équivalent américain est irrigué par la puissance des grands cabinets d'audit, qui confient, chaque année aux universités des dizaines de *contrats de* recherche. Mais ces cabinets, qui bénéficient aujourd'hui d'une remarquable implantation en France, auraient-ils pu exceller sans un effort préalable et soutenu d'investissement dans la matière grise ? Cet impact considérable laisse espérer aux chercheurs en *comptabilité* une conjoncture plus favorable : la France ne connaît-elle pas, depuis le milieu des années 80, une forte expansion du chiffre d'affaires des société de conseil ?

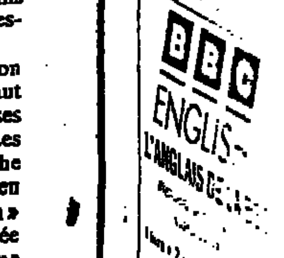
La ***gestion de production*** est *« une discipline qui n'est pas vraiment reconnue en France »*, remarque Vincent Giard, l'un des rares chercheurs dans ce domaine, qui tente d'en montrer les retombées, en citant l'un de ses derniers travaux sur l'analyse économique des projets d'investissement, qui a débouché sur la création d'un logiciel d'aide à l'investissement. Ici, comme dans les autres spécialités de la gestion, les chercheurs naviguent entre deux types d'argumentation pour démontrer l'intérêt pour les entreprises et pour l'Etat d'accroître un investissement jugé insuffisant. D'un côté, la recherche est valorisée en dehors de ses applications immédiates : comme dans n'importe quelle discipline scientifique, les chercheurs en gestion défendent l'idée d'une recherche *fondamentale, expérimentale, qui* doit être dégagée des contingences « opérationnelles » de la recherche appliquée. De l'autre, on tente d'établir une corrélation entre l'importance de la recherche et la santé des entreprises, de mesurer les retours sur investissements, en citant l'exemple américain.

Cette double argumentation, parfois ambiguë, illustre l'un des principaux débats qui traversent la communauté des chercheurs en gestion : celle-ci est-elle une science fondamentale, qui doit être reconnue comme telle ? Ou bien doit-on considérer, comme Jean-Paul Valla, de l'IRE (Institut de recherche de l'école supérieure de commerce de Lyon), qu'elle est forcément une recherche finalisée, *impliquant* une relation étroite avec des partenaires-entreprises ?

Au-delà de cette discussion épistémologique, très courante dans toute discipline un peu neuve, on remarquera que les analyses de *nos chercheurs sur* leurs propres spécialités manquent singulièrement de précision. L'état des lieux reste à faire sur les équipes de recherche, les volumes de contrats, le nombre de chercheurs et la production. Et comment fixer des objectifs sans connaître précisément ses ressources ?

Dans les entreprises, le bon sens dirigeant affirme qu'il faut proportionner ses objectifs à ses capacités de management. Les responsables de la recherche *feraient sans doute bien de s'en* inspirer, même si cette « leçon » relève de la gestion considérée comme un « art » et non comme une science...

M. B.





DE LA RECHERCHE EN GESTION

L'entreprise comme objet d'étude

Pour mieux se connaître, les sociétés ouvrent leurs portes aux chercheurs
Les unes et les autres tentent de tirer le maximum de profit de cet échange

UNE petite révolution s'opère dans les entreprises : de plus en plus de sociétés, nationalisées (EDF GDF, RATP, Aérospatiale...) ou non (Thomson, Rank Xerox...) ouvrent leurs portes aux chercheurs. Même tendance dans les administrations, les hôpitaux ou les musées. Le phénomène est plus rare dans les PME-PMI, qui s'accommodent mal de la présence curieuse des chercheurs, bien que de petites maisons spécialisées dans la *high tech* les accueillent volontiers.

La recherche en gestion est d'abord une recherche appliquée, permettant au chercheur un contact direct avec l'entreprise. Celle-ci lui ouvre ses portes ou ses banques de données... selon ses centres d'intérêt et le courant de pensée auquel il se rattache. En France, deux courants essentiels s'opposent : l'un, d'inspiration américaine, qui quantifie et calcule ; l'autre, plus spécifiquement français, dont l'approche peut être dite « sociologique ».

La première tendance est bien représentée par le Centre d'études et de recherche appliquées à la gestion de Grenoble (CERAG) ; la seconde par le Centre de recherches en gestion de l'Ecole polytechnique (CRG). *« Il n'y a pas de science sans mesure »*, affirme Michel Albouy, directeur du CERAG. Et cela vaut surtout pour les deux premiers des quatre domaines qu'explore ce centre : finance d'entreprises ; marketing quantitatif ; gestion des systèmes d'information et stratégie. Le CERAG travaille avec le Centre interuniversitaire de calcul de Grenoble et appelle de ses vœux la création d'une école d'ingénieurs, qui jettera un pont entre technologie et gestion.

L'ETHNOGRAPHIE. Au CRG, on pratique plutôt l'ethnographie des organisations, qui requiert une longue immersion des chercheurs au cœur des entreprises, et on étudie des questions comme la gestion des technologies émergentes ou la gestion des projets dans l'industrie automobile. *« En général, on mesure mieux les répercussions de l'introduction du collier de cheval sur l'agriculture que celles de l'introduction du robot sur l'organisation des ateliers »*, constate Michel Berry, directeur du CRG. Robotiser, gérer l'administration comme une entreprise... autant de mots d'ordre que le CRG prend à rebrousse-poil, afin d'en prévenir une application aveugle.

Mais la recherche en gestion ne se limite-t-elle qu'à une investigation dans l'entreprise ? Les chercheurs ont du mal à parler de recherche fondamentale en gestion, même s'il existe des travaux plus spéculatifs que d'autres. *« Il est difficile de distinguer, en matière de gestion, une recherche fondamentale et une recherche appliquée. Je préfère dire que les problèmes pratiques posent des questions fondamentales »*, explique Michel Berry.

Si les chercheurs affirment trouver un appui financier suffisant pour mettre en œuvre des recherches qui profitent immédiatement aux entreprises, il leur est moins facile de financer des recherches plus théoriques. Pourtant, la recherche financière, qui mobilise des techniques de modélisation mathématique, ou le marketing, dont les modèles descriptifs relèvent parfois du « pur jus de crâne », ne s'effectuent pas « sur le terrain ».

Il est fréquent que les entreprises fassent des appels d'offres aux centres de recherche pour qu'ils se penchent sur les problèmes auxquels elles se heurtent. Elles passent alors avec les centres de recherche des contrats qui peuvent altérer la neutralité du rapport que le chercheur devrait entretenir avec l'objet de son investigation. Mais le chercheur comme l'entreprise trouvent leur intérêt dans cet échange.

S'offrant au chercheur comme objet de réflexion, elle est au chercheur en gestion ce que l'expérience est au physicien. *« Nous stipulons bien, dans les contrats passés avec les entreprises, que nous n'avons pas d'obligation de résultats,* note Claude Moisdon, directeur du Centre scientifique de gestion de l'Ecole des mines (SG). *Mais elles se font de plus en plus pressantes au fur et à mesure que progressent nos recherches. Certaines ont l'art d'utiliser les chercheurs, obtenant d'eux qu'ils les informent largement sur leurs propres logiques de fonctionnement. »*

Ces contrats financent en partie les centres de recherche ; celui de l'Ecole des mines s'autofinance ainsi à 50 %. Le financement de la recherche par les entreprises contribue à les impliquer et garantit leur soutien au chercheur. Mais elles ont parfois tendance à le considérer comme un expert, ce qui peut faire échouer l'entreprise scientifique.

Le chercheur lui-même, souvent amené à rester plus d'un an dans une même entreprise, ne doit pas perdre de vue son objectif. Pour prévenir de telles dérives du « projet scientifique », il est entendu au préalable que les résultats seront publiés et ne resteront pas confidentiels, comme c'est la règle pour une expertise.

La recherche en gestion bénéficie aujourd'hui d'une situation favorable, car les entreprises ont du mal à résoudre, seules, leurs problèmes de modernisation. *« La révolution a besoin de savants,* rappelle Michel Berry. *Les innovations désorientent les entreprises. Elles se heurtent à des problèmes de communication interne et à des pannes de diagnostic. »* Les plus prestigieux des centres de recherche sont parfois submergés de requêtes auxquelles ils ne peuvent pas toujours répondre.

Mais la qualité de la relation entre centres de recherche et entreprises dépend de la conjoncture. Renault, qui a largement ouvert, pendant trois ans, ses portes aux chercheurs, semble décidé, en raison des menaces qui pèsent sur l'industrie automobile, à privilégier la recherche technologique au détriment de la gestion. Faut-il en déduire que la recherche en gestion est encore considérée comme un luxe que s'accorderaient les entreprises lorsqu'elles traversent des crises structurelles, mais non financières ?

Le partenariat entre équipes de recherche et entreprises n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Tant que les contrats seront signés de façon sporadique, et qu'un fonds régulièrement approvisionné par les entreprises ne sera pas consacré à la recherche, celle-ci restera toujours plus ou moins dépendante de la conjoncture économique.

M. B.



« Aider à gérer le changement et à prévoir »

Raymond Danziger, professeur à Dauphine et directeur associé du cabinet d'audit KPMG, a activement participé à la rédaction du rapport sur la recherche en gestion commandé par la FNEGE. Les différentes réunions qui ont précédé sa rédaction ont été placées sous la responsabilité de M. Pineau-Valencienne, PDG du groupe Schneider.

« Pourquoi la FNEGE a-t-elle choisi un chef d'entreprise plutôt qu'un chercheur pour diriger ce groupe de travail ?

– M. Pineau-Valencienne est président de l'Association des anciens élèves d'HEC. A ce titre, il est particulièrement sensible à l'image d'HEC, et plus généralement des écoles françaises de gestion, à l'étranger. Leur réputation ne peut être préservée que si elles peuvent faire état d'un véritable dynamisme en matière de recherche.

» En outre, M. Pineau-Valencienne sera sans doute plus efficace qu'un chercheur, inconnu dans le monde de l'entreprise, pour convaincre ses pairs de participer au financement de la recherche en gestion.

– Qu'attendent les entreprises de la recherche en gestion ?

– Lorsque des étudiants en troisième cycle font des stages dans les grandes entreprises, on leur confie, le plus souvent, des études dont personne d'autre ne peut se charger faute de temps. En raison de leurs faibles effectifs, les cadres n'ont pas le temps de prendre la distance nécessaire pour réfléchir en profondeur aux problèmes qui les assaillent. Dans ces conditions, l'esprit de routine menace les entreprises. D'où, par exemple, la nouvelle cote des études littéraires chez les recruteurs, qui répond à une volonté d'introduire une capacité d'innovation et de questionnement dans l'entreprise.

» Les chercheurs ont un rôle bien précis à jouer. Ils doivent aider à gérer le changement et à prévoir. Comprendre les tenants et les aboutissants des perpétuelles évolutions du fonctionnement des entreprises et des marchés est essentiel. Les progrès technologiques sont perturbants et requièrent une collaboration plus intime entre le milieu de la recherche et celui de l'entreprise.

– Les entreprises semblent rechigner à faire les premiers pas pour faciliter le financement de la recherche en gestion. Elles attendent beaucoup de l'Etat...

– L'Etat doit avoir un rôle incitatif, pour mobiliser les entreprises en reconnaissant la gestion comme une science, c'est-à-dire en appliquant à la recherche en gestion la déductibilité des dépenses, comme elle est appliquée dans les autres disciplines scientifiques.

» Les entreprises doivent participer à l'effort de recherche, c'est une affaire de civisme. Mais l'Etat doit les accompagner.

– Comment voyez-vous l'avenir de la recherche en gestion ?

– Par rapport aux Américains, nous sommes en complet décalage, car ils se sont donné, depuis longtemps, de véritables moyens pour financer la recherche en gestion.

» Mais c'est quasiment une affaire de culture. L'entreprise n'a acquis ses lettres de noblesse en France que très récemment. Elle a longtemps été considérée comme un monde à part et finalement assez peu intéressant par les milieux universitaires et scientifiques. Pendant longtemps, peu de mathématiciens, par exemple, se sont intéressés aux applications des mathématiques à la gestion et à la finance. On constate bien des évolutions, mais elles sont lentes.

» Malgré tout, je ne m'inquiète pas trop pour l'avenir de la recherche en gestion. Les entreprises auront toujours besoin de gestionnaires et d'idées. Elles préféreront toujours sponsoriser un étudiant en gestion pour qu'il aille compléter sa formation aux Etats-Unis, plutôt qu'une troupe de théâtre... »

Propos recueillis par
Mireille Broussous

JEU

TEST YOUR AMERICAN ! Make or do ?

L'Europe de 1992 approche à grands pas... Votre anglais – voire votre américain – est-il à la hauteur ?

Pour vous permettre de le vérifier, *Le Monde*-Initiatives vous propose une série de jeux-tests inspirés du *Dictionnaire de l'américain parlé*, d'Adrienne, qui vient de paraître



(Editions La Découverte). Celui de cette semaine est consacré aux deux petits mots passe-partout – mais surtout pas interchangeables : « make » et « do ».

1) Faire son lit : to .... one's bed.
2) Faire la vaisselle : to .... the dishes.
3) Faire une erreur: to .... a mistake.
4) Cela ne se fait pas : it is not ....
5) Je vous fais du café? : Can I .... you some coffee ?
6) Faire le sale boulot : To .... the dirty work.
7) Faire l'amour : to .... love.
8) Qu'est-ce que vous faites ici?: what are you .... here ?
9) Arrête de faire des histoires ! : stop .... a fuss !
10) Fais ce que je dis ! : .... as I say!
11) Il fait de son mieux: he's .... his best.
12) Elle en fait une maladie: she's .... a big deal about it.
13) Son mari fait la cuisine: her husband .... the cooking.
14) Deux et deux font quatre : two and two .... four.
15) Ca va vous faire du bien ! : it will .... you good !
16) Qu'y faire ? : what can you ....?
17) Elle fera un bon ministre : she'll .... a good minister.
18) Faire son devoir : to .... one's duty.
19) Faire un discours : to .... a speech.
20) Que fais-tu ce soir ? : What are you .... tonight.

Answers page : II
See you next week !

LES DIFFÉRENTES VERSIONS

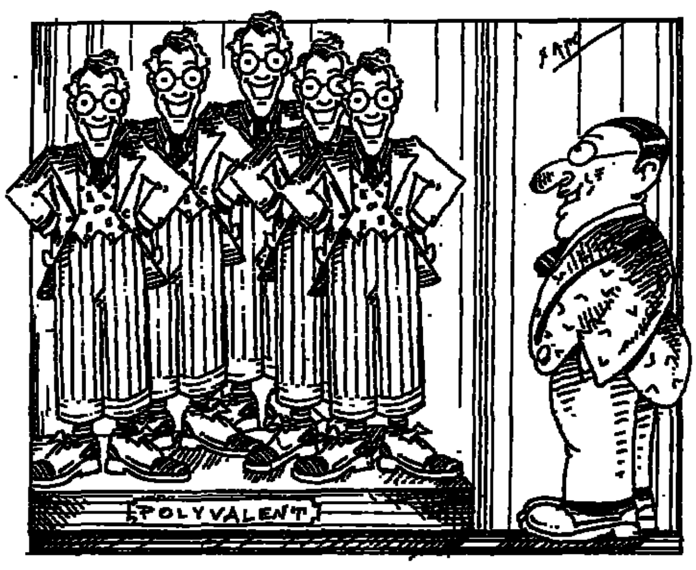
Tout concourt à imposer l'idée de la polyvalence dans les tâches de production : l'introduction des nouvelles technologies et la modernisation des unités industrielles, la fin annoncée du taylorisme et le changement de l'organisation du travail, les conséquences de la gestion en flux tendus et les exigences de la compétitivité, renforcées par la concurrence internationale. Ces thèmes se retrouvent d'ailleurs dans les discours de ceux – directeurs des ressources humaines, pour l'essentiel – qui mettent en place des moyens de parvenir à cette polyvalence, surtout conçue pour les ouvriers.

Au-delà, les choses se compliquent. Sur le terrain social, concrètement, l'objectif se traduit par autant de variantes qu'il y a d'approches du sujet. Plus préoccupant, le terme de « polyvalence » peut recouvrir le pire comme le meilleur. Ce qui amène parfois des experts à estimer que, sous l'habillage de la polyvalence, se cachent des pratiques anciennes, inchangées, ou ce qui conduit également certains syndicalistes à considérer la démarche avec beaucoup de circonspection. Il arrive que, lors de négociations pour le renouvellement de conventions collectives, l'expression soit refusée, voire volontairement remplacée par une autre, qui sera jugée moins péjorative par les salariés. Plusieurs difficultés de mise en œuvre peuvent être recensées. D'abord, la polyvalence n'a pas la même signification si elle est constituée par l'addition de tâches parcellaires déjà existantes ou si elle correspond à un enrichissement des tâches. Ajouter un travail d'OS à un travail d'OS ne rend pas la fonction plus attractive : on risque de devenir un homme à toutes mains, un remplaçant sans réelle qualification. En revanche, la polyvalence est mieux vécue quand elle fait appel à plusieurs techniques qui viennent se compléter et qui permettent d'intervenir avec efficacité en différents points de la ligne de production.

Les restaurateurs ont plusieurs cordes à leur arc

Dans la branche restauration du groupe Accor, des chartes vont permettre la mise en place de « véritables professionnels »

QU'ON se le dise : les salariés polyvalents de la branche restauration du groupe Accor ne font plus partie du *« sous-prolétariat »* des travailleurs ! Chaque membre du personnel continue, bien sûr, à avoir plusieurs cordes à son arc, cette polyvalence étant incontournable pour satisfaire aux exigences d'une clientèle de restaurant. Mais cette main-d'œuvre, jusqu'à maintenant *« corvéable à merci et sous-payée »*, est en train de céder la place à *« de véritables professionnels »* de la restauration rapide.



Tel est, en tout cas, le sens des chartes d'organisation du travail signées, en juin 1989, avec toutes les organisations syndicales représentées, au sein de deux des entreprises du groupe : les restaurants Pizza del Arte et le groupe de restauration autoroutière Arche.

Au point de départ de cette démarche qui a démarré en 1988, l'inquiétude de la direction du groupe Accor face à la démotivation et au turn-over important du personnel polyvalent de ces deux chaînes : *« Il fallait réussir à intéresser les salariés à des métiers en réalité plus pointus qu'ils n'en ont l'air »*, se souvient Henri Fauveau, directeur général de Pizza del Arte. *« Nous avons dû réfléchir aux moyens de lutter contre la monotonie des emplois tout en conservant un partage équitable des tâches nobles et ingrates »*, affirme, pour sa part, Maurice Mondet, responsable du groupe Arche.

Ces deux stratégies correspondent, en fait, à deux déclinaisons de la polyvalence liées à l'existence, ou à l'absence, de véritables métiers dans l'organisation du travail. Ainsi chez Pizza del Arte, la polyaptitude des salariés vient en complément d'une spécialisation principale en cuisine, fabrication de pizzas ou encore service en salle ou nettoyage. *« Cette polyvalence est uniquement destinée à pallier les insuffisances ponctuelles du service »*, affirme Henri Fauveau, qui précise volontiers que la spécialisation de plongeur-nettoyeur est la plus difficile à faire reconnaître.

Les salariés de Pizza del Arte ont donc réfléchi durant plusieurs mois au contenu de leurs quatre métiers recensés. Une réflexion qui a, notamment, permis l'ouverture de la première école française de fabrication de pizzas ou encore la mise en place de formations spécifiques à la cuisine d'assemblage (préparation de produits surgelés, sous vide...).

« EMPLOYÉS DE CONFIANCE ». Au sein du groupe Arche, en revanche, tous les salariés exercent à tour de rôle les sept postes de travail recensés. Leur qualification passe ensuite par leur aptitude, sanctionnée par un examen, à, d'une part, former les nouvelles recrues du groupe et, d'autre part, s'adjoindre de nouvelles « niches de compétences » : responsabilité de l'ouverture ou de la fermeture du restaurant, de l'entretien des circuits électriques... Conséquence de l'avènement de ces futurs *« employés de confiance »* dans la hiérarchie – le premier examen de passage a lieu en février prochain, – la direction du groupe Arche a été amenée à définir un nouveau profil de poste pour ses agents de maîtrise destinés à devenir de *« vrais chefs de service »*.

Dans un cas comme dans l'autre, la polyvalence s'accompagne non seulement d'une formation mais aussi d'un salaire correspondant à une qualification reconnue. *« La signature de ces chartes a incontestablement contribué à tirer les salaires vers le haut »*, reconnaît ainsi Cecilio Garcia, délégué syndical Force ouvrière. Payés au SMIC avant la signature de la charte, les *« pizzaïolos »* et les cuisiniers de Pizza del Arte gagnent aujourd'hui quelque 6 500 francs par mois. Il en est de même chez Arche, en ce qui concerne les futurs employés de confiance.

Valérie Devillechabrolle

Des banques à la recherche de la productivité

Le Crédit agricole et le Crédit du Nord souhaitent créer des centres d'intérêt communs à l'ensemble des salariés

PEU importe le terme retenu. Certaines parlent de formation complémentaire ; d'autres, d'enrichissement des tâches ; toutes, quoi qu'il en soit, évoquent avec importance la polyvalence. *« Ce n'est en rien le domaine réservé de l'industrie,* constate Michel Cantegril, responsable du développement social à la Fédération nationale du Crédit agricole. *Les banques sont concernées au premier chef. L'ensemble des services aussi d'ailleurs. »*

Les arguments défilent en effet : un taux d'équipement informatique souvent supérieur à 90 %, l'apparition des guichets automatiques de banque, une plus grande diversité des produits financiers, l'évolution d'une clientèle qui se pose désormais en spécialiste. *« Autant de points qui,* poursuit-il, *conduisent fatalement à la polyvalence. C'est une réponse à une nécessité d'organisation qui doit conduire à une meilleure productivité, soyons clairs. »*

Semblent particulièrement visés les guichetiers et les commerciaux. Les premiers ne sont plus uniquement des guichetiers payeurs. Ils sont aussi des chargés de clientèle qui travaillent souvent en tandem avec l'arrière-guichet. Le guichetier est d'ailleurs défini désormais comme un emploi de départ. En fait, les banques expliquent qu'elles recrutent plutôt un agent d'accueil qui doit avoir un potentiel important.

« Cette polyvalence-là, précise Edouard Germain, directeur du personnel et des affaires sociales au Crédit du Nord, *se pratique depuis bien longtemps. Depuis 1984, nous avons mis en place une réforme d'exploitation qui permet de faire tourner nos salariés à des postes divers. L'administratif va faire du commercial, et ainsi de suite. Il s'agit bien de la survie de l'entreprise. D'ailleurs, les intéressés y sont favorables. Ils reconnaissent s'ennuyer moins et comprennent que c'est indispensable s'ils veulent progresser dans la hiérarchie. »*

Les syndicats sont, eux, attentifs à la tournure des événements. Ainsi, il est rare de voir la polyvalence horizontale se traduire par une quelconque contrepartie salariale. *« Deux mille salariés ont été consultés au Crédit agricole,* explique Alain Bourdon, président de la commission formation du Syndicat national d'encadrement du Crédit agricole. *La majorité est favorable à des processus de mobilité géographique ou fonctionnelle. Mais tout doit se faire dans les règles de la convention collective : il faut vérifier par exemple que la polyvalence n'entraîne pas un changement de classification. »*

« Les emplois spécialisés doivent se transformer en emplois de spécialistes, précise Michel Cantegril. *L'agent doit avoir une approche globale du client, connaître ce qui s'est passé en amont de l'opération réalisée et les conséquences qu'aura en aval son action proprement dite. En fait, nous souhaitons créer des systèmes de management qui sont des centres d'intérêt communs à l'ensemble de nos salariés. »*

Dans ce cas précis, les banquiers sont prêts à évoquer une réelle augmentation des responsabilités. La polyvalence horizontale, argumentent-t-ils, entraîne des travaux qui nécessitent en général le même niveau de compétence. Mais si l'activité génère un plus, en l'occurrence une augmentation du chiffre d'affaires, dans l'ensemble ils reconnaissent l'impératif d'une prime supplémentaire ou d'une augmentation de salaire.

Quoi qu'il en soit, l'enjeu est tel qu'il est de plus en plus formalisé. Le Crédit agricole, qui commence la négociation d'un accord de branche sur les questions de formation professionnelle, abordera ainsi officiellement le problème de la polyvalence. Dans le but affiché d'un meilleur cadrage.

Marie-Béatrice Baudet

L'après-taylorisme chez IBM

En 1986, Big Blue s'est lancée dans une modification en profondeur de l'organisation du travail

APRÈS avoir été pendant des décennies un des chantres du taylorisme, IBM a décidé, en 1986, de modifier en profondeur l'organisation du travail dans toutes ses usines de par le monde. Reconnaissant implicitement que la lourdeur de ses structures constituait un handicap dans la nouvelle donne informatique mondiale, Big Blue a décidé de réduire l'importance des fonctions indirectes en donnant plus de responsabilités aux opérateurs.

Comme l'explique Jean Taverne, directeur général des services techniques d'IBM France, *« en 1985, nous avions 1 agent productif direct pour 2,5 indirects chargés des fonctions d'encadrement, du contrôle qualité, de support technique, de maintenance ou de gestion. Nous voulons arriver à un rapport de 1 pour 1 alors que nous en sommes aujourd'hui à 1 pour 1,53 »*.

Si cette décision stratégique a été prise au plus haut niveau, ce sont les Français qui ont défini le nouveau cahier des charges des ouvriers dans un programme baptisé, faute de mieux, Prodemp, Programme de développement des métiers de production.

PROPRIÉTAIRE DE SON POSTE. Afin que chaque opérateur devienne *« propriétaire de son poste de travail »*, une partie des tâches qui, hier, incombaient à la maîtrise (maintenance, support technique, qualité, contrôle de production) lui sont désormais confiées, après que des « contrats de transfert » eurent été passés entre son manager et le manager cédant. Pour ce faire, l'opérateur reçoit une formation, à la fois théorique et pratique, qui dure entre cent trente et six cents heures, selon les niveaux.

Une nouvelle grille de classification a été mise en place (de Prodemp 1 à Prodemp 5) et selon ses résultats en mathématiques et en physique, un opérateur est placé soit dans la filière courte des techniciens d'atelier, qui lui permet de terminer assimilé cadre, soit dans celle des agents techniques, qui offre un passage cadre plus facile. Aujourd'hui, 59 % des opérateurs des usines de Montpellier et de Bordeaux « sont Prodemp », l'objectif étant que dans deux ans, à la fin du programme, 84 % le soient devenus. Les 16 % restants étant le pourcentage d'échecs envisagé.

Incontestablement, cette nouvelle organisation du travail a élevé le niveau de qualification des ouvriers. Alors qu'en 1987 près de la moitié des opérateurs étaient classés ouvriers professionnels deuxième échelon, les techniciens constitueront d'ici à deux ans le centre de gravité des ateliers. Ce n'est pas un hasard si, désormais, IBM recrute ses opérateurs au niveau bac + 2.

Pourtant, selon la CFDT, majoritaire dans l'usine de Corbeil et deuxième syndicat juste derrière le syndicat autonome à Montpellier, les classifications dont dépendent les salaires sont loin d'être systématiquement revalorisées. Si Jean-Michel Dairre, secrétaire CFDT du comité d'entreprise de Corbeil, reconnaît volontiers *« ne pas être contre l'enrichissement des tâches que permet Prodemp »*, il remarque que la polyvalence s'impose. L'usine ne fonctionne-t-elle pas sans stock et vingt-quatre heures sur vingt-quatre alors que les ingénieurs et les techniciens ne travaillent que pendant la journée ?

Outre les classifications, deux problèmes paraissent non résolus à Jean-Michel Dairre : *« Les techniciens, support et maintenance, voient d'un mauvais œil le fait d'être dessaisis d'une partie de leurs tâches. »* Et surtout *« IBM pousse les administratifs à aller en production alors que l'échelle des valeurs sociales incite les salariés à quitter la production pour travailler dans les bureaux »*. Une contradiction difficile à gérer tant pour la direction que pour les syndicats.

Frédéric Lemaître

Citroën : une superposition de tâches élémentaires

La polyvalence supporte les définitions les plus larges comme les plus restrictives
Parcours plus ouvert ne se confond pas toujours avec démarche qualifiante

RAVI, embauché en janvier dernier par Citroën-Aulnay, a pris coutume, lorsqu'il se présente, de se définir d'emblée comme un polyvalent. *« Je suis capable de tenir quinze postes au montage des roues comme à celui des sièges. »* Ouvrier non qualifié, Ravi fait partie de ces profils nouveaux qui ont émergé à la suite de l'accord sur les classifications adopté par quatre syndicats (1) en 1984 et mis en œuvre depuis lors dans l'ensemble des unités Citroen. Un accord – qualifié de révolutionnaire par la direction générale – qui généralise une polyvalence qui était jusqu'ici l'exception.

En offrant à ces agents de fabrication la possibilité de se propulser dans l'échelle salariale en fonction de leur aptidude à tenir plusieurs postes, le constructeur automobile a voulu rompre les principes de l'organisation taylorienne. *« La polyvalence existait déjà chez Citroën. Mais elle était plutôt l'affaire d'équipes réduites, mobiles qui intervenaient dès qu'il y avait un problème »*, explique Jean-Marie Grossmann, responsable de la gestion des ouvriers et agents de maîtrise à Aulnay.

Un système qui constituait un frein majeur à l'introduction de nouveaux modes de production. *« Le passage à un mode de fonctionnement en flux tendus exige une souplesse maximale. Pour réduire à zéro les délais, limiter les stocks-tampons, il faut pouvoir transférer immédiatement des ouvriers sur des postes en fonction des charges de travail. »*

Rupture avec le taylorisme ? Pas évident. Pour la CFDT, qui, comme la CGT, a refusé de signer l'accord, il s'agit plutôt d'un aménagement. L'aptitude technique, c'est-à-dire la capacité à tenir un poste au contenu enrichi et la polyvalence sont considérées en effet comme deux modes de progression bien distincts dans la grille des classifications ouvrières. Une manière de reconnaître que le polyvalent, chez Citroën, n'est rien d'autre qu'un super OS capable d'accumuler des tâches qui restent toutefois tout aussi parcellaires.

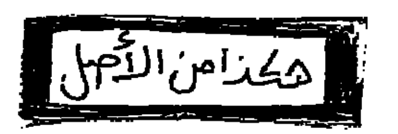
A L'ANCIENNETÉ. *« Polyvalence et enrichissement des tâches sont deux notions différentes »*, souligne Eric Levêque, reponsable de la communication au siège. Le document diffusé par Citroën au mois de juin pour tirer un premier bilan de l'accord signé en 1984 est d'ailleurs très clair : *« La polyvalence permet de progresser dans la filière de fabrication sans pour autant satisfaire aux conditions de passage à un niveau de complexité supérieur. »*

L'agent de fabrication qui travaille sur la ligne de montage se voit généralement attribué au départ un coefficient 160. Pour passer à l'échelon 165, il peut, désormais, être testé sur un poste de complexité supérieure. Ou prouver son habilité à tenir quatre ou cinq postes du niveau 160. La promotion plus classique à l'ancienneté reste toujours valable.

La polyvalence offre chez Citroën des perspectives de carrière à des ouvriers non qualifiés dont l'avenir professionnel aurait été limité par l'aptitude technique. Leur parcours salarial s'en trouve plus ouvert. Mais le contenu des postes, lui, n'est guère modifié.

Caroline Monnot

(1) : La CFE-CGC, FO, la CFTC et la CSL (alors majoritaire.)



DE LA POLYVALENCE

Dans le premier cas, il y a prolongation des effets néfastes d'un raisonnement taylorien, à peine ravalé. Dans l'autre, on assiste à un authentique bouleversement des modes de fonctionnement qui confère au travailleur davantage de responsabilités.

Ensuite, l'organisation du travail elle-même n'est pas toujours modifiée par l'introduction de la polyvalence, particulièrement quand celle-ci est plaquée sur un système de production traditionnel. De ce point de vue, l'homéopathie présente plus d'inconvénients que la chirurgie. Quelques polyvalents perdus sur une chaîne n'induiront pas la même transformation que plusieurs dizaines, *a fortiori* que l'ensemble des agents de production.

Ce clivage par le nombre et la généralisation se produit même si l'entreprise consent un effort de formation important, par exemple en amenant d'anciens ouvriers jusqu'au CAP. Un flot de polyvalents n'entraînera pas un changement, et les titulaires de ces postes se sentiront vite floués, puisque les compétences acquises ne s'accompagneront pas d'un autre rôle et de nouvelles prérogatives, y compris salariales ou de classification. A l'inverse, on constate que les opérations réussissent bien quand elles concernent la quasi-totalité d'un atelier ou d'une usine, comme à Melle pour Saint-Gobain.

En tout état de cause, un dernier obstacle subsiste. Tout dépend du niveau de formation accordé, puis de sa reconnaissance en qualification, laquelle entraîne une adaptation de la grille et du poste. Mais il se peut, alors, que l'enrichissement du contenu du travail offert au polyvalent empiète sur les attributions autrefois accordées aux techniciens et à la maintenance. Quand ce n'est pas à la maîtrise.

Alain Lebaube

Dites plutôt polycompétence

Directeur de la Mission nouvelles qualifications au ministère du travail, François Beaujolin redoute l'addition de tâches de faible qualification

« La polyvalence, est-ce un mythe ou une réalité ?

– Au risque de provoquer, je dirais que c'est malheureusement une réalité. Malheureusement car, la plupart du temps, la polyvalence reste une addition de tâches de faible qualification effectuées par un salarié. Les entreprises souhaitent que les ouvriers ou employés soient à même de tenir plusieurs postes, mais rarement plus qualifiés les uns que les autres. Ce n'est donc pratiquement jamais un « plus » professionnel pour le salarié.

– Le taylorisme n'est donc pas mort avec la polyvalence telle que vous la décrivez ?

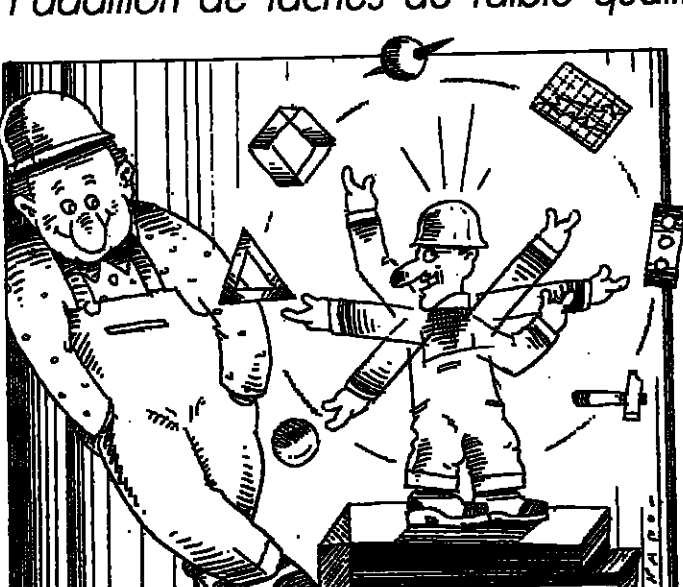
– La polyvalence que l'on rencontre traditionnellement dans les entreprises n'est pas du tout une opposition au taylorisme. C'est simplement une forme de gestion qui permet de faciliter la flexibilité de l'entreprise, alors que cela pourrait être bien autre chose.

– A quelles conditions ?

– Si, effectivement, polyvalence rime avec amélioration des compétences. Heureusement, beaucoup d'entreprises visent aujourd'hui cet objectif. Ce qui est intéressant, c'est qu'elles sont gênées par le mot même de polyvalence, qui est connoté par des tâches... peu qualifiées. Et elles utilisent des mots différents qui peuvent être pluri-activités ou polycompétence ou autre. Ces entreprises veulent aller effectivement vers un enrichissement des tâches qui amène un ouvrier ou un employé soit à être capable de tenir des postes différents, mais des postes qui sont enrichis, soit à compléter leur métier actuel par des tâches nouvelles permettant elles aussi d'acquérir une nouvelle qualification.

– Beaucoup d'entreprises se sont engagées dans ce processus...

– Le mouvement a démarré au début des années 70. Il a été cassé



par la crise dès la fin de la décennie jusqu'à tout récemment et, depuis deux ou trois ans, on assiste à une accélération de l'attente des entreprises à l'égard des salariés d'exécution, qu'elles souhaitent plus compétents. Mais pour amener les salariés à un niveau de compétence, il y a deux démarches sensiblement différentes. La première consiste à donner des moyens nouveaux à quelques salariés dans un atelier ou un service administratif pour leur permettre de se former afin de tenir des postes plus complexes, qui utilisent des compétences variées.

» Dans les années 80, de grands groupes industriels ont mis en place des politiques de formation, permettant à un certain nombre de salariés d'obtenir leur CAP par unités capitalisables. Mais cette politique n'a pas abouti obligatoirement à un enrichissement des tâches. Car si dans un atelier 10 % ou 20 % ou 40 % des salariés ont obtenu un CAP, l'entreprise n'a pas pu transformer l'organisation du travail car l'autre partie du personnel n'avait pas amélioré ses compétences. La deuxième démarche, c'est la méthodologie globale que nous prônons à la Mission nouvelles qualifications.

– En quoi consiste cette méthodologie ?

– Pour permettre une véritable polycompétence des personnels, il faut d'abord qu'il y ait une volonté de l'entreprise que ses employés réalisent des tâches qualifiées et variées. Ce type de tâches doit permettre de mettre en œuvre des capacités transférables, c'est-à-dire que ce qu'on met en œuvre pour réaliser une tâche peut être utilisé pour d'autres tâches. Donc il y a un acquis, en termes de compétence.

» Deuxième point : pour permettre la polycompétence, il faut que l'organisation du travail se transforme. Ce qui suppose l'acquisition par le personnel ouvrier ou employé d'un savoir relationnel : savoir travailler en équipe, savoir discuter, prendre une décision... Ce qui implique également une évolution de la diffusion du travail. Car, si on veut permettre aux salariés de réaliser des tâches enrichies, cela se fait en englobant des tâches auparavant réalisées par d'autres personnes de la maîtrise ou d'un service fonctionnel. Par exemple, dans le tertiaire – Sécurité sociale, banques, assurances – les employés, qui autrefois travaillaient uniquement avec des papiers, se retrouvent de plus en plus en contact avec la clientèle. Cela nécessite des compétences nouvelles et réelles.

» Dans l'industrie, on attend une participation des ouvriers à la qualité. Pour cela, il leur faut détecter les dysfonctionnements, être capable de faire de petites interventions de maintenance, tâches autrefois confiées à la maîtrise ou au service de maintenance. Il faut donc se lancer dans la redéfinition globale de l'organisation et de la division du travail.

» Enfin, dernière condition, il faut une évolution collective des compétences. Pour procéder à une réorganisation du travail, il est nécessaire que 100 % du collectif ouvrier ait augmenté ses compétences. Autrement, il ne peut y avoir réinvestissement dans le travail puisque l'organisation du travail ne pourra pas être modifiée pour tous. Et donc il n'y aura d'enrichissement pour personne.

– A qui profite la polyvalence ?

– Si la polyvalence c'est être un OS sur plusieurs postes, cela ne profite qu'à l'entreprise ! Le salarié ne retire pratiquement aucun avantage, sauf, éventuellement, une amélioration financière. Si la polyvalence signifie un élargissement des capacités et des compétences des salariés, l'entreprise s'y retrouvera dans l'amélioration de sa productivité, de sa flexibilité, de sa qualité, la diminution de ses dysfonctionnements.

» Le salarié, lui, s'y retrouvera dans le champ de la qualification. Il aura acquis des compétences transférables. Il sera donc moins vulnérable à l'exclusion. Car il sera capable de s'adapter à d'autres situations professionnelles à l'intérieur de l'entreprise ou, s'il perd son emploi, il aura acquis des compétences utilisables dans d'autres entreprises.

» Le problème qui reste entier est celui de la reconnaissance dans les qualifications des compétences des salariés. D'une manière générale, ce que l'on peut dire, c'est que, lorsque les salariés ont acquis de l'autonomie, des savoirs nouveaux, des capacités relationnelles qui permettent des transformations de l'organisation du travail, les négociations entre les entreprises et les partenaires sociaux aboutissent à des améliorations de situations professionnelles. »

Propos recueillis par
Catherine Leroy

Le « oui mais » des syndicalistes

Les représentants des organisations syndicales acceptent le principe avec réserve

QU'ELLE signifie suppléance, polytechnicité ou multivalence, la notion de polyvalence est acceptée par les syndicats avec prudence, voire méfiance. Chez les métallurgistes CFTC, *« cette polyvalence ne peut être considérée comme un substitut à l'absence de telle ou telle personne »*. Car, poursuit Jacques Desespringalle, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie des travailleurs chrétiens, *« la pratique montre que le polyvalent manque souvent de formation pour assumer l'ensemble des tâches »*. En fait, selon lui, un polyvalent sidérurgiste dans la branche automobile *« assume de six à neuf postes de travail sans recevoir de véritable formation préalable »*.

Pour autant, la CFTC n'écarte pas la polyvalence, mais l'assortit de deux réserves : *« D'une part, les salariés polyvalents doivent recevoir une formation d'adaptation ou de réglage ; d'autre part, il faut motiver ceux-ci en reconnaissant la valeur de la polyvalence par un plus sur la fiche de paie »*.

SÉRÉNITÉ. A la fédération de la métallurgie FO, on aborde la polyvalence avec sérénité. *« Ce point*, déclare Michel Huc, secrétaire général, *n'est pas plus crucial que les mauvaises conditions de travail. La polyvalence se rencontre tous les jours dans les entreprises, mais quand se pose un problème, il faut négocier et évaluer la récompense à accorder au salarié pour l'apport supplémentaire qu'il accomplit. »* Concrètement, la polyvalence, prend plusieurs formes.

Selon le responsable de la branche automobile FO, *« certains se déplacent de l'unité Citroën Rennes à l'unité d'Aulnay. La polyvalence est donc mobile. Il y a polyvalence dans le métier si une même personne fabrique et contrôle son produit. Dans ce cas, nous participons à l'accord sur l'emploi, sur la durée du travail, sur la formation et la classification. A chaque fois, nous négocions, mais on signe ou on ne signe pas »*.

La fédération de la métallurgie CGT considère, pour sa part, que la polyvalence telle qu'elle est appliquée par les directions des entreprises ne désigne que *« le passage d'un poste à un autre »*. Bernard Lamirand, secrétaire fédéral, la rejette.

Selon lui, *« loin de toute forme de taylorisme, les métiers de la métallurgie ont évolué et connaissent un processus de production sophistiqué avec de nombreux liens entre les activités »*. *« Il vaut mieux parler de polytechnicité que de polyvalence »*, et, poursuit Bernard Lamirand, *« il appartient au salarié de prendre lui-même conscience de l'évolution de son travail »*.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les métallurgistes CGT repoussent l'accord dit *« des quatre jours de travail hebdomadaire de dix heures »* signé chez Talbot Poissy, prévoyant dans chaque module, un groupe de travail de cinq personnes, un polyvalent. La CGT dénonce cette polyvalence-là, qui sert, selon elle, *« à prolonger la durée du temps de travail »*.

La fédération unifiée des industries chimiques CFDT se déclare *« favorable à une grande autonomie des salariés dans le processus de travail »*. Dans ce cadre, la polyvalence, selon Jacques Khéliff, secrétaire général de la chimie CFDT, exige *« de négocier les changements de travail, de veiller à ce que les mouvements lors des interventions ne soient pas perçus uniquement comme une surcharge de travail, enfin de prévoir des contacts entre les catégories concernées, et de reconnaître les compétences en termes de classification et de salaire »*.

L'exigence de formation, l'évaluation de la surcharge de travail, la reconnaissance des compétences ou l'ajustement du coefficient hiérarchique semblent constituer en fait les conditions qui, aux yeux des syndicalistes, rendent la polyvalence acceptable. Avec, pour chacun, l'espoir que celle-ci ne se traduise pas sur le terrain par une succession de travaux répétitifs et assommants.

Jean-Marie Schiano

Les capacités individuelles à l'épreuve

Passer d'un travail répétitif à un autre où on « intervient partout » suscite angoisses, et... satisfactions

PIERRE est « pilote de ligne » chez Kronenbourg à Obernai (Bas-Rhin). Il est capable de conduire toute la ligne, c'est-à-dire l'ensemble des opérations qui constituent le conditionnement de la bière, de l'entrée à la sortie du « U ». Le « U » est désormais la forme adoptée pour les zones de mise en bouteilles, car la nouvelle organisation du travail nécessite une communication plus étroite entre les postes et une meilleure visualisation de l'ensemble des opérations. Il se souvient : *« Avant il y avait un gars à chaque poste – dépalettiseur, rinceuse, soutireuse, capsuleuse, pasteurisation, étiqueteuse, packaging. »*

« C'était chacun sur sa machine, poursuit Pierre, *il ne s'occupait pas du gars d'avant ni de celui d'après. On ne se voyait même pas forcément, ou comme ça, de loin. S'il y avait un pépin, il fallait aller avertir le contremaître : il venait voir ce qui n'allait pas. Les gars avaient le nez sur le boulot, occupés à leurs trucs, ils faisaient toujours le même mouvement. Maintenant, ce n'est pas pareil. On a besoin de moins de gens. Chacun peut faire tout, du dépalettiseur à la mise en packs. Sur une ligne, on est six ; la ligne, ça forme un U : on voit tout, on peut intervenir partout. Il faut reconnaître que les machines aussi ont évolué, elles sont complètement automatisées et très perfectionnées »*.

En 1988, Pierre a été choisi, avec soixante collègues, parmi les trois cent quatre-vingts ouvriers du conditionnement, pour recevoir une formation spéciale qualifiante de « pilote de ligne ». Ils ont été formés en alternance une semaine sur deux, par groupes de douze. Il faisait partie d'un groupe performant à fort potentiel de départ : 570 heures ont suffi pour rendre les stagiaires opérationnels, alors que d'autres groupes ont dû être formés durant 800 ou même parfois 1 000 heures.

MOINS FASTIDIEUX. Pierre « en voulait », comme on dit. *« Il y a le salaire, bien sûr, mais pas seulement*, explique-t-il. *Je voulais faire un boulot mieux, moins fastidieux. »* Qu'en pense-t-il ? *« C'est beaucoup plus de boulot et puis c'est un peu l'angoisse, c'est fatigant. »* Il gagne 9 400 francs par mois. Il a un CAP tout neuf de conduite de machines automatisées de conditionnement. *« Je ne fais pas plus d'heures*, précise-t-il, *mais c'est un autre travail plus prenant, plus difficile. »*

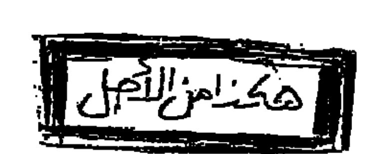
Marc, lui non plus, ne se dit pas polyvalent. Il est carrossier chez Peugeot à Sochaux (Doubs), mais se définit comme « super », c'est-à-dire que, sur un atelier de 2 000 personnes, il fait partie des 80 ouvriers capables d'exécuter toutes les tâches de l'atelier. Il explique avec simplicité : *« Je peux démonter entièrement une voiture et la remonter complètement tout seul. »* C'est le sommet de la maîtrise professionnelle. Marc est chez Peugeot depuis dix ans. Il est entré comme ouvrier outilleur professionnel. On a commencé par lui confier deux postes, puis trois, puis quatre... Il s'est retrouvé progressivement à la pointe de la nouvelle organisation du travail.

La formation a été donnée sur place. Marc connaît parfaitement, *« intimement »* pourrait-on dire, le produit. *« L'automobile, c'est de plus en plus compliqué. Avant, on pouvait presque réparer soi-même les pannes si on connaissait un peu les moteurs. Maintenant, c'est impossible tellement c'est complexe. C'est pareil pour tout : le montage du châssis, l'habillage de la caisse. Il faut avoir compris comment l'ensemble est fabriqué pour pouvoir en faire même une toute petite partie. »*

« Dans mon groupe, explique Marc, *on est neuf ; chacun est capable de faire le boulot des huit autres. C'est dur, très dur, on doit tout le temps tout vérifier. A chaque étape de la fabrication, on est responsable du produit, quoi ! L'agent de maîtrise est responsable de dix ateliers de neuf personnes. Alors, il ne va sûrement pas être sur le dos de chacun. C'est partout pareil. Avant, à la tôlerie, les anciennes pinces à souder étaient réglées par l'électricien de la maintenance. Maintenant, l'ouvrier soudeur les règle lui-même. Il se débrouille. »*

A l'usine Bull d'Angers (Maine-et-Loire), la polyvalence a été mise en place dans l'atelier d'intégration des systèmes pour diminuer le cycle de fabrication du produit « phare » : l'ordinateur DPS 7000. Christophe, chef d'atelier, explique : *« Les opérateurs réalisaient l'assemblage de l'appareil et les techniciens en vérifiaient la conformité et le bon fonctionnement. A présent, on assemble et on teste en même temps, tout au long du processus. Les gens sont responsabilisés à la fois en termes de qualité et de respect des dates de livraison. On leur fait confiance. Les opérateurs ont été formés par les techniciens, qui sont, en général, à bac + 2, et ils commencent par travailler avec ces derniers en double. Certains sont même polyvalents, pas seulement à l'intérieur de l'atelier, mais même sur d'autres fabrications. Plus on demande aux gens, plus on constate leurs capacités. Cela rend plutôt content. »*

Liliane Delwasse



Offre contrats de qualification pour informaticiens

Dans l'industrie, mais surtout dans le tertiaire, les entreprises multiplient les formations pour renforcer leur service informatique

RARES et chers, les informaticiens. Pour renforcer les effectifs de leur service informatique, les entreprises sont obligées de déployer des trésors d'ingéniosité. Contrats de qualification et opérations de reconversion vers l'informatique commencent à se multiplier dans les entreprises industrielles, mais aussi et surtout dans le tertiaire.

« Les contrats de qualification en informatique se développent pas mal. Depuis deux ans, on note une forte poussée. Surtout dans les sociétés de services. Une clientèle qui n'existait pas auparavant », relève Roger Demougin, responsable national de la formation dans le secteur informatique de gestion à l'AFPA.

De nombreuses raisons poussent les entreprises à utiliser les contrats de qualification pour renforcer leur service informatique : *« Le marché du travail regorge de jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi. Pourquoi ne pas utiliser leurs potentialités, les former à l'informatique ? Pourquoi aussi ne pas profiter des aides mises à notre disposition ? »*, expose Jean-Bernard Oddone, chef du département formation interne de la SLIGOS, deuxième SSII de France.

La SLIGOS, pionnière dans ce domaine, a plongé sans hésiter dans les contrats de qualification. Il y a quatre ans, elle a commencé par instaurer des cycles destinés à former de jeunes ingénieurs. Niveau de recrutement : bac+5, en majorité scientifique. Devant le succès des premières opérations, la SLIGOS a décidé de créer, il y a dix-huit mois, un deuxième cycle destiné à former des analystes-programmeurs. Niveau de recrutement : bac+2 ou 3 scientifique. Tous, qu'ils soient ingénieurs ou analystes-programmeurs, suivent une formation construite sur le même modèle : environ quatre mois d'enseignement intensif en « école », suivis d'une affectation dans une unité avec des compléments de formation en cours de route.

Pour trouver des candidats, la SLIGOS n'a manifestement pas trop de mal. Pour chaque promotion d'ingénieurs (12 à 15), elle reçoit de 200 à 250 dossiers de candidature et, pour les analystes-programmeurs, une centaine. Il est vrai qu'elle offre des rémunérations intéressantes. Les ingénieurs stagiaires sont payés sur la base de 125 000 francs par an au cours de leur formation théorique, ils passent à 140 000 francs à l'issue de cette formation et *« au bout de deux ans, ils ont rejoint les informaticiens sortis d'écoles depuis le même laps de temps »*, affirme Jean-Bernard Oddone.

En 1991, la SLIGOS se mettra à la vitesse supérieure. Ses contrats de qualification ingénieurs et analystes-programmeurs passeront de 50 à 120 et peut-être plus par an. Et les contrats pourront aller de douze à vingt-quatre mois, si l'âge du candidat le permet. Une nouveauté : la SSII envisage de monter, au mois de mars, une « école de pupitreurs ». *« Comme c'est un métier répétitif qui ne peut s'exercer plus de quelques années, nous avons prévu différentes options pour en sortir au bout de cinq ans. Les pupitreurs auront la possibilité de suivre, la dernière année, des formations pour devenir analystes-programmeurs, techniciens de maintenance ou technico-commerciaux... »*

Autre type d'expérience : celle de Bull. Consciente du fait que la pénurie d'analystes-programmeurs sachant utiliser son matériel pourrait être un frein à son développement commercial, Bull a tout simplement signé avec l'AFPA une convention cadre pour former des analystes-programmeurs pour le compte de ses clients. Une première formation a été inaugurée en octobre à titre expérimental. Si le bilan se révèle positif, l'opération sera généralisée.

La Société générale a également ouvert, en octobre, une école spécialisée, en partenariat avec l'institut Control Data. Il s'agit de former, dans un premier temps, deux promotions de quinze analystes-programmeurs. *« Avec leur potentiel, ils pourront évoluer dans nos équipes d'études, devenir chefs de projet »*, affirme Michel Schmidt, correspondant aux relations humaines à la direction de la gestion technique. La Société générale entend faire d'une pierre deux coups : résoudre, à terme, les éventuels problèmes de recrutement d'informaticiens qualifiés, mais aussi réduire l'intervention de sous-traitants dans ses services.

« Sur cent informaticiens opérant chez nous, il y en a à peu près 60 appartenant à des SSII et 40 à la Société générale. On souhaiterait inverser les proportions dans un délai de cinq ans », indique Michel Schmidt, qui signale par ailleurs que l'accès à la sélection est également ouvert aux agents de la Société générale.

Un certain nombre d'entreprises, soucieuses de gérer leur sureffectif, ont opté pour la reconversion interne. Dans le secteur tertiaire, le Crédit commercial de France, le Crédit foncier, la Banque française du commerce extérieur, l'UAP se sont lancés, par petites touches, dans cette expérience. *« Dans l'ensemble, le but de ces formations est d'amener des personnes à une réelle qualification d'analystes-programmeurs débutants. Qu'elles soient immédiatement opérationnelles »*, indique Yolande Péricat, responsable du secteur tertiaire à l'institut Control Data.

Des opérations pas toujours faciles, car, dans un certain nombre d'entreprises, les stagiaires n'ont pas forcément le niveau bac+2 habituellement requis pour ce type de formation. *« Dans ce cas-là, ce qui compte, c'est l'expérience professionnelle et le degré de motivation »*, affirme Yolande Péricat.

Si, dans la plupart des cas, les reconversions se font au compte-gouttes, il n'en a pas été ainsi à EDF-GDF. Dans cette grande maison, où la mobilité professionnelle est encouragée, le slogan *« préparer aux métiers de demain »* n'est pas vain. Face aux difficultés de recrutement d'informaticiens, elle a décidé de réagir. Entre septembre 1987 et juin 1989, EDF-GDF a formé, en interne, 78 personnes issues du service de la production thermique de la direction production et transport : 15 opérateurs, 15 chefs de poste, 15 analystes, 15 programmeurs et 18 ingénieurs d'interface recrutés dans la catégorie techniciens, techniciens supérieurs et cadres. Des formations lourdes de quinze à dix-huit mois, selon les cas.

« L'opération s'est achevée faute de candidats valables », indique Pierre Lecocq, secrétaire général de la mission informatique et télécommunications d'EDF-GDF. Par ailleurs, une quinzaine d'autres personnes prises dans la région parisienne ont été formées à la gestion de réseau. *« Au total*, conclue Pierre Lecocq, *en 1989, le flux d'entrée dans l'informatique a été de trois cents personnes. Ce qui signifie que nous en avons formé près d'un tiers en interne »*.

Catherine Leroy

La métallurgie innove pour les plus de 45 ans

Un accord sur la formation vise à compenser les handicaps de l'âge et à permettre des évolutions de compétence



ON en parlait déjà à la fin du printemps. A l'initiative de Pierre Guillen, délégué général et vice-président de la puissante fédération de la métallurgie, et de Dominique de Calan, directeur de la formation, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) souhaitait signer un accord novateur avec les syndicats sur la formation des plus de quarante-cinq ans. Du jamais vu dans la longue histoire des relations sociales. Les fédérations FO et CGC de la métallurgie ont signé le texte, dès le 22 octobre, lors de l'ouverture de la négociation sur les bas salaires. La FGMM-CFDT a décidé de le parapher. Si la CFTC s'interroge encore, seule la CGT y demeure depuis l'origine opposée.

Intimement liées, deux préoccupations sont à l'origine de ce projet, qui en font toute l'originalité. Ainsi qu'il le répète depuis deux ans maintenant, Pierre Guillen voulait enrayer le gâchis social et humain que constitue le départ en préretraite de personnel qualifié. Et ce d'autant que l'évolution démographique fait craindre, à l'avenir, des difficultés de recrutement chez les jeunes générations.

D'autre part, et pour tenir compte des besoins des entreprises pressées par les mutations technologiques, il fallait améliorer la qualification de la main-d'œuvre présente pour suivre l'évolution des métiers. Pour ce faire, il était temps d'en finir avec la fatalité de l'âge qui conduisait à ne plus former au-delà de quarante ans, sauf exception.

Etabli sur ces principes, le document final s'inscrit donc *« dans une politique de gestion prévisionnelle de l'emploi et des qualifications »* et prévoit des actions *« en faveur des salariés rencontrant des difficultés d'adaptation à leur emploi et en particulier à ceux âgés de quarante-cinq ans et plus, en vue de les maintenir dans l'entreprise »*.

D'une durée minimale de 500 heures, les formations conduiront à l'obtention d'un diplôme, d'un titre homologué ou d'un certificat de qualification, l'accent étant particulièrement mis sur les fonctions qui font actuellement le plus défaut, par exemple celles qui ont un rapport avec l'automatisation, la maintenance, la productique et la gestion de production, la bureautique-télématique et les études-conception.

En cas de difficultés personnelles, un stage préparatoire pourra être proposé et une deuxième formation sera possible, s'il devait y avoir échec. L'objectif étant la *« prévention du licenciement économique »*, les entreprises s'engageront par accord à maintenir le contrat de travail pendant un délai de trois à cinq mois à l'issue du stage, majoré de trois mois pour les salariés de quarante-cinq ans et plus.

Mais le texte va aussi plus loin. En accord avec les intéressés, il s'appliquera également aux entreprises qui envisagent de procéder à des reclassements externes *« sous contrat à durée indéterminée »* et, plus inattendu, y compris si les salariés vont travailler ensuite dans le secteur public ou les collectivités territoriales.

Les volontaires au départ seront non seulement formés mais la rupture du contrat de travail donnera alors lieu au versement intégral de l'équivalent d'une indemnité de licenciement, non imposable. Cette dernière disposition a été rendue possible par un amendement adopté le 16 mai dernier par l'Assemblée nationale et qui devrait avoir bientôt force de loi.

L'ensemble de l'accord offre de nombreuses perspectives. Il devrait s'intégrer dans l'objectif des 8 000 techniciens que l'UIMM voudrait faire évoluer vers la fonction d'ingénieur de production. Il pourrait participer de la formation de 500 ingénieurs par la voie de l'apprentissage, que Lionel Jospin n'a pas encore autorisée.

Mais il devrait aussi favoriser, selon Dominique de Calan, la découverte d'évolutions professionnelles différentes pour les plus de quarante-cinq ans. Par exemple des techniciens employés dans de grands groupes pourraient, après un stage, tenir des postes d'acheteurs dans les PME/PMI qui ne peuvent pas en recruter. De même, des ingénieurs formés ou des techniciens supérieurs pourraient devenir des « numéro deux » dans de plus petites entreprises, voire assurer des successions.

Il y a plus ambitieux encore. Par ce biais, l'UIMM pense préparer à la pédagogie des milliers de techniciens ou d'ingénieurs, arrivés dans la deuxième partie de leur carrière, et qui seraient peut-être bien aise de prendre un virage moins sensible aux nouvelles technologies tout en acquérant de nouveaux atouts. Les entreprises y gagneraient les tuteurs, nécessaires pour accueillir les stagiaires et les jeunes diplômés, mais aussi des cadres davantage soucieux de se faire comprendre.

A terme, certains d'entre eux seraient capables de se transformer en enseignants, dans les IUT principalement, soit à temps partiel, le ministère de l'éducation rémunérant l'entreprise plutôt que le contractuel pour que le salaire d'origine soit maintenu, soit à temps plein, pourvu que leur revenu, plus élevé dans le secteur privé, n'en soit pas affecté.

Tout le monde trouverait avantage à cette orientation, à un moment où l'enseignement manque de professeurs. *« Les ingénieurs aux formations obsolètes dispenseraient les techniques de base*, explique Dominique de Calan. *Ceux dont la carrière est limitée trouveraient là une nouvelle aspiration. »* Le ministre de l'éducation nationale serait favorable à cette proposition, qui sera prochainement étudiée, et la FEN n'y serait pas opposée, si elle reste dans des limites acceptables numériquement. Les signataires de l'accord se sont aventurés dans des domaines que la négociation sociale n'avait pas explorés jusqu'à présent. Mais il reste à concrétiser le changement intervenu.

Alain Lebaube

Un carrefour pour donner l'« envie de bouger »

Pendant quatre jours, 7 000 agents d'EDF-GDF ont participé à une manifestation visant à encourager la mobilité

LILLE

de notre correspondant

« *LA reconversion, on sait faire, mais on a trop souvent tendance à le faire en cas de crise...* ». A EDF-GDF, on veut désormais prévoir et prévenir : l'entreprise s'est lancée dans la gestion prévisionnelle de l'emploi. Un objectif qui vise à faire coïncider les choix stratégiques de l'entreprise avec les souhaits des agents. EDF-GDF a mis au point pour ce faire plusieurs outils comme le PPP (projet professionnel personnalisé) ou le répertoire des métiers. Dans le Nord, les spécialistes chargés du projet ont organisé un Carrefour régional des métiers.

Pendant quatre jours, du 20 au 24 novembre, dans les locaux de la foire de Lille, auront défilé plus de 7 000 des 10 000 agents de la région. Un succès aux yeux des organisateurs, même s'il est vrai que la démarche était encouragée : les gaziers et électriciens disposaient d'une journée pour s'y rendre ; des autobus étaient mis à leur disposition. Ils pouvaient également y venir éventuellement accompagnés de leurs conjoints, voire de leurs enfants.

« *C'est une constatation que nous avons pu faire avec les ouvriers mineurs transférés des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais à EDF : très souvent, après une semaine de découverte des métiers que nous leur présentions, ils étaient enthousiastes,* explique Dominique Dams détaché du groupe régional d'études et de l'emploi et coordinateur de ce Carrefour des métiers. *et puis, quelques jours plus tard, plus rien ! Revenus dans leur famille, ils trouvaient souvent en leurs épouses ou leurs enfants un frein à toute idée de mobilité professionnelle ou géographique. En faisant venir les conjoints, nous valorisons les agents à leurs propres yeux et nous espérons susciter des envies, des souhaits...* »

« TELE-RELEVE ». Car c'est bien là l'objet de ce Carrefour des métiers : donner envie de bouger, de se former, de faire peut-être autre chose. Car tous les métiers changent. Ainsi celui de releveur qui pourrait désormais se faire à distance par « télé-relève ». Ainsi, celui de dessinateur qui utilise ici la CAO et la DAO (conception ou dessin assisté par ordinateur) quand ailleurs on travaille encore beaucoup au crayon.

Pendant quatre jours, quelque quatre cents agents (cent cinquante environ par jour) sont venus tenir l'un des quatre-vingts stands présentant un métier, parler de leur travail, celui qu'ils font, la façon dont ils le font, les outils qu'ils utilisent. Tous volontaires, ils ont bénéficié d'une formation d'une journée et de quelques réunions de sensibilisation. Une seule règle : « *Dites ce que vous aimez dans votre métier, dans votre travail.* » L'objectif qui leur est collectivement fixé : donner envie de bouger, apprendre à bouger.

De retour sur son lieu de travail, l'agent aura à établir avec sa hiérarchie un projet professionnel personnalisé. A l'entreprise de ne pas le laisser sur sa faim : c'est peut-être là qu'à terme résideront les plus gros risques et les plus grandes frustrations.

Mais, en attendant, même s'ils ont fait la démarche, beaucoup parmi les agents demeurent sceptiques : « *On souhaite faire autre chose,* expliquent un agent d'approvisionnement et une secrétaire du service comptable. *On postule mais ce n'est pas évident. On a les moyens de formation mais il y a le problème des postes bloqués. On veut nous faire croire qu'il y a des facilités à postuler mais il y a une distance entre ce qu'on nous dit et ce qui est fait. Tout est possible, bien sûr, mais si on a besoin de nous à un poste parce qu'il y a un objectif à atteindre, on ne nous changera pas. Si on devient ensuite parasite parce que l'objectif est atteint, alors oui, peut-être.* »

Cela suscite des réserves parce que cela change les habitudes : celles de la hiérarchie intermédiaire qui craint de voir une part de son pouvoir lui échapper, celle des organisations syndicales qui perdent également en partie leur mot à dire sur les mutations, etc. « *On nous a suffisamment dit,* souligne Dominique Dams, *qu'on changerait deux ou trois fois de métier dans notre vie à l'avenir. Eh bien, c'est cela qui est en route !* »

Jean-René Lore

Les feuilletons télé font de l'ombre aux détectives

Les séries américaines se chargent d'entretenir le mythe du « privé »
Ce qui ne facilite pas le recrutement de jeunes détectives

DEUX gabardines, une dizaine de casquettes, des piles d'annuaires et de cassettes audio, un émetteur-récepteur et un Alphapage : la panoplie du parfait détective de Robert Torino n'a décidément rien à voir avec celle de Mannix. Déçu ? C'est en tout cas ce que ressentent bon nombre de jeunes qui, la tête pleine de feuilletons télé, veulent se lancer dans la profession. La désillusion devient totale lorsqu'ils apprennent qu'il n'y a ni flasque de whisky ni créature voluptueuse à l'horizon et qu'une journée de travail dure entre deux et vingt heures... « *Certains refusent même de travailler les soirs où il y a un match de foot à la télé !*, s'indigne Robert Torino, soixante ans, agent de recherche privée depuis l'âge de vingt ans. *Mais si je me sépare d'eux, par qui je les remplace ?* »

Dans ce secteur aussi, qui comptait mille trois cent quatre-vingt-huit agences en 1989, la plupart sans salariés, il y a pénurie de personnel qualifié. Les anciens, généralement des policiers en retraite, n'ont plus l'âge de tenir une planque toute une nuit. Quant aux jeunes, aucune formation en France ne les prépare réellement au métier, contrairement à l'Espagne ou à l'Italie qui délivrent des diplômes reconnus par l'Etat. Seuls deux instituts privés organisent des cours, de deux à quatre semaines, pour environ 5 200 francs.

C'est pourquoi le Conseil national supérieur professionnel des agents de recherche privée (CNSPARP), qui fédère plusieurs syndicats, réclame depuis 1986 la création d'un CAP. En vain. « *Il y a blocage,* commente-t-on au CNSPARP. *Nous déplaisons, car l'Etat n'a aucun moyen de contrôle ni de coercition contre nous.* » Parallèlement, le Syndicat européen des détectives cherche, lui aussi, à lancer un CAP.

Pour les professionnels, il y a urgence car, actuellement, pour ouvrir une agence, il suffit de s'inscrire auprès de la préfecture. Ce qui explique un *turn-over* très important. « *Beaucoup d'agences ferment au bout de six mois,* affirme Jean Tarif, président du CNSPARP, *car elles ne savent faire que des filatures dans des affaires d'adultère. Or il faut aussi rédiger des rapports susceptibles d'être présentés aux tribunaux, éplucher les bilans des sociétés, leurs statuts, etc. Avoir des notions de droit est indispensable.* »

Car si la base du travail du détective reste la filature, le type d'affaires traitées a évolué. De moins en moins d'enquêtes privées, « *surtout depuis la loi sur le divorce par consentement mutuel* », indique Jean Tarif. « *De plus, à partir d'un certain niveau social, chacun a un copain ou un cousin dans la police, ou bien l'on demande au fils du concierge de faire la surveillance,* note Robert Torino. *Après, ils viennent me voir, mais l'affaire est grillée.* »

Quant aux entreprises, beaucoup ont embauché des policiers en retraite, pour rechercher des débiteurs disparus, par exemple. Aujourd'hui, les privés enquêtent surtout sur les candidats à l'embauche, les affaires de vol à l'intérieur de l'entreprise ou de concurrence déloyale. De l'avis des professionnels, on ne devient un bon détective qu'au bout de trois ou quatre ans de terrain en compagnie d'un ancien.



Depuis deux ans et demi, Pierre Espenan, directeur de l'agence cannoise Abest-Lex, forme ainsi un jeune. « *Je l'ai pris en équipe avec moi, puis je l'ai envoyé dans d'autres cabinets de la région. Après sa formation, il pourra continuer à travailler pour mon agence à la commission, ou bien ouvrir la sienne.* » Chez Robert Torino, un jeune de vingt-deux ans vient de débuter, après s'être acharné au téléphone pendant un an. « *Je lui disais que c'est un métier de bagnard, mais il est mordu.* » Evidemment, Robert Torino a fait sa petite enquête sur lui avant de le prendre.

Francine Aizicovici

Une association au secours des créateurs

A Besançon, Cré-Entreprendre veut aider les créateurs d'entreprise qui ont des difficultés

BESANÇON

de notre correspondant

ASSOCIATION relevant du régime de la loi de 1901 et mise en place à l'initiative de la mission locale pour l'emploi de Besançon, Cré-Entreprendre s'est fixée pour objectif de procurer une aide financière aux candidats à la création d'entreprise. Il s'agit d'intervenir en faveur de personnes rencontrant des difficultés à emprunter auprès des banques, soit qu'elles manquent de fonds propres, soit qu'elles n'offrent pas suffisamment de garanties.

Cré-Entreprendre peut consentir des prêts personnels sans intérêts, d'un montant maximum de 50 000 francs sur trois ans, et apporte des cautions bancaires grâce à un accord avec le fonds de garantie France Active, filiale de la Fondation de France. Une des originalités de la démarche bisontine par rapport à ce qui se fait en d'autres lieux, dans l'Essonne, le Nord ou l'Eure, par exemple, réside dans le fait que les fonds nécessaires sont collectés à la fois auprès des institutions, des entreprises et des particuliers.

Ainsi l'Etat, avec le Fonds régionalisé d'aide aux initiatives locales pour l'emploi et la délégation à l'économie sociale, a apporté 120 000 francs, la ville de Besançon 100 000 francs, le département du Doubs et le conseil régional de Franche-Comté étant chacun sollicité pour 200 000 francs. La Mutualité sociale agricole et divers organismes de retraite sont encore parmi les premiers donateurs. Car il s'agit bien de dons, n'offrant d'autres perspectives d'avantages que les déductions fiscales obtenues par l'intermédiaire de l'association Solidarité-Emploi.

La formule a été préférée à l'émission de titres de souscription s'apparentant à des actions, voie choisie par exemple par Autonomie et Solidarité à Lille. Affiches, dépliants, sont en cours de diffusion dans le département du Doubs afin de sensibiliser le grand public à cette opération, la participation minimale étant fixée à 200 francs.

Les responsables de Cré-Entreprendre ont en outre imaginé de reprendre à leur compte un procédé qui a fait ses preuves dans la vente de récipients en matière plastique ou de produits d'entretien : les réunions, organisées par des prosélytes à leur domicile ou dans des cercles dont ils sont membres (associations diverses, clubs d'investissement, club du troisième âge, etc.) les entreprises, grandes et petites, seront également sollicitées. Cré-Entreprendre qui est présidée par un cadre du secteur privé en retraite, s'étant promis de réunir rapidement un million de francs.

Claude Fabert

STAGES

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur Minitel 36-15 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Gestion

Lieu : Ivry. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 500 F ou +. Profil : bac + 2 mini. Mission : travaux comptables, analyses et rapprochements de comptes. 11673.

Lieu : St-Quentin-en-Yvelines. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 à 3. Mission : contrôleur de gestion adjoint dans un centre de recherche. 11676.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 25 % du CA + prime de 2 000 F net. Profil : bac + 1 à 3. Mission : proposer les services du SEF sous forme de cartes d'abonnement pour étudiants. 11672.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Profil : bac + 4. Mission : établir des accords entre entreprises allemandes. 11677.

Personnel

Lieu : Montigny-le-Bretonneux. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4. Mission : recrutement de candidatures handicapés. 13596.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F. Profil : bac + 2. Mission : assistant de recherche. 13599.

Marketing

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 à 3 école de commerce. Mission : enquête commerciale dans la fonction marketing, constitution de fichier. 14911.

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 et + école d'ingénieurs et de commerce. Mission : réalisation d'études de marché, de la compétition d'argumentaires de vente et de stratégie de vente résultant de cette étude. 14908.

Commerce international

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : fixe + commission. Profil : bac + 2 BTS Action Co. ou Info., commerce, vente. Mission : technico-commercial en micro-informatique professionnelle ayant une bonne connaissance en PC compatible ou Apple Macintosh. 15684.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 BTS ou ecole de commerce. Mission : suivi de clientèle (sens du contact). 15681.

Lieu : Levallois Perret. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : fixe 3 000 F + % sur CA. Profil : bac + 2 à 5. Mission : développer secteur commercial, recherche et gestion de clientèle (vendre le produit, séminaires, voyages d'affaires dans les DOM-TOM. 15677.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : prospecter une clientèle de PME PMI, commercialiser un système de gestion informatique pour des magasins. 15680.

Vente

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 5 mois mi-temps. Ind. : fixe + commission. Profil bac. + 2 BTS ou DUT Action Co. ou Inf. Mission : vendeur en micro-informatique en magasin ayant la pratique des micro-ordinateurs Amstrad. 16745.

Lieu : Marseille ou Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois (préembauche possible). Ind. : à définir. Profil : bac + 2 commerce, Mark (sens du contact), dégagé des OM, permis. Mission : marketin sur nouveaux produits (camescope Bosch), visite de la clientèle existante, études des nouveaux besoins dans les grands magasins. 16753.

Informatique

Lieu : Villeurbanne. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F mini. Profil : bac + 5. Mission : création de logiciels sur compatible PC et étude de faisabilité. 17857.

Lieu : Paris. Date : décembre. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 (bac F 1, DUT électronique). Mission : technicien de maintenance en micro-informatique (expérience IBM). 17856.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mi-temps. Ind. : 2 000 F net (de fin de stage). Profil : bac + 2 (connaissances Excel). Mission : gestion informatique de statistique de trafic maritime. 17851.

Lieu : Courbevoie. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4 Info. Télécom. Mission : accueillir les clients, recherche dans les télécommunications, et réseau informatique. 17850.

Lieu : Ivry. Date : immédiat. Durée : 6 mois embauche possible. Ind. : 4 000 F ou +. Profil : Bac + 2 info et gestion. Mission : Bureautique sur DOS, langage C, Cobol. 17839.

Lieu : Neuilly-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : analyse sur les clients à partir de données informatiques. 17836.

Communication

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : conception et organisation de stages de formation en communication. 18804.

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : 15 décembre 1990. Durée : 4 mois. Ind. : 6 000 F brut école de commerce, communication, pub. Profil : bac + 3 communication et participation à la promotion des produits, relations publiques. 18801

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 3 000F. Profil : bac + 2 secrétariat, communication. Mission : sera chargé de taper les projets et de répondre au téléphone. 18799.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois embauche possible. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : assistant attaché de presse. 18797.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : documentation sur grosse société. 18796.

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : à l'année. Ind. : 3 090 F brut. Profil : bac + 2 mini. Mission : lire la presse quotidienne et sélectionner les articles pour constituer une revue de presse économique et industrielle. 18791.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 1 400 F + frais. Profil : bac + 2. Mission : remplir les tâches de secrétariat. 24748.

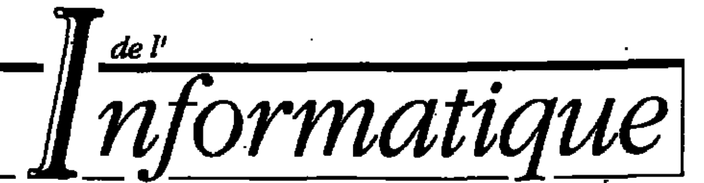
Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac technique, bureautique (expérience du service du personnel). Mission : secrétariat classique. 24747.

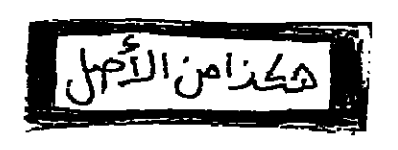
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée :3 mois ou + embauche éventuelle. Ind. : 1 500F à 4 000 F. Profil : bac + 2 TTX, langue, sténo dactylo. Mission : secrétaire commerciale et administrative (poste à responsabilité). 24740.

Lieu : Viroflay. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : aide à la personne responsable de la fabrication, achats, planification. 24736.

Et de nombreux autres stages sur le 36 15 JOBSTAGE. Pour tous renseignements, contacter le CDTE au 47-35-43-43.





de l'
Informatique

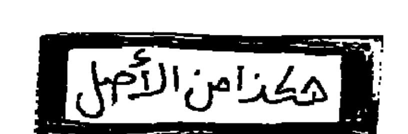

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde de l'Informatique

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



SOCIÉTÉ FOUGEROLLE SA

Domaine d'activité VIDÉO et AUDIO professionnel

recherche

INGÉNIEURS

Formation grande école ou universitaire, débutants ou confirmés, libérés des obligations militaires. Anglais indispensable. Ces postes s'adressent à :

— Ingénieurs électroniciens ayant une bonne connaissance du traitement du signal en analogique et numérique ainsi que la programmation en C.

— Ingénieurs électroniciens option informatique ayant une bonne connaissance de la programmation en C et assembleur INTEL et MOTOROLA.

— Ingénieurs électromécaniciens ayant la connaissance des outils de CAO/DAO - des asservissements de moteurs - programmation en C souhaitable - connaissance en optique appréciée.

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Formation BTS - IUT, débutants ou confirmés - libérés des obligations militaires - anglais souhaité. Ils seront chargés de la mise au point de nos équipements.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

FOUGEROLLE SA - Direction Technique
10, rue Charles-Cros - 95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT

Société leader dans la construction de machines d'imprimerie *offset*, située au Nord de Paris,

recherche :

INGENIEUR D'ETUDES
GESTION DES ATELIERS

REF. 971 M

Autonome et organisé, vous avez à concevoir, développer, mettre en oeuvre et maintenir les systèmes d'information et de communication dans le domaine de la gestion des ateliers.
Votre sens de la communication et de la participation sont des atouts déterminants pour réussir et évoluer au sein de notre société.
A 28-32 ans, vous êtes Ingénieur en Informatique et possédez de préférence 3 ans d'expérience de la conduite de projets. Une formation complémentaire est assurée pour un Débutant motivé.

Notre conseil examinera les candidatures dans la plus grande discrétion et vous remercie d'adresser rapidement lettre manuscrite + CV à Valérie GARAU à l'adresse suivante :



BP 301 • 60100 CREIL • Tél. (16) 44.24.54.44

INGENIEURS ETUDES en GENIE ELECTRIQUE et TRANSMISSIONS

Au sein du premier bureau européen d'ingénierie autoroutière (plus de 1 000 personnes dont 400 ingénieurs) l'activité de notre département touche aux techniques les plus modernes électriques et électroniques : *automates, réseaux X25, informatique temps réel, liaisons hertziennes, fibres optiques, distribution forte et moyenne tension, vidéo.*
Pour faire face à une forte croissance nous recherchons pour notre centre de Saint Quentin en Yvelines (78) des

INGENIEURS ETUDES
en GENIE ELECTRIQUE et TRANSMISSIONS

Responsables techniques et managers de projets d'installations électriques sur routes et autoroutes *(éclairage -distribution d'énergie- télécommunications, automatismes).*
Agé de 30/35 ans environ, vous avez une expérience significative de ces techniques, le sens du contact et de la coordination. La connaissance spécifique du milieu autoroutier pourra être assurée par une formation préalable. Postes à pourvoir rapidement.

Merci de nous adresser votre candidature (C.V., photo + prétentions) s/réf. PF/LMIE1290 à SCETAUROUTE - Pascale FARDEAU
2, rue Stéphenson
78181 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

SCETAUROUTE

BCEOM SOCIETE D'INGENIERIE



recherche un

INGENIEUR ENVIRONNEMENT

De formation ingénieur, vous avez une expérience minimale de 5 à 6 ans, de préférence en Bureau d'Etudes, plus particulièrement en direction d'études d'impact et d'environnement de grands équipements, aménagement de littoral, urbanisme, aménagements paysagers, études de planification et d'économie.
Chargé du montage de dossiers techniques en France et à l'étranger, de la coordination et du suivi d'études, vous possédez de bonnes capacités de synthèse et de rédaction, une motivation certaine pour le management et le sens du contact.

Ce poste est basé dans le Sud de la France.

Maîtrise de l'anglais indispensable.

Merci d'envoyer sous réf. 90/31, lettre de candidature, C.V., photo et prétentions à BCEOM - Liliane DUPONT (DRH) 15, Square Max-Hymans - 75741 PARIS Cedex 15 ou par Fax : 45.35.03.22.

Fabrication industrielle : démontrez votre savoir-faire.



Responsable de Produit
Lyon

Framatome, premier constructeur et exportateur mondial de centrales nucléaires avec 56 unités en service dans le monde, est aussi le deuxième groupe européen de connectique, la première entreprise française de mécanique et le premier pôle européen d'intelligence artificielle. Avec 14 300 personnes réparties sur les cinq continents, un CA de 20 milliards de francs dont 25 % à l'export, le Groupe Framatome saura vous donner tous les moyens pour réussir.

La Division Combustible se situe au premier plan mondial dans la conception du combustible pour les réacteurs à eau sous pression. Elle est engagée dans un programme de Recherche et Développement ambitieux dont l'objectif est de créer des combustibles de nouvelle génération.
Dans le cadre de cette activité s'appuyant sur un programme d'assurance qualité rigoureux, vous élaborez les dossiers techniques de fabrication à partir des documents de conception remis par les Etudes. Vous en assurez l'exécution et l'évolution en liaison avec les fabricants et les clients. Vous définissez et suivez les programmes d'essais et de qualification. Vous suivez également la fabrication des pièces mécaniques.
INGENIEUR METALLURGISTE, vous avez 30-35 ans et une forte culture technique acquise en bureau d'études puis dans le domaine de la fabrication industrielle. Vous avez également des compétences en soudage.
L'anglais courant est indispensable, l'allemand souhaité. Cette fonction très autonome demande rigueur technique et aisance relationnelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions à Groupe Framatome, Service Emploi, 10 rue Juliette-Récamier, 69006 Lyon sous référence SB/7755/B.



MEDIA-SYSTEM

GAGNEZ LES GRANDS ESPACES EUROPEENS

TEUCHOS, *Société d'ingénierie* créée début 90 compte déjà 100 collaborateurs. Son domaine : les grands **programmes aéronautiques et spatiaux nationaux et européens** en collaboration avec un grand donneur d'ordre de la profession. Elle recherche pour ses activités de conception et de développement de lanceurs et missiles des ingénieurs débutants ou justifiant d'une première expérience réussie et d'une bonne connaissance de l'anglais pour les postes suivants :

INGENIEURS GENERALISTES A DOMINANTE MECANIQUE REF. RP 01

- Conception, dimensionnement et essais de structures.
- Etudes fonctionnelles et de mise en oeuvre d'un étage cryotechnique.
- Définition de maquettes fonctionnelles d'étages.
- Conception et dimensionnement de circuits électromagnétiques.
- Optimisation des trajectoires.
- Etude de formes et modélisation aérodynamique.

INGENIEURS GENERALISTES A DOMINANTE AUTOMATIQUE ET INFORMATIQUE REF. RP 02

- Spécification et conception d'automatismes complexes.
- Spécification, conception et développement de logiciels temps réel (embarqués et de contrôle) et scientifiques.

Ces postes basés en région parisienne sont destinés à des éléments de valeur capables à la fois d'autonomie et de s'intégrer à des équipes pluridisciplinaires ou au sein de structures à dimension humaine.



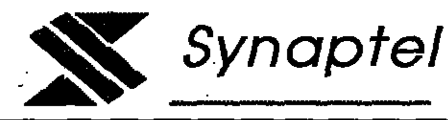
Merci de nous adresser votre candidature (lettre de motivation, CV détaillé) sous référence appropriée à : **TEUCHOS EXPLOITATION, 85, avenue de Saint-Cloud, 78000 VERSAILLES.** Elle fera l'objet de la plus grande discrétion.

CONSENSUS - CCTRG

Dans le cadre de son expansion SYNAPTEL recherche des

GENIEURS SYSTEMES TEMPS REEL

Informaticiens ou éléctroniciens, les candidats recherchés, motivés par les hautes technologies, ont le goût du challenge et souhaitent prendre part à des projets de pointe au sein d'équipes dynamiques et compétentes. Ils seront amenés à concevoir ou développer des systèmes temps réel dans un ou plusieurs des domaines suivants : RNIS, UNIX, OS/9, IRMX, VRTX32, VME, ASIC, traitement du signal,...



Créée en 1984, spécialisée en ingénierie de systèmes temps réel et constructeur de produits télécoms, SYNAPTEL est une société d'une soixantaine de personnes, en pleine expansion, qui a su gagner la confiance des plus grands de l'Aéronautique, de l'Electronique, du Médical, de l'informatique et des Télécoms.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo s/réf. SY112 SYNAPTEL - DRH - 13, ave Morane Saulnier "Le Mermoz" - 78140 VELIZY

■ **Un Groupe industriel multinational recherche, dans le cadre du développement de ses activités propriétés industrielles et intellectuelles, un**

INGÉNIEUR BREVET

De formation ingénieur mécanicien et diplômé CEIPI, vous avez de préférence une première expérience dans une fonction similaire. Pour ce poste, une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance de l'allemand sera un plus.

Vos missions principales :
■ **Prospecter auprès des Directions opérationnelles (Recherche, Etudes, Méthodes...) dans le domaine des innovations techniques en cours de réalisation.**

■ **Suivre les procédures d'obtention de brevets d'invention et les aspects propriété industrielle des contrats d'Etudes avec nos partenaires.**

■ **Conseiller les directions opérationnelles en matière de propriété industrielle et intellectuelle.**

Disponibilité, qualités relationnelles et d'organisation, sens du service seront les atouts de votre réussite et de votre évolution dans un groupe où l'avancée technologique est constante.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. KFFA, à Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris.

Carré Turenne





JEUNES INGENIEURS : FUTURS CHEFS DE SERVICE
Méthodes - Logistique

Ce groupe est le premier transformateur européen de matières plastiques (13.000 personnes, 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, résultat net supérieur à 400 millions de francs). Il intervient dans des domaines aussi variés que l'industrie automobile, le revêtement, le mobilier, la manutention et le packaging. Sa division la plus importante recherche pour l'une de ses unités de l'Est de la France (proche de Saint-Dié), spécialisée dans le rotomoulage et le thermo-formage, deux ingénieurs mécaniciens de filière BAC E ou BTS FM (AM, INSA, ENI,...). Elle confiera à l'un et l'autre de larges responsabilités aboutissant rapidement à la responsabilité d'un service. L'un d'eux se verra confier une mission élargie de logistique, la gestion des approvisionnements en flux tendu, la définition et le suivi des flux intra-usine (ordonnancement, planning) ainsi que les expéditions jusqu'aux usines clientes (un mastère en logistique serait le bienvenu). (Réf. A/6846M). L'autre aura, dans le cadre d'un service méthodes, la responsabilité des projets jusqu'à leur démarrage en production de série. (Réf. A/6847M). Maturité et première expérience industrielle (par exemple en stage ingénieur de longue durée) permettront d'intégrer des missions très riches requérant rigueur et sens de la communication. La maîtrise de l'allemand et/ou de l'anglais ou l'espagnol permettra d'évoluer dans un groupe en progression constante et résolument tourné vers l'international. Ecrire à M. GOMEZ en précisant la référence choisie - **PA Consulting Group - 3, quai Kléber - 67055 STRASBOURG Cedex - Tél. 88.22.01.54. (PA Minitel 36.15 code PA)**



Compétences techniques et savoir-faire relationnel pour devenir
Ingénieur d'affaires
CFAO mécanique (2D et 3D)

cisigraph

Spécialiste français d'envergure mondiale de la CFAO mécanique (2D et 3D), nous sommes implantés en Allemagne, Pays-Bas, Belgique, USA, Canada, Japon.

Avec 270 collaborateurs dont 180 ingénieurs, nous comptons plus de 500 clients dans le monde (grands noms de l'industrie automobile en France et à l'étranger) et nous connaissons une progression annuelle de 25 %. Nous investissons chaque année 30 % de revenu en R & D.

***Ingénieur mécanicien ou en automatismes** (robotique, machine-outil), **débutant ou confirmé**, vous devrez développer une clientèle d'entreprises et industries auxquelles vous démontrerez les avantages du partenariat avec CISIGRAPH en matière de CFAO.*

Pour mettre tous les atouts de votre côté, vous bénéficierez d'une formation de 3 mois aux produits et méthodes CISIGRAPH et aux techniques de vente.

Nous vous offrons un plan de rémunération très attrayant et une voiture de fonction (BMW).

***Téléphonez à partir du mercredi 5 décembre à Sup de Vente, Paris, au (1) 42.77.42.77, ou Lyon, au 78.47.41.91**, et envoyez votre candidature à Sup de Vente, 5 chemin du Jubin, 69570 Dardilly.*

SUP DE VENTE
CONSULTING

MEDIA-SYSTEM



INGENIEUR PHYSICO-CHIMISTE EXPERIMENTE

Vous souhaitez vous orienter vers l'expertise technique sur des produits qui vous passionnent (matériaux optiques polymères).

Au sein de notre département R. et D., sur notre site pilote de Saint-Maur (94), nous vous confierons la responsabilité des analyses physico-chimiques et optiques des nouveaux produits, la supervision des dossiers techniques avant homologation, le développement des méthodes de contrôle et de caractérisation, avec l'animation d'une équipe de 5 personnes.

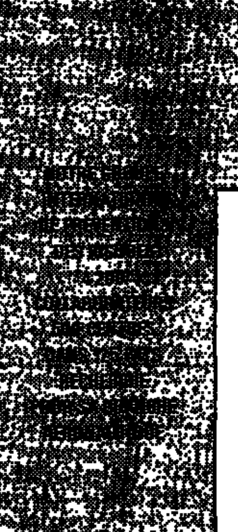
Ingénieur Physico-chimiste de formation, fort d'une expérience d'au moins 5 ans en R. et D., vous cherchez à développer votre acquis dans le domaine des polymères dans un Groupe performant et leader sur son marché.

Votre goût pour les études, l'animation d'équipes, votre sens du relationnel et technique font de vous l'homme de la situation.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence IPCE/LM à :

EuroPA

INGENIEURS AERONAUTIQUES
ENSAE, ENSICA, ECP, AM OU EQUIVALENT



Dans le cadre d'une filiale au service de la Direction générale de l'Aviation Civile, nous recrutons des Ingénieurs Spécialistes Navigabilité, aptes à jouer un rôle d'autorité dans les certifications européennes.
Une formation d'ingénieur aéronautique et une maîtrise parfaite de la langue anglaise sont indispensables ainsi qu'une expérience industrielle minimum de 5 ans dans les domaines techniques touchant à la navigabilité : avions, hélicoptères ou systèmes.
Ces postes à large ouverture internationale, pour lesquels les qualités relationnelles seront un atout majeur de sélection, sont l'occasion d'intégrer un groupe dynamique, soucieux de préparer l'évolution du système national vers l'Europe.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. BVA - Direction du Personnel
BUREAU VERITAS CEDEX 44
92077 PARIS-LA DÉFENSE.

Groupe Bureau Veritas

AGENCE MAILLE

Au sein du Groupe MERLIN-GERIN



750 PERSONNES dont 220 INGÉNIEURS

recrute pour son Département Ingénierie



Intégré à l'équipe TELECOM, vous réaliserez, installerez et participerez à la mise en service d'un système de transmission numérique à bases optiques.

Votre rôle se situera en amont et en aval des projets : spécification et intégration.

Ingénieur de formation, vous avez une bonne culture en électronique numérique et en commutation numérique.

Une première expérience, même courte (2 ans), de préférence dans un département INGENIERIE vous a familiarisé aux spécificités des situations d'intégration.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV., lettre manuscrite) sous réf. MP à notre Direction du Personnel - 214, rue du Faubourg St-Martin - 75010 PARIS.

CONTESSE

OUVREZ VOTRE HORIZON SUR UN GROUPE EN PLEINE EVOLUTION...

LE GROUPE GMF EST UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS DE SERVICES, PRÉSENT DANS DE NOMBREUX SECTEURS D'ACTIVITÉS : L'ASSURANCE (GMF IARD, GMF VIE, LA SAUVEGARDE...), LA BANQUE (GMF BANQUE...), L'ASSISTANCE (AMI), LA DISTRIBUTION (FNAC, MAISON DE VALÉRIE), L'AGRO-ALIMENTAIRE, LE TOURISME, LA COMMUNICATION...

Responsable Analyse et Prévision Sinistres

H/F

CENTRALE, MINES, ENSAE, ISUP...

Vous êtes débutant ou vous avez acquis une première expérience de Chargé d'études statistiques et vous maîtrisez la micro-informatique. Venez rejoindre notre Branche Assurances IARD (6,5 milliards de francs).

Dans un contexte informatique performant, vous êtes chargé de :
- mettre en place des tableaux de bord d'évolution des coûts,
- analyser, au travers des données transmises par les experts, les coûts moyens en fonction de critères variés,
- modéliser et élaborer des outils prévisionnels d'évaluation de la charge sinistres.
Vous animez une équipe.

Vous faites preuve de bonnes qualités de conception, d'analyse et de synthèse. Vous êtes rigoureux, créatif, ouvert et dynamique. La réussite de cette mission vous permettra d'évoluer au sein du Groupe, où les opportunités sont larges et diversifiées.

GROUPE GMF

Merci d'adresser lettre manuscrite, et CV sous réf. 11084 à Madame PINTARD GMF - Courcellor 2 35, rue d'Alsace 92300 LEVALLOIS-PERRET

PARIS LEVALLOIS

AGENCE MAILLE

LINCOLN NORWELD

JEUNE INGENIEUR D'INDUSTRIALISATION
PRODUITS CONSOMMABLES

Cette PME (C.A. : 160 MF ; Effectif : 180), filiale d'un groupe européen, leader mondial dans la fabrication de produits industriels de soudage à l'arc, recherche un ingénieur responsable des Produits consommables. Sous l'autorité du Directeur de Fabrication, en liaison avec les services de Fabrication, Achats, Méthodes, A.Q. et Applications, il est responsable de la partie Technique de Fabrication des produits consommables, depuis le choix des matières premières, les spécifications de la fabrication, les modifications des outillages et des méthodes, jusqu'au conditionnement.

Le poste conviendrait à un ingénieur Chimiste (ENSC, INSCIR...), âgé en moyenne de 30 ans, maîtrisant l'anglais, et ayant acquis une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie sidérurgique, par exemple. Il doit être autonome, rigoureux, à l'aise dans l'analyse et la synthèse, avec un solide bon sens, l'esprit concret et le goût de l'opérationnel.

Le poste à pourvoir est situé à Rouen.

Adresser lettre manuscrite, et C.V. détaillé, photo, sous réf. 5078/M à J.P. MENASSIER - **CEGOS** Division **Recrutement** Tour Vendôme - 92516 BOULOGNE Cédex.



Membre de Syntec

Notre société leader dans son domaine a conquis puis maintenu une position prépondérante sur les marchés mondiaux grâce à un facteur essentiel : les Hommes. Afin de renforcer les structures de notre usine de 400 personnes installée en **BOURGOGNE** (2 heures de PARIS), nous recherchons :

UN INGENIEUR D'ETUDES (réf. ET3)

Vous conduirez plusieurs études simultanément. Vous serez assisté du service documentation, du bureau de dessin, des essais, et d'un service méthodes pour l'industrialisation. Avec les Ingénieurs d'affaires vous assurerez le suivi technique du client. Cette mission nécessite une formation d'Ingénieur généraliste et la maîtrise de l'ANGLAIS. Allemand souhaité. Une expérience en B.E. serait un atout supplémentaire. Débutants acceptés.

UN INGENIEUR INDUSTRIALISATION (réf. ID4)

Après la promotion de l'ingénieur titulaire, nous recherchons son remplaçant. Etudes d'implantation d'ateliers, amélioration des processus de fabrication, études de nouvelles technologies de fabrications, et élaboration des cahiers des charges attenants, composeront l'essentiel de vos activités. Vous serez en contact permanent avec les départements production et les services entretien et qualité. Votre formation type AM, ENI, INSA ou équivalent et une expérience réussie à un poste similaire vous conduiront à la réussite. ANGLAIS et/ou Allemand apprécié.

Envoyer lettre + CV + Photo + salaire actuel, en précisant bien la réf. du poste, à **CLEFS** - 30 rue Lakanal 37000 TOURS. Une information détaillée sur le poste sera adressée à tout candidat présélectionné.

OBC









Le Monde des Secteurs de Pointe

Ingénieurs

RESEAUX : X 25, X 400
TEMPS REEL : ADA, 680XO, 80X86

ORDINA

ORDINA, filiale du Groupe SG 2, c'est une équipe de 300 collaborateurs motivés et une expansion constante.

Vous participerez au développement de logiciels de haute technologie auprès de nos clients (grandes entreprises dans les secteurs de l'industrie, l'aéronautique et les télécommunications).

Nous vous proposons une formation sérieuse aux nouvelles technologies ainsi qu'à la méthodologie de notre groupe et vous assurons ainsi une réelle évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/04 à Joël THIZY - ORDINA 70, avenue du Président Wilson 92058 PARIS LA DEFENSE CEDEX 59



MEDIAPA

SOMMER ALLIBERT, premier transformateur européen de matières plastiques, Un CA de 10 Milliards de Francs, 80 Filiales dans 20 pays, 13000 personnes.

recherche pour sa filiale ALLIBERT MANUTENTION, spécialiste de la [redacted] et leader pour la production [redacted] tention, palett[redacted] conteneurs, b[redacted]

UN [redacted] UR

Ratt[redacted] dra en charge le PR[redacted]

[redacted] LLON (27) s'adresse à un [redacted] NSI, INSA...) ayant si possible une [redacted] es ou Production et requiert des facultés [redacted] organisation ainsi que de grandes qualités humain[redacted]

Des perspectives très évolutives dans un cadre international.



SOMMER ALLIBERT
L'AVENIR EST EN FORME

Merci d'adresser les dossiers de candidatures à l'attention de :
SOMMER ALLIBERT
Direction des Relations Humaines
20, boulevard du Parc
92521 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

QUAND LES PROGRAMMES AFFLUENT, DE NOUVELLES COMPETENCES S'IMPOSENT...

ETUDES ET DEVELOPPEMENT — PROJETS/AFFAIRES — INTERNATIONAL — MAITRISE D'ŒUVRE — MARKETING — NOUVELLES TECHNOLOGIES

VOTRE CARRIERE AU CŒUR DES TELECOMMUNICATIONS

Un savoir faire mondialement reconnu et une politique de coopération internationale font de Thomson RGS (Radiocommunications, Guerre électronique, Sécurité des systèmes d'information) le leader européen des Télécommunications militaires. Sa Direction Guerre Electronique offre de nouvelles perspectives de carrière à des :

INGENIEURS

Notre métier : étudier et développer des équipements et systèmes, piloter des programmes d'envergure technique et technologique mettant en œuvre l'ensemble des métiers des Télécommunications (Radio, traitement du signal, informatique temps réel, réseaux de transmissions...).

Notre ambition : consolider notre position de leader européen sur un marché mondial en expansion.

Notre spectre de technicités :
- XAO système : modélisation, simulation algorithmique, évaluation de performances
- propagation radio, électromagnétisme, antennes
- traitement de signal : logiciels temps réel d'acquisition et d'extraction sur machines multiprocesseurs
- informatique temps réel : algorithmie dédiée, visualisation graphique, protocoles...
- expertise dans un contexte IA

Débutants ou expérimentés, venez nous rejoindre. Partie prenante de notre croissance, à la tête ou au sein d'une équipe d'ingénieurs, vous disposerez de moyens puissants s'appuyant sur les standards du marché (SUN, MICROVAX,..., langage C,..., UNIX, exécutif temps réel, 68XXX, TMS...).

Votre évolution placée sous le signe de la diversité s'effectuera dans des fonctions d'études si vous souhaitez accroître votre niveau d'expertise, dans la conduite de projets ou d'affaires pour acquérir des compétences managériales, à moins que vous ne souhaitiez évoluer vers des fonctions marketing, commerciales... et toujours dans un environnement international.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM/4/12 à :
THOMSON Division RGS - Jérôme GABREAU - 66 rue du Fossé Blanc
92231 Gennevilliers Cedex.

HCAP



Degrémont

TRAITER L'EAU, PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Filiale de la Lyonnaise des Eaux Dumez et leader mondial (2 500 personnes, 2,5 milliards de CA), nous répondons depuis 50 ans à un besoin vital de l'homme, en traitant et améliorant la qualité de l'eau. Au delà d'une forte présence nationale, nous intervenons sur tous les continents à travers un réseau d'une vingtaine de filiales locales, unique dans la profession. Nous recherchons un :

Ingénieur Projets

Vous êtes Ingénieur Chimiste, (INSA, ENSAIA, ENSIA, UTC) et avez une expérience de 4 à 5 ans en milieu industriel (Ingénierie ou Entreprise générale) si possible dans les domaines séparation solide-liquide, échanges ions, procédés membranaires. Vous serez responsable de la conception, de l'élaboration et de la négociation de projets de stations de traitement d'eau pour les besoins industriels en France (50 %) et à l'Export (50 %). Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, l'espagnol est souhaité. Vos qualités relationnelles, commerciales, votre autonomie, votre rigueur et vos capacités d'adaptation vous permettront de réussir et d'évoluer au sein du Groupe. Ce poste est basé à Rueil Malmaison.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M 338 à : DEGREMONT - Annie DESMEULLES - Responsable Recrutement et Emploi - 183, avenue du 18 Juin 1940 - 92508 RUEIL-MALMAISON Cedex.

P.M.E. performante, 100 personnes, installée au Mans, travaillant pour l'équipement automobile (transformation de matières plastiques), recherche dans le cadre de sa politique de développement et de modernisation son

Responsable Qualité

- Rattaché directement au DG, vous serez l'élément moteur de l'application de notre Politique - Qualité. Vous mettrez en place le système d'Assurance-Qualité et serez responsable du suivi, de la formation, de la motivation de nos partenaires internes comme du suivi de nos partenaires externes.
- Familiarisé avec les concepts et les outils de la Qualité, ayant déjà intégré une expérience probante (acquise de préférence dans l'automobile), vous êtes jeune Ingénieur (ou Technicien Supérieur de haut niveau), Qualiticien convaincu et motivé par une telle opportunité...

CPT

Merci d'adressez lettre manuscrite, CV + prétentions sous réf. 739 à notre conseil : CPT - J.M. LEGRAND 3 Bd René Levasseur - 72000 Le Mans.

INGÉNIEUR QUALITÉ



Aujourd'hui, la maîtrise de la qualité dans un contexte d'innovation permanente est un défi que nos ingénieurs relèvent quotidiennement.

Pour participer à ce travail d'équipe, nous recherchons un Ingénieur ayant de bonnes connaissances dans le domaine des **matériaux** ou de la **Chimie.**

Après une formation aux techniques de production et après avoir acquis une expérience du produit, vous vous verrez confier la responsabilité de la garantie qualité de l'un de nos 70 sites industriels en Europe, en Amérique ou en Asie.

A la tête d'une équipe importante de personnel qualifié, en prise directe avec l'ensemble du processus de fabrication et en vous appuyant sur une infrastructure performante d'analyse et de mesure, votre mission couvrira:
- **la qualification des produits et procédés nouveaux,**
- **le contrôle qualité,**
- **l'assistance technique aux services de fabrication,**
- **la promotion de l'assurance qualité.**

Débutants, 1re expérience.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. LM/41 à **MICHELIN**
Service du Personnel - Bertrand de LABAREYRE
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX.

MICHELIN
Les moyens de se passionner.



des Secteurs de Pointe

J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

4 ingénieurs vont rejoindre la DGA

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 50 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6 000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants

Au sein de la DGA, le Centre d'Essais des Propulseurs, situé à Saclay, dans la banlieue Sud-Ouest de Paris, réalise des essais de développement et d'homologation des moteurs d'aéronefs.

ENSI électrotechnique et automatismes
2 à 5 ans d'expérience
Chargé de la conception, de l'exploitation et de la maintenance des installations électriques des bancs d'essais et des servitudes associées. - Réf: ZCE - 1/02

ECOLES AERONAUTIQUES
débutant ou 2 à 5 ans d'expérience
Chargé de la conception, de l'exploitation et de la maintenance des moyens nécéssaires à la simulation de vol pour les essais de moteurs en caisson. -Réf: ZEA - 2/16

ARTS ET METIERS ou équivalent
5 à 10 ans d'expérience
Responsable du bureau d'études chargé de la conception et du suivi deréalisation des adaptations des moteurs dans les bancs d'essais et de l'implantation d'un système de gestion de la configuration. Réf: ZCI - 1/17/23

GRANDES ECOLES
3 à 7 ans d'expérience
Anglais indispensable
Responsable des essais de chambre de combustion des turboréacteurs. Correspondant de l'OACI pour les études de pollution. - Réf: ZEC - 2/04



MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE AVEC CV DETAILLE, EN PRECISANT LA REFERENCE, A DANIELLE BARRIERE - DGA/DPAG/SPC.2, 26 BOULEVARD VICTOR - 00460 ARMEES - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: Mr FRESON (1) 69 85 03 04



LEADER MONDIAL DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LAFARGE COPPEE, 35 MMF DE CA, 33 000 PERSONNES, PRÉSENT DANS 35 PAYS, RECHERCHE POUR SA FILIALE LAFARGE FONDU INTERNATIONAL, N°1 MONDIAL DES LIANTS ALUMINEUX.

RESPONSABLE UNITE D'APPLICATION

A 35 ans environ, vous possédez une réelle expérience des chantiers, de préférence dans le secteur des TP. En relation étroite avec le Directeur Assistance Technique, vous participerez : • au développement des applications existantes et des nouveaux produits des ciments alumineux dans le béton de génie civil • à l'analyse technique et scientifique des problèmes rencontrés • enfin, à la synthèse technique et scientifique de documents (dossiers, références...) ainsi qu'à leur réalisation.
Homme de dialogue - vous serez en contact permanent avec les entreprises de TP, les concepteurs, les maîtres d'œuvres - vous êtes également manager de tempérament (vous animerez une équipe de deux ingénieurs). (Réf. RUA)

INGENIEUR TUYAUX NEUFS

A 30 ans environ, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, vous possédez une première expérience dans l'activité tuyaux ou revêtements de tuyaux et si possible dans une unité de production de tuyaux en béton. Dans le cadre du développement de l'utilisation des ciments alumineux pour les tuyaux, vous participerez à notre implantation commerciale et technique sur les principaux marchés mondiaux.
Homme de technique, vous possédez également des qualités relationnelles et le sens du dialogue nécessaires pour réussir dans cette mission. (Réf. ITN)



Tapez 3616
LAFARGE

■ Pour ces 2 postes basés à Paris et qui impliquent de fréquents déplacements en France et à l'étranger, vous maîtrisez l'anglais et connaissez, si possible, une 2e langue.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la réf. du poste choisi à J.M. AULOTTE LAFARGE COPPEE - 28, rue Emile Menier - 75116 PARIS.

MEDIAPA

NOUS DEVOILONS NOS CARTES, SORTEZ VOS ATOUTS...

Notre société, appartenant à un grand groupe français (+ de 4000 personnes), est le leader dans le secteur des cartes à mémoire que nous fabriquons en continu au sein de notre **usine basée à Orléans.**

Le fort développement de nos activités, de nouveaux marchés et surtout de nouveaux produits nous amènent à recruter un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, «opérant» sur les corps de cartes à microprocesseurs ou pistes magnétiques, vous prenez en charge le développement produit jusqu'à son industrialisation.

Doté d'une double compétence **(électronique et informatique)**, vous disposez d'une première expérience et des meilleurs atouts pour réussir.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo à notre Conseil Pascale GALAMPOIX, sous référence 90/976/M, **AXOME**, 65 Avenue de Wagram, 75017 PARIS. Tél. 47 66 70 70.



Chef du Service Méthodes Industrialisation

(Usinage haute précision - grandes séries)

Centrale - Mines - AM... ***Région Sud-Est***

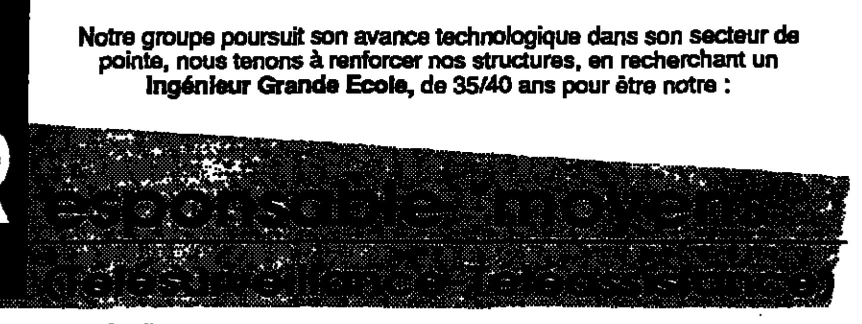
Au sein d'une unité (400 personnes) spécialisée dans l'Usinage haute précision de pièces mécaniques grandes séries, cet Ingénieur prendra la direction du Service Méthodes-Industrialisation (10 pers.). Il gérera un budget d'investissement d'environ 25 millions de francs, assurera l'amélioration et le renouvellement de l'outil de production (parc de 400 machines : centres d'usinage à commandes numériques, robots, etc...), et prendra toutes mesures d'amélioration de la qualité et de la productivité. Agé d'au moins 30 ans, issu d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, il bénéficie d'une première expérience en industrialisation ou en fabrication, de préférence dans le domaine de l'usinage grandes séries. Notre Groupe (4 usines en France, 2600 salariés) présent sur les marchés à la grande exportation, offre de larges perspectives de carrière à un ingénieur au potentiel élevé.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 11 793 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



Notre groupe poursuit son avance technologique dans son secteur de pointe, nous tenons à renforcer nos structures, en recherchant un **Ingénieur Grande Ecole,** de 35/40 ans pour être notre :



Vous aurez à étudier, monter des projets de rachat, mettre en place la prise en compte de nouveaux services, d'autres marchés, savoir maintenir des relations à haut niveau... consolider les activités existantes.
Commercial dans le domaine technique, patron de service, négociateur subtil, vous commencez à vous ennuyer, vous trouver à l'étroit... venez nous rejoindre, vous passerez à une autre dimension.
L'anglais est indispensable, les déplacements fréquents.



Merci de nous adresser votre dossier de candidature (C.V. + lettre manuscrite) sous référence A 12 01 à notre Conseil
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

INFORMATIQUE-ELECTRONIQUE

Scientifique, Industrielle, Temps réel

(Espace, aéronautique, télécommunications, énergie.)

PARIS et PROVINCE

Dynamisme, sens des responsabilités, ambition sont les qualités que nous attendons de vous.
Nous recherchons 30 collaborateurs à PARIS et en province,

INGENIEURS D'ETUDES et CHEFS DE PROJETS.

Rejoignez une SSII forte d'une croissance moyenne annuelle de 50 % dans des domaines de haute technologie.

Adressez votre candidature à AUSY AUTOMATISMES ET SYSTEMES 10, rue des Acacias. BP 94. 92134 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX ou contactez Marie-Thérèse TALAR - Tél. (1) 46 44 29 29.



AUTOMATISMES ET SYSTEMES

Magazine, l'Agence.

---

hutchinson

Nous développons des produits destinés aux constructeurs automobiles français et étrangers en y apportant une forte valeur ajoutée technique. Nos moyens en calcul par ordinateur, notre CAO et nos productions automatisées permettent un développement rapide de notre activité. Nous recherchons pour un département autonome de 1300 personnes assurant un CA de 800 MF, un

chef de projets

Vous êtes ingénieur Arts et Métiers ou équivalent.

Rattaché au Directeur Développement, vous serez chargé des projets relatifs à nos produits flexibles, de la conception à l'industrialisation, et vous coordonnerez les actions du B.E. des services Etudes Matières, prix de revient et prototypes.

Vous définirez le process, le cahier des charges machines, le planning, les besoins en personnel.

En résumé, vous formaliserez et planifierez les étapes clés de la création d'un nouveau produit ou d'un nouveau procédé.

Une expérience de quelques années dans la fonction transfert de fluides, si possible appliquée à l'automobile (ensembles caoutchouc métal, haute pression) serait un atout supplémentaire.

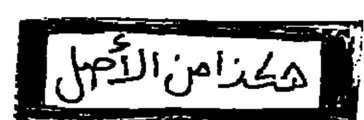
Le poste est basé dans une ville au sud de Paris.

Rémunération selon expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo sous référence M/1115/E (portée sur la lettre et l'enveloppe) à notre Conseil : Pierre LEMAHIEU - 33, rue Galilée - 75116 PARIS.

Synergies

BSCG P.A.



Le Monde des Secteurs de Pointe

SAFEGE

spécialiste de l'ingénierie de l'environnement pour le monde entier, recherche pour travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire :

un hydrobiologiste

Bénéficiant d'une expérience en bureau d'ingénierie de l'environnement ou au sein d'une administration, vous assurerez la responsabilité de l'aspect qualité des eaux, faune et flore aquatiques dans les études destinées à nos clients publics. Réf. 1041/E LM

un ingénieur génie chimique

Vous serez responsable de nos interventions auprès de clients industriels concernant les rejets liquides et gazeux. Réf. 1041/F LM

Pour ces deux postes basés à Nanterre, vous avez une formation d'ingénieur ou équivalent complétée de préférence par un 3ème cycle ou un doctorat.

A 30 ans environ, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans dans le domaine concerné. Anglais impératif.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo + prétentions) en précisant la référence choisie à Danielle MERKEL - Cabinet SWITCH 40, rue Amelot, 75011 PARIS.

Partenaire de vos ambitions SWITCH *Département Recrutement*

VSG



LA COMPETENCE EN PROGICIELS

Nous intervenons en tant que Centre d'Information et de Conseil auprès des utilisateurs européens pour la recherche et le choix de leurs progiciels.
Notre Direction Etudes et Conseil est structurée en Centres de Compétences où les consultants sont spécialisés par domaine d'informatisation.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

2 RESPONSABLES DE CENTRE DE COMPETENCES

Ils ont mission de développer l'ensemble des activités de leur Centre aux plans économique (CA et marge), technique (connaissance du domaine) et institutionnel (image nationale et internationale).
Au sein d'une structure décentralisée, ils pourront révéler pleinement leurs qualités d'animateur et d'entrepreneur.

L'un prendra en charge le :

CENTRE DE COMPETENCES GPAO

Formation d'ingénieur, expérience d'au moins 2 ou 3 ans en entreprise avec participation à la mise en place de logiciels GPAO indispensable. Réf. 2002 M

L'autre le :

CENTRE DE COMPETENCES EIS/SIAD

Formation Ecole Supérieure de Commerce ou Gestion, expérience de 3 à 4 ans en entreprise ou en cabinet d'organisation et connaissance des EIS/SIAD indispensable. Réf. 2003 M

3 CONSULTANTS

Ils pilotent et contrôlent l'élaboration des fiches descriptives de nos catalogues progiciels du marché. Dans le cadre d'un programme annuel, ils réalisent des études comparatives approfondies (fonctionnalités, performances, commercialisation ...). Très vite ensuite, ils animeront des séminaires et participeront à des interventions de conseil. Leurs domaines de compétences doivent couvrir respectivement :

LES "RESSOURCES HUMAINES"

Formation Supérieure (DESS gestion du personnel, IEP, Dauphine...), avec une première expérience de mise en place et/ou d'utilisation d'un progiciel de ce type. Réf. 2004 M

LA "GESTION DES DOCUMENTS"

(Incluant la bureautique et les applications de messagerie).

Formation Supérieure d'ingénieur (option informatique), une première expérience a conforté vos connaissances techniques qui vous permettront d'instruire efficacement les problèmes de stockage et de transmission de données. Réf. 2005 M

LA "GESTION COMMERCIALE"

Formation Supérieure (ESC ou Gestion) avec une première expérience de mise en place et/ou d'utilisation d'un progiciel de ce type en Administration des Ventes/Marketing. Réf. 2006 M

Tous ces postes sont basés à Paris et impliquent des contacts au niveau européen. La pratique de l'anglais est donc nécessaire.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en indiquant la référence choisie à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 Bd Péreire - 75017 Paris



GIRAVIONS DORAND
Groupe CESELSA

Société leader sur le marché de la simulation.
Nous avons la flexibilité d'une P.M.I. et les moyens d'un grand groupe.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons :

RESPONSABLE SERVICE ETUDES ___ (Réf. 9002)

Poste : Gérer une équipe d'ingénieurs et de techniciens électroniciens sur plusieurs projets.
Profil :
— Ingénieur électronicien
— 4 à 8 ans d'expérience
— Anglais courant
— Expérience d'encadrement souhaitée.

INGENIEURS D'ETUDES ___ (Réf. 9003)

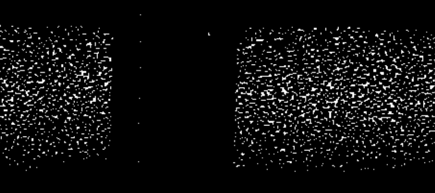
Poste : Concevoir, développer des matériels et logiciels pour simulateurs.
Profil :
— Ingénieurs électroniciens ou informaticiens
— Compétences en application temps-réel
— Débutant ou 1ère expérience
— Anglais courant.

INGENIEUR OPTICIEN ___ (Réf. 9006)

Poste : Concevoir et réaliser les études optiques liées à un ou plusieurs projets sous la responsabilité du chef de la section engeneering optique.
Profil :
— Ingénieur d'Etude
— Formation Ecole Supérieure d'Optique
— Débutant ou 1ère expérience
— Anglais courant.

Merci d'adr. votre dossier (CV + photo impératif) en précisant la réf. du poste à : G.D.I. - Mme GARNIER - B.P. 30 - 92151 SURESNES CEDEX

La télévision par câble : la mission numéro 1 du numéro 1







Première entreprise Française de services avec plus de 130 000 salariés et un CA de 120 Mds de Francs, le GROUPE GENERALE DES EAUX s'est engagé dans le domaine des réseaux câblés il y a maintenant près de quinze ans.
Fort de cette expérience, le GROUPE GENERALE DES EAUX dispose aujourd'hui d'une connaissance concrète de la vidéocommunication, renforcée par son implication croissante dans l'audiovisuel et la communication.
A travers ses filiales TELESERVICE, implantées dans toutes les régions de France, le GROUPE est ainsi devenu le premier opérateur français de réseaux de Télévision par Câble.
Notre forte croissance nous amène aujourd'hui à créer différents postes :

CHARGE DE MISSION

Organisation et aide à l'exploitation

Vous intervenez auprès des différents sites câblés, vous jouez un rôle de conseil et d'intervention à plusieurs niveaux : systèmes d'information, organisation et gestion, programme qualité...
Profil : 27/35 ans, Ingénieur ou ESC, 3 à 10 ans d'expérience : Consultant ou Chef de projet organisation/Ingénieur d'affaires BTP, second œuvre, télécoms...
Poste basé au siège Paris 8ème, Réf. BR/MO173 V.

RESPONSABLE EXPLOITATION TECHNIQUE

Vous prenez en charge et optimisez l'exploitation technique de nos réseaux de télévision par câble : mise en place des méthodes, recrutement et animation des équipes (30 personnes en 1991), gestion des sous-traitants et gestion des budgets.

Profil : 28/40 ans, de formation supérieure technique électronique ou équivalent, vous êtes un professionnel de l'exploitation et de la maintenance de réseaux (télécoms, courants faibles...).
Poste basé à Asnières (92) ; Réf. BR/MO173 X.

RESPONSABLE DU SERVICE TRAVAUX

Avec 30 personnes et 150 MF de budget en 1991 (plus de 200 MF en 92), vous prenez en charge et développez nos activités de construction de réseaux de télévision par câble et de raccordement des abonnés.

Profil : 35/45 ans, Ingénieur (Centrale, TP, Mines ou équivalent) avec au moins 10 ans d'expérience d'encadrement dans le secteur BTP, VRD ou encore Télécoms.

Poste basé à Créteil (91); réf. BR/MO173 Y.

RESPONSABLE DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT

Vous allez organiser et mettre en place les méthodes, puis assurer avec une équipe à constituer (4/5 personnes), la réalisation en sous-traitance des travaux de raccordements.

Profil : 30/45 ans, de formation supérieure technique ou équivalent, vous êtes un professionnel du raccordement ou de l'installation dans les télécoms ou l'électricité.

Poste basé à Créteil (94) ; Réf. BR/MO173 W.



Bien évidemment, pour chacun de ces postes, la connaissance du secteur vidéocommunication est un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie, à notre Cabinet Conseil, Christian BANG-ROUHET - OC CONSEIL - 15, rue du Louvre - 75001 PARIS qui étudiera votre dossier.



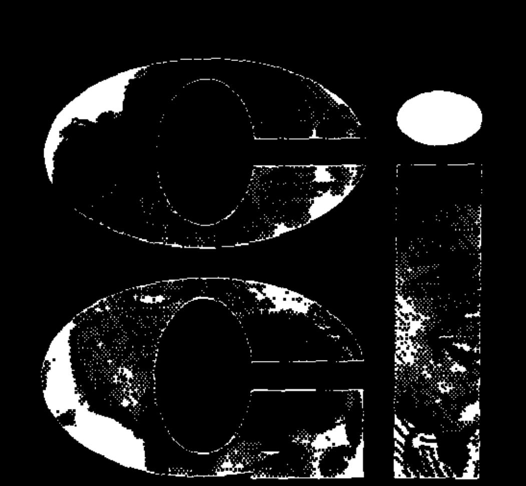
CONTESSE

NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES CONQUÊTES...
APPRENEZ VITE A MANAGER !

Tous nos responsables viennent de nos équipes opérationnelles et tous ont intégré le Groupe CGI très tôt après la fin de leurs études. Tous ont dû prendre de nouvelles responsabilités au même rythme que notre croissance (20 à 30 % par an depuis 10 ans). Les jeunes

INGÉNIEURS - UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES
Débutants / 1 ère expérience

que nous recrutons et que nous formons chaque année doivent donc se préparer aux évolutions rapides qui les attendent.
Formation aux techniques avancées de l'Informatique et aux outils spécifiques de CGI (MERISE, PACBASE*, SIGAGIP*, TZAR II*...) missions diversifiées et d'envergure croissante, mobilité à l'intérieur du Groupe..., la gestion de leur carrière n'a pas d'autre objectif que d'en faire le plus rapidement possible des professionnels complets, capables de s'impliquer dans nos stratégies et de s'associer aux ambitions d'un des premiers groupes mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie (3000 personnes, C.A. : 1,5 milliard de francs).



Nos projets d'avenir nécessiteront d'autres responsables. Vous ?
Pour un premier contact, merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence 08/M1-1290, à Madame D. JAMET

* PACBASE, SIGAGIP et TZAR II sont des marques déposées de CGI.

CGI INFORMATIQUE

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château des Rentiers 75640 Paris cedex 13
ou directement sur minitel 3614 code CGI INF, tapez AVENIR



Le Monde des Secteurs de Pointe

FUTUROSCOPE DE POITIERS
HÔTEL INDUSTRIEL BERLIER
CITE DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE
NOUVEAU MINISTERE DES FINANCES DE PARIS-BERCY
BIBLIOTHEQUE DE FRANCE



Piloter les grands projets d'aménagements tertiaires de demain

Filiale de TECHNIP, *TECHNIP SERI CONSTRUCTION développe l'ensemble des projets d'ingénierie liés aux bâtiments et aménagements tertiaires.*

Nous recherchons aujourd'hui les pilotes de nos futurs projets :
- Ingénieur commercial,
- Chefs de projet,
- Responsable des études,
- Ingénieurs en génie civil, structures, électricité et automatismes, fluides.

Ayant acquis une expérience significative dans les domaines de l'ingénierie ou du BTP, vous souhaitez valoriser celle-ci dans une structure de taille humaine, en forte expansion, au sein d'un Groupe de tout premier plan (CA : 6,5 milliards de francs en 1989). Maîtrise de l'anglais souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo), sous référence 9631, à Stéphane Demarquette, Technip, Division du Personnel, 92090 Paris-La Défense Cedex 23.





MEDIA-SYSTEM

J'AI CHOISI LA PERFORMANCE

La DGA, c'est 55 000 personnes, 50 sites, plus de 100 milliards de budget par an.

Au sein de la DGA, le Centre d'Essais des Propulseurs, situé à Saclay, dans la banlieue Sud-Ouest de Paris, réalise des essais de développement et d'homologation de moteurs d'aéronefs. Il recrute

4 TECHNICIENS

Titulaires DUT ou BTS Génie Electrique et Automatismes
- un technicien chargé de la conception, de l'exploitation et de la maintenance des systèmes de contrôle-commande de bancs d'essais et de servitudes associées - Réf: ZCE 1/14

- trois techniciens de bureau d'études chargés de l'analyse du besoin des utilisateurs, de la rédaction du cahier des charges et du suivi de la réalisation d'installations électriques variées (courants forts et faibles)
Réf: ZCE/1/[illegible]

UN TECHNICIEN QUALITICIEN

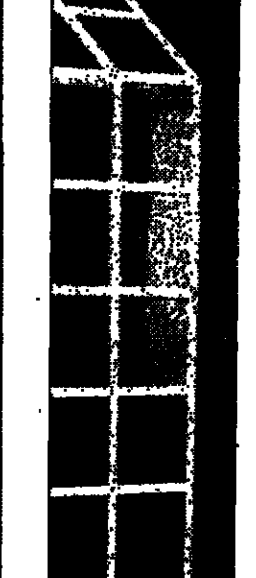
Titulaire DUT ou BTS Technique
- chargé de collaborer à la mise en place du Système d'Assurance Qualité du Centre et d'animer un réseau de correspondants Qualité dans les services. Complément de formation assuré - Réf: BQ/1

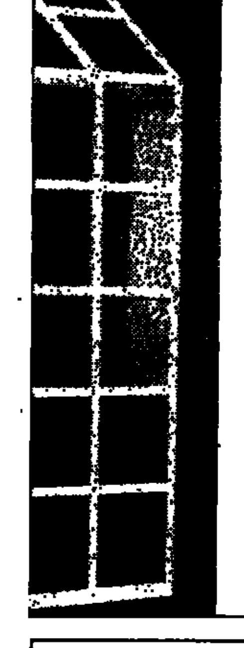
UN TECHNICIEN CHIMISTE

Titulaire DUT ou BTS de chimie
- chargé des analyses et du contrôle des caractéristiques physico-chimiques de lubrifiants et carburants aéronautiques. Réf: LC/1



MERCI D'ADRESSER VOTRE CANDIDATURE AVEC CV DETAILLE, EN PRECISANT LA REFERENCE, A DANIELLE BARRIERE - DGA/DPAG/SPC.2, 26 BOULEVARD VICTOR - 00460 ARMEES
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES: Mr FRESON (1) 69 85 03 04





SOURIAU fait partie de la Holding Framatome Connectors International : 3,7 MF, 28 sociétés, 33 sites industriels. Nous recherchons pour notre division Connecteurs spatiaux et océanographiques - proche ORLY - (91)

ADJOINT DIRECTEUR TECHNIQUE

De formation Ingénieur avec une expérience de plusieurs années en Etudes ou Essais, il assurera la coordination de programmes entre les services techniques et assistera directement le commercial auprès des clients. (Réf. RA/Z/TX).

INGENIEUR QUALITE

Représentant de la Division (150 personnes), pour l'élaboration et la discussion des programmes, il participera aux étapes des projets, identifiera les indicateurs qualités et proposera des actions correctives.
Electromécanicien ou mécanicien, il connaît les techniques d'industrialisation. (Réf. RA/Z/QW).

Pour nous rejoindre, écrivez-nous en précisant la référence choisie, SOURIAU - Service du Personnel - 9/13 rue Galliéni - 92100 BOULOGNE.



DESSIN



"NOTRE MONDE, VENEZ LE DECOUVRIR"



UNISABI 1er fabricant français d'aliments préparés pour animaux familiers, avec des marques ,comme PEDIGREE PAL, SHEBA, WHISKAS, CANIGOU PARTNERS, RONRON... + de 4 milliards de CA, une croissance soutenue, 4 usines modernes situées près d'ORLEANS, de BLOIS et de STRASBOURG, 1200 personnes, et société française du groupe international MARS Incorporated, recherche

INGENIEURS (F/H)
Débutants et Confirmés
Ecoles Groupe A et B • 240KF+

• PRODUCTION

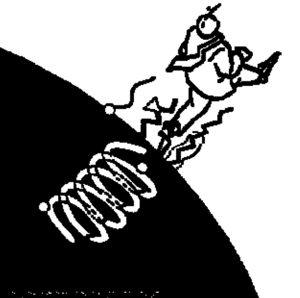
En prenant la responsabilité d'une équipe de production de 15 à 20 personnes, nous vous offrons l'opportunité de mettre en pratique l'idée que vous avez du management, de promouvoir l'initiative, de développer l'esprit "qualité". Nous vous apporterons toute la formation nécessaire dans ces domaines où notre groupe est reconnu.

• MÉTHODE / MAINTENANCE

En relation avec les services Production et Travaux Neufs, vous avez, au sein de l'équipe Maintenance, la responsabilité d'améliorer l'efficacité d'une zone d'équipements de l'usine. Vous définissez et gérez les méthodes de maintenance. Pour ce faire, vous animez une petite équipe de techniciens motivés et disposez d'un budget d'environ 3 MF.

Que vous soyez une femme ou un homme, vous privilégiez dans votre fonction : • la responsabilité • l'initiative • le développement de vos compétences • la mobilité dans l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à UNISABI - Département Personnel et Organisation - BP7 - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL, sous réf. AP/P.O.









Filiale du groupe international Alcan, Technal se positionne sur le marché de la conception et de la distribution de systèmes aluminium destinés au second œuvre du bâtiment et à l'habitat individuel. Nous recherchons un

RESPONSABLE METHODES

Au sein de l'équipe logistique, le responsable méthodes aura pour mission :
- d'optimiser l'utilisation des équipements existants,
- d'améliorer la production, la qualité, la sécurité, en proposant toute action, tout équipement allant dans ce sens et en prenant en charge toutes les étapes, de leur définition à la mise en œuvre et à la formation des utilisateurs,
- de suivre les chantiers en cours (bâtiments, équipements),
- d'optimiser l'utilisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur.

Nous confierons ce poste à un **JEUNE INGENIEUR MECANICIEN** (débutant ou 1re expérience), attiré par la production.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Merci d'envoyer votre dossier (CV, lettre de motivation, photo et prétentions) à TECHNAL, Geneviève Bastie, Responsable du Recrutement, 270 rue Léon Joulin, 31037 Toulouse Cedex.

TECHNAL®

C R E E L' E S P A C E E N B E A U T E

MEDIA-SYSTEM

EUROPSTAT, jeune société en croissance rapide spécialisée dans les études statistiques et la sureté industrielle

RECHERCHE

débutants ou 1ère expérience

STATISTICIENS	INGENIEURS
(ENSAE, ISUP, université, ...)	(IDN, AM, ECP, ...)
sondages, analyse de données, régressions	fiabilité, mécanique, informatique

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à EUROPSTAT, 38 rue Sedaine 75011 Paris

L'aéronautique en toute confiance

Sarma

*Leader européen des commandes de vol pour avions et hélicoptères, Sarma équipe les grands programmes mondiaux : **Airbus, Boeing, Douglas, British Aerospace, Dassault, Fokker, M.B.B...** Avec près de 1 000 personnes, 4 unités de production et un centre technique, nous poursuivons nos investissements en recherche et développement pour des équipements toujours nouveaux et à la pointe de la technologie. **Le développement de notre ligne de produits, à base de matériaux composites, qui représente l'un de nos marchés d'avenir,** nous conduit à créer le poste de :*

INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT

Rattaché au responsable du développement des matériaux composites, vous travaillez dans un environnement de haute technologie, sur un produit nouveau faisant appel à des techniques modernes.

Vous intervenez tant sur le plan Etudes (calculs, définitions...) que gestion technique du service (contacts clients, fournisseurs).

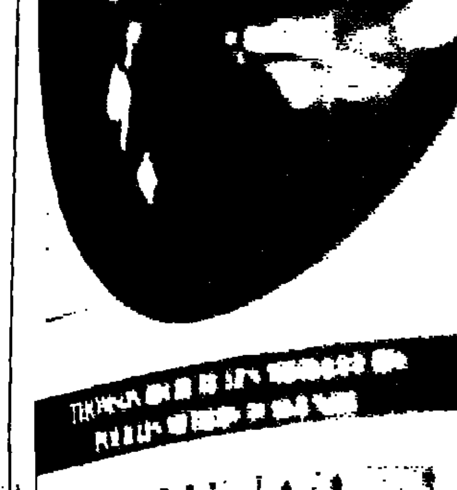
Ingénieur mécanicien débutant, vous êtes autonome et possédez toutes les qualités indispensables au double aspect de ce poste.
Anglais courant indispensable.

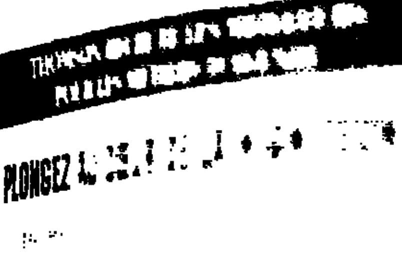
Le poste est basé dans la Drôme (45 mn au Sud de Lyon).
Merci d'adresser votre candidature, sous réf. IED, à : Sarma, DRH, 1 avenue Marc Seguin, BP 29, 26241 Saint-Vallier-sur-Rhône.

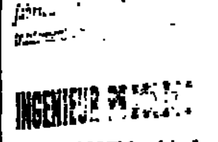
SARMA : EQUIPEMENT AVIATION - GROUPE SKF

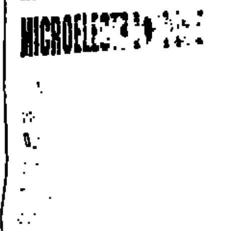
MEDIA-SYSTEM

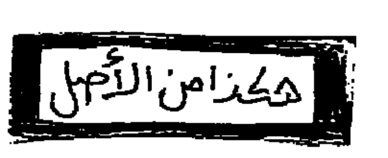












Entre les hautes technologies et vous, il y a des atomes crochus

INGENIEURS GRANDES ECOLES

La vocation première du CEA : maîtriser l'atome. L'expertise qu'exige un tel domaine lui a permis d'acquérir un savoir-faire inégalé dans tous les secteurs à la pointe de la recherche : physique, neutronique, chimie, mathématiques, mécanique, thermohydraulique, microélectronique, électronique de puissance, optronique, informatique, intelligence artificielle, robotique, matériaux...

Au coeur des enjeux scientifiques, technologiques et industriels de demain, le CEA offre à des jeunes ingénieurs Grandes Ecoles la possibilité de travailler sur des programmes à la croisée de la recherche et de l'industrie.

Rejoindre nos équipes, c'est avoir l'opportunité de suivre des projets depuis la conception jusqu'à leur réalisation, tout en disposant des outils les plus performants au sein de centres de recherche de réputation internationale, implantés en Région parisienne, Aquitaine, Touraine, Bourgogne et Sud-Est.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence LM/201 à Paul Queyssalier
CEA - Direction des Ressources Humaines – 31-33 rue de la Fédération - 75015 PARIS.

cea

LA RECHERCHE AU-DELA DE LA RECHERCHE

Daujeling

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

PLONGEZ AU CŒUR DE LA HIGH TECH

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES conçoit et développe des systèmes complexes de détection sous-marine pour les mers du monde entier. Notre centre de Valbonne Sophia-Antipolis, spécialisé dans l'étude, le développement et la fabrication de composants acoustiques pour traitement analogique du signal recherche :

INGENIEUR PROCEDES MICROELECTRONIQUES

Vous prenez la responsabilité de ces procédés dans le service de fabrication sur Wafer (Front-End). Votre première mission sera l'étude et le développement de procédés nouveaux dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle chaîne de fabrication de composants acoustiques grande série.

Ingénieur grande école ou universitaire (niveau doctorat), vous justifiez d'une solide expérience (5 à 10 ans) dans le domaine des procédés microélectroniques sur wafer (photolithogravure et métallisation sous vide) et maîtrisez le processus de fabrication industrielle à bas coût de production.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
THOMSON SINTRA ASM - Antoine GARCIA - Route des Dollines
Parc de Sophia-Antipolis - BP 38 - 06561 Valbonne Cedex.

THOMSON

HCAP



Glass Group, Europe

PPG GLASS GROUP, EUROPE, CA : 3, 8 Milliards de Francs, 3300 personnes, 3 usines en France, 3 usines en Italie, 15 filiales en Europe.

Nous sommes rattachés à un groupe international, 37 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.

Nous recherchons au niveau du site industriel le plus important situé à MAUBEUGE un

JEUNE INGENIEUR DE MAINTENANCE

débutant ou 1 ère expérience

Il sera appelé, après une période de formation, à prendre en charge la partie verre froid de l'Unité Float Glass, sous la responsabilité du Chef des Services Techniques de l'unité.

Il aura pour mission de :

- garantir le bon niveau des prestations d'entretien avec le souci de s'inscrire dans les objectifs globaux de l'unité en matière de Sécurité et de Qualité.
- étudier, planifier et coordonner des investissements d'amélioration et de développement.

Ce poste s'adresse à un ingénieur AM - IDN - HEI, ... disposant d'une solide formation en électromécanique et si possible en automatismes, motivé par un poste impliquant rigueur, esprit de synthèse et qualités d'animation.

Connaissance de l'anglais souhaitée

Ecrire sous réf. 49 B 2021-OM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**
71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

IN



EURS

- **CHEFS DE PROJETS**
- **ELECTRONICIENS**
- **QUALITE MATERIEL**
- **INFORMATICIENS**
- **SECURITE**
- **QUALITE LOGICIEL**

Leader mondial en matière de systèmes ferroviaires, GEC ALSTHOM vous propose de faire carrière au sein de la Direction Technique, dans un environnement de très haute technologie à forte orientation "Génie logiciel" utilisant des méthodes de conception et de développement en Ada et C, autour d'un atelier logiciel moderne.

Aux portes de l'avenir, l'enjeu technologique à relever vous permettra d'exprimer vos idées et vos ambitions à travers des projets de grande envergure comme la réalisation de systèmes ferroviaires complexes (Trains et Métros) dans le monde entier. INGENIEURS GRANDES ECOLES OU UNIVERSITAIRES (débutants ou dotés d'expérience dans ce domaine), venez rejoindre nos équipes et y exprimer vos idées et votre potentiel. Pour gagner ce challenge écrivez sur le site, à Hélène Depont, GEC ALSTHOM, Direction des Systèmes de Signalisation 33, rue des Bateliers, 93404 ST-OUEN, en joignant à votre lettre manuscrite CV, prétentions et photo, sous réf. 6532.

GEC ALSTHOM

DIVISION TRANSPORT

CONTESSE

CORNING FRANCE
DIVISION TELECOMMUNICATIONS

Rejoignez notre process
Fibres optiques et composants

Jeune Ingénieur
Physique - Matériaux

Corning est le premier fabricant mondial de verres spéciaux et fibres optiques. Ce leadership résulte de notre esprit d'innovation et de l'importance que nous attachons à la recherche.

Aujourd'hui nous développons un pôle process pour soutenir le passage en phase de production de notre ligne pilote de composants en optique intégrés pour réseaux télécom.

Nous recrutons ***un jeune ingénieur*** diplômé d'une G.E. ou équivalent universitaire, débutant ou disposant d'une première expérience, si possible dans le domaine de la micro-électronique (dépot sous vide, lithographie, gravure...). Nous lui confierons l'étude, la rationalisation et la fiabilisation de la montée en capacité de la partie amont de cette ligne de produits. Ses maîtres-mots seront : délais, qualité, productivité.

Si vous souhaitez développer votre carrière dans un environnement high tech international, nous vous proposons de rejoindre une équipe qui se passionne pour son challenge.

Localisation en banlieue sud.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 10057, à Corning France, DRH, 44 avenue de Valvins, 77210 Avon.

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR PONTS, MINES, TP.



La COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, leader mondial de la Distribution d'EAU, recherche pour son SERVICE INGENIERIE à Paris (200 personnes), un jeune Ingénieur de Projets.

Assisté de deux collaborateurs, vous prendrez en charge :

- la Conception d'ouvrages nouveaux,
- la Réponse aux Appels d'offre ainsi que leur négociation,
- le Suivi des Chantiers de Construction : Organisation, Coordination et Contrôle de l'évolution des travaux.

A 25-28 ans, vous êtes passionné de Technique et souhaitez acquérir une solide expertise en Génie Civil.

L'importance et le dynamisme de notre Groupe vous permettront, après quelques années d'expérience, de saisir de réelles opportunités de carrière tant en France qu'à l'Etranger.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous la référence I/48/90, à ECG consultants - 17 rue Galilée - 75116 Paris.

ECG CONSULTANTS



Secteurs de Pointe

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

COMMUNIQUER, NAVIGUER, IDENTIFIER LA PREUVE PAR TROIS DE NOTRE COMPETENCE SYSTEME

Née en Juillet 1990 de la fusion des unités de radiocommunication du Groupe Thomson, la Division CNI (Communications, Navigation, Identification) rassemble les compétences les plus pointues. Résultat, cette union place le Groupe en tête du palmarès européen dans ce domaine d'activité. Et ses ambitions ne s'arrêtent pas là. En effet, cette unification marquée par la participation aux plus grands programmes internationaux qu'ils soient civils (couverture VHF-UHF de 9 pays dont le Brésil, la Chine, l'Egypte) ou militaires (AWACS, MSE, SATURN, NIS...) et par la performance des solutions proposées lui confèrent aujourd'hui une dimension mondiale.

ADJOINT DE GESTION DU PROGRAMME SATURN

POUR LE SERVICE COMMUNICATIONS AERONAUTIQUES (CAE)

Ce service a pour vocation le domaine des communications aéronautiques militaires et recouvre la fourniture d'équipements et systèmes complets pour les aéronefs (segment Bord) et pour les réseaux de communications Air/Sol de la Défense Aérienne (segment Sol).

Vous serez responsable de la gestion du programme sur les aspects gestion contractuelle/relations clients, gestion des coûts et délais du programme, organisation et contrôle/animation des avancements clients et internes. Vous serez directement rattaché au maître d'œuvre du programme.

Ingénieur Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'environ 6 à 9 ans dans l'électronique, radiocommunications, développement de produits et gestion de programmes. Vous maîtrisez l'anglais et des déplacements en Europe sont à prévoir.

INGENIEUR D'ETUDES - SPECIALISTE DE LA TRANSMISSION DE DONNEES TACTIQUES

POUR LE SERVICE COMMUNICATIONS NAVALES.

Ce service est spécialisé dans les systèmes et les équipements de communications embarqués (du patrouilleur rapide au porte-avions et sous-marin).

Vous serez chargé d'animer le réflexion du service sur le segment naval du programme initial MIDS (études PAMINA financée par le STCAN) et sur différentes évolutions techniques (projet OTAN, NILE, initiatives diverses).

Ingénieur Grande Ecole, vous avez fait vos débuts dans la Marine Nationale et justifiez aujourd'hui de 10 ans d'expérience. Vous avez de bonnes connaissances en architecture de systèmes et transmissions de données électroniques. Capacité à conceptualiser, anglais indispensable. Nombreux déplacements tant en France qu'à l'étranger.

INGENIEUR D'AFFAIRES

POUR LE SERVICE RADIONAVIGATION ET MODULES COMMUNS (NMC)

Ce service comprend les aides à la navigation et les produits systèmes CNI. Ces équipements sont destinés aux plates-formes aériennes, navales et terrestres pour les marchés militaires et civils).

Vous serez chargé de la promotion des produits de radionavigation (en support de la Direction Commerciale), de l'élaboration des réponses aux appels d'offres et de la conduite des affaires notifiées. De nombreux déplacements sont à prévoir.

Ingénieur Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience d'environ 3 ans dans la conduite de projets et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature à **THOMSON CNI** - 45/47 quai Alfonse le Gallo - BP 402 - 92103 BOULOGNE Cedex.

HCA





GROUPE VM MATERIAUX
600 personnes, 780 MF de CA
Négociant et Fabricant de MATERIAUX DE CONSTRUCTION implanté sur 8 départements de l'Ouest.

Nous recherchons notre :

irecteur industriel

250 - 300 KF

Votre mission :
Membre du comité de direction et en relation directe avec le PDG, vous assurerez : • la direction opérationnelle de 2 filiales (produits bétons, charpentes industrielles, 50 p., 6 lignes de fabrication) • un contrôle et un appui de gestion sur 2 autres filiales (produits préfabrication béton, produits bois, 80 p.). Vous serez l'interlocuteur technique de l'ensemble des sociétés du groupe. Vous participerez également aux missions menées dans le cadre du développement externe.

Votre profil :
De formation ingénieur généraliste, vous êtes à l'aise dans des responsabilités opérationnelles (direction d'unités) et fonctionnelles (contrôle de gestion et conseil technique). Vous bénéficiez de réelles aptitudes à dialoguer de questions techniques, commerciales et de gestion.
Pour ce poste situé à proximité de **Nantes**, vous possédez une forte capacité d'adaptation et le goût du travail en équipe.

Nous traiterons confidentiellement votre candidature adressée à :
VM MATERIAUX - Direction des Ressources Humaines - BP 7
85260 L'HERBERGEMENT

Organisation et Publicité

Degrémont

TRAITER L'EAU, PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

Filiale de la Lyonnaise des Eaux Dumez et leader mondial (2 500 personnes, 2,5 milliards de CA), nous répondons depuis 50 ans à un besoin vital de l'homme, en traitant et améliorant la qualité de l'eau.

Au delà d'une forte présence nationale, nous intervenons sur tous les continents. Le service est l'une des clés de notre réussite.

Pour notre activité exploitation en forte progression, nous recherchons des :

Ingénieurs Exploitation

débutants ou première expérience

Vous serez chargé du développement et du suivi des prestations de service auprès des Industriels.

Proche de nos clients, vos qualités relationnelles, votre autonomie, votre mobilité sont des qualités indispensables qui vous permettront de réussir et d'évoluer au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M 0412 à : DEGREMONT - Annie DESMEULLES - Responsable Recrutement et Emploi - 183, avenue du 18 Juin 1940 - 92508 RUEIL-MALMAISON Cedex.

Ingénieur

partagez notre qualité.

Kiffer Hamaide, filiale du groupe Lafarge Nouveaux Matériaux (3300 personnes, CA : 4 milliards de F.), nous fabriquons et distribuons de la peinture bâtiment et routière. Nos 180 collaborateurs réalisent un CA de 300 MF. Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un RESPONSABLE QUALITÉ.

A 30 ans minimum, de formation ingénieur chimiste ou équivalent complétée par une 1re expérience dans la mise en place de normes qualité, vous avez le sens du contact, des qualités d'initiative et un excellent esprit synthétique.

En collaboration directe avec le Directeur Général et les différents services, vous établirez la politique qualité de la société.

Vous définirez et mettrez en place les actions nécessaires dans le but de l'homologation et interviendrez en conseil au niveau de l'organisation des méthodes et du bon fonctionnement de l'entreprise en sensibilisant et formant les hommes.

Votre dynamisme et votre rigueur seront autant d'atouts pour réussir et évoluer à la mesure de vos compétences, avec une large autonomie d'actions et des possibilités de carrière dans un grand groupe international performant.

Le poste est basé à Aubervilliers.

Merci d'envoyer CV, lettre manuscrite, photo et prét. à KIFFER HAMAIDE 83/85, avenue Victor Hugo - BP 20 93301 AUBERVILLIERS CEDEX ou par télécopie au 48.34.17.72.

Pour un premier contact ou des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter directement Monsieur ATHANE au (1) 48.34.92.94

sticb PEINTURES — LAFARGE NOUVEAUX MATÉRIAUX

MEDIAPA



Premier constructeur mondial de véhicules automobiles, nous sommes 4800 personnes en France. Notre division AC ROCHESTER (230 personnes) recherche pour son unité de POTS CATALYTIQUES (700 000 pôts/an) un

JEUNE INGENIEUR PROCESS

VOTRE MISSION EST DOUBLE :

→ Dans un premier temps (environ 12 mois) : participer à l'implantation et au démarrage d'une nouvelle ligne de production, en relation avec nos usines basées à SOUTHAMPTON (GB) et aux Etats-Unis.

→ A terme : en liaison avec les départements Développement, Production, Qualité, Achats et Finance, et en collaboration avec nos fournisseurs ☐ vous assurez l'étude et l'optimisation des process de fabrication ☐ vous coordonnez les projets d'investissements.

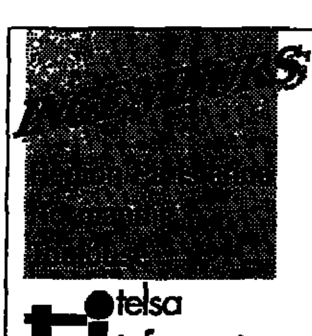
VOTRE PROFIL : ☐ jeune ingénieur mécanicien (AM, HEI,...) ☐ débutant ou avec une première expérience ☐ des idées concrètes et le sens du résultat ☐ un bon niveau d'anglais ☐ une grande disponibilité (de courts déplacements en EUROPE ou aux USA sont à prévoir).

NOUS VOUS OFFRONS : ☐ L'opportunité de lancer une nouvelle activité ☐ un poste alliant la technique aux contacts internationaux ☐ un environnement de travail très enrichissant (management participatif, qualité totale,...) ☐ DES POSSIBILITES D'EVOLUTION IMPORTANTES, EN FRANCE OU A L'ETRANGER.

Pour un entretien individuel avec la société le 18/12/90

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. Fax : 46.21.78.13 en indiquant la référence 3335 sur la lettre et sur l'enveloppe.





- 1 à 3 ans d'expérience
- confirmés, Chefs de Projet
- TRAITEMENTS D'IMAGES
- TRAITEMENT DU SIGNAL
- TELECOMMUNICATION
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- ARCHITECTURE DE SYSTEMES

Nous vous proposons de vous intégrer dans notre équipe d'INGENIEURS SPECIALISES.
Merci d'adresser CV et prétentions
9, Bd. Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE.

telsa informatique

L.B.M.

Société d'Études de Système Informatique

recherche

TECHNICIENS et INGÉNIEURS

de 0 à 3 ans d'expérience

Pour études et développement (C-UNIX) de logiciels de pointe, dans un cadre motivant (Intelligence Artificielle, Interfaces Homme-machines, conception de grands systèmes d'information).

Plusieurs postes possibles.

Adresser CV à : C3IS

24, rue Saarinen SILIC 244 - 94568 RUNGIS Cedex

TRES URGENT

Pour importante société Aéronautique, nous recherchons :

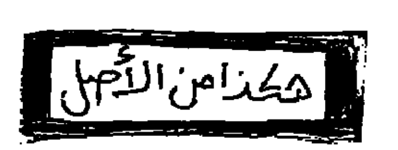
INGENIEUR GRANDE ECOLE GROUPE B

Activité de recherche dans secteur Avant-projets
Ce poste s'adresse à un débutant libéré des obligations militaires et disponible immédiatement.
Anglais recommandé.

Lieu de travail : **banlieue SUD.**



Adressez C.V. et prét. à T2I, 242 bd Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE ou téléphonez pour RV à François LAULAN au 47.61.00.85



ÉCONOMIE

BILLET

« Etreinte mortelle »

Depuis plusieurs mois, on sentait monter un malaise au sein de Force ouvrière devant la multiplication des initiatives – jumelles si ce n'est communes – lancées par la confédération de l'avenue du Maine et la CGT. M. Michel Huc, le patron de l'importante Fédération FO de la métallurgie, a décidé de s'en faire l'écho en adressant au secrétaire général, M. Marc Blondel, une lettre affirmant sans ménagement que, *« si cette folle aventure devait se poursuivre, nul doute que nous arriverions à une rupture »*.

M. Huc rappelle que, à la fin du maigre défilé organisé par FO le 14 novembre contre la CSG, *« un certain nombre de militants se sont dirigés en direction du cortège de la CGT qui, comme par hasard, ne manifestait pas très loin »*. Cet incident lui permet de tirer la sonnette d'alarme face à une dérive qui, selon lui, *« se terminera par une étreinte mortelle »*.

Il est vrai que le discours radical de M. Blondel n'a pour l'instant guère été favorable à FO qui, partenaire obligé du patronat et des pouvoirs publics lorsque M. André Bergeron la dirigeait, apparaît totalement incapable de peser sur les décisions du gouvernement. Dernière en date, la grève organisée simultanément dans la fonction publique par FO et la CGT le 30 novembre s'est soldée par un échec.

Plus grave peut-être, ce jeu rapproché qui satisfait visiblement les cégétistes ne correspond pas aux pratiques traditionnelles des sections de base FO qui, malgré la politique d'opposition systématique de leur confédération (sur le travail précaire, la CSG ou la modernisation de la fonction publique), continuent de signer des accords, y compris après avoir mené des conflits.

M. Blondel a parfaitement raison de considérer que son organisation se dévaloriserait en apparaissant comme *« une machine à signer »*. Toutefois, dix-huit mois avant le prochain congrès confédéral, il lui faudra apporter de vraies réponses à ceux qui, comme M. Jacques Mairé, leader de l'union départementale de Paris, s'inquiètent de l'influence grandissante des éléments trotskistes, notamment parmi la rédaction de *FO-Hebdo*, et dénoncent le risque de voir FO devenir *« une fausse petite CGT dirigée par de vrais petits communistes »*...

J.-M. N.

Le ralentissement économique dans les pays industriels

Les signes d'une nette détérioration de la conjoncture dans le monde occidental se multiplient. Alors que le Canada et l'Australie reconnaissent officiellement être entrés en récession (six mois consécutifs de baisse de la production), les Etats-Unis s'interrogent sur l'ampleur et la durée du ralentissement en cours chez eux.

Selon le *Wall Street Journal* du 4 décembre, les responsables de Washington préparent actuellement dans le cadre du processus budgétaire des prévisions économiques faisant état d'au moins un, et probablement de deux trimestres de déclin économique (les trois derniers mois de 1990 et les trois premiers de 1991).

L'indice mensuel de l'Association américaine des directeurs d'achats, publié lundi 3 décembre, qui regroupe plusieurs séries de statistiques relatives à la production et aux commandes, est tombé en novembre à son plus bas niveau depuis novembre 1982. Selon les économistes de cette association, un grand nombre d'entreprises ont fait part de licenciements, de gels d'embauches et de fermetures d'usines.

De son côté, la Commission européenne a révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 1991 et 1992. Celle-ci ne devrait être en Europe respectivement que de 2,25 % et 2,5 %, contre 3 % cette année. Au Japon, les statistiques publiées mardi 4 décembre confirment également un ralentissement de l'activité, même si la croissance y reste encore soutenue. Au cours du troisième trimestre, la production a progressé à un rythme annuel de 4,1 %, après 3,6 % au trimestre précédent.

Il y a un an, le rythme record depuis seize ans de 12,1 % avait été atteint au troisième trimestre. D'après l'EPA (l'Agence de planification économique), la croissance japonaise devrait être de 4 % l'an prochain.

La récession confirmée au Canada...

MONTRÉAL

de notre correspondante

Comme au cours du second trimestre, le produit intérieur brut a diminué de 0,3 % au cours du troisième trimestre de cette année au Canada, faisant de ce pays le premier à enregistrer dans les chiffres les débuts de la récession.

Le dicton des économistes voulant que *« lorsque les Etats-Unis s'enrhument, le Canada éternue »* ne tient plus. Pour la première fois dans son histoire, l'économie canadienne s'est exposée toute seule à un sérieux coup de froid, alors que les Etats-Unis, vers lesquels les trois quarts des échanges canadiens sont dirigés, n'en étaient encore qu'à frissonner.

Le Canada avait connu sept années consécutives de croissance soutenue, ce qui l'avait conduit à une surchauffe, sa production ne pouvant plus satisfaire la demande intérieure. Ottawa s'était attaqué aux pressions inflationnistes avec d'autant plus d'empressement que l'application d'une nouvelle taxe, de type TVA, à partir de janvier prochain, devrait faire grimper de plus d'un point le taux d'inflation qui était de 5,1 % en 1989.

Le remède – strictement monétariste – a été brutal : avec un taux d'escompte de la Banque du Canada qui a culminé à 13,77 % en avril dernier (14,75 % pour les taux privilégiés des grandes banques), l'activité économique, déjà bien moins vigoureuse l'an passé, s'est considérablement ralentie cette année. Parallèlement, l'augmentation des prix du pétrole n'a guère aidé le Canada, exportateur net d'or noir, dont les installations pétrolières fonctionnaient déjà à leur pleine capacité avant la crise du Golfe persique : avec un taux d'inflation de 4,8 % en rythme annuel pour octobre – dernier mois connu, – le gouvernement ne peut se permettre de relâcher grandement sa vigilance.

Faillites et licenciements

La marge de manœuvre du gouvernement conservateur de M. Brian Mulroney est presque nulle. Avec un déficit prévu de 30 milliards de dollars canadiens (140 milliards de francs) pour l'année budgétaire en cours et une dette publique accumulée de près de 400 milliards de dollars (une des plus fortes au monde par habitant), Ottawa ne peut guère augmenter les dépenses publiques pour relancer l'économie. *« Toute tentative de ce type intensifierait les pressions sur les taux d'intérêt, effet inverse de celui recherché »*, a reconnu M. Michael Wilson, ministre canadien des finances.

Ottawa ne peut pas non plus envisager une baisse trop marquée des taux d'intérêt, qui les situerait en dessous de ceux pratiqués aux Etats-Unis. Les obligations par lesquelles le gouvernement canadien paie les intérêts de sa dette ne trouveraient plus preneur. Ottawa n'ignore pas que les investisseurs japonais et allemands, notamment, ont déjà commencé à se détourner de ce marché.

Le refus de M. Wilson d'envisager la présentation d'un nouveau budget avant l'heure indique aux Canadiens qu'ils devront prendre leur mal en patience. En septembre et octobre, les faillites ont augmenté de 60 % et les exportateurs, pénalisés par le taux élevé du dollar canadien par rapport au billet vert américain (86 cents canadiens pour 1 dollar US), commencent à licencier. Tous les secteurs sont touchés, y compris – pour la première fois depuis 1986 – les activités du tertiaire. La croissance devrait reprendre d'ici le milieu de l'an prochain, prédit M. Wilson. Le seul réel espoir du Canada, dont les investissements manufacturiers ont baissé de 5 % entre avril et septembre, est que les Etats-Unis échappent à une récession marquée.

MARTINE JACOT

... et reconnue en Australie

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique sud

L'Australie se trouve désormais « officiellement » en récession avec une activité qui a reculé de 1,46 % au cours des deux derniers trimestres. La publication de ces indices a fait l'effet d'une douche froide à Canberra où l'on tablait sur un « atterrissage en douceur » après la surchauffe de l'an dernier : le budget 1990-1991 était ainsi basé sur une prévision de croissance de 2 %.

L'heure n'est plus aux querelles sémantiques en Australie. Tout au long de l'année, alors que l'essoufflement de l'activité alimentait les craintes de l'imminence d'une récession, le premier ministre Bob Hawke faisait taire les Cassandre en se retranchant derrière la définition « technique » du concept de récession : deux trimestres consécutifs d'activité négative.

C'est désormais chose faite. Les statistiques rendues publiques, font ainsi apparaître un recul du PIB de 1,06 % lors du troisième trimestre, faisant suite à un indice déjà négatif (– 0,4 %) au deuxième trimestre. Fataliste, le ministre des finances, M. Paul Keating, a indiqué qu'il s'agissait d'une *« récession que nous devions avoir »*.

Il est vrai que la détérioration du marché de l'emploi, ces derniers mois, était plutôt de mauvais augure. Le taux de chômage s'établissait en octobre à 7,6 %, contre 5,9 % l'an dernier. Les prévisions inscrites dans le budget 1990-1991, rendu public en août, de 475 000 bénéficiaires de l'allocation-chômage sont déjà dépassées.

Mais beaucoup plus préoccupante pour l'Australie est son incapacité à redresser ses comptes extérieurs. En dépit d'un climat récessionniste, la demande intérieure de produits étrangers n'a pas faibli : les importations ont fait un bond de 8,4 % au troisième trimestre alors que les exportations stagnaient à 0,6 %.

Fort du ralentissement de l'activité amorcé dès le début de l'année, le gouvernement pensait avoir conjuré le danger de la surchauffe et s'était donc autorisé à ramener les taux d'intérêt à court terme des niveaux records de 18 % à 13 %. Le « rebond » inattendu des importations risque de mettre un terme à ce relâchement de la discipline monétaire. Ce qui compliquera davantage la tâche d'un Paul Keating désireux d'amortir les effets de la récession.

FRÉDÉRIC BOBIN

La conférence ministérielle du GATT

30 000 paysans ont manifesté à Bruxelles

BRUXELLES

de notre correspondant

Les organisations d'agriculteurs européens ont gagné leur pari : paralyser la ville de Bruxelles le jour de l'ouverture de l'Uruguay Round mais sans les débordements de la base qui firent si mauvaise impression lors d'une manifestation contre le Marché commun en 1971, avec un mort, cent soixante blessés et des dégâts matériels considérables. A l'exception d'une minorité d'excités, les quelque trente mille paysans mobilisés par le COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE) ont obéi aux consignes pour une manifestation dans le calme. *(Nos dernières éditions du 4 décembre.)*

Des centaines d'autobus les avaient déposés lundi matin 3 décembre à proximité de la place Rogier, point de départ d'un cortège qui s'est étiré sur plusieurs kilomètres dans le centre de la ville. Les Belges ouvraient la marche, portant des écriteaux sur lesquels un inquiétant *« 1971-1990, ça passe ou ça casse »* détonnait avec les *« Bush, touche pas à notre blé »*. Il y avait des Luxembourgeois rigolards, des Hollandais sérieux, des Italiens transis dans ces frimas et munis de centaines de drapeaux nationaux comme pour une finale de foot, et jusqu'à des invités japonais très applaudis pour leurs slogans : *« Pas de riz étranger »*, *« Solidarité internationale »*. *(Lire page 24.)*

Toutes les nationalités défilaient devant le Sheraton, en rangs serrés d'une douzaine de personnes, depuis déjà une bonne heure, dans le bruit des pétards lancés à profusion et la fumée des pneus incendiés, quand les Français sont apparus, de loin, les plus nombreux, peut-être dix-mille, derrière les banderoles des fédérations départementales : *« La campagne c'est aussi votre affaire »*, *« Paysans bernés par l'importation des produits américains »*, *« Ne GATTez pas notre agriculture »*, *« C'est la GATTastrophe »*, *« De l'or à Bruxelles, c'est la misère chez nous »*, et autres jeux de mots.

Les autorités avaient invité les automobilistes à s'abstenir de paraître ; la radio avait annoncé la présence de *« casseurs »* parmi les Français. Aussi le cortège a-t-il avancé le plus souvent devant des magasins fermés et dans des rues débarrassées de voitures en stationnement. Très discret au contact du cortège, un dispositif policier fort de quatre mille hommes détournait la circulation aux endroits stratégiques. Il n'eut à intervenir que rue Belliard, quand quelques manifestants voulurent enfoncer la porte du siège bruxellois du Parlement européen.

La dissolution du cortège avait lieu au parc du Centenaire, non loin du Berlaymont, l'immeuble de la Commission, fort protégé pour la circonstance. Le jour déclinait déjà quand une centaine de gars venus de Vendée rejoignaient leurs autocars. N'étaient-ils pas fatigués au moment de remettre le cap sur la France sans avoir vu grand-chose de cette capitale des *« Eurocrates »* tant décriés malgré leur combat du jour contre les Américains ? *« Nous, monsieur, nous sommes habitués à vivre à la dure, et si l'on nous oblige à la guerre nous tiendrons. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Les participants à l'Uruguay Round se crispent sur la question agricole

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

Un tour d'observation et de discours. Au cours de la première journée de la conférence ministérielle de l'Uruguay Round qui rassemble les représentants de cent sept pays au Palais du Heysel à Bruxelles, chacun s'est contenté de répéter des positions déjà connues.

Mme Carla Hills, le principal négociateur américain, n'a pas pu s'empêcher de menacer. *« Ceci est la dernière semaine, je répète bien la dernière semaine, de l'Uruguay Round (...) Il n'y aura pas de prolongation (...). Il n'y a qu'un obstacle unique qui nous sépare d'une nouvelle période de renaissance économique universelle, c'est celui de l'impasse agricole »*, a-t-elle déclaré. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne et porte-parole de la CEE, a insisté au contraire sur la volonté des Douze de parvenir à un accord global. Beaucoup d'intervenants européens ont dénoncé la méthode chère aux Américains consistant à braquer les projecteurs uniquement sur les affaires agricoles.

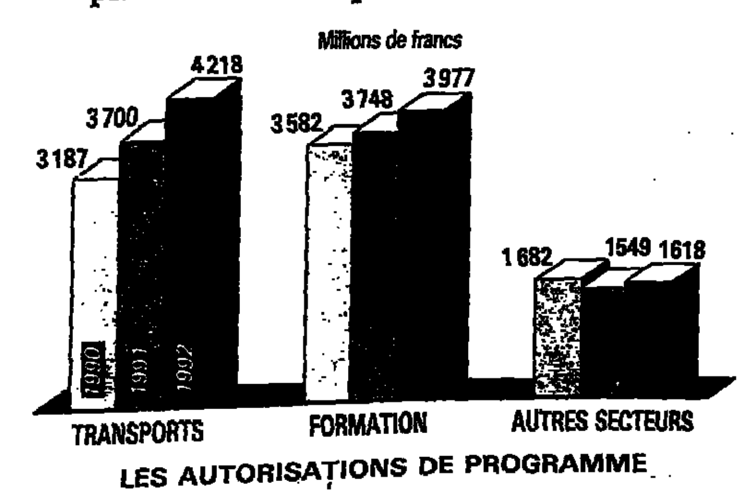
M. Ray Mac Sharry, le commissaire européen chargé de la politique agricole, a vanté les mérites de l'offre communautaire, se proposant de démontrer que la réduction du soutien accordé aux agriculteurs (30 % en dix ans préconisés par la CEE) réduirait effectivement la protection du marché européen. *« Nous n'avons pas besoin de démonstration, nous avons besoin de mouvement »*, a répliqué M. Crowder, un adjoint du ministre de l'agriculture des Etats-Unis.

En vérité, lundi, l'ambiance n'était ni au mouvement ni à l'accommodement. *« Les Américains veulent que nous produisions moins et que nous importions plus (...) La Communauté est la principale puissance économique et commerciale mondiale. Avant que nous ayons fait l'union économique et monétaire et l'union politique, ils veulent nous tirer le tapis sous les pieds »*, distillait dans les couloirs M. Louis Mermaz. Une telle conférence respecte un rituel qui, au moins dans une première phase, laisse peu de place à l'inattendu. Les efforts pour rapprocher les points de vue ont commencé lundi soir au sein des « chambres vertes » *(green rooms)* qui rassemblent sur chacun des grands dossiers un nombre d'experts limité. Le groupe de travail sur l'agriculture est présidé par le ministre suédois, M. Hellström.

Que se passera-t-il lorsque, mardi soir ou mercredi matin, il constatera inévitablement que sa tâche est impossible ? Il faut s'attendre à une période de tension avant que l'un ou l'autre prenne une initiative pour relancer les débats et éviter l'échec. Ce pourrait être la tâche de la Communauté, à qui on prête le souci d'aménager son offre pour tenir compte des critiques des producteurs du tiers monde. Elle pourrait en particulier renoncer à l'idée de « rééquilibrer » sa protection aux frontières en instaurant des droits de douane sur l'importation, jusqu'ici entièrement libre, de soja et autres tourteaux.

PHILIPPE LEMAITRE

Le budget de la région Ile-de-France : priorité aux transports et à la formation



LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Pour la première fois en 1991, le budget de l'Ile-de-France dépassera 10 milliards de francs et devrait atteindre 10,7 milliards, selon les orientations financières présentées par MM. Pierre-Charles Krieg, président du conseil régional, et Jean-Pierre Fourcade, son premier vice-président, le 3 décembre. Depuis 1986, le budget de la première région française fait apparaître une concentration de plus en plus marquée des dépenses sur les investissements, et surtout sur la formation (dont les lycées) et les transports. Le projet de budget pour 1991 et 1992 se fonde sur une augmentation sensible du produit de la fiscalité régionale : + 26 % l'an prochain et + 19,7 % en 1992.

ÉCONOMIE

COMMERCE INTERNATIONAL

Les négociations de l'Uruguay round à Bruxelles

Les paysans de l'Asie du Nord-Est résistent à l'ouverture de leurs marchés

Les paysans de l'Asie du Nord-Est (Corée du Sud, Japon) ont formé un front commun de résistance à l'ouverture de leurs marchés agricoles respectifs, et en particulier de celui du riz. Taïwan s'est joint au mouvement, bien que l'île ne fasse pas partie du GATT.

TOKYO

de notre correspondant

Les organisations paysannes des trois pays ont signé, la semaine dernière à Tokyo, un communiqué commun affirmant que chaque nation a le droit de déterminer sa propre politique agricole et demandant aux négociateurs de tenir compte des problèmes de sécurité alimentaire, de protection de l'environnement et de stabilité des sociétés rurales.

Au Japon, les paysans bénéficient toujours d'un soutien, moins ferme qu'auparavant mais néanmoins solide, du Parti conservateur, donc du gouvernement. En Corée, leur lutte s'inscrit dans une croisade nationaliste contre toute ouverture des marchés : une montée de xénophobie quelque peu hystérique, dirigée essentiellement contre les Américains.

Pendant des milliers d'années, le riz a été la nourriture de base de cette partie du monde. Aujourd'hui, 90 % de la production mondiale de riz est cultivée et consommée en Asie, et celui-ci représente encore 40 % des calories pour ses habitants. Il y a trente ans, la région devait importer une bonne partie de son riz. Puis, au début des années 60, fut lancée la « révolution verte » (défrichage, irrigation, mécanisation, engrais) : alors qu'à travers le monde les terres cultivées ont augmenté en moyenne de 21 %, les rizières, elles, ont connu une croissance de 75 %. En 1990, la plupart des pays d'Asie sont proches ou ont atteint, voire dépassé, le seuil de l'autosuffisance. Même des pays autrefois chroniquement déficitaires comme la Chine ou l'Inde. Une exception notable étant la Birmanie. Le riz est une denrée peu exportée : 4 % des 475 millions de tonnes produites chaque année.

Demande de riz en baisse

Avec la modernisation, la demande en riz a eu tendance à diminuer : c'est le cas même en Asie du Sud-Est, où les paysans s'orientent vers d'autres cultures plus rentables (en Indonésie par exemple), bien que l'Institut international de recherches sur le riz des Philippines mette en garde contre un risque de pénurie. Dans les pays les plus avancés (Japon, Corée, Taïwan), le processus a été le même : effort pour parvenir à l'autosuffisance, puis lent déclin de la consommation dû aux changements des habitudes alimentaires. Mais les gouvernements continuent à apporter de solides soutiens aux paysans : stricte protection du marché et subventions.

Le système permet de maintenir à bout de bras une agriculture qui est devenue un fardeau : par le jeu de prix artificiellement supérieurs aux cours mondiaux, les contribuables nippons subventionnent la paysannerie (1,7 milliard de dollars). En Corée, les subventions s'élèvent à 3 milliards de dollars ; comme les excédents (plus de deux millions de tonnes) ne peuvent être exportés car ils coûtent trois fois plus cher que sur le marché mondial, il faut donc les stocker : soit 550 millions de dollars de coût supplémentaire.

Ayant souffert de pénurie parfois dramatique, les Asiatiques perçoivent l'autosuffisance alimentaire comme une assurance. Pour certains, celle-ci est relativement récente (1985 dans le cas de la Corée). L'immigration urbaine conduit en outre beaucoup d'habitants à conserver de solides attaches familiales à la campagne.

Plus sensible sans doute en Corée qu'au Japon, le phénomène explique la résistance de l'opinion publique à l'ouverture des marchés agricoles : *« Le GATT menace nos traditions »*, nous dit M. Han Hosun, président de la Fédération des coopératives agricoles coréennes. Au Japon, le facteur économique tend progressivement à l'emporter : selon les sondages, les Japonais semblent plus sensibles à la perspective de payer moins cher le riz importé (*le Monde* du 7 septembre). Les milieux d'affaires, soucieux de ne pas aggraver les frictions commerciales, sont favorables à une ouverture progressive du marché agricole. Les politiciens, en revanche, sont plus hésitants, car la paysannerie reste un électorat que les conservateurs voudraient conserver dans leur giron.

Bien que la Corée soit l'un des pays qui a le plus profité du libre-échange (elle est la 13e nation exportatrice du monde), elle est aussi très farouchement opposée à l'ouverture de son marché, quel que soit le secteur concerné. Trois mille universitaires ont signé un manifeste contre l'Uruguay round. Incités en cela par le gouvernement, qui cherche à faire porter sur l'extérieur la responsabilité des difficultés économiques actuelles, les Coréens ont tendance à penser le commerce comme un échange à sens unique. Aussi l'ouverture du marché est-elle vécue parfois sur un mode passionnel : à la sortie d'une réunion du GATT à Genève, un agriculteur coréen tenta il y a quelques semaines de se suicider par éventrement pour protester contre les pressions étrangères...

PHILIPPE PONS

TRANSPORTS

L'augmentation du capital de Minerve prélude à la modernisation de sa flotte

Comme prévu lors du rachat par le Club Méditerranée de la moitié du capital de la compagnie de charters Minerve, le 3 avril, celle-ci procédera à une augmentation de capital de 80 millions de francs qui portera ses fonds propres de 105 à 185 millions de francs (*le Monde* du 4 décembre).

Le tour de table sera désormais le suivant : 29,3 % pour M. René-Fernand Meyer, PDG, et les cofondateurs ; 40,2 % pour le Club Méditerranée ; 19,5 % pour le Crédit lyonnais ; 8 % pour le groupe Edmond de Rothschild ; 3 % pour le groupe IFINT-Agnelli (*le Monde* du 4 décembre).

L'entrée d'amis de M. Gilbert Trigano dans le capital de Minerve peut être interprétée de deux manières, qui ne s'opposent d'ailleurs pas entre elles. Tout d'abord, elle est destinée à consolider une compagnie déficitaire depuis plusieurs années. Ensuite, elle est destinée à préparer l'adaptation de sa flotte de onze appareils à la nouvelle donne de l'aviation civile française qui devrait lui valoir, en 1991, des droits de trafic réguliers, notamment en métropole et dans le Pacifique. Elle demandera des autorisations pour desservir Nice, Bastia, Strasbourg et Nagoya (Japon). MM. Meyer et Trigano prévoient toujours d'acheter des avions neufs (MD 83 et MD 11) pour la somme de 1 milliard de dollars.

En ce qui concerne le Crédit lyonnais, sa présence ne tient pas seulement à sa position de banquier du Club et de Minerve, mais aussi à son métier de loueur d'avions qui lui permettra de proposer à sa nouvelle filiale les appareils dont celle-ci aurait besoin. Il est évident que ce montage ne vaut que si des droits de trafic viables sont attribués à Minerve qui se trouve, pour cela, en concurrence avec TAT, Air Liberté, ou Air Littoral. M. Gilbert Trigano a reconnu, le 4 décembre, que *« l'entreprise est difficile. Mais c'est quand ça va mal qu'il faut avoir de l'audace »*.

A. F.

Le vrai départ de la voiture électrique

Suite de la première page

La crise du Golfe, en soulignant la vulnérabilité des pays consommateurs vis-à-vis des caprices d'un pétrole massivement concentré au Moyen-Orient, a elle aussi joué un rôle d'accélérateur. Car, si des solutions de rechange existent pour produire de l'énergie primaire (nucléaire, charbon, gaz, hydraulique, etc.), les transports, eux, sont toujours aussi dépendants de l'or noir. Ici aussi, le véhicule électrique apparaît comme l'une des seules solutions viables, à terme.

Un marché potentiel existe donc désormais. D'autant plus que le véhicule urbain, d'usage limité, généralement en complément d'une voiture principale se développe fortement. Peugeot a calculé que d'ici à 1995 le marché européen des secondes voitures, de petite cylindrée et ne parcourant pas plus de 70 kilomètres par jour, atteindrait 400 000 véhicules (au lieu de 300 000 aujourd'hui). Sur ce total, une moitié pourraient être électriques.

Reste à conquérir ce marché. Ce n'est pas le plus facile, les véhicules électriques souffrant de deux handicaps majeurs : une autonomie limitée et un prix excessif. Sur le plan technique, des progrès notables ont été accomplis depuis vingt ans : l'autonomie des véhicules les plus performants atteint désormais une centaine de kilomètres, les batteries sont devenues étanches, le temps de recharge ne dépasse pas dix heures et la vitesse maximum peut atteindre 100 km/h.

Soit les conditions normales d'une voiture circulant en ville quatre heures par jour en moyenne, et se rechargeant la nuit avec une simple prise électrique. Mais la révolution technique attendue dans le domaine des batteries – dont le poids et l'encombrement constituent le handicap majeur – se fait toujours attendre. Quant aux prix, il restait jusqu'ici largement excessif. Faute de productions en série, les prototypes, au demeurant nombreux, restaient du domaine de l'anecdote.

Ces handicaps devraient être progressivement levés. En adaptant le moteur électrique sur des modèles montés en série, Peugeot prouve que l'écart de coût peut être réduit à un niveau acceptable pour des organismes – municipalités, compagnies électriques, administrations, etc. – fortement motivés. D'autant plus que le coût de fonctionnement de ces véhicules électriques est beaucoup plus faible. A La Rochelle, où la municipalité utilise depuis plusieurs années des véhicules électriques produits localement par la société Volta – à partir d'éléments achetés aux grands constructeurs – le responsable des services techniques estime que le surcoût d'investissement initial est amorti en trois ans grâce à l'absence quasitotale d'entretien et surtout au faible coût du carburant. Au tarif électrique de nuit, un véhicule électrique ne coûte que 6 francs à 10 francs pour 100 kilomètres parcourus, au lieu de 50 francs en moyenne pour un véhicule à essence.

La politique volontariste de Peugeot

D'ici trois à quatre ans, estime Peugeot, l'écart de prix devrait être gommé. Le passage à des séries longues – 50 000 véhicules par an au moins – devrait permettre de diviser par deux et demi le coût du moteur, de la batterie et des systèmes de contrôle électroniques. D'ici dix ans, la production d'un véhicule spécifique pourrait même ramener les prix en-dessous de ceux des véhicules thermiques, inversant du même coup le problème.

« Nous avons adopté une politique volontariste pour casser le cercle vicieux », explique M. Jean-Yves Helmer, directeur de la division automobile de PSA, qui ajoute : *« Jusqu'ici, les voitures électriques ne se vendaient pas à cause des prix plus élevés, et ces prix étaient plus élevés parce qu'ils ne se vendaient pas. »*

Volontarisme sans illusion. Même chez Peugeot, pionnier en la matière, personne n'a imaginé que les véhicules électriques puissent remplacer demain toute les voitures à essence. Le domaine du véhicule routier restant encore presque vierge – de nombreuses solutions existent... dans les cartons, – la voiture électrique restera longtemps encore limitée à des usages spécifiques et essentiellement urbains. Mais les experts estiment qu'au début du siècle prochain 10 % à 15 % du marché mondial pourrait rouler à l'électricité. De quoi allécher EDF, qui étudie déjà des systèmes de chargeurs collectifs, dans les garages, au bord des parcmètres, voire... dans les stations-service pétrolières !

VÉRONIQUE MAURUS

INDUSTRIE

Alcatel Espace et Aérospatiale éclaircissent leurs relations

Alcatel Espace et Aérospatiale ont signé, lundi 3 décembre, un accord de *« coopération technique, industrielle et commerciale »* dans le domaine des satellites, qui place cet ensemble au second rang de l'industrie mondiale derrière l'américain Hughes avec un chiffre d'affaires proche des 3,5 milliards de francs.

Il y a un an, les deux groupes avaient engagé des discussions sur une éventuelle fusion. Encouragées par le ministre des PTE, celles-ci ont finalement échoué, gênées par la question du leadership industriel et par l'affaire Framatome.

Abandonnant la formule de la fusion, les deux industriels annoncent donc un accord moins ambitieux mais qui n'en est pas moins *« musclé »* au dire d'un des protagonistes car il leur permettra de parler d'une seule voix dans le domaine des satellites (de télécommunications et d'observations civiles et militaires) : en effet, précise le ministère, il *« amènera les deux sociétés à faire des offres communes, à coordonner leurs politiques de produits, à harmoniser leurs investissements, à bénéficier des implantations à l'étranger et des réseaux commerciaux internationaux des deux groupes, à conduire des programmes de recherche communs »*.

Les deux entreprises exercent leurs talents dans des domaines complémentaires et ont déjà l'habitude de coopérer. Mais il était prévu qu'elles éclaircissent leurs relations : il y a un mois, alliées à l'italien Alenia (fruit de la fusion de Selenia et Aeritalia), elles ont en effet conclu un protocole d'intention pour entrer dans le capital de l'américain Space System/Loral (*le Monde* du 24 octobre).

F. V.

SOCIAL

Lors des négociations sur les bas et moyens salaires

Les syndicats de la métallurgie refusent la transformation de la prime d'ancienneté souhaitée par le patronat

Le souhait de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) de discuter de l'avenir de la prime d'ancienneté est mal accepté par les organisations syndicales. La séance de négociation sur les bas et moyens salaires du 3 décembre en a fourni la démonstration. La FGMM-CFDT, à la suite d'une décision prise par son bureau fédéral le 30 novembre, n'a pas participé à la réunion.

Refusant *« le préalable »* patronal, qu'elle juge *« inacceptable »*, la FGMM-CFDT explique qu'elle reprendra les discussions dès *« que la négociation portera bien sur les salaires minima »*. Bien qu'elles aient participé à la séance, les autres organisations (CFTC, CGC, CGT et FO) ont plus ou moins manifesté leur opposition au projet de l'UIMM.

La Fédération métallurgie de FO a estimé qu'il fallait *« d'abord négocier de véritables barèmes qui se rapprochent des salaires réels »*.

La CGT parle d'un *« marché de dupes »* et se félicite de l'*« échec »* de la tentative patronale. Dans un communiqué, la CGC critique *« l'attitude de l'UIMM qui a restreint le débat à la suppression de la prime d'ancienneté dans sa forme actuelle »*.

Dans la métallurgie, la prime d'ancienneté est calculée sur des salaires minima qui peuvent être inférieurs au SMIC, ce qui permet au salaire réel d'être supérieur au SMIC. Un accord de 1985 règle cette situation et a entraîné la création d'une rémunération minimale hiérarchique territoriale.

Or, plusieurs chambres patronales, sur les quatre-vingt-trois existantes, ont limité l'évolution de ces minima pour, selon la CFDT, *« bloquer l'incidence de la prime d'ancienneté sur les salaires réels »*.

EN BREF

□ **Rotterdam : investissement de 7,5 milliards de francs pour les conteneurs.** – La société de services portuaires de Rotterdam et l'entreprise de transbordement Europe Combined Terminals (ECT) vont investir 2,5 milliards de florins (près de 7,5 milliards de francs) en nouvelles installations pour les conteneurs, ont annoncé le 30 novembre les deux sociétés. Un cinquième de cette enveloppe sera consacré à la construction de 2 400 mètres de quais supplémentaires, a indiqué le directeur de la société municipale de services (GHR), M. H. Molenaar. Le reste de la somme sera investi notamment dans huit terminaux de transbordement. En 2010, la GHR veut avoir doublé sa capacité actuelle de traitement et atteindre 6 millions de conteneurs par an.

□ **Deuxième vague de privatisations en Hongrie.** – Les autorités hongroises ont publié lundi 3 décembre une liste de vingt holdings représentant les fleurons de l'économie hongroise qui vont être bientôt privatisés. L'expertise pour les privatisations annoncées précédemment sera confiée à Barclays-de Zoete Wedd (BZW), en coopération avec Coopers and Lybrand, pour les grands magasins Centrum, à N. M. Rothschild pour l'agence de voyages Ibusz et à Nomura International pour la firme pharmaceutique Richter Gedeon.

□ **La CFDT dépose une plainte contre X pour licenciements irréguliers à La Lainière de Roubaix.** – La CFDT vient de porter plainte contre X pour faux et usage de faux, après avoir appris que des certificats délivrés par la direction de la médecine du travail du Nord auraient facilité des *« licenciements pour inaptitude au travail »* à La Lainière de Roubaix entre 1985 et 1988. Interrogé sur ces licenciements, le directeur départemental de la médecine du travail a reconnu qu'*« il y avait eu là une déviation du régime d'indemnisation de préretraite sur le compte des Assedic »*. La direction de La Lainière de Roubaix, qui a pour sa part rappelé que cette opération avait été menée par l'ancienne direction, a indiqué que tous ceux qui ont ainsi vu rompre leur contrat étaient volontaires.

□ **Le Conseil d'Etat reconnaît l'utilité publique du TGV Nord.** – Le Conseil d'Etat a rejeté, le 3 décembre, les requêtes de plusieurs collectivités locales, dont la ville d'Amiens et le département de la Somme, qui contestaient la légalité du décret déclarant le TGV Nord (Paris-Lille) d'utilité publique. Il a estimé que les précautions prises, notamment dans le domaine des nuisances sonores, étaient suffisantes pour que les inconvénients du projet ne soient pas considérés comme excessifs. Il a refusé de se prononcer sur l'opportunité du choix du tracé.

□ **Continental Airlines demande la protection de la loi sur les faillites.** – Croulant sous une dette de 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) et victime à la fois de la hausse des prix du carburant et de la progression ralentie du trafic, la compagnie américaine Continental Airlines a demandé la protection de la loi sur les faillites, comme, il y a un an et demi, Eastern Airlines qui appartenait, alors, au même groupe Texas Air dirigé par M. Franck Lorenzo. Le rachat de 18,4 % de son capital par la compagnie scandinave SAS, en août dernier, ne lui a pas épargné cette procédure de redressement judiciaire.

□ **Westinghouse supprime 600 emplois dans le nucléaire.** – Le groupe américain Westinghouse Electric Corp. a annoncé lundi 3 décembre la suppression de 600 emplois dans ses activités nucléaires civiles afin de limiter ses coûts et renforcer sa compétitivité. Westinghouse va licencier 300 personnes et 300 autres ont accepté une retraite anticipée comprenant le versement d'un bonus correspondant à un an de salaire.

TECHNOLOGIES

« Une coopération avec le Japon est possible pour autant que les bénéfices en soient équilibrés »

nous déclare M. Filippo Maria Pandolfi, vice-président de la Commission des Communautés européennes, chargé de la recherche

Si Américains et Japonais ont pu avoir peur que l'Acte unique européen ne fasse de l'Europe une « forteresse », un certain nombre d'accords en matière de politique de recherche conclus ce mois de novembre à Bruxelles devraient les rassurer tout à fait. Le 16 novembre, M. Filippo Maria Pandolfi, vice-président de la CEE, chargé de la recherche, et M. Allan Bromley, conseiller du président George Bush pour la science et la technologie, signaient un accord de coopération entre l'Europe et les Etats-Unis. Ils décidaient également de la création d'un groupe de travail commun dans les biotechnologies. Quelques jours plus tard, Européens et Américains acceptaient de participer au projet de recherche initialement lancé par les Japonais sur l'usine du futur. Enfin, le 30 novembre, IBM faisait son entrée dans le programme européen Jessi sur les semi-conducteurs. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Filippo Maria Pandolfi explique pourquoi et à quelles conditions il est favorable à la participation d'équipes américaines et japonaises à des projets de recherche européens. Il estime que la structure des sociétés européennes est responsable de la crise qui sévit actuellement dans certains secteurs comme l'informatique et l'électronique ou l'automobile.

« La politique de recherche communautaire dans le domaine des technologies de l'information (informatique et électronique), le programme Esprit en particulier, a été récemment l'objet de vives critiques. Après le rachat du constructeur britannique d'ordinateurs ICL par le japonais Fujitsu, l'annonce de 5 000 licenciements chez Bull, 7 000 chez Olivetti et 35 000 ou plus chez Philips, on lui reproche en particulier de n'avoir guère su éviter que ces constructeurs rencontrent des difficultés. Que répondez-vous à ces attaques ?

– Ce serait une erreur de sous-estimer l'importance de la crise actuelle de l'industrie des technologies de l'information en Europe. La crise existe et nous préoccupe. La concurrence japonaise tend à prendre les aspects d'une menace. Les raisons de cette situation sont multiples.

» Je pense qu'il est inexact de dire que les difficultés actuelles de l'industrie électronique existent « à cause » des insuccès d'Esprit, programme européen de recherche dans les technologies de l'information. Je crois par contre que la crise actuelle existe « en dépit » d'Esprit. Esprit est un instrument efficace de l'activité communautaire de recherche. Il faut plutôt se demander si la situation n'aurait pas été plus grave encore sans ce programme de recherche.

» Actuellement, la carte de l'industrie européenne des technologies de l'information est inadaptée : il y a trop d'acteurs, de duplications d'efforts, insuffisance de synergies... L'offre technologique se perfectionne de plus en plus rapidement, mais n'est pas suivie par une évolution correspondante de la demande.

Des accords de licence

» Notre réponse doit être menée sur trois fronts : celui de l'offre, celui de la demande et celui du système industriel. Du côté de l'offre : il faut intensifier et rendre plus efficace l'effort de recherche communautaire. C'est ce à quoi nous nous sommes efforcés dans le troisième programme-cadre de recherche et développement technologique de la Communauté. Nous y avons concentré les ressources sur un nombre limité de thèmes stratégiques, y avons introduit le concept de grand projet intégré, comme le projet JESSI, d'un budget d'à peu près 4 milliards d'écus (28 milliards de francs), sur sept années, dont un quart de contribution communautaire.

» Du côté de la demande : nous devons stimuler une demande additionnelle, tant publique que privée. Nous avons ces dernières années beaucoup progressé dans l'établissement des bases législatives et juridiques du grand marché. Si celles-ci sont indispensables, elles ne sont toutefois pas suffisantes : nous devons également en établir les bases « matérielles ».

» Pour que douze marchés isolés n'en fassent véritablement plus qu'un, il est essentiel d'assurer l'interconnexion des systèmes informatiques des administrations publiques des douze Etats membres et, de façon générale, l'interconnexion des réseaux nationaux de support au système productif et aux services. Travailler en ce sens signifie construire ce que j'appelle un véritable « système nerveux européen ». Mais cela signifie également l'ouverture de perspectives intéressantes pour l'industrie européenne des technologies de l'information.

» Un montant de 380 millions d'écus (2,6 milliards de francs) a été inséré à cette fin dans le troisième programme-cadre de recherche et développement de la Communauté. En plus de cet effort de recherche, la Communauté a un rôle catalyseur à jouer au niveau de l'implémentation du système. Le chiffre d'affaires estimé nécessaire pour cette implémentation est évalué entre 15 et 20 milliards de dollars (de 75 à 100 milliards de francs) sur dix ans, l'essentiel du coût devant être supporté par les opérateurs.

» Enfin, du côté du système industriel, un important effort de restructuration, mené directement par les entreprises, est indispensable. Cette tâche incombe entièrement aux entreprises. Dans ce domaine, l'action de la Communauté ne peut être qu'indirecte : elle peut notamment contribuer à créer un environnement favorable pour les opérateurs, intensifier son effort de surveillance de la situation internationale.

– Pour ne pas avoir à mener d'actions antidumping, et prendre le problème plus en amont, ne pensez-vous pas qu'il faudrait affiner la politique des Etats en matière de transferts de technologies, qu'il s'agisse de ventes de licences à l'étranger, au Japon en particulier, ou de la participation de chercheurs japonais à des programmes de recherche européens ?

– Les échanges de connaissances sont une condition *sine qua non* pour le développement des technologies de pointe. L'importance des investissements nécessaires oblige les entreprises à coopérer au niveau global. Mais il faut que ce soient vraiment des échanges réciproques et non des transferts unilatéraux. Les accords de licence sont un des moyens traditionnels et efficaces pour effectuer ces échanges.

» Pour la coopération à très grande échelle, ce genre d'accords bilatéraux peut être insuffisant. Je pense que nous devons faire preuve d'imagination et envisager des formes de coopération entre les programmes eux-mêmes. Actuellement, pour donner un exemple concret, nous cherchons à trouver des possibilités de synergie dans le domaine des semi-conducteurs entre le programme européen JESSI et son correspondant américain SEMATECH. Il faut les combiner le plus possible. IBM vient de décider de participer à JESSI. J'espère que ce sera le premier pas vers un rapprochement de JESSI et de SEMATECH.

» On obtiendra des résultats plus intéressants avec la moitié des ressources financières. Récemment, la Commission a établi avec le gouvernement des Etats-Unis un groupe consultatif commun en sciences et technologie. Son but est d'accroître les connaissances de nos activités respectives en matière de recherche et, à cet effet, de nous servir de mécanisme d'échange d'information et de concertation.

– Vous pensez que les industriels vous suivront dans cette voie ?

– Pourquoi pas ? Cette idée m'est venue à la suite de certaines initiatives comme l'accord entre IBM et Siemens. Il faut suivre l'évolution mondiale et aller vers une internationalisation des marchés. Il faut éviter tout réflexe nationaliste digne du dix-huitième ou du dix-neuvième siècle.

– Pensez-vous que le retrait de Philips d'un certain nombre de sous-programmes JESSI puisse les remettre en cause ?



– Je pense tout d'abord qu'il faut s'en tenir aux faits. Philips s'est seulement retiré du projet sur les mémoires statiques (S-RAM). Il demeure un participant actif dans les projets restants. Bien que ce ne soit pas une bonne nouvelle, c'est loin de signifier l'effondrement du programme JESSI.

– Seriez-vous prêt à préconiser le même type d'alliance avec le Japon ?

– Une coopération avec le Japon est possible pour autant que les bénéfices en soient équilibrés. Il y a déjà des exemples : ensemble, avec les Etats-Unis et l'URSS, nous coopérons actuellement à des activités d'études d'un réacteur thermonucléaire dans le domaine de la fusion, ITER. Nous participons également à l'étude de faisabilité du projet IMS, projet de recherche visant à développer un système de production industrielle intelligent. Initiative japonaise à l'origine, ce projet est désormais une initiative commune tripartite Japon-CEE-Etats-Unis. D'autres pays vont s'y joindre prochainement. Toutefois, notre coopération reste encore limitée. Nous devons pour l'étendre faire preuve de plus d'imagination, d'initiative, mais également de prudence et de vigilance. Préalablement, nous devons apprendre à mieux nous connaître, à mieux nous comprendre.

– Vous seriez donc d'accord pour que des firmes ou des laboratoires de recherche japonais participent à des programmes européens ?

– Conformément aux règles en vigueur, la question se pose seulement pour les entreprises et les laboratoires établis et ayant des activités de recherche dans la Communauté. Ce sont deux conditions essentielles et préalables à la participation à nos programmes de recherche et développement. Des sociétés américaines, opérant en Europe, participent actuellement à certains de nos programmes. Aucune discrimination ne serait appliquée *a priori* et aucune forclusion de principe ne serait introduite s'il s'agissait d'autres sociétés non européennes.

– Vous n'estimez donc pas que le fait qu'ICL ait été acheté par Fujitsu remette en cause la participation de ce constructeur d'ordinateurs à des programmes de recherche européens ?

– *A priori*, non. Il n'y aura aucune forclusion de principe. Pour que cette participation continue, l'accord des autres partenaires, entreprises ou centres de recherche, sera nécessaire. Comme pour les autres sociétés – citons le cas d'IBM-Europe – cette participation sera décidée cas par cas. Pour certains programmes, la participation des firmes américaines ou japonaises peut s'avérer utile.

– Mais si l'on regarde ce qui s'est passé ces dernières années, on observe que les Japonais ont acheté beaucoup de technologies occidentales, en ont tiré beaucoup mieux profit et ont ainsi réussi à couler des pans entiers de nos industries. Ne craignez-vous pas qu'en leur ouvrant nos laboratoires on ne fasse qu'accélérer ce processus ?

– En premier lieu, s'il y a ouverture, il faut que cette ouverture soit réciproque. Le danger que vous évoquez existe. Cela a été le cas pour certains secteurs dans le passé. Mais ce danger ne doit pas être exagéré : l'industrie européenne de l'électronique grand public a mieux réagi que l'industrie américaine face à la concurrence japonaise. Cerner un danger, c'est la première condition pour le vaincre.

» Dès à présent, l'industrie européenne s'est donné la tâche d'apprendre les techniques japonaises d'organisation de la production. Par exemple, dans le domaine de l'automobile, un avantage des Japonais est de pratiquer le système du *simultaneous engineering*. Ce système amène les spécialistes de chaque discipline (marketing, bureau d'études, production...) à travailler ensemble à chaque niveau de la hiérarchie et à avoir, par délégation, le pouvoir de prendre des décisions à leur niveau. En revanche, la structure de nos grandes entreprises est basée sur un autre modèle. Ce modèle nous rappelle l'origine historique de l'administration publique, le modèle napoléonien et la division verticale en directions générales. La délégation de pouvoir n'y a pas exactement sa place. On m'a raconté qu'un directeur européen à qui il avait été demandé de déléguer ses pouvoirs en a attrapé une crise cardiaque. Résultat : le temps qui s'écoule entre la décision de produire un nouveau modèle de voiture et la production de cette voiture sur la chaîne est en Europe à peu près une fois et demie le temps nécessaire au Japon !

– Ne pensez-vous pas aussi qu'une des forces des entreprises japonaises est d'être de grands conglomérats qui peuvent donc amortir des efforts de recherche sur plusieurs marchés différents ? Alors qu'en Occident les firmes recentrées sur leurs métiers de base n'ont plus cette possibilité...

– Oui, cela fait partie de la force des Japonais. Ils savent simplifier à l'extrême les éléments d'une stratégie industrielle pour les affecter à des usages multiples.

– Passons à d'autres pays tiers. Que pensez-vous de la participation des pays de l'Est aux programmes de recherche communautaires ?

– La situation des pays de l'Est est très critique. Leurs exigences sont immenses, immédiates. Les formes traditionnelles de coopération scientifique et technologique, notamment les programmes d'échanges de scientifiques, sont sans doute utiles, mais pas suffisantes. La Communauté doit maintenant mettre en place une nouvelle stratégie qui soit en mesure de répondre aux nécessités concrètes et immédiates de ces pays après les mutations historiques de 1989. Il faut préparer le terrain pour leur transférer des technologies mûres. Il s'agira, par exemple, de voir avec eux comment améliorer la sécurité et les conditions d'exploitation des centrales nucléaires.

– Les programmes spécifiques du troisième programme-cadre n'ont toujours pas été adoptés. Cela ne risque-t-il pas de provoquer une discontinuité dans le financement de la recherche communautaire ?

– Le risque existe. Mais le Parlement, le Conseil et la Commission sont en train d'étudier, d'une façon pragmatique, les moyens d'anticiper en 1991 des dépenses budgétaires prévues pour le deuxième programme-cadre en 1992. Cela permettra d'assurer que l'effort de recherche en 1991 atteigne un niveau adéquat.

– Les menaces de récession économique ne risquent-elles pas d'avoir un impact négatif sur l'effort de recherche public et privé ?

– La politique de la recherche peut avoir dans certaines circonstances des effets anticycliques. Une récession économique serait une raison de plus pour intensifier l'effort de recherche. Je ne suis pas pessimiste en ce qui concerne les ressources disponibles pour cet effort de recherche. »

Propos recueillis par
ANNIE KAHN



4 atouts majeurs :
- *un site exceptionnel : Nice (Sophia-Antipolis)*
- *une société où les hommes sont déjà européens*
- *un projet de haute technologie*
- *une croissance rapide et maîtrisée*

Qui dit mieux ?

PERSONNEL MANAGER

350 KF +

Nous sommes, en effet, le leader européen des systèmes de réservations aériennes regroupant essentiellement des informaticiens (350 p) : du concept à la réalisation en passant bien entendu par le développement et le marketing, nous réfléchissons avec brio et accomplissons aussitôt.

Pour mener notre déploiement (+30% en 91), nous exigeons un grand professionnel auquel nous confions la mise en oeuvre de notre politique sociale : administration du personnel et relations avec les organismes et partenaires sociaux, gestion des ressources humaines, M.B.O, formation, recrutement. Vous animez une équipe de 12 personnes.

Vous êtes nécessairement diplômé de l'enseignement supérieur et votre maîtrise de l'anglais est indiscutable. Vous avez acquis votre professionnalisme au sein d'une société internationale soit dans l'informatique, soit dans l'univers du BTP, voire de l'off-shore. Votre tempérament vous pousse à oeuvrer dans un secteur où l'on "met sur orbite", avec calme, rapidité et pugnacité.

Alors écrivez rapidement à notre conseil sous la référence 901120M en lui adressant votre dossier (CV, photo, salaire actuel) : Hay Managers - 16, rue Baudin - 92532 LEVALLOIS CEDEX.

HayManagers

HAY GROUP 1er CONSULTANT MONDIAL EN RESSOURCES HUMAINES

PUBLIPANEL

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Agro-Alimentaire
Tours

L'un des principaux groupes agro-alimentaires français recherche un DIRECTEUR DE PRODUCTION pour l'une de ses filiales spécialisée dans l'abattage de volailles (CA 90 MF - Effectif 100 personnes). Il sera chargé de l'achat des volailles auprès d'éleveurs pour lesquels il interviendra en tant que conseil en matière d'organisation et de suivi sanitaire de leur propre production. En liaison avec les services commerciaux, il assurera l'ensemble de la production : approvisionnement, abattage, transformation, conditionnement et expédition, dans le respect d'un cahier des charges définissant des normes de quantité, qualité et délai. Il sera chargé de la gestion informatique des stocks. Il définira, supervisera et contrôlera l'activité des services placés sous son autorité. Il participera à la définition et à la mise en place de nouveaux investissements devant permettre un accroissement de la productivité et de la rentabilité. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'une trentaine d'années, de formation ingénieur agro-alimentaire et possédant quelques années d'expérience acquise dans un secteur production d'une unité industrielle agro-alimentaire. Il sera un homme de réflexion mais également un leader incontesté.

Ecrire sous référence 1322 M à

GRH Conseils Discrétion assurée.

43, rue de la Brèche-aux- Loups, 75012 Paris.

BUREAU D'ÉTUDES, CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES
recherche
ARCHITECTE URBANISME EXPERIMENTÉ
notamment en :

- Analyse et diagnostic urbains
- Urbanisme opérationnel
- Urbanisme réglementaire

Adresser lettre manuscrite + CV sous le n° 3858
à AGENCE CENTRALE DE PUBLICITÉ BP 229
93523 SAINT-DENIS CEDEX qui transmettra

jeune responsable gestion des ressources humaines, H/F

Rejoignez l'un des grands de la communication (siège à Paris)

Notre Groupe, après 6 ans d'existence, dépasse le milliard de marge brute/an avec plus de 2000 collaborateurs dans 60 sociétés dont une trentaine en France.
Notre Directeur des Ressources Humaines renforce son équipe et souhaite confier, à un jeune cadre, le recrutement, la formation et le faire participer à l'amélioration des systèmes de gestion des hommes. Il intervient d'abord sur la principale société française (200 p.).
A 27/30 ans, de formation supérieure, avec 3/4 ans d'expérience en gestion du personnel (recrutement, formation, etc.), c'est pour vous un nouveau pas vers des responsabilités plus larges. Esprit d'initiative, action sur le terrain, souplesse (et solidité !), capacité d'adaptation, sont des facteurs de réussite...

Ecrivez à Mme M.C. TESSIER, consultante (réf. 5686 LM)
"Carrières Gestion Finance"
ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
GRENOBLE - NANTES - LYON - LILLE
TOULOUSE - BORDEAUX - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

EUROSEPT ASSOCIES

Société de Conseil en Gestion, Organisation et Systèmes d'Information

Recrute

Consultants Confirmés

pour réaliser des missions de stratégie et d'organisation dans le secteur bancaire.

- Expérience concrète réussie (réseau d'agence, société de bourse, service titres)
- 2/3 ans en société de conseil ou au sein d'un département organisation
- Connaissance d'une seconde langue européenne appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (réf. TDB) à :
Nathalie VETTESE, EUROSEPT ASSOCIES,
98, route de la Reine
92513 BOULOGNE Cedex.

Votre droit à la réussite professionnelle : notre premier devoir.



RECRUTEMENT

La Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement par son importance et sa représentativité est une organisation professionnelle de référence. Elle regroupe des cabinets conseils de Paris et de Province qui se réclament d'une déontologie commune. La charte dont ils sont signataires est le garant de leur éthique professionnelle. Pour la CSNCR, le métier de Conseil en Recrutement et Gestion des Ressources Humaines se conçoit comme le moyen de contribuer au développement des entreprises et à l'épanouissement des hommes, dans le respect de leur liberté.



CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

30, rue Fabert - 75007 PARIS - Tél. : 45 55 25 81

ORC



LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

REGION PARISIENNE
dans le cadre de son activité Immobilier d'Entreprise à Paris, recherche

COMMERCIALISATEUR

De formation supérieure, BAC + 5 vous avez entre 30 et 40 ans et une expérience réussie d'au moins 3 ans chez un commercialisateur en immobilier d'entreprise ou chez un promoteur.

Vous aurez, dans un premier temps, la commercialisation d'une très importante opération parisienne de prestige.

Nous vous donnons la possibilité de donner l'évolution dynamique que vous souhaitez à votre carrière.

Nous vous offrons l'opportunité de vous affirmer dans une structure jeune et entreprenante et nous vous proposons une rémunération motivante.

Nous concevons des espaces de vie

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Mme Yvette TRESCARTE
149, Quai de Stalingrad - 92137 ISSY LES MOULINEAUX

ORC



Un des premiers groupes français de **l'enseignement des affaires** (1500 étudiants, 5 programmes), recherche pour un nouveau réseau d'écoles **"BAC + 3"**, plusieurs

DIRECTEURS DE PROGRAMME

Véritables "chefs de produit", ils seront chargés de créer et d'animer, dans des villes moyennes de province, les premiers établissements décentralisés de ce nouveau réseau **SUP'TG**, en étroite liaison avec les entreprises régionales et les partenaires locaux (C.C.I., Ville...)

Un premier poste est à pourvoir à **BLOIS** dès avril 1991. Un second le sera un peu plus tard en région **CENTRE EST**. Ce poste constitue une réelle opportunité pour un jeune cadre de niveau Bac + 4 mini, souhaitant vivre un challenge, avec l'appui d'un groupe puissant qui peut lui offrir de belles perspectives d'évolution.

Dossier d'information sur le poste au 83.35.42.63 (Réf. 2521)

CABINET CLAUDE BLIQUE BP 3109 54013 NANCY CEDEX

Groupe Michel Jonbaneaud Conseils
Paris . Lille . Lyon . Nancy

هكذا من الأصل

Le Département du Val-de-Marne

recrute pour sa Direction des Espaces Verts Départementaux (200 ha d'espaces verts)

UN INGÉNIEUR EN CHEF PAYSAGISTE EXPÉRIMENTÉ

Ce cadre sera chargé de la conception de projets de Parcs et d'Espaces Verts, de la conduite d'Études, des Esquisses du dossier de consultation des entreprises.

Il devra être dynamique, posséder des connaissances plastiques, scientifiques et techniques et une expérience minimum de 2 à 3 ans de conception de projets.

Conditions :

– Etre titulaire dans la Fonction Publique Territoriale du grade d'Ingénieur ou Lauréat d'un concours y ouvrant droit.

Adresser une lettre motivée accompagnée d'un curriculum vitae à :

M. le Président du Conseil Général du Val-de-Marne
Direction du Personnel Départemental
1er Bureau, Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL Cedex – Tél. : 43-99-84-15

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Espaces Verts Départementaux. Tél. : 43-99-00-15



UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Ingénieurs d'affaires

Votre compétence industrielle nous intéresse...

Les A.G.F. sont leader sur le marché des risques d'entreprises : un marché européen en plein essor pour des équipes d'ingénieurs performantes.
Trois atouts sont indispensables pour faire partie de notre Direction des Entreprises : votre expérience d'ingénieur — mécanicien, électromécanicien, chimiste... — en entreprise industrielle (3 à 5 ans), votre disponibilité pour des voyages fréquents en France et à l'étranger, votre pratique courante de l'anglais et d'une autre langue.
Deux secteurs sont prêts à vous accueillir :

Intégré au sein du **DEPARTEMENT PREVENTION ET INGENIERIE,** *vous analyserez et assurerez le traitement préventif des risques d'entreprises prospectées ou assurées aux A.G.F. Vos activités se situeront à la fois au siège et sur les sites industriels. Vous interviendrez comme prestataire de service pour les départements chargés de clientèle dont vous représenterez la compétence technique et aurez un véritable rôle de conseil technique auprès des départements sinistres (réf.* **ME40***).*

Intégré dans l'un de nos **DEPARTEMENTS CHARGES DE CLIENTELE,** *vous aurez, en relation avec nos intermédiaires et nos clients importants (grandes entreprises françaises et internationales) et après analyse technique des risques, à proposer des couvertures d'assurance, à en évaluer le coût et en assurer la négociation et le suivi commercial et de gestion (réf.* **ME41***).*

Saisissez l'opportunité en adressant votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo, rémunération actuelle) sous la réf. de votre choix à Isabelle DONNADIEU Département Ressources Humaines 33, rue La Fayette 75009 PARIS.

photo Zefa



AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE

LA VILLE DE CALUIRE-ET-CUIRE (Rhône)

RECRUTE
LE RESPONSABLE DE SA POLICE MUNICIPALE (Cadre A)
par concours sur titres
soit BAC + 4
soit dix ans d'ancienneté dans la catégorie A de la Fonction Publique
Connaissances juridiques souhaitées
Adresser candidatures manuscrites, C.V., photo, copies titre et diplôme avant le :
24 décembre 1990
à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville
23, rue Jean-Moulin, 69642 CALUIRE-ET-CUIRE CEDEX

CONSULTANTS INTERNES

POUR ETUDES D'ORGANISATION ET D'AMELIORATION DE LA QUALITE

Le développement de notre démarche de **qualité globale**, composante essentielle de la stratégie de l'entreprise, nous conduit à renforcer notre équipe de consultants internes.

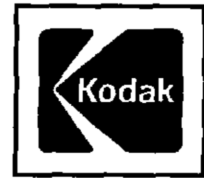
Les titulaires de ces postes seront chargés de mener des études et d'animer des projets d'amélioration de la performance, en collaboration avec les responsables opérationnels.

Le contact étroit avec les opérations, notre vocation internationale ouvrent d'intéressantes perspectives d'évolution et impliquent la maîtrise de l'anglais.

Profil souhaité : formation Grandes Ecoles Scientifiques (**Centrale, Mines, Ponts...**) ou de Gestion (**HEC, ESSEC...**).

Plusieurs postes de Consultants Senior et Junior sont à pourvoir à PARIS. Les postes Senior exigent une expérience de quelques années dans une fonction similaire en entreprise ou en Cabinet Conseil.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous réf. GC 8 à **KODAK-PATHE**
Direction Gestion des Cadres
26, rue Villiot
75594 PARIS CEDEX 12



La Direction des RESSOURCES HUMAINES
d'une IMPORTANTE BANQUE D'ENTREPRISE à vocation INTERNATIONALE

recherche dans le cadre du développement de ses activités un

CHARGE DE RECRUTEMENT JEUNE DIPLOME GRANDE ECOLE BAC + 4 ou 5

Chargé d'assister le responsable de la gestion des carrières dans ses différentes missions liées au RECRUTEMENT, vous prendrez une part active à la définition des besoins, au choix des solutions appropriées, ainsi qu'au processus même du recrutement (tri des C.V. et premier entretien).

Vous serez particulièrement chargé de développer une communication de recrutement active destinée à mieux faire connaitre notre banque aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

Si vous êtes naturellement autonome, intuitif et doté d'un très bon esprit d'équipe, vous serez séduit par la perspective de nous rejoindre.

Votre sens commercial et votre ouverture aux différents métiers de la banque vous permettront de réussir pleinement dans cette fonction et d'évoluer à terme, vers les autres directions de notre établissement.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V., photo, sous réf. PIE/4 à **GENEVIEVE CAJAT CONSEIL 36, Bld de Clichy 75018 PARIS.**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux

recherche

CHARGES DE MISSION

Bureau de Recherche et Accueil — Réf. M 33/3287 F

Ce poste intéressera un jeune ingénieur disposant d'une première expérience logistique, développement... si possible dans un contexte international. Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Electronique Informatique — Réf. M 33/3287 G

L'adjoint du chargé de mission aura une formation supérieure (Bac + 3 ou équivalent) en communication ou marketing. Une première expérience du secteur informatique sera appréciée.

Organisation de Journées Professionnelles — Réf. M 33/3287 H

A 28 ans, parfaitement bilingue Anglais, votre formation et surtout votre expérience vous permettront de vous impliquer dans la conception et la réalisation de manifestations spécifiques concernant les vins et spiritueux.

Centre de Formation Internationale — Réf. M 33/3377 C

Chargé de l'animation et du développement France et étranger au plan commercial et pédagogique de programmes pour les vins et spiritueux. A 28 ans minimum, vous disposez d'une formation supérieure et d'une première expérience, soit dans la formation, soit dans le secteur vins et spiritueux, si possible à l'export. L'Anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence choisie à :

EGOR AQUITAINE
29, cours Georges Clémenceau
33000 BORDEAUX

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

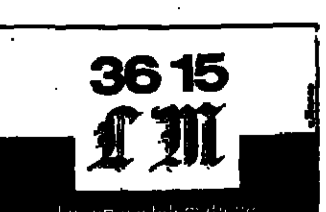
CHARGEE DE RECHERCHE

PA Consulting Group, leader européen du recrutement de cadres, présent dans le monde entier (2.500 personnes, 80 bureaux dans 22 pays) souhaite intégrer une "researcher" ou chargée de recherche pour accroître sa présence sur un marché porteur et en plein essor : le recrutement de cadres et de dirigeants. Travaillant en liaison permanente avec les consultants, elle participera aux différentes étapes des missions de recherche, depuis l'élaboration du profil de poste à pourvoir jusqu'à l'interview téléphonique des candidats potentiels identifiés. Autonome et responsable, elle sera motivée par un travail d'équipe. Ce poste de jeune cadre conviendrait à une diplômée de l'enseignement supérieur (minimum bac + 3). La candidate retenue aura déjà exercé des fonctions similaires ou bénéficiera d'une première expérience professionnelle de plus d'un an lui ayant permis de développer des qualités de rigueur et de contact, notamment une grande aisance au téléphone. Une bonne maîtrise de l'anglais serait un atout. Ecrire à N. LEVIEL-LEGER en précisant la référence A/061M.

PA Consulting Group — ADVERTISING & COMMUNICATIONS, 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex

---

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



---

chargé de communication interne

COMPAGNIE AERIENNE recherche un CHARGE DE COMMUNICATION INTERNE auprès d'une grande Direction opérationnelle.

Il sera chargé, auprès du Directeur, de concevoir et d'animer la communication au sein de cette Direction, en liaison avec la Direction de la Communication de la Compagnie. Il sera responsable de la mise en oeuvre des outils de communication interne et notamment de la réalisation des publications.

Vous avez une formation supérieure (Sc. Po, CELSA...) et l'expérience d'une fonction de communication au sein d'une grande entreprise.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant :
- une réelle ouverture intellectuelle et un très bon sens relationnel
- le sens des situations
- une capacité d'expression écrite souple, précise et rapide.

Merci de nous faire parvenir rapidement votre dossier sous la référence B/670 à notre Conseil ORNICAR - 6, rue Halévy - place de l'Opéra - 75009 PARIS.

ornicar

Le Monde des Cadres



Le Département du Val-de-Marne

recrute

PAR VOIE DE MUTATION ET DE DÉTACHEMENT SELON LES CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES

3 CHERCHEURS

- **Un économiste de la santé**
- **Un statisticien**
- **Un épidémiologiste**

pour sa Direction des Services d'Actions Sanitaires et Sociales

Ces postes peuvent être pourvus à temps complet. Ils sont ouverts à des universitaires ainsi qu'à des personnes issues des administrations ou des entreprises.
La rémunération s'effectue en référence aux statuts de l'INSERM ou du CNRS sur la grille des Chargés de Recherches.

Conditions à remplir :

- Etre titulaire d'un Doctorat.
- Avoir une expérience et avoir réalisé des travaux scientifiques dans leur spécialité.

Détachement :

- Etre titulaire du grade dans la Fonction Publique.

Transmettre les candidatures accompagnées

- D'un curriculum vitae.
- De la photocopie du diplôme.
- De la photocopie du dernier arrêté de promotion (pour les candidatures par voie de détachement)

à Monsieur le Président du Conseil Général
Hôtel du Département du Val-de-Marne,
Direction du Personnel Départemental
1er Bureau - Recrutement
Avenue du Général-de-Gaulle
94011 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 43-99-84-00 - Poste 2414

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :
- **M. CHAMINAS, Directeur des Services Généraux et Actions de Santé - Tél. : 43-99-78-01.**
- **Mme SCHALLER, Chercheur - Tél. : 43-99-78-05.**



progēcar

Importante société de Transport de Voyageurs
Recherche

Assistant Ressources Humaines

Au sein de l'équipe de notre Direction des Ressources Humaines, vous assisterez les sociétés filiales dans l'optimisation de leur gestion salariale et sociale :
- *droit du travail ;*
- *politique de rémunération (individuelle et collective) ;*
- *intéressement ;*
- *régimes sociaux etc...*

Vous aiderez à créer et mettre en place les outils (procédures, tableaux de bord, informatique) nécessaires à une meilleure maîtrise des coûts du personnel et à en contrôler l'efficacité (analyse des budgets, audits sociaux). Vous participerez activement à l'élaboration de la politique sociale du groupe et serez responsable des outils de reporting (effectifs consolidés, bilan social, analyse comparative des rémunérations etc...). Pour ce poste nous recherchons un candidat de formation supérieure (droit social + gestion) complétée par une expérience opérationnelle de plusieurs années.

Envoyer dossier de candidature complet (lettre man. + CV + photo + prét.) s/réf. ASDRH/71 à TRANSCET - Direction des Ressources Humaines - HERON BUILDING - 66 Av. du Maine, 75014 PARIS.

DESSEIN



GROUPE EXPANSCIENCE

Produits cosmétiques, d'hygiène (Mustela), spécialités pharmaceutiques et chimie fine, 450 MF de CA - 430 personnes, situé près de La Défense - proche R.E.R.

recherche pour sa DIRECTION DES MARCHES EXTERIEURS

CADRE ADMINISTRATIF EXPORT

pour une durée minimum de neuf mois pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.

- Formation Commerce International
- Missions :
  - Prépare les budgets des ventes et de fonctionnement de la DME ;
  - Assure le suivi mensuel de la réalisation de ces budgets (tableaux de bord par pays, VAI, VAC, etc ... ,
  - Est responsable des coûts des transports ;
  - Centralise les besoins exprimés par les zones géographiques concernant les matières premières, articles de conditionnement, noyaux bases, produits finis et matériels publi-promotionnels ;
  - Contrôle mensuellement la totalité des règlements clients ;
  - Est responsable de l'édition et du suivi des risques financiers clients DME ;
  - Assiste la DME pour des missions ponctuelles sur le plan de l'administration des ventes.
- Poste à pourvoir pour le 2 Janvier 1991.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à Marie-José FERRAS - Direction des Relations Sociales EXPANSCIENCE 73 Bld de la Mission Marchand 92400 COURBEVOIE.

Paris

Responsable Organisation

Cet important groupe industriel fabrique et commercialise une large gamme d'emballages métalliques pour des industries très diversifiées.

La direction organisation et informatique recherche son Chef de Service Organisation. Il définit et coordonne les projets de décentralisation informatique, assure les liaisons avec les utilisateurs, mène les réflexions méthodologiques et bureautiques, gère les plannings de réalisations dans le cadre d'une réforme complète de l'outil et de la structure informatique du groupe.
Ingénieur ou équivalent, 35 ans environ, vous avez une expérience reconnue d'organisation en milieu industriel et commercial : gestion de production, stocks, gestion de commandes... Votre force de conviction et votre tempérament accrocheur vous permettent de mener à bien avec une équipe des projets ambitieux.

elite CONSEIL

Patrick de Bejarry vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence 373 à Elite Conseil, 15 rue Maison Dieu, 75014 Paris

MEDIA-SYSTEM

GROUPE DE PRESSE — RECRUTE DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT

CHEF DE PUBLICITÉ CONFIRMÉ

De formation supérieure (BAC +4) école de commerce ou Université, vous justifiez d'une première expérience réussie de la vente.
Vous avez une excellente approche marketing et un esprit créatif. Une connaissance de l'environnement des Ressources Humaines.
Vous aurez à promouvoir le titre auprès d'un portefeuille d'annonceurs d'agences de Publicité et de Cabinets de recrutement.
Vous vous impliquerez dans la réflexion, l'élaboration et le développement de nouveaux produits.

Adressez CV + Lettre manuscrite + Photo
à PID : 9 rue Saint Florentin. 75008 Paris - sous réf. M17

Sames

PME grenobloise (340 MF/an), nous concevons, fabriquons et vendons des équipements industriels robotisés de traitement de surface par procédés électrostatiques, de qualité mondialement réputée. Nous poursuivons notre fort développement,

ingénieur passionné, passez des études... à l'action !

En France et à l'export, allez présenter nos solutions à nos clients et négociez-les avec l'appui technique de nos ingénieurs d'affaires.
Ingénieur ENSAM, par exemple, vous avez, à bientôt 30 ans, une réelle expérience des équipements industriels, comme ingénieur d'études, d'affaires ou technico-commercial. Vous aimez négocier et convaincre, même en anglais.
Basé à Paris ou à Grenoble, vous voyagerez beaucoup.
Ecrivez à Mme C. MARTY, consultante (réf. 3971 CE)
"Carrières d'Ingénieurs"

ALEXANDRE TIC S.A.
96, RUE DE STALINGRAD - 38100 GRENOBLE
NANTES · LYON · LILLE · PARIS
TOULOUSE · BORDEAUX · STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC

Conseil en Organisation au cœur de l'aéroport

Filiale d'un groupe international spécialisé en restauration aérienne et basée sur l'aéroport de Roissy, nous sommes aujourd'hui 1.000 personnes et créons dans le cadre de notre expansion le poste :

INGENIEUR METHODES

Rattaché au PDG vous aurez un rôle déterminant de conseil en organisation et dans l'adaptation des méthodes de production aux objectifs de qualité et de productivité.

Vous participerez, en outre, aux choix des investissements en matériel.

Nous recherchons un ingénieur "Arts et Métiers" ou équivalent, possédant 10 ans d'expérience dans la fonction "Méthodes et Organisation".

La pratique de l'anglais est nécessaire.

Marriott ROISSY Service

Merci d'envoyer lettre manuscrite + CV, à :
Sylvie RICHARME - B.P. 20316
95713 ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX

Ville de Montreuil-sous-Bois

(Seine-Saint-Denis) — 100 000 habitants

recrute

UN(e) CHARGÉ(e) DE MISSION

pour la prévention de la Toxicomanie

QUALITÉS REQUISES :
- Capacité d'écoute et d'animation de groupes.
- Aptitude à la conduite de réunion.
- Compétences et intérêt dans le domaine de la gestion.
- Connaissance des enfants et adolescents en difficulté : psychologie, éducation.
- Maîtrise et compréhension des problèmes de tous ordres liés à la toxicomanie : psychologiques, médicaux, sociaux...

Adresser candidature, CV à :
Monsieur le Député-Maire
Mairie de Montreuil — 93105 Montreuil Cedex

Association de Tourisme d'Aquitaine

recherche

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Gestion de 7 villages de vacances (de 3 000 lits)

D'environ 35 ans. Bac (+ 2 à + 4), le candidat devra avoir le profil d'un chef d'entreprise, gestionnaire, connaissant l'économie touristique dans tous ses aspects.

25 salariés permanents, 250 saisonniers.

Le Directeur Général sera un meneur d'hommes, capable d'anticiper sur les évolutions du marché touristique.

Bilingue, il aura, si possible, des connaissances en informatique.

Adresser lettre, CV et photo, sous nº 8166
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy- 75007 Paris

Nous sommes une société de conseil en **MANAGEMENT** accompagnant les DIRECTIONS DE GRANDES ENTREPRISES dans leurs projets de **DEVELOPPEMENT** au plan STRATEGIQUE et ORGANISATIONNEL, COMMERCIAL et de DYNAMIQUE DES HOMMES.

Nous recherchons deux :

CONSULTANTS
- JUNIOR
- SENIOR

Vous avez environ 30 ans, une formation Grande Ecole Française (type HEC, ESSEC...) ou Internationale (MBA...) et bénéficiez d'une expérience réussie à un poste opérationnel en Commercial, Marketing, Planification stratégique ou responsabilité d'un centre de profit.

Vous souhaitez enrichir votre formation/expérience par des interventions dans des domaines variés ; prouver et élargir votre capacité d'analyse, de préconisation, de persuasion et de mise en place à haut niveau. Vous évoluerez dans une structure conviviale et exigeante. Poste basé Paris 16ème.

ORA consult

Merci d'adresser C.V., photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS sous réf. 424450/LM.

CONTESSE

Société de Promotion Immobilière

Filiale d'un des majors du BTP

recherche

RESPONSABLES D'AFFAIRES

Rattachés à la direction générale, ils seront chargés du montage des opérations qu'ils auront à gérer sur les plans techniques, juridiques, financiers tant en logements qu'en bureaux et locaux d'activités.

L'un des postes pourra évoluer à terme vers une fonction d'encadrement et, de ce fait, demande obligatoirement une pratique dans la fonction d'au moins cinq ans.

Les autres postes peuvent s'adresser à des candidats qui doivent aussi avoir une première expérience dans la fonction.

Les candidats devant avoir une formation universitaire (ECS, ESTP...) seront âgés de trente-cinq ans environ.

RESPONSABLES DE RECHERCHE FONCIÈRE

Rattachés au directeur général, ils seront chargés de rechercher des sites nouveaux pour la réalisation de bureaux, parc d'activités et logements. Les candidats devront avoir un sens aigu des opportunités à saisir ; une expérience en la matière est nécessaire.

Le salaire sera motivant en fonction des résultats.

Ces postes sont basés à Paris.

Adresser : CV + photographie d'identité + lettre manuscrite + prétentions au journal, sous réf. nº 8133.
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris

Magazine philatélique mensuel, leader sur son marché
recherche

2 JOURNALISTES au moins 5 ans de métier, très bonne culture générale indispensable. Une connaissance générale des timbres sera suffisante si forte motivation.

Envoyer CV et prétentions (discrétion assurée) à:
Chorus, 35, rue de Chazelles 75017 Paris, qui transmettra.
Ne pas téléphoner.

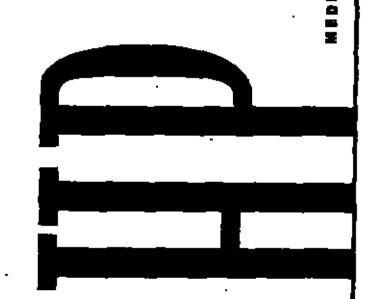
HP

ACHETEUR

Responsable d'un portefeuille de produits (investissements, prestations de services, consommables...), vous proposerez les meilleurs fournisseurs (français et étrangers) en terme de qualité, prix, service, et contribuerez à la diminution des coûts.
Ingénieur généraliste et/ou diplômé d'Ecole de Gestion, votre expérience vous permettra de devenir leader dans une équipe Achats.
Merci d'envoyer vos candidature à : HEWLETT PACKARD, Service Recrutement, 38053 GRENOBLE CEDEX 09.

conjuguons ensemble communication et maitrîse des coûts.

MEDIAPA



SHIP MANAGER DE PAQUEBOTS DE CROISIERES

RECHERCHE SON



MANAGER RESSOURCES HUMAINES

MONACO

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT ET DE LA GESTION de carrière de l'ensemble du personnel navigant de paquebots (300 personnes aujourd'hui, 800 personnes à terme), il anime une équipe de 3 personnes.

Maîtrisant parfaitement l'ensemble des métiers de l'hôtellerie, et si possible, bien introduit dans les milieux maritimes, il a acquis une expérience en gestion du personnel et management des hommes.

Bilingue anglais indispensable.

Homme clé de notre développement, sa compétence et sa réussite lui permettront d'évoluer au sein d'un groupe prestigieux.

Rémunération attractive, fonction de l'expérience. Poste basé à Monaco.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à PRICEL LTD, PO BOX Grand Pré 59 1211 GENEVE 16. A l'attention de Monsieur de Riedmatten sous réf. NVG - LM.

Nous sommes une division d'un important groupe français dont l'activité concerne la fabrication et la commercialisation de hautes technologies. Dans le cadre d'une restructuration récente, nous créons le poste de

Chef de Cabinet

Proche Banlieue Sud

Rattaché(e) directement à la Direction de la Division, vous assurerez une assistance de direction de haut niveau et animerez un petit secrétariat.
Vous préparez certains dossiers, suivrez toutes les affaires en cours. Vous participerez aux réunions de direction, ferez la synthèse des décisions prises et veillerez à leur suivi.
Comme vous l'avez compris, il s'agit pour nous d'un poste clé. Votre excellente formation générale, sanctionnée par exemple, par un diplôme de type IEP, ESC, Droit, ... est complétée d'une solide expérience. Vous avez, en effet, occupé avec succès des responsabilités similaires au sein d'un grand groupe ou tenu un secrétariat général d'une PME.
Dans tous les cas, nous nous attacherons à vos qualités personnelles, votre disponibilité, et votre grande discrétion, notre activité pouvant être qualifiée de "sensible".
En vue d'une prochaine rencontre, merci de bien vouloir adresser votre candidature lettre manuscrite et rémunération actuelle sous la réf. M/90164 à notre conseil : GDA, 17 rue Tronchet, 75008 Paris.

MEMBRE CSNCR

GD&A

L.B.W.

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONNEL

recherche

CHARGE DE MISSION

Rattaché à la Direction Générale, vous serez en relation constante avec les Fédérations Régionales ou Départementales. Votre rôle sera d'une part, d'expliquer et défendre, auprès des organismes provinciaux, les options et actions politiques et syndicales prises au niveau national, d'autre part, de faire remonter les demandes et les difficultés des organisations locales et de leurs adhérents.

Vous contribuerez également à l'animation professionnelle par la définition et la mise en oeuvre d'actions ou de services à l'intention des structures locales.

De formation supérieure, vous disposez nécessairement d'une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions polyvalentes ayant impliqué des responsabilités de gestion globale et ayant mis en valeur vos qualités de dynamisme, de persuasion et de diplomatie, votre goût pour la communication et votre intérêt pour le marketing.

Ce poste basé à Paris implique de fréquents déplacements en province, ce qui nécessite une grande mobilité.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) **sous réf. 275 à C.K 23 bis, rue Pierre Guérin 75016 PARIS**



Chantal Kenvyn



Auchan poursuit sa politique de développement des ressources humaines et recherche un

PSYCHOLOGUE

consultant interne

AVIGNON

Bras droit du DRH, vous agissez en véritable spécialiste et intervenez en tant que conseil dans les différentes directions de magasins du Sud-Est de la France.

VOTRE ROLE ESSENTIEL : former, assister les opérationnels dans le recrutement des cadres, l'évaluation et la gestion des compétences; étudier, proposer des solutions pour satisfaire les motivations et les attentes de l'encadrement; favoriser la communication et la mobilité interne.

VOTRE PROFIL : 35 ans environ, un DESS de psychologie, une bonne maîtrise des outils psychométriques, une expérience réussie dans l'évaluation des potentiels humains; enfin, une réelle volonté d'évoluer et de faire évoluer la fonction Ressources Humaines.

Nous vous remercions de contacter notre conseil Françoise Meyer au 91.37.77.77 ou d'envoyer votre dossier complet sous réf. AU 02 à Meyer et Partenaires - 25, rue Falque - 13006 MARSEILLE.

ORC

La créativité et le dynamisme de nos équipes de recherche contribuent de façon prépondérante à l'expansion forte et continue de notre groupe pharmaceutique.
Pour optimiser nos programmes de recherche, nous recrutons un

Cadre de Recherche Modélisation Moléculaire

Responsable des techniques informatisées appliquées à la chimie thérapeutique, vous réalisez les études de modélisation moléculaire et calculs de chimie théorique afin d'améliorer notre compréhension des relations "structure/activité".

PHD, votre formation vous a permis de travailler dans un département de recherche réputé, d'avoir une connaissance significative des logiciels de modélisation afin d'apporter de pertinents conseils à nos équipes de synthèse organique.

Une première expérience en industrie pharmaceutique serait appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre + CV)
sous réf. 072/M à :
JOUVEINAL - D.R.H.
BP 100
94265 FRESNES CEDEX

jouveinal



recherche pour son

SERVICE COMPTABILITE ET FINANCE



ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

■ Sous la responsabilité de votre chef de service, vous aurez à superviser en particulier la comptabilité Fournisseurs et l'amélioration permanente de ses procédures, les balances, les immobilisations et stocks comptables.
Vous contrôlerez les analyses des comptes de charges et participerez aux déclarations fiscales. Votre polyvalence et votre maîtrise de l'outil informatique vous permettront d'intervenir sur l'ensemble des opérations de comptabilité générale.

■ Environ 30 ans, de formation supérieure + DECS, vous justifiez d'une expérience confirmée comme opérationnel.
■ Ce poste requiert une pratique obligatoire de l'anglais.
■ La société est à MARNE LA VALLEE (20 km EST de PARIS).
Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV avec photo et rémunération), sous réf. G/984/M, à notre Conseil

Triade & associés
38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS

MEDIAPA

REJOIGNEZ LA PRESSE DANS UNE FONCTION D'ORGANISATION

Pour accompagner le développement de la gestion d'abonnements du Groupe, nous créons un poste auprès du Responsable du service Coordination / Distribution. A l'écoute des utilisateurs et partenaires vous participerez à l'exploitation du service et serez chargé de l'élaboration de projets (organisation et/ou informatique) et de la mise en oeuvre de solutions visant à optimiser la chaîne de distribution des abonnements.

De formation supérieure (Ecole de Commerce, DESS...), votre première expérience - 2 à 4 ans - s'est exercée dans des fonctions liées à l'organisation, au contrôle de gestion ou à l'audit.

La réussite dans ce poste vous ouvrira de réelles possibilités d'évolution au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre dossier (CV et prétentions) s/réf. LM 12.02 à notre conseil :

TRIANGLE
4, rue de la Pyramide
92100 BOULOGNE



BAYARD PRESSE

47 Publications
18 à l'étranger - 29 en France
1,5 milliard de CA - 1700 personnes.



Deb's

Le Monde des Cadres

Le Monde de la Fonction Commerciale





Le Monde des Cadres

MARCHÉS FINANCIERS

Après l'annonce du départ de M[lle] Bourven

Le Crédit agricole en ébullition

La Caisse nationale du Crédit agricole était encore en émoi lundi 3 décembre à la suite du départ annoncé de M[lle] Monique Bourven, directeur général adjoint, et de l'arrivée à la tête de la direction des marchés de capitaux de M. Elie Vannier, directeur du développement de Strafor et ex-directeur de l'information d'Antenne 2 (*le Monde* du 1[er] décembre). Des assemblées générales ont eu lieu, et un travail minimum a été accompli à la direction des marchés de capitaux.

Le conflit entre M[lle] Monique Bourven et son directeur général, M. Philippe Jaffré, est né du refus de la première d'être dessaisie de ses fonctions opérationnelles (marché des capitaux et international). M. Jaffré souhaitait que M[lle] Bourven joue un rôle de directeur général adjoint actif et vienne avec lui *« serrer les boulons »* d'un développement international qui a engendré de lourdes pertes (1,5 milliard de francs). Devant le refus de M[lle] Bourven, qui proposait plutôt un redéploiement de l'international, M. Jaffré a procédé à des nominations autoritaires, dont celle de M. Elie Vannier.

Il semble que, avant d'ouvrir un conflit avec M[lle] Bourven, M. Jaffré ait fait part du problème à son conseil d'administration. En supposant que le soutien des « actionnaires » (les caisses régionales sont propriétaires de la Caisse nationale) se prolonge, M. Jaffré va devoir mener à bien dans les jours prochains une reprise en main des cadres de la Caisse nationale.

Y. M.

Le Comptoir des entrepreneurs accueille trois grands du BTP dans son capital

L'assemblée générale extraordinaire du Comptoir des entrepreneurs (CDE) a approuvé, le 3 décembre, la nouvelle stratégie du groupe, recentrée, compte tenu de la baisse des activités traditionnelles du CDE (prêts au secteur public), sur les prêts aux grandes entreprises privées du BTP, avec l'entrée dans le capital de la SAE (4,5 %), de la SGE (3 %) et de Bouygues (1,5 %).

Le principal actionnaire du CDE, l'assureur La Mondiale, s'est finalement rallié, au nom de sa *« loyauté d'actionnaire »* à cette stratégie, annonçant en début d'assemblée qu'elle voterait les résolutions permettant au Comptoir d'augmenter son capital de 244 millions de francs. La Mondiale avait exprimé son opposition à l'entrée de ces nouveaux actionnaires en octobre.

Le Comptoir des entrepreneurs ouvre également son capital à la banque allemande Depfa Bank pour 10 % et à la Compagnie parisienne de réescompte pour 1,50 %. – *(AFP.)*

□ **Pertes de la COGEMA sur le MATIF : un premier procès au tribunal de commerce.** – Trois ans après la découverte par la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) d'une perte de 259 millions de francs sur le MATIF (marché à terme international de France), un aspect de cette affaire vient d'être étudié par le tribunal de commerce le 30 novembre dernier. La COGEMA a intenté une action en responsabilité civile contre la société de Bourse Buisson, responsable des fonds déposés et qui ont ensuite été perdus sur le MATIF à la suite de malversations par la société Arbitrage SA, dirigée par M. Jean-Marc Aletti. La filiale du CEA a donc réclamé à Buisson ses 259 millions de francs auxquels s'ajoutent 50 millions de dommages et intérêts.

□ **Les Entretiens de la finance.** – Les Entretiens de la finance organisés par l'AFFI (Association française de finance) seront consacrés, cette année, à l'évolution des taux d'intérêt dans le monde et à la gestion des risques de taux. De nombreux experts participent à cette journée qui se déroule jeudi 6 décembre à Paris.

Renseignements auprès de l'Affi ; tél. : 45-53-72-09.

NEW-YORK, 3 décembre ↑

Nouvelle avance

Malgré des prises de bénéfice qui se sont manifestées en fin de journée, la Bourse de New-York a confirmé le mouvement de hausse enregistré le vendredi précédent.

L'indice Dow Jones a gagné 5,94 points, soit 0,23 % à 2 565,59. Quelque 178 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses : 954 contre 605, le cours de 446 titres restant inchangé.

L'espoir que le dialogue entre les Etats-Unis et l'Irak puisse conduire à la paix au Moyen-Orient, a continué à influencer la demande à Wall Street. Le marché était également stimulé en début de séance par la fermeté des places étrangères et par la baisse des taux d'intérêt à long terme, malgré la hausse des cours du pétrole.

*Des statistiques divergentes sur la conjoncture économique ont, en revanche, provoqué une certaine nervosité : la chute à 41,3 % en novembre contre 43,4 % en octobre de l'indice de l'Association nationale des agents d'achats, a confirmé la mauvaise santé de l'économie. Mais les dépenses de construction ont augmenté de 1,3 % en octobre, la première hausse en trois mois.

La faiblesse du titre American Telephone a par ailleurs créé un malaise à Wall Street. ATT, qui a lancé une OPA sur NCR, a perdu 2 à 30 1/8 tandis que NCR progressait de 24 3/4 à 81 1/2.

VALEURS	Cours du 30 novembre	Cours du 3 décembre
Alcoa	54 7/8	55
ATT	32 1/8	30 1/8
Boeing	44 1/4	45
Chase Manhattan Bank	10 7/8	11
Du Pont de Nemours	36 7/8	36 3/8
Eastman Kodak	42 3/8	42 7/8
Exxon	50 3/4	50 3/4
Ford	27 3/8	27 3/8
General Electric	54 3/4	54 3/8
General Motors	36 5/8	36 1/8
Goodyear	15 7/8	15 7/8
IBM	113 1/2	113 1/2
ITT	46 7/8	46
Mobil Oil	58 7/8	58 5/8
Pfizer	80 3/4	80
Schlumberger	58 3/4	55 3/8
Texaco	59 1/2	58 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	97 1/2	99 3/8
Union Carbide	16	15 7/8
USX	31 1/4	31 1/8
Westinghouse	26 5/8	26 3/4
Xerox Corp.	34 3/4	34 1/8

LONDRES, 3 décembre ↑

Petite hausse

Les cours des valeurs ont terminé en hausse lundi 3 décembre au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent valeurs a gagné 13,3 points, à 2 162,7, soit un progrès de 0,6 % par rapport à la séance précédente. Le volume des transactions est resté étroit avec seulement 324,4 millions d'actions échangés contre 329,1 millions vendredi.

L'espoir d'une solution pacifique à la crise dans le Golfe a contribué à soutenir la tendance. La faiblesse des cours du pétrole brut et l'anticipation de la traditionnelle reprise de fin d'année ont également stimulé les initiatives.

PARIS, 4 décembre ↓

Prises de bénéfice

La vive reprise enregistrée la veille à la Bourse de Paris ne s'est pas poursuivie mardi. Dès les premières cotations, l'indice CAC 40 abandonnait 0,55 % puis réduisait quelque peu ses pertes à l'issue de la première heure d'échanges. En fin de matinée, le repli moyen des valeurs françaises n'était plus que de 0,05 %. En début d'après-midi, le recul avoisinait 0,15 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de Wall Street, le retard était de 0,24 %.

La nette progression de la veille (2,48 %) aura été de courte durée. Les prises de bénéfice ont donc eu raison de cette reprise qui avait pratiquement réussi à effacer une semaine de baisse. Les intervenants, estimant que le redressement avait été trop fort, ont procédé à des ventes bénéficiaires et cette attitude à été commune à d'autres places européennes. C'était le cas, notamment, de Francfort, qui abandonnait 1,2 % à la mi-journée après la séance de la veille, gagnante de 1,5 %. Londres était aussi moins bien orientée en milieu de séance. Tout comme Madrid, qui avait terminé la séance de lundi sur un gain de 2,25 % et qui perdait 0,3 % mardi à mi-séance. Autres facteurs communs à toutes ces places, le faux pas de Tokyo, quelques heures plus tôt (– 3,8 %) et l'effet temporaire sur les marchés de l'amorce de dialogue entre Washington et Bagdad.

Dans ces conditions, sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes baisses étaient emmenées, dans des volumes modestes, par SALVEPAR, SOGERAP, Lebon, Locafrance. Du côté des hausses, on relevait celle d'Eurotunnel, qui continuait sur sa reprise de la veille, jour de clôture de l'augmentation de capital, dont une première estimation des résultats devrait être connue mercredi.

TOKYO, 4 décembre ↓

Forte baisse

L'accès de faiblesse du yen face à un dollar revigoré a fait trébucher la Bourse de Tokyo qui a abandonné mardi 3,8 % dans un marché toutefois très peu étoffé.

L'indice Nikkei a perdu 863,38 yens pour terminer la séance à 21 862,61 yens au lendemain d'une hausse de 1,2 %. Des ventes techniques d'arbitrage ont, selon les professionnels, amplifié un mouvement qui s'est aussi accéléré dès que le Nikkei a enfoncé le seuil des 22 000 yens.

Pour un opérateur de Merril Lynch, *« la principale raison de la reprise des dernières semaines (le redressement du yen) s'est envolée »*.

Les taux d'intérêt nippons qui avaient sensiblement baissé ces derniers temps se sont un peu tendus mardi. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est ressorti à 7,34 % (+ 0,25 point).

VALEURS	Cours du 3 déc.	Cours du 4 déc.
Akai	500	479
Bridgestone	1 020	997
Canon	1 270	1 220
Fuji Bank	2 190	2 160
Honda Motors	1 310	1 280
Matsushita Electric	1 600	1 580
Mitsubishi Heavy	635	618
Sony Corp.	5 870	5 580
Toyota Motors	1 780	1 740

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc : résultat net en baisse de 47,2 % (neuf mois).** – Le groupe chimique Rhône-Poulenc a annoncé lundi 3 décembre une baisse de 47,2 % de son résultat net sur les neuf premiers mois de l'année 1990 à 1,97 milliard de francs au lieu de 3,722 milliards en 1989. Durant la même période, le résultat opérationnel du chimiste a accusé un repli de 21,7 %. A 58,5 milliards de francs, le chiffre d'affaires consolidé de Rhône-Poulenc affiche une progression de 8,4 % par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente. Toutefois, à structure comparable (compte non tenu des acquisitions devenues effectives en 1990), le chiffre d'affaires se contracte de 6,7 %, en raison des fluctuations de change, explique-t-on au siège du groupe. Comme tous les autres groupes chimiques européens, Rhône-Poulenc souffre du ralentissement général de l'activité économique, ainsi que des dépréciations du dollar et du yen qui compriment ses marges à l'exportation, auxquels s'ajoutent les difficultés de sa filiale brésilienne Rhodia (dans le rouge à hauteur de 439 millions de francs sur les neuf premiers mois de 1990) frappée par les conséquences récessionnistes du plan Collor.

□ **Westdeutsche Landesbank rachète Horten.** – La banque nationalisée Westdeutsche Landesbank a racheté la majorité du capital (50,1 %) des grands magasins Horten, le quatrième groupe de distribution ouest-allemand. Ces titres étaient détenus par le conglomérat britannique British American Tobacco (BAT). Le prix de la transaction est de 140 millions de livres (1,4 milliard de francs environ).

□ **Générale sucrière et Sucre Union entrent dans le capital de SGAE.** – Les groupes français Générale sucrière (groupe Saint-Louis), Sucre Union et britannique Tate and Lyle ainsi que le négociant britannique E. D. et F. Man viennent de prendre 21 % du capital du groupe sucrier espagnol SGAE. Les deux groupes français, qui disposent d'une structure de commercialisation commune, Eurosucre, sont entrés dans le capital de SGAE par l'intermédiaire de leur holding, Générale sucrière et Sucre Union holding. SGAE est le second groupe sucrier espagnol. Il dispose de six usines en Espagne dont une spécialisée dans le traitement de la canne.

□ **Accor va développer ses investissements en Allemagne.** – Accor Deutschland GMBH, filiale du groupe hôtelier français Accor, a annoncé le jeudi 29 novembre à Berlin son intention d'investir 200 millions de deutschemarks (environ 674 millions de francs) par an pour porter de 63 à 330 le nombre de ses hôtels en Allemagne d'ici à l'an 2000. Accor, déjà le premier hôtelier d'Allemagne avec ses marques Ibis, Novotel, Mercure et Sofitel, compte notamment sur le développement de ses hôtels économiques Formule 1, dont les trois premiers vont ouvrir au printemps 1991 en Rhénanie : le groupe souhaiterait notamment créer un hôtel dans toutes les villes de plus de 80 000 habitants de l'ex-RDA.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault Associés	362 50	352	IDIA	338 70	338
Asystel	105	....	Idianova	120 30	112
B.A.C.	169	169	I.M.S.	879	876
B.I.C.M.	830	830	IN2	335	335
Boiron (Ly)	407	405	I.P.B.M.	123	....
Boisset (Lyon)	183	....	Loca investis.	296	290
Câbles de Lyon	3080	3145	Locamic	74	75
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	909	897	Matra Comm.	118 10	118
Calberson	281	280	Molex	98	....
Cardif	416	417	Olivetti Logabax	590	599
C.E.G.E.P.	180	180	Presbourg	90	86 40 o
C.F.P.I.	286	285	Publ.Filipacchi	250	250
C.N.I.M.	797	790	Razel	630	612
Codetour	280	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
Comareg	270	271	St-H. Matignon	180	180
Conforama	850	863	Select Invest (Ly)	85 40	....
Creeks	232	234	Serbo	438	439
Dauphin	376	379	S.M.T. Goupil	172	170
Delmas	676	693	Sopra	180	160
Demachy Worms Cie	500	500	Supra	86 90	95 d
Desquenne et Giral	235	228	Thermador H. (Ly)	240	....
Devanlay	890	885	Unilog	170	169
Deville	394	405	Union Fin. de Fr.	332	....
Dolisos	196	194	Viel et Cie	80	81
Editions Belfond	215	216	Y. St-Laurent Groupe	812	817
Europ. Propulsion	375	365			
Finacor	125	124			
Frankoparis	161 50	156 70			
GFF (group.fon.f.)	347	340			
Grand Livre	415	410			
Gravograph	186	179 50			
Groupe Origny	442	460 d			
Guintoli	840	844			
I.C.C.	227	225			

Marché des options négociables le 3 déc. 1990

Nombre de contrats : 27 460

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier
Bouygues	440	10,50	–	–	–
CGE	560	14	34	17	35
Elf-Aquitaine	340	4	17	–	21
Eurotunnel SA-PLC	27	5	6,60	0,70	1
Euro Disneyland SC	80	16	–	–	–
Havas	487	10,80	–	18	–
Lafarge-Coppée	340	10	28,40	10	22
Michelin	60	12,20	15	1,10	3,50
Midi	1 000	16	54	44,50	–
Paribas	560	–	12	–	–
Pernod-Ricard	840	163	–	0,50	–
Peugeot SA	520	39	73	9	25,90
Rhône-Poulenc CI	220	–	25	5,01	–
Saint-Gobain	360	35	45	5	–
Source Perrier	1 200	70	–	–	–
Société générale	440	2	15	–	–
Suez Financière	300	11	–	4,65	–
Thomson-CSF	100	13,50	–	1	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 déc. 1990

Nombre de contrats : 83 345

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	Mars 91	Juin 91
Dernier	100,28	100,32	100,38
Précédent	99,74	99,74	99,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	Mars 91
100	1,43	1,98	1,10	1,63

CHANGES

Dollar : 5,0870 F ↑

Le dollar s'échangeait très légèrement en hausse, mardi 4 décembre, cotant à Paris 5,0870 F contre 5,0825 F la veille à la cotation officielle. Contre le yen, la poussée du dollar était forte et a contribué à la baisse de la Bourse de Tokyo. Cependant, aucun élément fondamental n'explique cette reprise de la monnaie américaine, les opérateurs suivant toujours nerveusement l'évolution de la situation dans le Golfe.

	3 déc.	4 déc.
FRANCFORT Dollar (en DM)	1,5042	1,5043
TOKYO Dollar (en yens)	133	134,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 décembre) 9 7/8 - 10 %
New-York (3 décembre) 7 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	30 nov.	3 déc.
Valeurs françaises	75	76,70
Valeurs étrangères	77,70	78,90
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	425,70	431,14
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 605,12	1 644,87

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	30 nov.	3 déc.
Industrielles	2 559,65	2 565,59

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	30 nov.	3 déc.
Industrielles	1 682,80	1 695,30
Mines d'or	160,20	157,60
Fonds d'Etat	90,23	82,56

TOKYO

	3 déc.	4 déc.
Nikkei Dow Jones	22 725,99	21 862,61
Indice général	1 671,22	1 622,65

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,1000	5,1030	+ 50	+ 70	+ 125	+ 145	+ 465	+ 525
$ can.	4,3366	4,3464	– 95	– 52	– 175	– 136	– 376	– 291
Yen (100)	3,7899	3,7994	+ 38	+ 61	+ 88	+ 115	+ 297	+ 351
DM	3,3757	3,3826	+ 6	+ 31	+ 23	+ 47	+ 89	+ 151
Florin	2,9917	2,9976	+ 15	+ 33	+ 26	+ 47	+ 105	+ 152
FB (100)	16,2484	16,2814	– 9	+ 134	+ 180	+ 351	+ 422	+ 821
FS	3,9530	3,9616	+ 24	+ 49	+ 54	+ 82	+ 215	+ 286
L (1 000)	4,4889	4,4981	– 142	– 58	– 226	– 150	– 562	– 434
£	9,8096	9,8283	– 388	– 310	– 618	– 550	– 1304	– 1156

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	8 7/16	8 9/16	8 3/16	8 5/16	8	8 1/8
Yen	7 3/4	8	8 1/2	8 5/8	8 3/8	8 1/2	8 5/16	8 7/16
DM	8 7/16	8 11/16	9 3/16	9 5/16	9 3/16	9 5/16	9 3/16	9 5/16
Florin	8 5/8	8 7/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/16	8 15/16	9 1/8
F.B.(100)	8 1/2	8 3/4	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	9 1/4	9 1/2
F.S.	7 3/4	8	8 5/8	8 3/4	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16
L(1 000)	12 3/8	13 3/8	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4
£	14	14 1/4	14	14 1/8	13 11/16	13 13/16	12 7/8	13
Franc.	9 11/16	9 15/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. André Fontaine, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 347
ISSN 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 4 DECEMBRE

Cours relevés à 13 h 50

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3850	3825	3825	-0 65
940	B.N.P. T.P.	940	940	940	....
970	Cr.Lyon. T.P.	975	970	970	-0 51
1226	Renault T.P.	1295	1295	1280	-2 70
1450	Rhone Poul. T.P.	1455	1450	1460	+0 34
1100	Saint Gobain T.P.	1101	1101	1101	....
860	Thomson T.P.	906	862	885	-4 42
705	ACCOR	892	890	892	....
845	Air Liquide	840	834	839	-0 18
1560	Als.Superm.	1645	1670	1625	-1 22
365	ALSPI	365	259	359 90	+0 54
1670	Arjom. Prioux	1580	1670	1590	+0 63
900	AGF Sté Centrale	910	920	918	+0 88
970	Ass. Entrepr.	1100	1092	1126	+2 27
255	Avenir H. Média	239	242	241	+0 84
226	Axa Midi Ass.	237 80	235 10	237 10	-0 29
200	Bafip	188 80	186 10	188 10	-1 96
129	Bail-Equipem.	129	129	126	-2 33
810	Bail Investiss.	817	823	819	+0 24
475	Bancaire	470	466	461 50	-1 81
845	Bazar H.-V.	890	865	890	....
665	Beghin-Say	680	675	888	-1 76
1210	Berger (M)	1225	1210	1215	-0 82
485	Bic	533	521	530	-0 58
845	B.I.P.	860	....	....	....
270	BIS	289 50	288 50	288	-0 52
245	BNP (CI)	253 50	265	257	+1 38
770	Bolloré Tech.	769	780	763	-0 78
2410	Bongrain	2500	2400	2415	-3 40
710	Bon-Marché	738	712	720	-2 44
420	Bouygues	439 90	439 90	444	+0 92
90	BP France	95 50	92 15	93	-2 62
756	BSN	731	729	730	-0 14
800	Carref Fin.	878	872	878	....
380	Cap Gem.S.	383 90	360	360	-1 10
3450	Carrefour	3400	3420	3400	....
134	Casino	137	133 50	134 80	-1 75
97	Casino ADP	101	99 50	98 50	-1 49
880	Castorama D.I.	890	893	885	-0 56
180	C.C.F.	180	155 20	158 80	-0 88
51	CCMC Ly.	51	51	50	-1 96
310	C.D.M.E.	309	318 90	310	+0 32
380	C.E.G.I.D.	365	350	365	....
220	Centrest (Ny)	218	225	220	+0 92
445	C.E.P. Comm.	440	438	442	+0 45
132	Cerus	130 50	130	128	-1 92
470	Cetelem	500	490	494	-1 20
380	CFAO	382 90	374	374 10	-2 30
375	CF Im.	351	361	360	-0 28
555	CGE	553	560	557	+0 72
305	CGI Info.	332	332	335	+0 90
850	CGIP	864	866	873	+1 04
520	CGP	503	503	503	....
775	Chargeurs S.A.	780	780	785	+0 89
530	CICA (M)	480	480	480	....
920	Ciments franç.	980	982	969	-1 12
430	Club Médit.	452	450	450	-0 44
109	CMB Packa.	108 80	108 60	108 80	-1 00
93	Codetel	95	95 50	95	....
400	Coles	424 90	420	423	-0 45
255	Cpt. Entrep.	253	280 90	257	+1 58
1140	Compt.Mod.	1120	1115	1105	-1 34
98	Concept S.A.	98	....	....	....
280	CPR (Paris Réu.)	251	247 20	246	-1 98
920	Créd. Foncier	895	880	883	-0 56
505	Cr Lyon (CI)	520	512	515	-0 96
830	Crédit Nat.	946	945	950	+0 42
178	CSEE	175 10	178 70	172 10	-1 71
1980	Damart	1980	1980	1980	....
420	Dassault Aviation	420	420	416	-0 95
142	Dassault Electr.	148	142	144	-2 70
1380	De Dietrich	1475	1472	1515	+2 71
198	Dév.R.d.C.(Ly)	200	199 50	203	+1 50
280	Dév.R.Nord-Est	278 50	278	278	-0 54
380	D.M.C.	368	360	361	-2 17
3760	Docks France	3850	3830	3850	....
2270	Eaux (Gle)	2287	2265	2268	-0 48
300	Ecco	300	301	306 50	+2 17
830	Elf Aquitaine	331	329	326 50	-1 36
840	Epeda B.-F.	930	825	801	-3 12
460	Euro-EF (Cardif)	234	230	230	-1 71
285	Essilor	318	312	320	+0 63
152	Essil.Int.(CP)	161	157	164 50	+2 17
870	Esso	710	705	705	-0 70
1320	Eurafrance	1360	1321	1326	-2 50
850	Eurocom	650	646	647	-0 46
95	Eurodisney(port)	95	95 10	95 80	+0 84
3180	Euromarché	3100	3050	3080	-0 65
1030	Europe 1	1073	1080	1070	-0 28
33	Eurotunnel	31 65	32 25	33 75	+6 64
1320	Exor	1285	1285	1285	....
1330	Facom	1301	1285	1316	+1 08
132	Financial	136 50	137 50	136	-0 37
205	Fives Lille	217	210	219	+0 92
1610	Fromager. Bel	1765	1765	1760	-0 28
1780	Gal.Lafayette	1789	1791	1781	-0 44
1060	G.A.N.	1705	1700	1705	....
380	Gascogne (B)	379 50	380	379 50	....
1020	Gaz et Eaux	1100	1086	1072	-2 55
960	Géophysique	935	930	930	-0 53
450	Gerland Ly.	413	413	418	+1 21
890	Groupe Cité	650	662	670	+3 08
300	GTM-Entrep.	316	324	319	+0 95
1070	Guyenne-Gas.	1060	1046	1046	-1 32
148	Hachette	156	158 40	158 70	+1 73
485	Havas	479 40	477	481	+0 33
500	Hénin (La)	480	489	485	+1 02
1120	Hutchinson	1145	1145	1135	-0 87
210	Imétal	220 10	222	228 50	+3 82
118	Immob. Phénix	124	125	125	+0 81
70	Ingénico	65 10	65 20	65 50	+0 61
3330	Inst. Mérieux	3250	3121	3199	-1 57
415	Interbail	420	425	415	-1 19
1010	Intertechnique	1050	1050	1026	-2 29
620	J. Lefebvre	667	670	659	-1 20
745	Labinal	880	895	900	+2 27
2370	Lab. Bellon	2460	2520	2500	+2 04
345	Lafarge	337 80	335 50	340	+0 65
310	Lebon	364 90	360	340	-4 20
3740	Legrand	3738	3750	3660	-2 09
1770	Legrand (DP)	1930	1950	1945	+0 78
485	Legris Industries	467	467	462 20	-1 03
760	Locabail Imm.	722	716	716	-0 83
435	Locafrance	480	462	463	-3 54
880	Locindus	670	685	680	+1 49
385	Lucia	342	348	346	+1 17
3750	LVMH	3696	3680	3700	+0 11
510	Lyon.Eaux-Dumez	511	510	509	-0 39
134	Majorette Ly.	139	139 50	136	-2 16
285	Mar. Wendel	277	279 80	281	+1 44
215	Maus	232	228	228 50	-1 51
465	Merlin-Gerin	465	465	465	....
88	Metaleurop	76	76 90	75 20	-1 05
89	Métrologie In.	78 90	78	78 50	-0 51
64	Michelin	71 15	71	71	-0 21
940	Midi (Cie)	878	874	884	+0 81
75	Midl. (B.) Sr*	79 50	79 90	78	-1 89
320	Min. Salsig. (Ny)	312	310	301	-3 53
75	MMB	79 50	79 80	78 20	-1 64
77	Moulinex	76 45	77 30	78 10	+2 16
1180	Navig. Mixte	1150	1150	1130	-1 74
121	Nord-Est	124	124	123	-0 81
340	Nordon (Ny)	345	370	365	+5 80
880	Nouv. Galeries	773	742	770	-0 39
550	Occid. (Gle)	584	584	585	+0 18
1520	Omn. f. Paris	1470	1456	1455	-1 02
275	Olipar	264 50	254	263	-0 58
510	Oréal	488 20	486	492	+0 78
500	Paribas	492	489 90	490 80	-0 28
1300	Pechelbronn	1303	1301	1300	-0 23
120	Pechiney Int.	132	132	134 50	+1 89
285	Pechiney (CP)	271 50	269 50	271	-0 18
460	Pernod	445	450 30	450	+1 12
885	Pernod Ricard	986	981	983	-0 30
506	Peugeot	546	541	542	-0 73
320	Pinault	323	324	320	-0 93
205	Plastic-Omn.	259	250	252	-2 70
425	Poliet	428	433	434	+1 40
985	Prétabail Sic.	1025	1025	1021	-0 39
625	Primagaz	640	632	629	-1 72
570	Printemps	580	574	580	-1 53
1870	Promodès	2001	2000	2017	+0 80
350	Radiotechn.	370	370	384	+3 49
2850	Redoute (La)	3005	3030	3035	+1 00
285	Rémy et Associés	278	278	280	+0 72
230	R. Poulenc CIP	237	236	237 10	+0 04
335	Rolaco Finan.	327	327	327	....
58	Rochefort.	63	62 60	63 20	+0 32
1880	Roussel Uclaf	1998	1982	2000	+0 10
3080	R. Impériale*	2950	2938	2920	-1 02
180	Sade (Ny)	195	191	194	-0 51
1320	Sagem	1450	1446	1445	-0 34
370	Saint Gobain	380	386	381 90	+0 49
1280	Saint Louis	1325	1320	1307	-1 36
1200	Salomon Ly.	1405	1388	1395	-0 71
420	Salvepar (Ny)	400	395	376	-6 25
855	Sanofi	880	880	876	-0 45
1650	S.A.T.	1830	1678	1765	-3 99
275	Saul. Chât.	260	255 10	252	-3 08
1220	Sanipieux (Ny)	1165	1200	1200	+3 00
840	Schneider	676	670	675	+0 75
15 50	SCOA	14 80	14 90	14 85	+0 34
1190	S.E.B.	1250	1268	1261	+0 88
445	Sefimeg	453 40	451	450 10	-0 73
630	Sextant A.	515	520	520	+0 97
890	S.F.I.M.	870	868	875	+0 57
158	S.G.E.	168	168	167	-0 60
545	Simco	541	557	540	-0 18
685	Sk. Rossignol	798	798	803	+0 63
840	Sligos	860	860	845	-0 59
400	Société Géné.	403	403	404	+0 50
120	Sodexco (B)	124	124	124	....
152	Sodero (Ny)	148	148	149	+1 37
510	Sodexho	498 10	499 90	497	-0 22
73	Sogenal (Ny)	73 20	73 20	73	-0 27
410	Sogerap	423	401	401	-5 20
1270	Sommer-Allib.	1152	1180	1175	+2 00
1220	Source Perrier	1240	1235	1225	-1 21
525	Sovac	565	535	564	-0 18
375	SPEP	392	390	400	+2 04
390	Spie-Batignol.	428	412	426 90	-0 26
1080	Strafor	1050	1045	1015	-3 33
310	Suez	308 90	306 50	308 20	-0 23
630	Synthélabo	616	615	606	-1 46
108	Thomson CSF	112 40	112	113 60	+1 07
635	Total	684	680	681	-0 44
109	— (certif.)	114	114 90	113	-0 88
205	Tréfilor Fin.	206	200	201	-2 43
585	U.A.P.	550	547	545	-0 91
205	U F B Locab.	200	203	201	+0 50
780	U.I.C.	755	768	760	+0 66
610	U.I.F.	620	625	627	+1 13
770	U.I.S.	751	751	760	+1 20
745	Unibail	749	754	743	-0 80
147	U.C.B.	155	156 80	158 20	+0 77
355	Valéo	369 90	365	378	+2 19
220	Vallourec	238	237 80	231	-2 94
385	Via Banque	377	372	370	-1 86
915	Zodiac	985	980	970	-1 52
1400	Elf Gabon	1440	1440	1436	-0 28
91	Amax	94	94 80	94 60	+0 64
98	Amer. Express	104 80	105 20	105 20	+0 38
163	A.T.T.	153	153 10	153 10	+0 07
135	Anglo Amer.C.	133	135 60	135 80	+2 11
330	Amgold	341	341	341	....
240	Banco Santander	248	245	245	-1 21
880	B.A.S.F.	702	695	696	-0 85
735	Bayer	717	716	716	-0 14
69	Buffelsfont.	71 50	70	70	-2 10
52	Chase Manh.	56	56 65	57	+1 79
89	De Beers	95 90	98 10	98 50	+2 71
2100	Deutsche Bank	2100	2055	2056	-2 10
1280	Dresdner Bank	1249	1231	1232	-1 36
52	Driefontein	55 20	54 15	54 15	-1 90
177	Du Pont-Nem.	188 60	186 80	186 80	-1 68
210	Eastman Kodak	219 80	219 90	220	+0 09
21	East Rand	21 55	21 50	21 50	-0 23
40	Echo Bay	41 30	40 70	40 70	-1 45
113	Electrolux	138	142	142	+2 90
183	Ericsson	170	172 10	172 10	+1 24
255	Exxon Corp.	281	280 70	280 90	-0 04
137	Ford Motor	139 20	139	139	-0 14
45	Freegold	45 60	45 50	45 50	-0 22
13	Gencor	12 80	13 25	13 25	+3 52
285	Gén. Elect.	279 70	278 50	278 50	-0 43
190	Gén. Motors	191	186 60	186 60	-2 30
315	Gén. Belgique	300	306	306	+2 00
58	Gd. Métropol.	58 80	58 25	58 25	-0 94
72	Guinness	72	72	72	....
19	Hanson PLC	19 30	19 25	19 25	-0 26
35	Harmony Gold	37	36 20	36 20	-2 16
143	Hewlett Packard	152 10	155 40	155 40	+2 17
43	Hitachi	40	39 10	39 15	-2 13
845	Hoechst	871	865	865	-0 68
82	Homestake	86 90	85 40	85 40	-1 73
86	Imp. Chemical	88	85 85	85 85	-2 44
575	I.B.M.	584	582	582	-0 34
230	I.T.T.	242	242	242	
144	Ito Yokado	133 60	131 40	131 40	-1 65
63	Matsushita	60 80	60	60	-1 32
13 50	Maxwell	15	14 90	14 90	-0 67
141	Mc Donald's	146 80	150	150	+2 18
425	Merck	441 80	435 90	435 90	-1 34
405	Minnesota M.	419	424	424	+1 19
285	Mobil corp.	303 80	303 80	303	-0 26
200	Morgan J.P.	206	212 70	212 70	+3 25
28170	Nestlé	29600	29700	29700	+0 34
158	Norsk Hydro	164 30	161	161	-2 01
104	OFSI	107 50	105 50	105 50	-1 86
1680	Pétrofina	1645	1645	1645	....
240	Philip Morris	248 10	248 20	248	-0 04
68	Philips	64	63 70	63 70	-0 47
71	Placer Dome	75 50	73 40	73 40	-2 78
285	Quilmès	275	272	272	-1 09
21	Randfontein	22 60	22 10	22 10	-2 21
385	Royal Dutch	403	400 10	400 10	-0 72
44	R T Z	43 10	42 60	42 60	-1 16
3 50	Saat.& Saatchi	3 50	3 51	3 51	+0 29
41	St Helena	43	42	42	-2 33
270	Schlumberger	285 50	282 20	282 20	-1 16
43	Shell transp.	45 30	45 05	45 05	-0 55
2140	Siemens	2060	2015	2017	-2 09
1020	Siemens Nixdorf	998	1008	1008	+1 00
225	Sony	224 90	210	210	-6 63
85	Sumitomo Bank	65 40	63 90	63 90	-2 29
189	T.D.K.	160	153 50	153 50	-4 06
43	Telefonica	44 20	43 60	43 60	-1 36
27	Toshiba	26	25 75	25 75	-0 96
440	Unilever	440	441	441	+0 23
225	Unit.Techn.	234	238 20	238 20	+1 79
310	Vaal Reefs	313	307	307	-1 92
178	Volvo	201	197 50	197 50	-1 74
159	West. Deep.	161	158 70	158 70	-1 43
189	Xerox Corp.	176 50	176 50	176 50	....
110	Yamanouchi	103 80	97 05	97 05	-6 50
1 70	Zambia Cop.	1 75	1 71	1 71	-2 29

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8% 77	119 20	4 70
Emp.Etat 8,8% 78	99 45	3 89
10,80% 79/94	101 15	2 89
Emp.Etat 13,25% 80	100	13 17
Emp.Etat 16% 82	100 01	15 95
Emp.Etat 14,6% 83	100 85	11 44
Emp.Etat 13,4% 83	108 45	12 77
Emp.Etat 12,2% 84	103 73	1 90
Emp.Etat 11% 86	105 20	8 81
10,26% mars 86	100 35	7 60
OAT 10% 5/2000	100 20	5 23
OAT 9,9% 12/1997	100 40	9 65
OAT 9,8% 1/1996	98 25	8 27
PTT 11,2% 85	102 90	0 24
CFF 10,30% 86	98	8 07
CNB Bques 5000F	100	4 13
CNB Paribas 5000F	100 10	4 13
CNB Suez 5000F	100 20	4 13
CNE 11,5% 85	101 70	6 21
CNI 1/82 5000F	100 04	4 13
CNT 9 % 88	97	5 34
CRH 10,90% déc.85	102 45	9 11
CHARB FCE 3% 100	139 20	....
CNCA	973	....
Cerus	....	....
CGE 6 janv. 89/98	589	....
Drouot Ass.9%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	817	798
Applications Hydr.	1361	....
Arbel	667	650
Astorg	268 50	268 50
Bains C.Monaco	799	810
B.Hypoth. Europ.	367 40	....
B.N.P. Intercont.	236	234
Beghin-Say (C.I.)	570	....
Bénédictine	3880	3880
Blanzy Ouest	3598	3455 o
B T P	70 85	70 10
Cambodge	590	590
Carbone Lorraine	582	605
Case Poclain	9 85	9 50
C.E.G.F. (Frigor.)	370	370
Centenaire Blanzy	540	549
Cerabati	88	88
Champex Ny	136	132 50
CIC (CIP)	155	153
C.I.M.	770	800
C.I.T.R.A.M. (B)	2304	....
Clause	405	438
Cofimeg	256	....
Cabredel	890	....
Cogif	380	372 50
Comiphos	445 10	446 50
Cie Industrielle	4482	4328
Cpt Lyon Alemand	404	404
Concorde	755	750
Conser.Mét.Prov.	33 50	33 20
Crédit Gén.Ind.	305	....
Cr Universel (Cie)	560	549
Crédisal	116 20	117
Darblay	670	....
Degremont	1211	1180
Delalande	1700	1751
Delmas Vieljeux	4200	4200
Didot Bottin	1086	1116
Eaux Bassin Vichy	2541	2470
Eaux Vittel	1000	980
Ecia	213 50	215
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	311	319
E.L.M. Leblanc	710	702
Ent. Bretagne	510	500
Ent.Mag. Paris	4000	....
Etex (ex. Eternit)	1400	1401
Europ Soudure Ind.	16 90	16 20o
Finalens	240	240
F.I.P.P.	132	....
F.N.A.C.	1882	1850
Foncière (Cie)	680	682
Fonc.Lyonnaise	850	855
Foncina	500	....
Fougerolle	690	690
France I.A.R.D.	745	742
France SA (La)	1123	1120
From. Paul-Renard	2600	....
Gaumont	975	980
Gecefim	293	288
Gévelot	580	570
G.F.C.	400	401
G.F.I.I.	290	286
Grds Moulins Paris	1450	....
Groupe Victoire	1480	1460
G.T.I (Transport)	510	519
Immobail	378	378
Immobanque	672	680
Im.Marseillaise	4980	5010
Imm. Plaine-Monceau	380	369
Immofice	440	453 50
Invest.(Ste Cle.)	3040	3051
Jaeger	44 20	42 80
Lambert Frères	360	340
Lille Bonnières	1635	1580
Loca-Expansion	309	309
Locafinancière	496	496
Locatel	204	209 90
Louis Vuitton	680	696
Louvre	3839	3830
Lucia	1850	1880
Machines Bull	33 30	33
Mag.Uniprix	185	185
Magnant	605	605
Métal Déployé	619	640
Mors	117 10	120
Navigation (Nle)	225	....
Optorg	315	315
Oriel (C)	225	....
Origny-Desvroise	1050	....
Palais Nouveauté	972	1000
Paluel Marmont	595	590
Parfinance	193	190
Paribas (CIP)	650	649
Paris France	225	223 50
Paris Orléans	260	252 20
Parisienne Invest.	285	287
Pathé Cinéma	1000	....
Piper Heidsieck	1920	1920
PLM	308	315
Porcher	735	....
Promodès (CI)	1380	1385
Publicis	620	628
Rochefortaise	120	....
Rosario	289	295
Rougier	457	460
S.A.C.E.R.	280	....
S.A.F.A.A.	370	....
S.A.F.I.C. Alcan	164 80	....
SAFT	930	910
Saga	232	232
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	630	630
Satam	65	....
Savoisienne M.	149	....
S.C.A.C.	769	775
Senelle Maubeuge	352	352
S.Eaud.Part. (M)	147	148 70
Sille	603	605
Sinvim	298 80	295
S.I.P.H.	318	....
S.M.C.I.	220	220
Sofal	489	480
Soffo	490	....*
Soficel	1155	1165
Sofragi	1410	1368
Sophia-Ball	393	394
Sopagri	165	160
Soudure Autogène	788	800
Sovabail	437	437
[illegible]	725	....
Suez (CIP)	218	221 10
Taittinger	3636	3652
Télémécanique Elect.	3847	3249
Testut-Aequitas	815	815
Tour Eiffel	205	211
Ufiner	949	940
U.T.A.	2300	2208 o
Vicat	338	337
Viniprix	1791	1844
Vyax	147	147
Maroc Sté Brasserie	285	275 80d

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	650	680
Akzo Nv Sico	205	....
Alcan Aluminium	86	87
American Brands	205	202
Arbed	470	....
Asturienne Mines	184 50	....
Banco Popular Espa.	462	466
B.Reglements Int.	25800	24500
Can.Pacifique	78	79
Chrysler Corp.	57	57
C I R	11 90	....
Commerzbank	705	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	234 80	232 50
GBL (Brux Lamb.)	540	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	79 50	80
Goodyear Tire	75	75
Grace and Co (WR)	116	116
GTE Corp.	130	140
Honeywell Inc.	448	448
Johannesburg	1445	....
Kubota	24 50	24 10
Latonia	310	310
Midland Bank	18	....
Noranda Mines	61 10	61 10
Olivetti priv.	11	10 90
Pakhoed hold.	580	....
Pfizer Inc.	409	405 50
Procter Gamble	400	400 10
Rhone Poulenc Rorer	319 50	....
Ricoh	27 10	....
Robeco	256 50	....
Rodamco NV	142 50	143 70
Rolinco	238	....
Saipem	7 50	....
Saca Group	43	45
SKF Aktiebolaget	58	....
Tenneco Inc.	210	....
Thorn Electrical	64	63 50
Toray Ind.	20 90	20 90
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	950	....
West Rand Cons.	11	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	255	251
Baliral	815	....
Calciphos	170	172
C G H Cogenhor	62	....
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	976	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	850	820
Drouot Assurances	340	....
Elf Antargaz	1900	1768 o
Europ. Accum.	65 50	....
Gachot S.A.	70 10	....
Groupe Expansion	68	....
Guy Degrenne	362	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Lecteurs du Monde	325	....
Nicolas	925	....
Promodis RD	1250	1261
Particip. Perrier	391	....
Ondulest	240	....
Rorento N.V.	179 10	....
St-Gobain-Emballage	2001	....
Sams Metra	210	....
S.E.P.R.	1600	....
S.P.R. act. B	348	....
Ufimex	380	....
Waterman	1500	....
Whitman Corp.	92 50	95
Wonder	988	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 082	5 087	4 860	5 310
Ecu	6 953	6 954	....	....
Allemagne (100 dm)	337 910	338 130	326 600	347 500
Belgique (100 F)	16 348	16 349	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 550	299 730	289	309
Italie (1000 lires)	4 494	4 498	4 250	4 760
Danemark (100 krd)	88 070	88 060	84	92
Gde Bretagne (1 L)	9 808	....	9 450	10 250
Grèce (100 drachmes)	3 275	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	394 760	....	383	408
Suède (100 krs)	90 240	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 500	....	82 500	90 500
Autriche (100 sch)	48 036	....	46 300	49 400
Espagne (100 pes)	5 316	....	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 839	....	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 364	....	4 170	4 570
Japon (100 yens)	3 787	....	3 680	3 880

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/12
Or fin (kilo en barre)	62500	62000
Or fin (en lingot)	62650	62100
Napoléon (20f)	396	391
Pièce Fr (10 f)	420	.....
Pièce Suisse (20 f)	422	420
Pièce Latine (20 f)	365	356
Souverain	486	488
Pièce 20 dollars	2130	2170
Pièce 10 dollars	1202 50	1200
Pièce 5 dollars	750	.....
Pièce 50 pesos	2390	2350
Pièce 10 florins	378	380

SICAV (sélection) 3/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	980 78	937 38
Actilion	193 97	188 78
Agepargne	716 60	686 74
Ageplacement	7109 81	7109 81
Agepremière	109 23	108 90
AGF Actions ex CIP	993 91	969 67
A.G.F. 5000	571 48	557 54
AGF ECU	1017 32	1007 25
AGF Foncier	111 28	108 57
AGF Invest Sicav	100 31	97 86
AGF Interinvest	412	401 95
AGF Oblig.	1092 42	1086 99
AGF Sécurité Sicav	11100 88	11100 88•
A.G.F.I.M.O.	610 12	595 24
AMERI-GAN	5777 12	5654 92
Amplitude	568 34	551 79
Arbitrages Court.T.	6275 77	6263 23
Associc	1142 46	1142 46
Atout Futur	332 16	324 06
Aurecic	1103 67	1071 52
Avenir Alizes	1558 73	1528 17
Avenir CIC	102 03	99 06
Axa Capital	144 55	138 33
Axa Europe	118 81	113 69
Axa Investissements	108 42	103 76
Axa NPI	95 69	91 47
Axa Valeurs PER	114 24	108 32
Capimonétaire	5636 25	5630 72•
Capioblig	5628 83	5545 65•
Caplacic	1130 44	1113 73
Capital-Monde	333 06	324 94
Cauden Pierre	29 08	28 37
Cosmic	1151 66	1123 77
Comptavalor	6129 94	6120 76•
Convertimmo	362 24	348 31•
Credinter	437 14	424 41
Crédit Mutuel Capital	1121 98	1099 98
C.T.A. Plus	5011 60	5011 60•
Dieze	1119 34	1092 04
Drouot France	754 83	722 33
Drouot Investiss.	871 43	833 90
Drouot Sécurité	233 01	222 98
Drouot Sélection	139 94	133 91
Ecucic	1062 42	1036 87•
Ecupar	121 93	118 68
Ecureuil Capitalisation	2222 06	2200 06
Ecureuil Invest.	361 21	350 69•
Ecureuil Monepremière	59300 90	59300 90•
Ecureuil Monétaire	34374 76	34374 76
Ecureuil Trésorerie	2130 82	2130 82•
Ecureuil Trimestr.	1955 36	1935 59•
Elicash	427310 63	427310 63
Energie	262 47	250 57
Eparcic	3135 33	3135 33
Epercourt-Sicav	4369 64	4358 74
Epargne Associat.	25401 95	25383 90
Epargne Capital	9165 77	9075 02
Epargne Court Terme	591 62	591 62
Epargne Croissance	1469 10	1449 25
Epargne Industrie	85 08	82 80
Epargne J.	60986 86	60986 86
Epargne Long Terme	186 58	180 61
Epargne Monde	1110 76	1081 02
Epargne Obliger	189 81	184 73
Epargne Première	12713 03	12616 39
Epargne Quatre	1096 81	1067 26
Epargne-Unie	1210 98	1181 44
Epargne Valeurs	413 90	402 82
Epsilon	1186 72	1155 17
Eolinvest	579 98	583 08•
Eurocic Leaders	935 12	907 88
Eurodyn	1068 23	1042 18
Euro Gan	6331 66	6088 13
Euronat	27 07	26 67
Fonsicav	12506	12506
FRANCE-GAN	8628 99	8298 07
France Garantie	286 04	286 51
France Index Sicav	97 27	94 42
France Investiss.	439 89	428 97•
France Oblig.	462 89	458 31
Francic	389 67	388 22
Francic Pierre	104 89	101 83
Francic-Régions	1132 84	1099 84
Fructi-Associations	31 14	31 14
Fructi-Capi	36 18	35 65
Fructi Court	124023 47	124023 47
Fructidor	230 76	227 35
Fructi-Epargne	29 28	28 57
Fructifrance	776 67	756 76
Fructimmo	27 70	27 02
Fructi-Première	10561 88	10405 79
Fructivar	4762 17	4740 32
Futuroblig.	1225 46	1195 57
Gestilion	12802 18	12738 49
Gest. Associations	147 62	144 37
Gest. F. Sécur.	10588 52	10084 30•
Horizon	1098 94	1086 93
Interoper	102020 14	99048 68
Interoblig.	11969 37	11499 39•
Intersélection Fce	488 56	474 33•
Japacic	141 42	137 30
Jeunepargne	250 37	246 67
Laffitte Amérique	183 99	176 49
Laffitte Europe	237 86	228 26
Laffitte Expan.	231 57	222 13
Laffitte France	300 25	288 01
Laffitte Immobil.	228 37	219 08
Laffitte Japon	384 78	369 09
Laffitte Oblig.	134 76	129 27
Laffitte Rendement	179 12	171 82
Laffitte Tokyo	324 11	310 90
Latitude	5925 43	5918 56
Lauré C.T.	11039 45	11039 45
Lauré L.T.	6044 64	5869 58
Lion Association	11573 59	11573 59
Lion Institution	25340 51	25277 32
Lionplus	944 60	928 04
Lion Trésor	2142 85	2121 63
Lion 20 000	23110 18	23110 18
Livret Bourse Inv.	492 78	478 43
Livret Portefeuil.	620 53	602 45•
Méditerranée	168 88	159 89
Mensuel CIC	10071 76	9971 04
Mondial Investissem.	384 44	367 01
Monacic	5461 77	5461 77
Moneden	58967 27	58967 27•
Mono.J.	63670 65	63670 65
Monévalor	71549 59	71549 59•
Mutualité dépôts	11810 69	11787 12•
Mutuelle Unie Sél.	141 21	135 13
Natio Court Terme	247468 00	247468
Natio-Epargne	15358 32	15206 26
Natio-Ep. Ret.	115 92	112 82
Natio Eparg. Trésor.	6794 19	6780 63
Natio-Imm.	1149 62	1118 86
Natio-Inter.	1180 96	1148 35
Natio-Monétaire	22282 71	22282 71
Natio Obligations	511 67	497 98
Natio-Patrimoine	1357 78	1321 44
Natio-Placements	68497 42	68497 42
Natio-Revenus	985 21	985 36
Natio Sécurité	11472 39	11472 39
Natio-Valeurs	767 07	746 54
Nippon-Gan	5388 33	5181 09
Nord Sud Dévelop.	1283 39	1280 83•
Obli-Associations	127 94	126 67
Oblicic-Mondial	2312 16	2277 99
Oblicic-Régions	1027 04	1011 66
Oblig. tres cat.	155 40	153 10
Obilion	1142 02	1130 71
Oblisécurité	11232 78	11232 78•
Optimat	31830 90	30903 79•
Oraction	946 61	923 52
Orvalor	5430 58	5234 29•
Paribas Capitalisation	1245 64	1227 23
Paribas Epargne	18123 75	18087 57
Paribas Opportunités	110 45	105 95
Paribas Patrimoine	507 94	487 23
Paribas Revenus	88 88	88 99
Prévoyance Retraite	193 49	189 70
Parvalor	606 39	588 72•
Phénix Placement	289 89	281 54
Phénix Sécurité	10235 66	10235 66•
Pierre Investissements	697 27	680 26
Placement A	1195 05	1171 62
Placements C.T.	7829 09	7813 48
Placement J.	6308 99	6298 40
Placement Premier	5749 90	5738 42
Pléiade	116 38	113 27•
Poste Gestion	57185 57	57185 57
Première Oblig.	10974 99	10864 03•
Prév. Ecureuil	108 22	107 15
Privassociation	25713 56	25713 56
Proficic	1071 84	1045 70
Quartz	117 15	114 29
Réalvalor	809 65	786 07•
Rentacic	158 89	154 57
Revenus Trimestr.	5238 04	5186 18
Revenu-Vert	1131 39	1114 67
St Honoré Bio-Alim.	845 11	806 79
St Honoré Global	232 82	222 26
St Honoré Mat. Plac.	187 64	179 13
St Honoré Pacifique	527 82	503 89
St Honoré PME	478 38	456 69
St Honoré Real	13101 93	13049 73
St Honoré Services	457 35	439 76
St Honoré Techno	888 26	857 05
Sécuricic	1535 74	1535 74
Sécuri-Gan	13313 87	13052 81
Sécuri-Taux	1220 85	1220 86
Sicamdem	699 59	679 40
Sicav Associations	1623 64	1621 21
S.F.I. fr. et ét.	605 44	587 81
Sicav 5.000	384 03	373 75
S.I. Est.	1288 27	1232 79
Silvafrance	589 65	583 60
Silvam	386 45	376 11
Silvarente	208 01	209 93
Silvinter	394 84	384 37
S.N.I.	1061 05	1020 44
Sogépargne	306 89	297 73•
Sogéfrac	53357 51	51803 41•
Sogenvar	979 75	835 32•
Soginter	1162 84	1110 11•
Soleil Investissements	491	472 12
Solstice	2108 68	2103 42•
Stratégie Actions	783 20	753 08
Stratégie Rendements	1228 47	1188 80
Technocic	950 12	922 45
Techno-Gan	5548 44	5335 04
Thésora	568 91	563 28
Tranaplus	135 11	129 29
Trésor Avenir	106 41	105 36•
Trésor Plus	1118 28	1107 19•
Trésor Real	12550 19	12550 19
Trésoricic	112725 65	112725 65
Trilion	5120 20	5069 50
U.A.P. Investiss.	407 59	392 86
U.A.P. Act. F.	531 94	512 71
U.A.P. Act. Sél.	579 64	568 69
U.A.P. Audit	606 85	584 92
U.A.P. Alizé	202 63	195 21
U.A.P. Alto	165 92	159 92
UAP Moyen Terme	120 38	116 03
Uni-Associations	119 33	119 33
Uni-Foncier	1284 88	1253 54
Unifrance	526 98	513 16
Uni-Garantie	1342 57	1318 83
Uni Régions	1343 97	1311 19
Unirente	2457 26	2397 33
Univar	209 43	209 43
Univers Actions	1161 27	1132 95
Univers-Obligations	1623 04	1583 45
Valorem	489 01	477 08•
Valorg	1816 77	1814 96
Valrea	46650 31	46627
Vauban	25271 85	25246 58

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Inaugurant les assises sur les grands ensembles

M. Mitterrand annonce la création d'un ministère chargé des banlieues défavorisées

LYON

de notre envoyé spécial

En ouvrant, mardi 4 décembre à Bron (Rhône), les troisièmes assises nationales de Banlieues 89 réunies sur le thème : « Pour en finir avec les grands ensembles », le président de la République a prôné *« l'unité de commandement »* pour lutter contre l'exclusion dans les quatre cents quartiers les plus défavorisés, en précisant qu'au plus haut niveau cela devait passer par la nomination d'un ministre d'Etat ou d'un ministre directement rattaché auprès du premier ministre. *« Je veillerai à ce que cela puisse se faire dans un délai très raisonnable »*, a indiqué M. Mitterrand.

Le président de la République a laissé le soin au premier ministre, qui était attendu mercredi 5 décembre à Bron, de développer devant les assises de Banlieues 89 les moyens que le gouvernement entend réserver aux quartiers populaires. *« Nous en avons longuement parlé »*, a-t-il précisé. M. Mitterrand a indiqué que, dans chaque département, un sous-préfet devrait coordonner l'action de l'Etat dans ce domaine. Il a souhaité une *« remise à niveau des services publics »* d'ici à 1995 et demandé que la loi Besson soit appliquée *« fermement, rigoureusement »*.

Le président a encore annoncé la mise en chantier de deux réformes par voie législative : un projet de loi est en préparation sur la maîtrise foncière et un second devrait modifier les règles de répartition de la dotation globale de fonctionnement entre les communes riches et les communes les plus pauvres. *« Ce sera difficile à faire appliquer. Je sais que je touche là à un domaine sacré. Mais il ne faut pas craindre l'hostilité de ceux qui possèdent »*, a affirmé M. Mitterrand.

Enfin, le président de la République a lancé un appel aux entreprises publiques ou privées, petites ou grandes, pour qu'elles embauchent les jeunes des quartiers les plus défavorisés. *« Il s'agit*, a-t-il déclaré, *d'un devoir de solidarité nationale. C'est aussi un bon investissement à long terme pour les entreprises et pour notre pays. »*

J.-L. S.

□ **Mme Lucette Michaux-Chevry porte plainte pour discrimination raciale.** – Mme Lucette Michaux-Chevry, député RPR de la Guadeloupe, a décidé de porter plainte pour *«discrimination raciale»* contre la société Oregal Optique qui avait publié, le 17 septembre, dans *France-Soir*, une offre d'emploi pour rechercher *« 2 Blancs, employés de bureau, homme/femme, âge minimum vingt-cinq ans »*. Elle *«s'étonne qu'un journal tel que France-Soir puisse laisser publier des annonces de nature à encourager et diffuser la discrimination basée sur la couleur de la peau»*. La LICRA, contactée, s'est déclarée prête à engager une action.

BULGARIE

Démission du leader de l'opposition

SOFIA

de notre envoyé spécial

M. Petar Beron, le président de l'Union des forces démocratiques (UFD), principal mouvement d'opposition bulgare, a annoncé, *dimanche 2 décembre*, sa démission au cours d'une réunion du conseil de coordination de l'organisation. Cette décision, totalement inattendue, devrait être entérinée officiellement jeudi par les instances dirigeantes du mouvement. Selon un porte-parole de l'UFD, M. Beron aurait justifié sa démission par son désir *« de se consacrer de nouveau à la science »* et de préparer un doctorat en sociologie. Selon plusieurs sources concordantes, M. Beron aurait été obligé de se retirer à la suite de la déposition, la semaine dernière, chez le président de la République, M. Jeliou Jelev, de *« documents compromettants »* sur son passé. *Douma*, l'organe du Parti socialiste PSB (ex-communiste), laissait ainsi entendre que M. Beron aurait collaboré avec les services secrets bulgares sous la dictature de Todor Jivkov.

J.-B. N.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Bombe à retardement

– ALLO, c'est toi, c'est Germain. Ecoute, je suis désolé pour notre dîner, hier soir. Si je t'ai posé un lapin, c'est vraiment pas de ma faute. J'avais un rendez-vous d'affaires à Londres. Au retour, j'ai été pris dans les bouchons et j'ai raté mon avion.

– Alors là, t'es vraiment inexcusable. Un avion ça ne se rate plus, ça se retarde.

– Et comment, on peut savoir ?

– Suffit de passer un coup de fil à la police de l'air : Je vous préviens, il y a un colis piégé dans le vol 225 Heathrow-Roissy, pour clouer l'appareil au sol et te donner le temps d'arriver.

– Où t'as pris ça ?

– C'est un vieux truc, je l'ai déjà fait dix fois. L'ennui, c'est qu'aujourd'hui ils vendent la mèche dans *France-Soir*. Là, maintenant, la fausse alerte, il y en a eu trois cent cinquante depuis le début de l'année, c'est devenu la cause de retard numéro un dans les aéroports.

– Oui, d'accord, des paris d'ivrogne, des blagues de gosse, des maniaques du téléphone, des dingues, mais pas des...

– Si, parfaitement, des nanas qui n'ont pas entendu le téléphone sonner, des amoureux en bisbille, l'un veut partir, l'autre veut l'en empêcher. C'est simple comme un coup de fil. D'ailleurs les standardistes reçoivent une formation spéciale pour leur apprendre à évaluer le risque et à déclencher la procédure verte, ambre ou rouge selon les cas : plaisantin, retardataire ou terroriste.

– Mais comment est-ce qu'elles peuvent reconnaître à la voix s'il s'agit d'un...

– Justement, le plus souvent, elles peuvent pas. Moi, l'autre jour, en arrivant à Orly, je me suis rendu compte que j'avais oublié mes clés. Je suis entrée dans une cabine, j'ai pris l'accent corse, je me suis fait passer pour une militante du FLNC, j'ai fait l'aller-retour de chez moi en taxi et, entre les démineurs, la vérification des bagages et le reste, il a encore fallu que j'attende vingt minutes ficelée à mon siège, à râler comme une voleuse, avant d'éteindre ma cigarette.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément *Initiatives* folioté de I à XX intercalé entre les pages 22 et 23.

Le *numéro du « Monde »* daté 4 décembre 1990 a été tiré à 567 365 exemplaires.

Les prix littéraires

L'Interallié à Bayon pour « les Animals »

Le prix Interallié a été attribué à Bayon pour *les Animals* (Grasset) au neuvième tour de scrutin par six voix contre trois à François Céresa pour *la Vénus aux fleurs* (Laffont) et une à Marc Lambron pour *la Nuit des masques* (Flammarion).

C'est bien le livre d'un écrivain véritable que vient de couronner le jury du prix Interallié et non celui d'un journaliste romancier à ses heures perdues, comme il en paraît tant et plus. Un livre, un bestiaire de l'enfance plus qu'un roman traditionnel, l'auteur ayant choisi de se raconter à travers les animaux qui ont croisé sa jeune existence en Afrique, où il est né, à Séguéla, le 25 avril 1951, en Côte d'Ivoire.

Tout au plus ses parents font-ils de brèves apparitions, peu respectueuses, dans ces pages superbement écrites et pleines d'amour pour les hannetons, les chiens crottés et les écrasés de tout poil. L'auteur est fort discret sur lui-même, se tient en retrait par rapport à ces bêtes délectables ou détestées dans un coin du tableau, comme le méchant petit garçon de service. Sur son adolescence, il a déjà donné un gros roman à Quai Voltaire en 1987, *le Lycéen*.

Les Animals, c'est une faute de pluriel enfantine, c'est aussi le nom d'un fameux groupe de rock de la grande époque ; le rock étant (avec les auteurs fin de siècle, les décadents et d'inavouables poètes) l'une des spécialités de l'auteur, dont les chroniques sur cette musique ténébreuse et secouée font autorité dans *Libération*. Avant d'être journaliste chez notre confrère du matin, Bayon fut inspecteur de parcelles dans la forêt gabonaise et apprenti marionnettiste. Une formation d'écrivain idéale (voir « le Monde des livres » *du 31 août*).

MICHEL BRAUDEAU

Thomson CSF va livrer des missiles Crotale en Arabie saoudite

Le groupe français Thomson a annoncé mardi 4 décembre la signature d'un contrat de livraison de missiles anti-aériens Crotale en Arabie saoudite pour un montant de 3,4 milliards de francs.

Thomson CSF est un fournisseur important du royaume, notamment depuis 1984, date de la conclusion du vaste projet Shahine destiné à lui assurer un système complet de défence anti-avions et anti-missiles. Shahine avait fait l'objet d'un contrat de maintenance en juin dernier pour 2,5 milliards de francs.

Les missiles Crotale, qui sont d'une technologie un peu plus simple que les complexes systèmes Shahine, complèteront le dispositif de défense à basse altitude. Ils seront livrés *« dans les plus brefs délais »*, avec leur logistique, indique Thomson.

□ **Un Français élu à la présidence de l'Office européen des brevets.** – Le directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), M. Jean-Claude Combaldieu, a pris ses fonctions lundi 3 décembre à la présidence du conseil d'administration de l'Office européen des brevets (EOB) à Munich. M. Combaldieu avait été élu en juin pour succéder à l'Allemand Albrecht Krieger

□ **L'affaire de Port-Fréjus.** – M. René Espanol, le promoteur immobilier de Fréjus emprisonné, dimanche 2 décembre à Draguignan, pour avoir « symboliquement » occupé le chantier de Port-Fréjus où se trouve son terrain exproprié, a été remis en liberté, lundi soir 3 décembre. Le juge Philippe Guémas avait demandé son incarcération en constatant qu'il s'était rendu sur le chantier malgré l'interdiction qui lui en avait été faite. Le juge a décidé de remettre à nouveau M. Espanol simplement sous contrôle judiciaire.

□ **Un nouvel inculpé dans l'affaire des cliniques marseillaises.** – Un chauffeur-routier marseillais, M. Jean-Paul Mar, trente-sept ans, a été inculpé lundi 3 décembre d'assassinat, de vol et de destruction de biens par incendie et écroué. Il est soupçonné d'avoir été le chauffeur de M. Roger Mémoli, meurtrier présumé de Léonce Mout, le gérant de la Polyclinique Nord de Marseille, assassiné le 18 mai 1988.

□ **Dans la Loire, violent incendie après le déraillement d'un train.** – Un train chargé de citernes d'essence a déraillé dans la nuit du lundi 3 décembre au mardi 4 décembre à la hauteur d'un hameau de la commune de Chavanay (Loire). Une dizaine de wagons se sont couchés sur la voie et le feu a embrasé le convoi. Huit maisons et un garage, ont été détruits. – *(Corr.)*

□ **Collision d'avions sur l'aéroport de Detroit : 8 morts.** – Huit personnes sont mortes et vingt-deux autres ont été blessées, le 3 décembre, à Detroit, aux Etats-Unis, dans l'incendie qui a suivi la collision d'un Boeing 727 (156 passagers) et d'un DC-9 (44 passagers)

L'UEO rejette l'idée d'une intégration à la CEE

L'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) réunie à Paris s'est prononcée contre l'intégration aux institutions de la CEE. Dans un rapport adopté lundi 3 décembre, l'Assemblée critique explicitement les propositions avancées en octobre par l'Italie – qui assure la présidence de la Communauté – et le Parlement européen en faveur d'un transfert à la CEE des compétences en matière de sécurité et de défense que l'UEO est actuellement la seule institution européenne à détenir, voire d'une *« fusion »* des deux institutions.

L'élargissement des compétences de la Communauté en matière de politique étrangère et de sécurité sera au centre de la conférence intergouvernementale des Douze sur l'union politique qui doit s'ouvrir à la mi-décembre à Rome. Soulignant que l'UEO, organisme de coopération intergouvernementale, a *« démontré son caractère opérationnel »* dans la crise du Golfe, l'Assemblée estime qu'il serait *«déplorable»* de *« détruire la seule structure européenne de défense qui existe (...) au profit d'une Communauté dépourvue de pouvoir en ce domaine »*.

Le rapport souligne qu'aucun *« artifice institutionnel »* ne pourra modifier le fait que *« ni la France ni la Grande-Bretagne ne sont disposées à remettre leurs pouvoirs »* en matière de défense *« à une autorité qui leur échappe »*, ni faire oublier *« qu'il n'y a pas de consensus en Europe »*, et notamment parmi les Douze, sur tout recours à la force.

La mission de la navette Columbia

Difficultés de pointage pour les télescopes d'Astro-1

A peine les dirigeants de la NASA se félicitaient-ils de la mise en orbite, le 2 décembre, de Columbia, clouée au sol pendant près d'un an par des fuites d'hydrogène, que la batterie de télescopes embarqués pour la mission Astro-1 connaissait des défaillances.

Un peu plus de vingt-quatre heures après le lancement, le système de pointage des trois télescopes à ultraviolets – le quatrième est un télescope à rayons X – a refusé de fonctionner correctement. Or ce système, baptisé IPS (Instrument Positionning System) et construit par les Allemands, doit viser alors que la navette se déplace à 28 000 km/h, suivre pendant plusieurs minutes ses cibles astronomiques (étoiles, galaxies, quasars, *etc*).

Le dysfonctionnement de l'IPS serait dû, selon la NASA, à l'incapacité du système à s'orienter et à se « caler » par rapport à trois étoiles de référence. L'un des senseurs utilisés, trop « sensible », capterait non pas une mais plusieurs étoiles. Deux fois déjà, le logiciel de pointage de l'instrument a été remplacé. En vain. Une douzaine d'heures de retard ont été prises pour ce vol de dix jours seulement.

Pour M. Bob Castle, directeur du vol, *« l'heure est à l'inquiétude »* et les astronautes-astronomes font le maximum à bord de leur engin pour sauver la face. Ils auraient même réussi l'observation d'une galaxie (NGC-4151) de type « Seyfert » dans l'ultraviolet. Il n'en reste pas moins qu'une fois encore la NASA trébuche et, qui plus est, sur un système de pointage qui, en *juillet 1985* à l'occasion d'un vol du laboratoire spatial Spacelab, lui avait déjà causé les pires ennuis.

□ **Saliout-7 revient sur Terre.** – La station spatiale soviétique Saliout-7, lancée en avril 1982 et habitée pendant huit cent dix jours, puis abandonnée depuis quatre ans au profit de Mir qui lui a succédé, va retomber sur Terre. Elle devrait aborder les couches denses de l'atmosphère en janvier ou février prochains, annonce l'agence Tass. Elle s'y désintégrera sous l'effet du frottement de l'air, en produisant des « ovnis » du plus bel effet, comme ceux observés le mois dernier lors de la rentrée d'un fragment de fusée soviétique. Quelques morceaux pourraient cependant atteindre la Terre avant de brûler complètement. – *(AFP.)*

□ **Second vol l'an prochain pour la navette soviétique.** – La navette spatiale soviétique Bourane effectuera un second vol d'essai sans équipage à la fin de 1991, a annoncé un responsable du programme. Le premier vol, également sans équipage, avait failli échouer en novembre 1988, en raison de défauts dans le système de pilotage automatique. Le second exemplaire de Bourane, en voie d'achèvement, sera utilisé pour cet essai, qui donnera lieu à un rendez-vous dans l'espace entre Bourane et un vaisseau habité Soyouz, ainsi qu'à un exercice de simulation d'évacuation d'urgence des cosmonautes de la station Mir. – *(AFP.)*